LES PONTS-DE-CÉ

Diagnostic Accessibilité PMR



Rapport

Date 11/02/2010

Référence affaire **A609055**

Version 6

Sommaire

Introduction....4

Phasage de l'étude....5

Documents exploités....6

Les projets structurants....12

Cartes de repérage des pôles....18

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC....44

Introduction

Eléments de contexte

L'obligation d'accessibilité à toute la **chaîne de déplacement** doit être prise en compte sur l'ensemble des espaces publics ou privés aménagés en vue de leur utilisation par le public (voirie, transports en commun, bâtiments publics, réhabilitations, stationnement, arrêts des transports collectifs, locaux scolaires et de formation …).

Les études de mise en accessibilité requièrent une double compétence portant :

- sur la connaissance réglementaire afférente à l'aménagement des espaces publics et leur sécurité,
- mais aussi sur une expertise et des propositions en matière de mise en conformité des équipements et des aménagements publics.

Les contraintes de handicap à prendre en compte dans l'étude concernent :

- les problèmes de mobilité, l'usage de fauteuils roulants,
- les problèmes auditifs,
- la cécité et les problèmes de vue,
- le handicap sensoriel,
- les handicaps cognitifs.



Les prestations attendues

Au-delà de l'expertise, il s'agit de proposer des orientations stratégiques et opérationnelles pour la mise à niveau des équipements, de la voirie, qui allient fonctionnalité, pérennité et homogénéité de traitement.

La concertation

Nous attachons une importance particulière à l'écoute active de l'ensemble des partenaires, ce qui permettra de discuter et d'ajuster les réflexions et propositions qui seront faites.

Cette écoute active, se traduira par les différentes rencontres et échanges.

Celle-ci se fera au sein d'un groupe de travail technique qui associera les élus, les techniciens et d'un comité de pilotage regroupant le comité technique et la commission d'accessibilité.

Phasage de l'étude

Phase 1 –Définition de l'intervention

Objectifs

- Collecter toutes les informations utiles à l'analyse, ainsi que la liste des interlocuteurs à rencontrer ;
- Expertiser les données collectées ;
- Faire un état des lieux de la situation actuelle : atouts, inconvénients, opportunités ;
- Rencontrer les interlocuteurs identifiés ;
- Identifier et analyser les pôles structurants composants les futures chaînes de déplacement

Phase 2 : hiérarchisation des chaînes de déplacements

Objectifs

- Identifier les chaînes de déplacement ;
- Préparer les grilles de contrôle et le relevé terrain ;

Phase 3 : Diagnostic des chaînes de déplacement

Objectifs

- Procéder au relevé terrain ;
- Etablir un diagnostic thématique :
  - technique : les aménagements et les équipements,
  - juridique et institutionnel,
  - attentes et besoins des usagers.

Phase 4 : Détermination des enjeux

Objectifs

Pour cette phase, notre mission aura pour objectifs :

- la consolidation et la hiérarchisation des enjeux et objectifs,
- le choix d'un scénario opérationnel

Phase 5 : Etablissement du Plan de mise en accessibilité

Objectifs

Pour cette phase, notre mission aura pour objectifs :

- la rédaction des fiches actions et du plan de mise en accessibilité,
- le chiffrage, la programmation et le suivi du Plan

Documents exploités

Le périmètre d'intervention

Carte du périmètre d'intervention

Avant le lancement de la mission, la Ville des Ponts de Cé a élaboré une cartographie des zones urbaines à expertisées dans le cadre de l'identification des chaînes de déplacement et du relevé terrain

Cette carte intégrée ci-dessous présente en le territoire communal, les secteurs surlignés en jaune correspondent aux zones urbaines à expertiser.

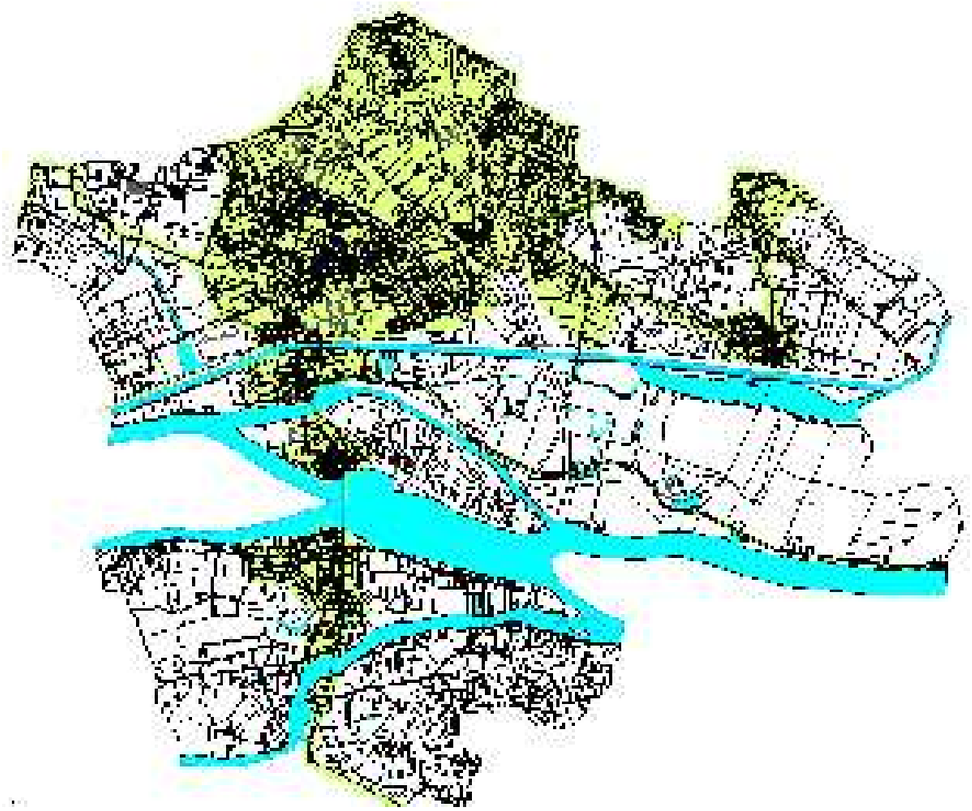

Le PADD

Bilan du PADD

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable fixe les orientations de développement de l'agglomération selon plusieurs thèmes :

- Thème 1 = La nature, excellence et base économique de l'agglomération
- Thème 2 = Angers, grandeur nature et taille humaine
- Thème 3 = la multipolarité Angevine,
- Thème 4 = Vivre en harmonie à Angers, la nature humaine de l'agglomération
- Thème 5 = Angers, un naturel international

Pour chacun des thèmes des actions opérationnelles sont proposées.



Bilan du PADD (suite)

Le PADD prend en compte les déplacements dans leur ensemble avec, pour chaque mode déplacement, des orientations stratégiques :

Le développement des transports alternatifs

La mise en évidence de la prééminence de l'automobile sur tous les autres modes de circulation a conduit la municipalité à développer les modes de

déplacements plus respectueux de l'environnement, dans une logique de développement durable. Tous les modes susceptibles de réduire les nuisances, les rejets polluants et contribuant au désengorgement de la ville par l'automobile sont encouragés.

Les fuseaux de TCSP

La création d'itinéraires de tramway sur l'agglomération angevine concerne Les Ponts-de-Cé, selon deux corridors potentiels :

- L'extension éventuelle de la première ligne reliant Avrillé à La Roseraie devra être envisagée dans la requalification de la rue David d'Angers ;
- La seconde ligne éventuelle, route de la Pyramide, en limite des Ponts-de-Cé et de Trélazé, intéresserait les zones d'habitat de la Brosse.

Parallèlement, il est envisagé de prévoir des itinéraires de TCSP desservant les différents quartiers des Ponts-de-Cé. En règle générale, une meilleure desserte de la ville par les transports en commun, jusqu'au coeur des différents quartiers et des zones d'urbanisation future devra contribuer à restreindre l'usage de la voiture.

Un réseau de circulations douces

La Loire à vélo est bien entendu une priorité du PADD en terme de valorisation touristique. Au cœur de la ville, la multiplication des liaisons piétonnes et deux roues, entre les différents quartiers formera un maillage organisé qui, tout en créant du lien social, limitera l'usage de l'automobile pour les liaisons courtes. Ces liaisons s'inscrivent en cohérence avec le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération angevine, en privilégiant des itinéraires intercommunaux plus longs de circulations douces. Pour une réelle efficacité, ces modes de circulations devront aussi relier les différents espaces signifiants de la commune :

- Val de Loire et d'Authion,
- Zones de centralités,
- Equipements d'agglomération et de proximité,
- Zones d'activités.

La densité des usages de l'axe historique (rue David d'Angers et rue Pasteur) conduit à rechercher de nouveaux moyens de franchissement de la Loire et de l'Authion pour les circulations douces. Des systèmes innovants tels que gués, encorbellements sur les ponts existants, création de passerelles, etc., seront prévus.

En règle générale, les aménagements d'espace public devront être pensés afin de donner plus de place au piéton.

L'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite

Toute personne est en situation de handicap, lorsque l'environnement urbain est impropre à sa mobilité. D'après une enquête INSEE récente, 40% de la population se considère en situation de handicap en France. Cela concerne aussi bien l'accès aux modes de transports, qu'aux espaces et équipements publics, à l'habitat, aux commerces, etc. Cette orientation doit se traduire sur le terrain par :

- Un travail sur l'existant,
- Une veille particulière sur les dysfonctionnements urbains et sur le traitement des aménagements et équipements futurs. La cohésion sociale recherchée au travers du PLU s'illustre entre autre dans cette préoccupation.

Un boulevard urbain transversal

L'aménagement des circulations sud de l'agglomération angevine sera amené à libérer les Avenues de l'Amiral Chauvin et Gallieni de la majeure partie du trafic de transit et permettra de les transformer en véritables boulevards urbains structurant toute la ville des Ponts-de-Cé et réduisant l'effet de coupure entre la Chesnaie et la Guillebotte. Cette évolution conduit le PADD à anticiper la restructuration de ces deux avenues en boulevard urbain. Une recomposition complète du linéaire, avec la création de séquences d'aménagement en cohérence avec le tissu urbain environnant sera recherchée. De façon similaire mais cependant moins marquée, l'avenue Jean Boutton pourra bénéficier également d'aménagements plus urbains.

La requalification de l'axe historique

L'axe historique, (de la rue David d'Angers à la rue Pasteur), devra être renforcé dans son statut particulier d'axe majeur de la ville, desservant un chapelet de centralités de quartier, dont l'île du château, centre-ville appelé à se développer. Son rôle de desserte et de transit local étant conservé, la multiplicité des usages (Transports en commun, voitures, deux roues, piétons) devra être mieux prise en compte dans un aménagement global de la traverse.

Une pénétrabilité entre les quartiers

La diversité des liaisons entre les espaces urbains, selon un schéma de circulation cohérent, est le garant d'une ville et d'un cadre de vie harmonieux, en réduisant les distances quotidiennes. A cet effet, les extensions urbaines devront prendre en compte les besoins nouveaux en infrastructures qu'elles impliquent et devront intégrer les modes de circulations douces (deux roues et piétons).

Liste des pôles structurants

Pôles générateurs de déplacements

L'ensemble des pôles accueillant des visiteurs et potentiellement des Personnes à Mobilité Réduite sont intégrés dans le tableau ci-dessous.

Il faut distinguer les ERP : Etablissements Recevant du Public, des IOP : Installations Ouvertes au Public.

Nous distinguons 3 niveaux de fréquentation par les Personnes à Mobilité Réduite : en rouge une forte fréquentation, en orange une fréquentation faible et en blanc l'absence de fréquentation.

Ces sites constituent les maillons des « Chaînes de déplacement » quotidiens. Les Chaînes de déplacements sont les itinéraires empruntés du domicile à un site de destination. Pour analyser ces itinéraires il faut intégrer l'ensemble des modes de déplacement : piétons, cycles, véhicules motorisés.

L'un des objectif de l'analyse est d'identifier les sites qui restent ouvert et accessible au public et de s'assurer que ces sites soient accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

	Nom	Usage	Domaine	Fréquentation PMR	
Pôles générateurs de PMR					
1	Les Cordelières	Maison de retraite	Privé		environ 80% dont 30% UFR + déambulateurs
2	Les Champs Fleuris	Foyer d'hébergement de personnes âgées	Privé		environ 80% déambulateurs pas d'UFR
3	Institut médico-professionnel	Accueil d'enfants et adolescents déficients mentaux	Privé		Pas d'UFR, uniquement déficients mentaux
4	Centre local d'information et de coordination gérontologique de Loir à Loire		Privé		Poussettes
5	Relai assistantes maternelles et CCAS		Public		Poussettes
6	Les Lutins	Espace petite enfance	Public		Poussettes
7	Ateliers enfantins		Public		Poussettes
7a	Clinique de l'Espérance (située à Angers)				
7b	Banque alimentaire				
Equipements scolaires					
8	Ecole Saint Aubin	Maternelle et primaire	Privé		1 qui a du mal à marcher
9	Ecole Saint Maurille	Maternelle et primaire	Privé		1 enfant nain
10	Groupe scolaire André Malraux	Maternelle et primaire	Public		
11	Groupe scolaire Jacques Prévert	Primaire	Public		
12	Groupe scolaire Raoul Corbin	Maternelle et primaire	Public		1 non voyant
13	Groupe scolaire Raymond Renard	Maternelle et primaire	Public		
14	Collège François Villon	Collège	Public		3-4 UFR
15	Collège Saint Laud	Collège	Privé		2 élèves accompagnés à la rentrée (déficients mentaux)
16	Lycée Jean Baudin	Secondaire	Public		3 UFR
17	Résidence universitaire	Supérieur	Public		
18	Lycée d'horticulture et d'agriculture de Pouillé	Secondaire	Privé		
19	IFEPSA	Ecole supérieure de sport haut niveau	Privé		
20	Institut Albert Legrand / IRCOM	Supérieur	Privé		

Equipements sportifs					
21	Salle de sport Saint Maurille		Public		
22	Zone de loisirs de Sorges		Public		
23	Stade les Perrins - Ethlétis		Public		
24	Athlétis	Centre de sport haut niveau	Public		
25	Annexe Athlétis	Salle de sport	Public		
26	Stade municipal		Public		
27	Centre départemental de tennis		Public		
28	Salle de tennis de table		Public		
28a	Stade Daniel Rouger		Public		
Equipements de loisirs et culturels					
29	Zone de loisirs Saint Maurille		Public		
30	Salle municipale du cloître Saint Maurille		Public		
31	Ecole de musique future		Public		
33	Théâtre des dames		Public		
34	Musées des coiffes et des traditions + château		Public		
35	Médiathèque Antoine de Saint Exupéry		Public		
36	Centre Vincent Malandrin		Public		
37	Poney Club et Zone de loisirs de la Guillebotte		Public		
38	Salle des fêtes d'Emstal		Public		
39	Base de canoë		Public		
40	Embarcadère		Public		
41	Zone de loisirs de l'Ile		Public		
42	Baignade de l'Ile du Château		Public		
43	Aire de jeux et Camping municipal		Public		
44	Zone de loisirs le petit Pouillé		Public		
45	Salle municipale de la Guillebotte		Public		
46	Salle municipale de la Chesnaie		Public		
47	Maison des associations		Public		
48	Maison des sports		Privé		
49	Salle municipale de la Monnaie		Public		
50	Salle municipale Jacques Houtin		Public		
50a	Aire de jeux - espaces verts		Public		
50b	Site de Cannelle		Public		
Services administratifs et équipements					
51	Mairie et Centre commun d'actions sociales		Public		
53	Trésor public		Public		
54	Poste (ile)		Privé		
55	Police municipale		Public		
56	Centre social et annexe CPAM		Public		
57	Poste (Chesnaie)		Public		
58	Police nationale		Public		
59	EPI (aide d'orientation et d'insertion des jeunes)		Public		
60	Mairie annexe et Poste (Sorges)		Public		
61	Vespasiennes		Public		
61a	Antenne CPAM		Public		
61b	Bibliothèque associative		Public		
Lieux de culte					
62	Eglise de Sorges		Public		
63	Cimetière de Sorges		Public		
64	Eglise et Cimetière Saint Maurille		Public		
65	Eglise Saint Aubin		Public		
66	Cimetière Saint Aubin		Public		
66a	Monument aux Morts		Public		
Commerces					
67	Chemins des maisons rouges	Centre commercial	Privé		
68	Avenue de la Chesnaie	Centre commercial	Privé		
69	Place du Maréchal Leclerc	Marché	Public		

Les projets structurants

Projets

La Ville des Ponts de Cé a planifié plusieurs interventions qui auront un impact avec l'arrivée de nouveaux pôles générateurs de déplacement ainsi que des adaptations des cheminements.

Liste des interventions sur voiries

Ile du Château : travaux d'aménagement 1ère tranche

Saint Aubin : réalisation d'un parking rue Lucile Rozier (cimetière)

Avenue Jean Boutton : aménagements parcelle AP 513

Avenue Galliéni : voirie + trottoirs TPPL / signalisation LESOURD / Feux de signalisation / Mobilier urbain

Avenue de l'Europe : travaux d'aménagement suite à la construction d'un lotissement

Rue Talot : création d'un parking / réfection voirie / éclairage et signalisation



Ruelle des Grands Jardins : réfection voirie et candélabres

Rue Lefevre : aménagement voirie

Rue Jean Macé : garde corps perception

Projets urbains

ZAC du Moulin Marcille



Zone d'activités de Sorges et ZAC du Moulin

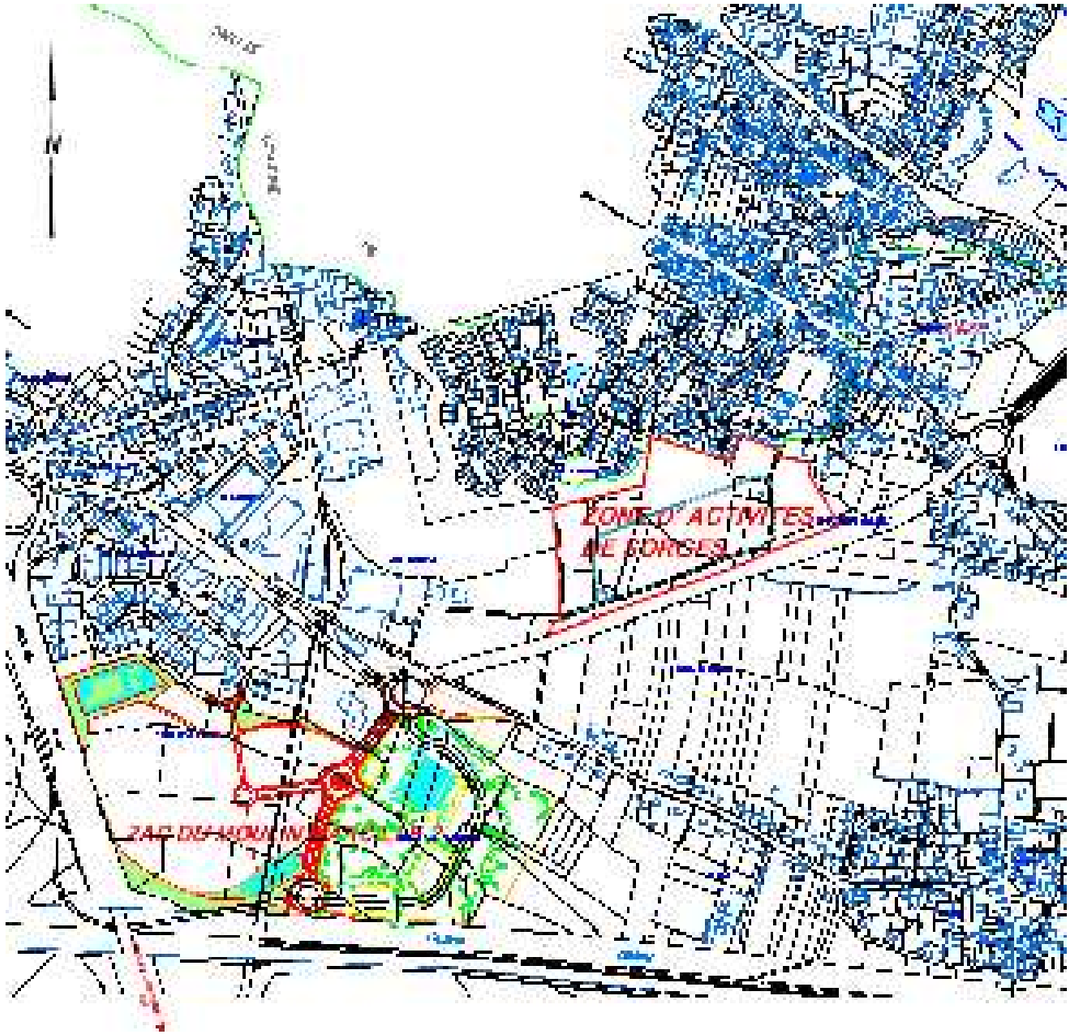

Quartier Grandes Maisons



ZAC des Mazeries



Zone d'activités Jean Boutton

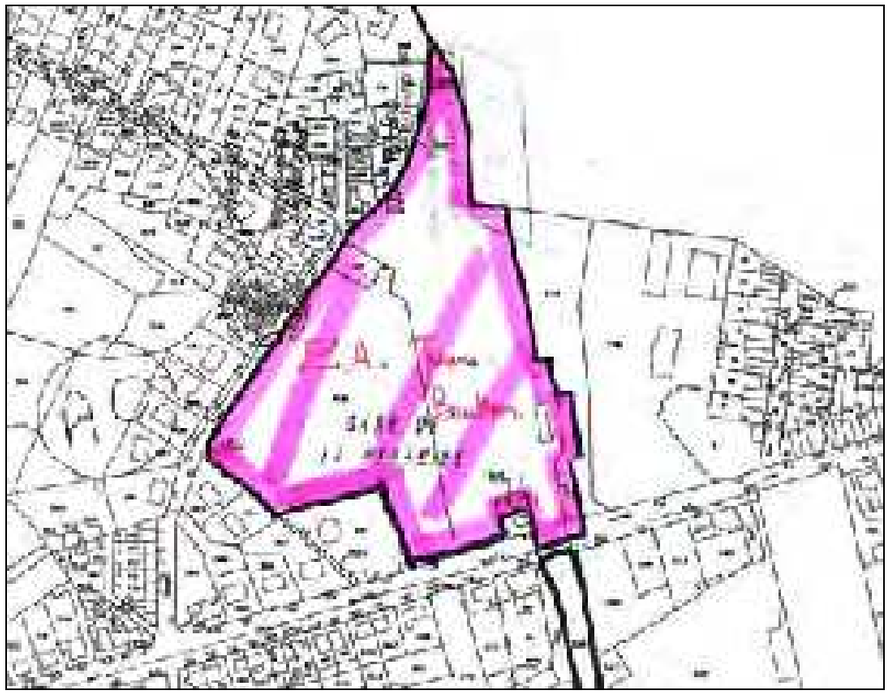

Secteur Cannelle



Cartes de repérage des pôles

Localisation des pôles

L'ensemble des pôles identifiés précédemment ont été intégrés sur la carte du périmètre d'étude.

Pour en faciliter la lecture nous avons procédé à un découpage par quartier.

Passage terrain

En partant de la liste des pôles nous avons parcouru le territoire afin d'identifier les axes qui permettaient d'accéder à chaque site.

3 modes de déplacement sont utilisés au quotidien par les Personnes à Mobilité réduite :

- la voiture,
- la marche à pied,
- le transport en commun.

Nous avons dissociés les axes sur lesquels les déplacements se font en voiture, pour les déplacements en transport en commun ou à pied, les usages actuels correspondent aux cheminements qui sont adaptés : faibles pentes, pas d'obstacle, trajets directs, circulation apaisée.

Les axes en rouge correspondent aux cheminements vers les pôles qui se font majoritairement à pied, ces axes seront à traiter en priorité. Les axes en pointillé orange correspondent à des trajets motorisés, leur traitement est plus lourd et peu pertinent car ils permettent de relier des sites isolés où la voiture reste le meilleur moyen d'accès.

Projets de la ville

La carte page suivante localise les projets structurant, les traits rouges identifient des axes à adapter pour permettre l'accès piéton à ces projets.



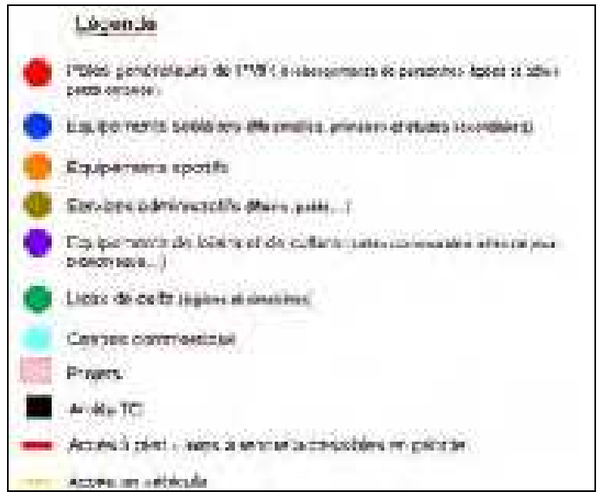

La Chesnaie – Pouillé (est)

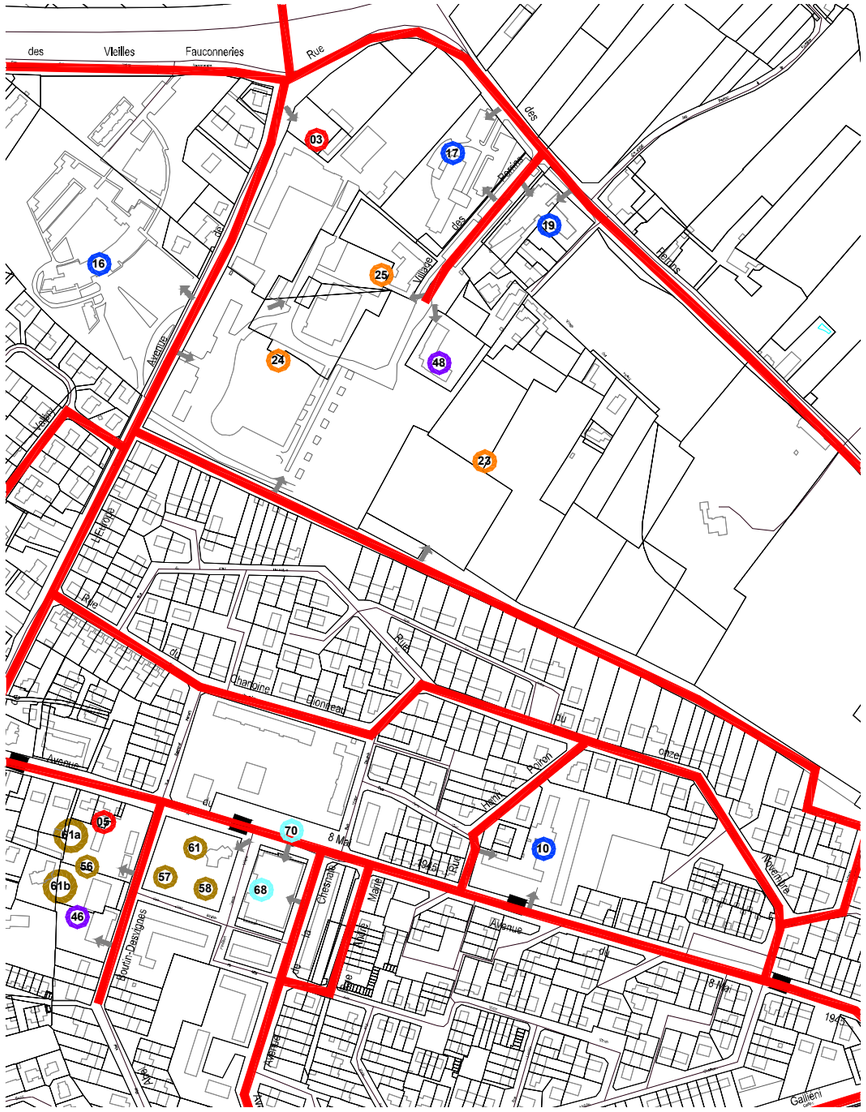
des
Vieilles
Fauconneries
Rue
Avenue
Verger
Charbine
Chemin
Pelvoux
Ancien
Pelvoux
Rue
Rue
Rue

La Monnaie – Halopé – Brosse – Perrière

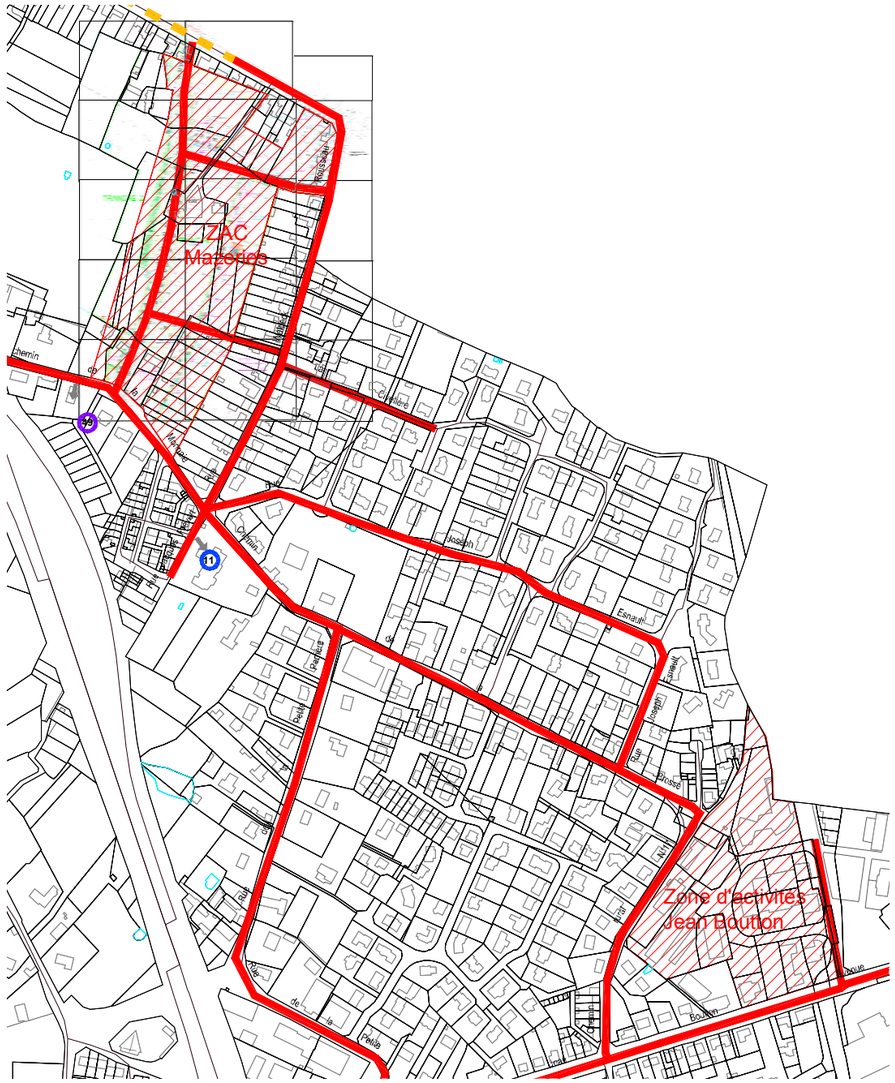

La Guillebotte (ouest)

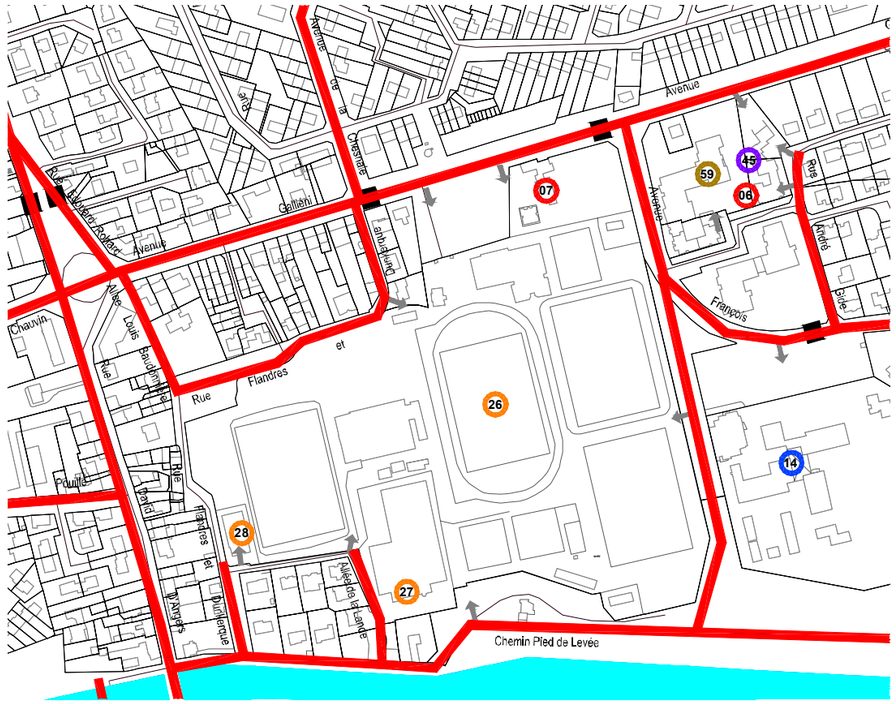
Avenue
Rue
Flandres
et
Chemin Pied de Levée
Chaunin
Gellenu
Avenue
Rue
André
Avenue
François
Rue
Rue
Rue

La Guillebotte (est)

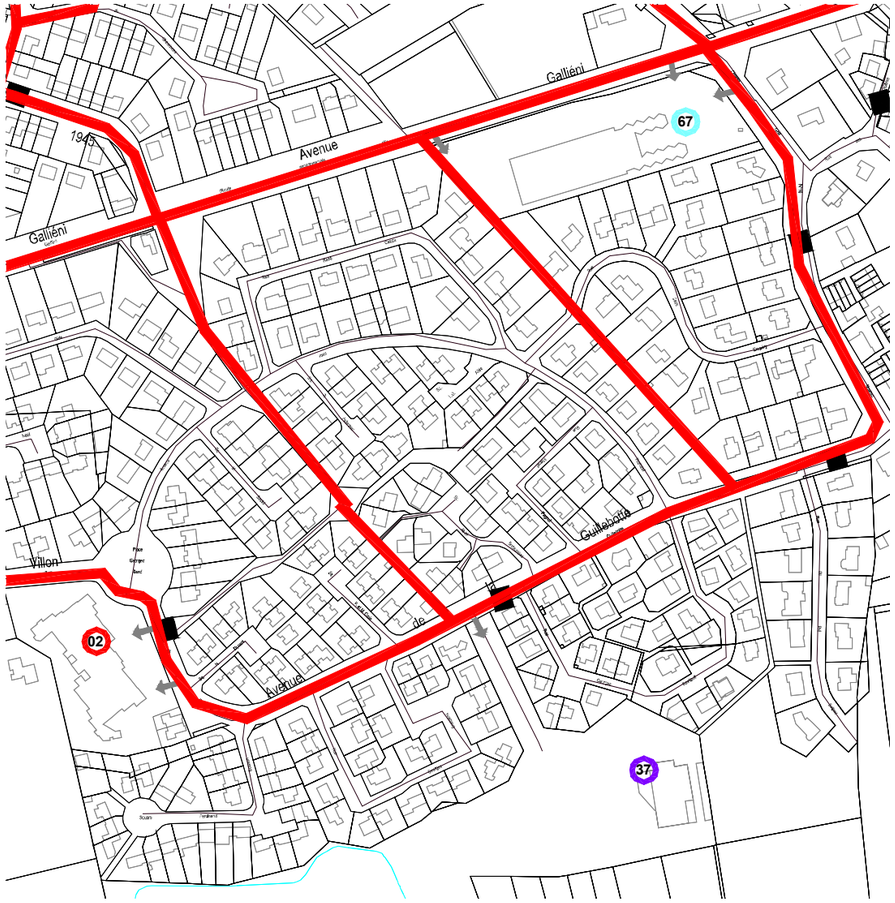

Sorges – Pyramide – Moulin Marcille (Ouest)

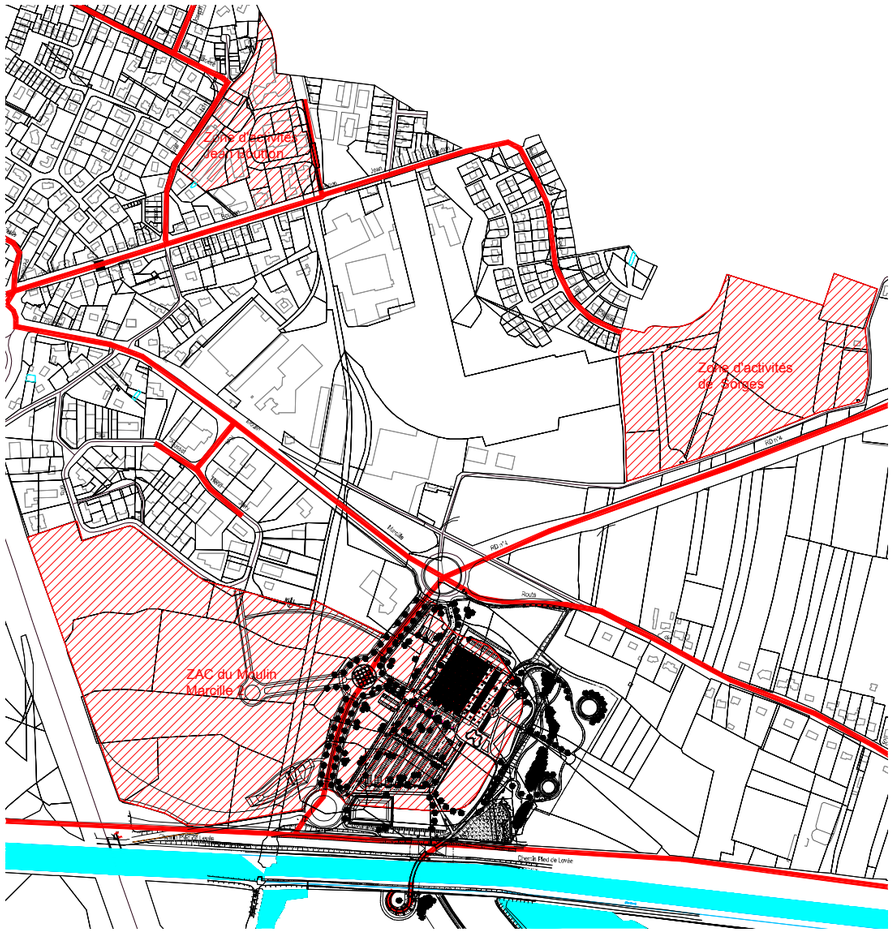

Sorges – Pyramide – Moulin Marcille (Est)

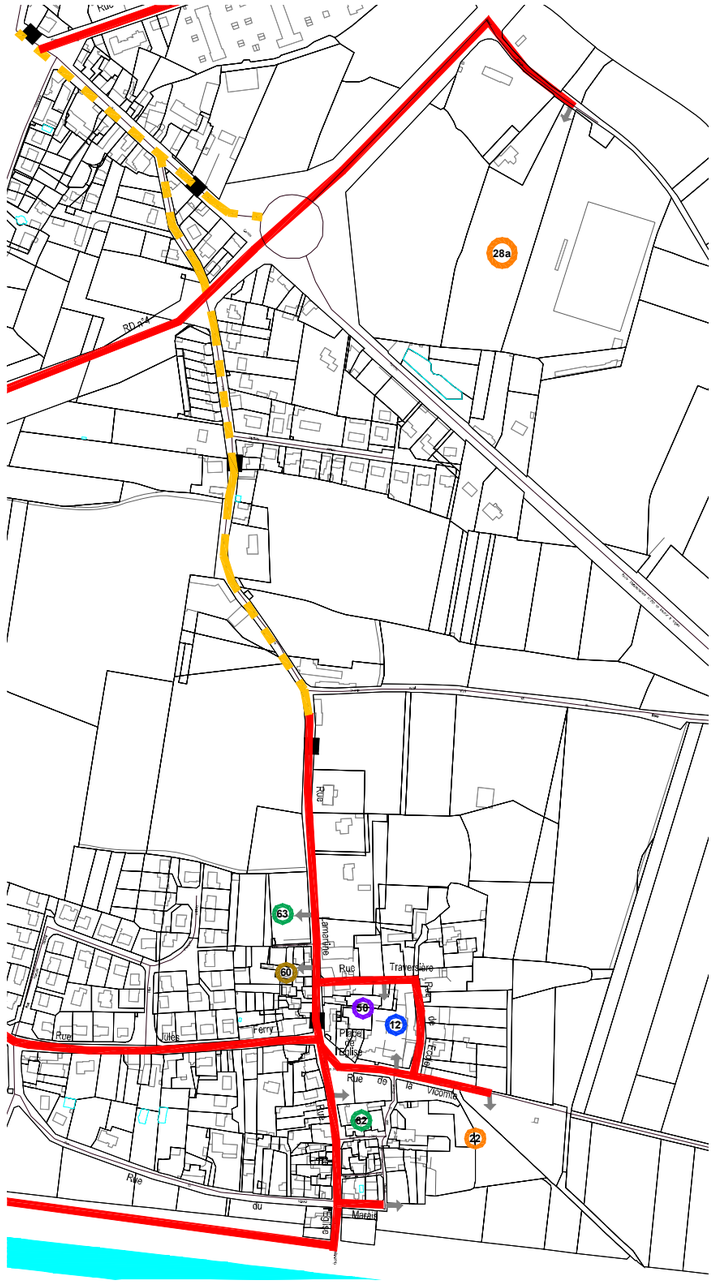
28a
Rue
60
Rue
Traversière
Rue
Ferry
Rue
Rue
Rue

Saint Maurille – Val du Louet

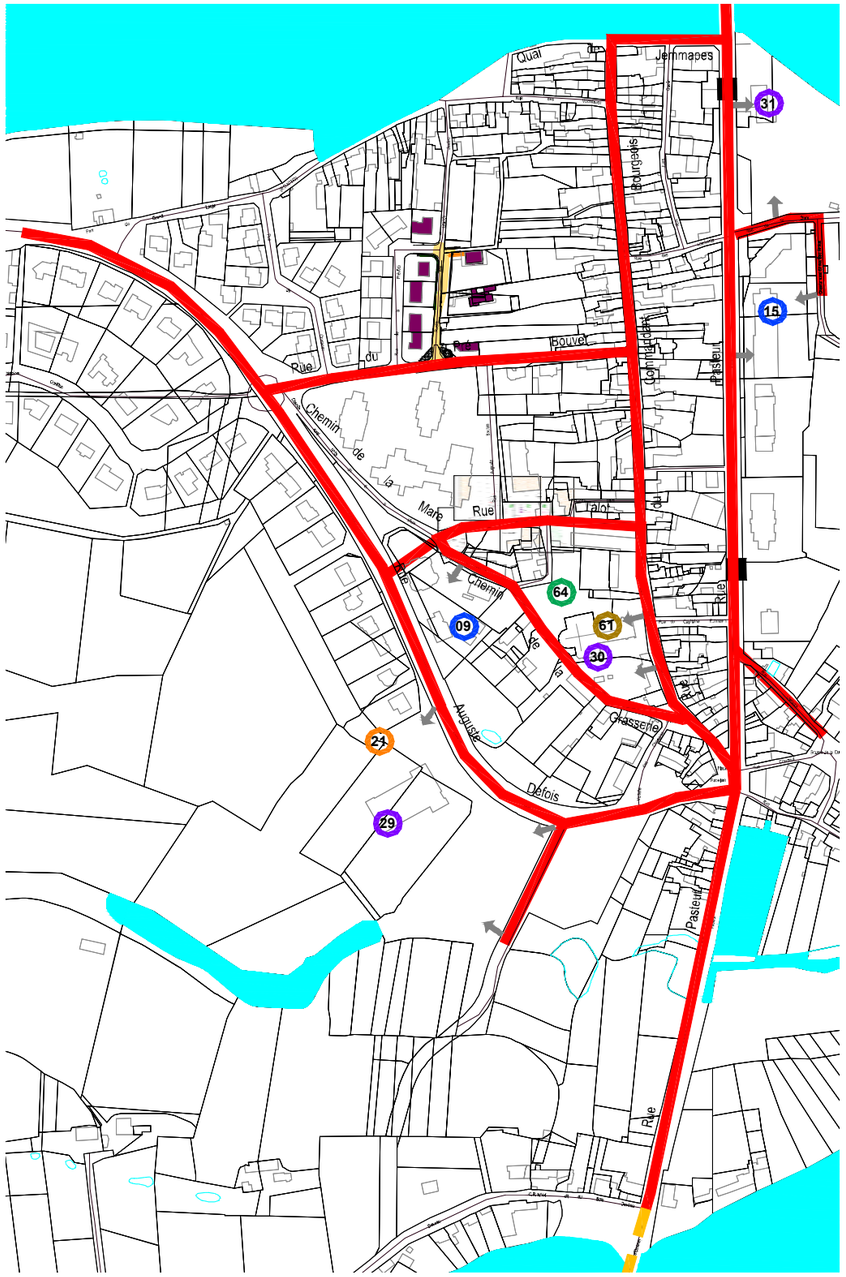

Détail des établissements commerciaux

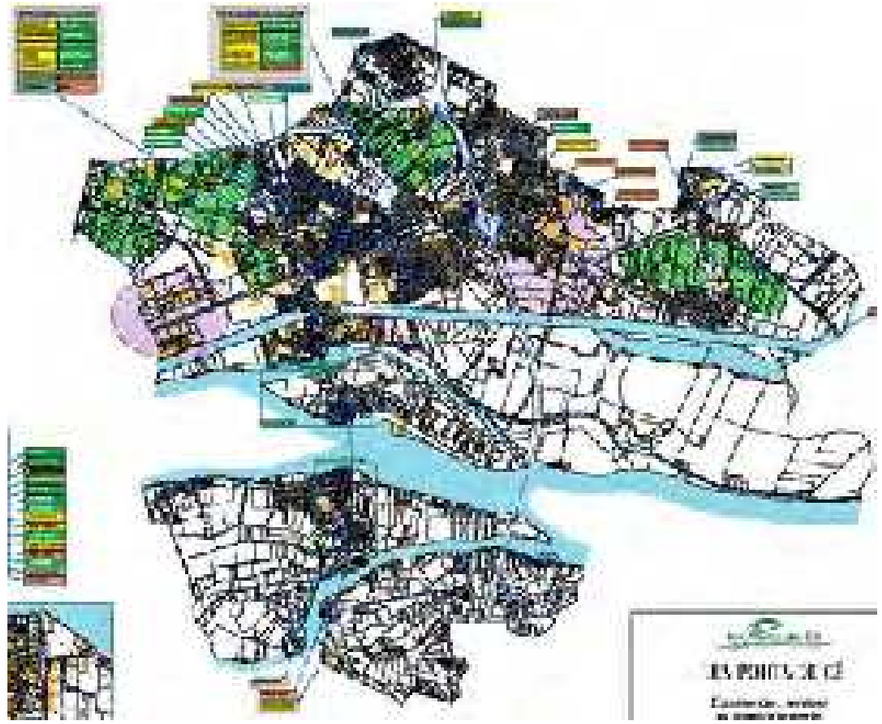



Saint Maurille

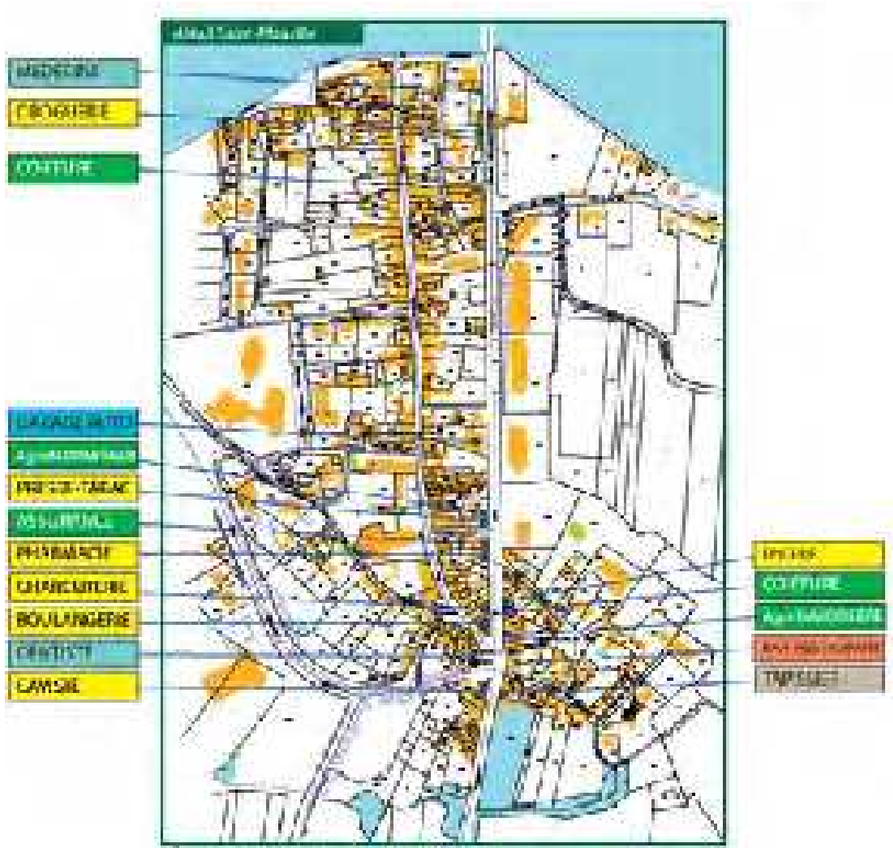

Île



Sorges



Saint Aubin

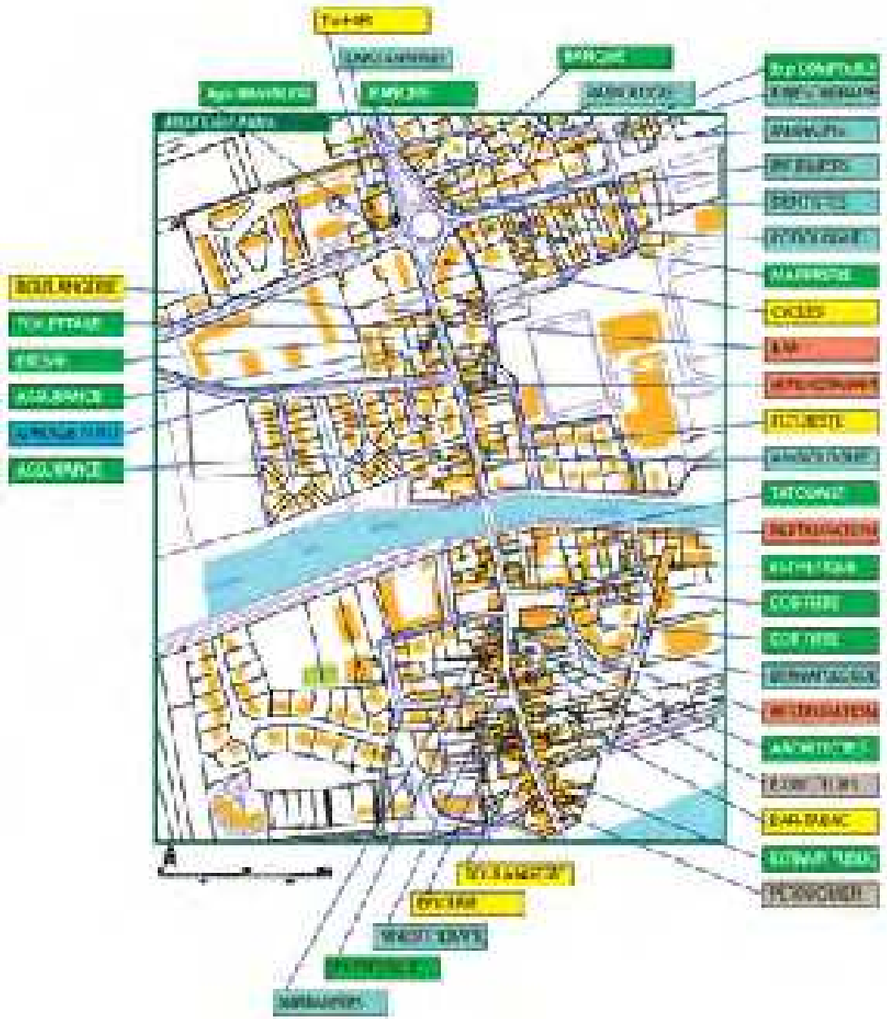



La Monnaie

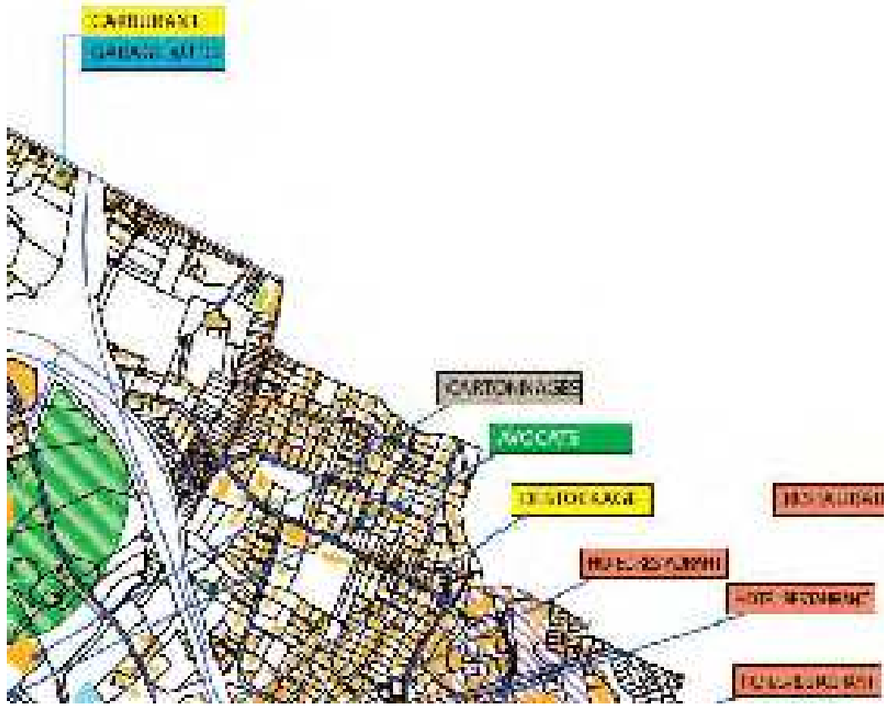

La Chesnaie

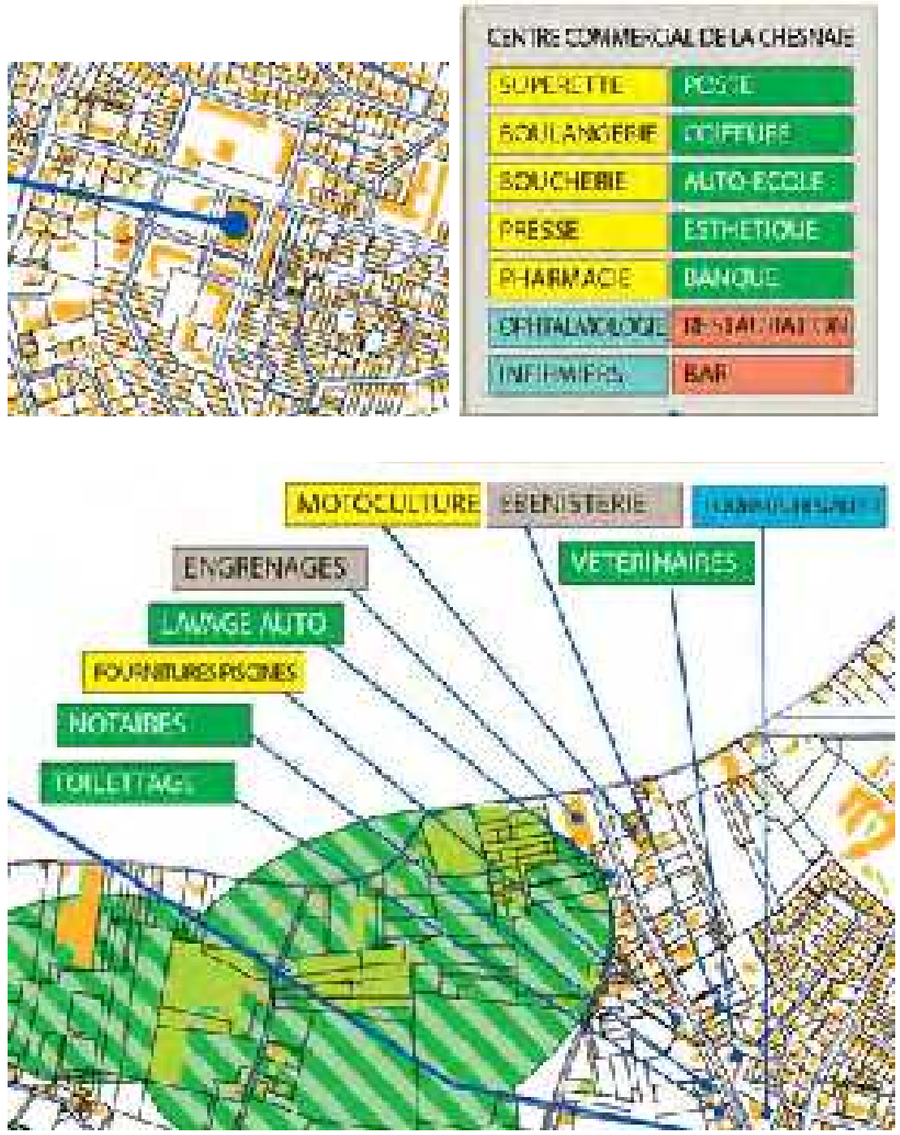

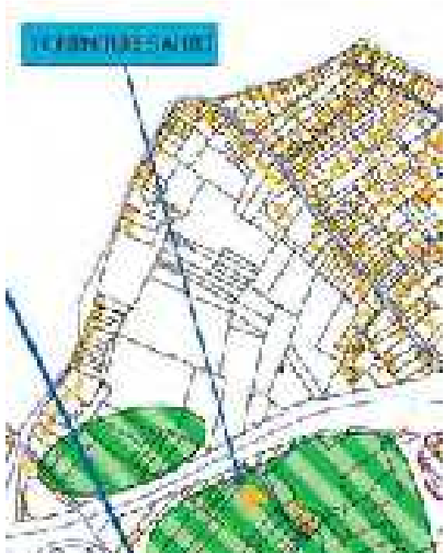

La Chesnaie / La Guillebotte

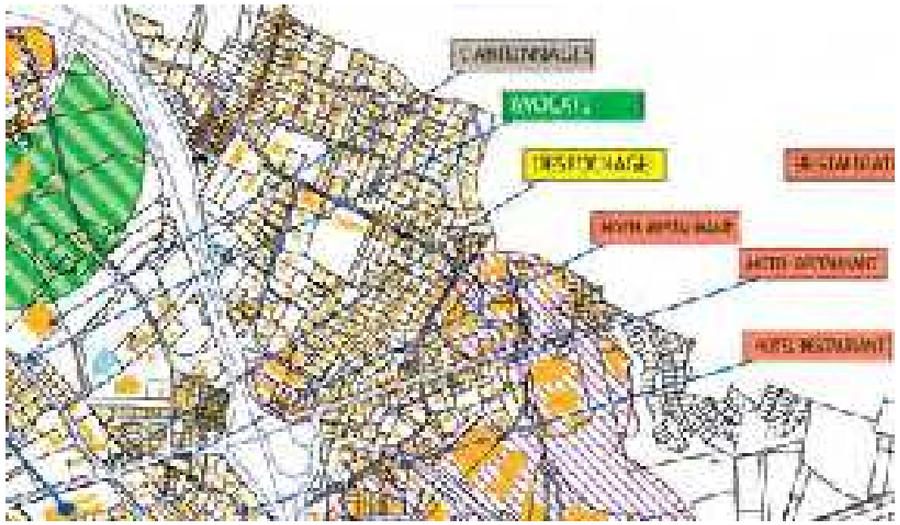

La Guillebotte





La fréquentation PMR par secteurs

Les distances d'accès piéton

Carte des centralités

Un élément important d'analyse concerne la distance qui peut être parcourue pour rejoindre un pôle.

En fonction du handicap les distances parcourues ne sont pas les mêmes et la recherche d'activités concentrées est privilégiée. Il est par exemple plus simple de retrouver des commerces ou des activités concentrées plutôt que de devoir parcourir de longues distances.

La carte ci-dessous identifie les centralités existantes et leurs aires d'attractivités. En dehors de ces aires l'usage de véhicules motorisés est souvent privilégié.



Secteur Saint Maurille – Île – Saint Aubin

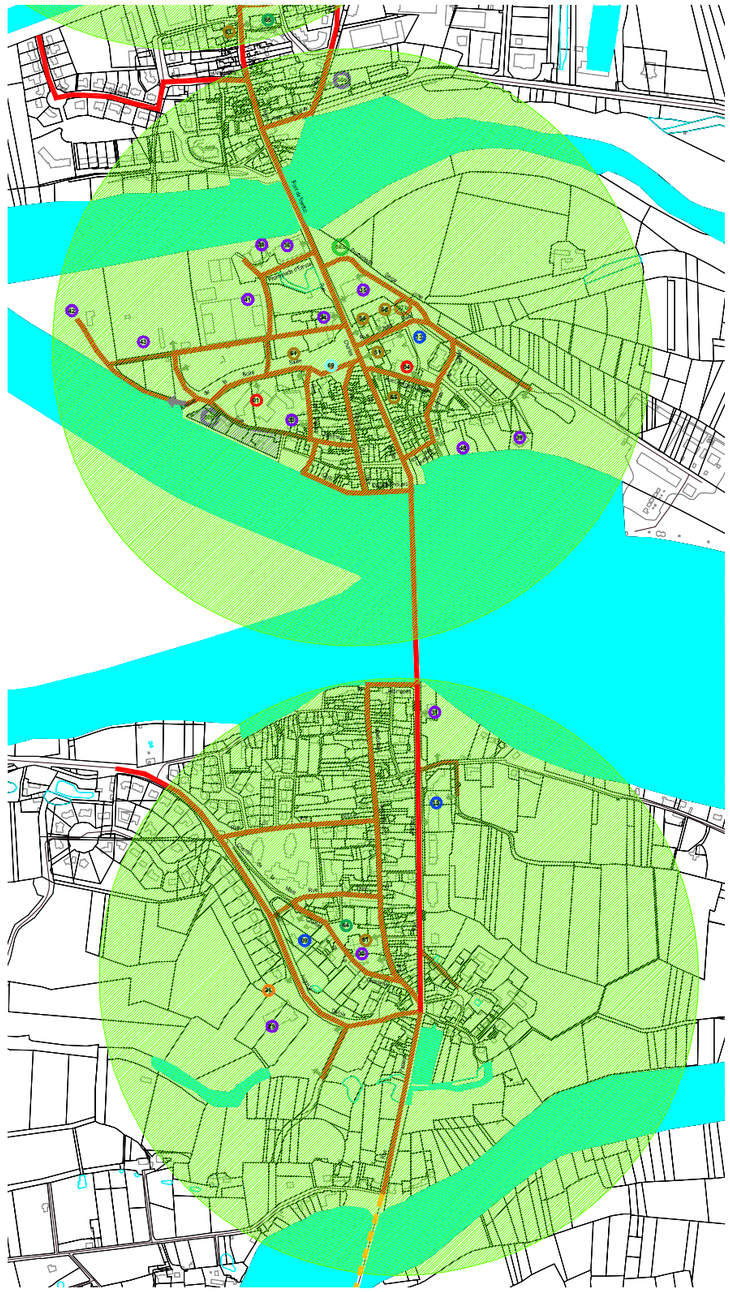

Secteur Guillebotte – La Chesnaie

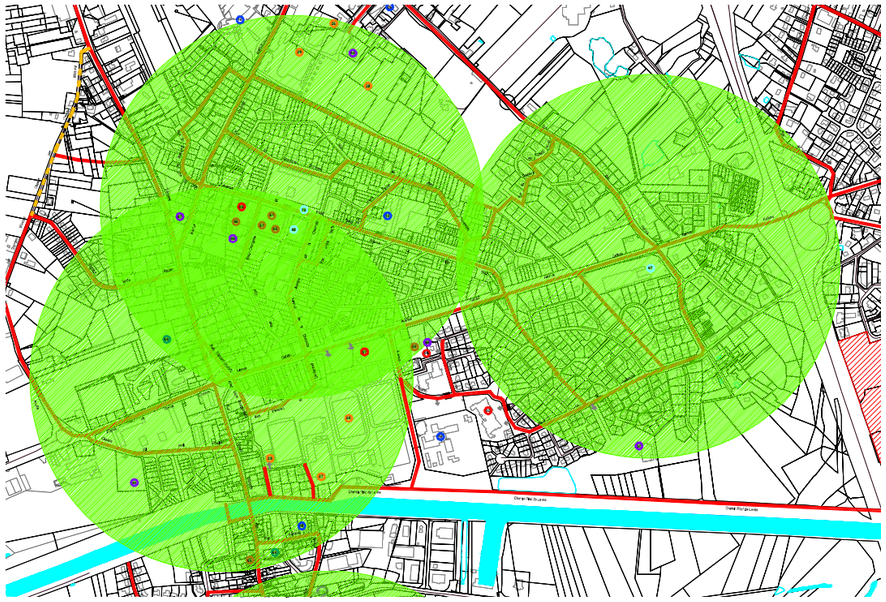

Secteur Sorges



Carte des concentrations de déplacement

Pour compléter les échanges précédemment évoqués nous avons observé sur le terrain les comportements et les axes les plus fréquentés par les PMR.

La carte ci-dessous présente une première cartographie des axes ou des secteurs les pus fréquentés.

Le hachurage rouge correspond à des cheminements quotidiens et réguliers des PMR, le hachurage orange correspond à des cheminements plus diffus.

Cette carte sera affinée en fonction de nos relevés complémentaires et des retours d'informations des gestionnaires.

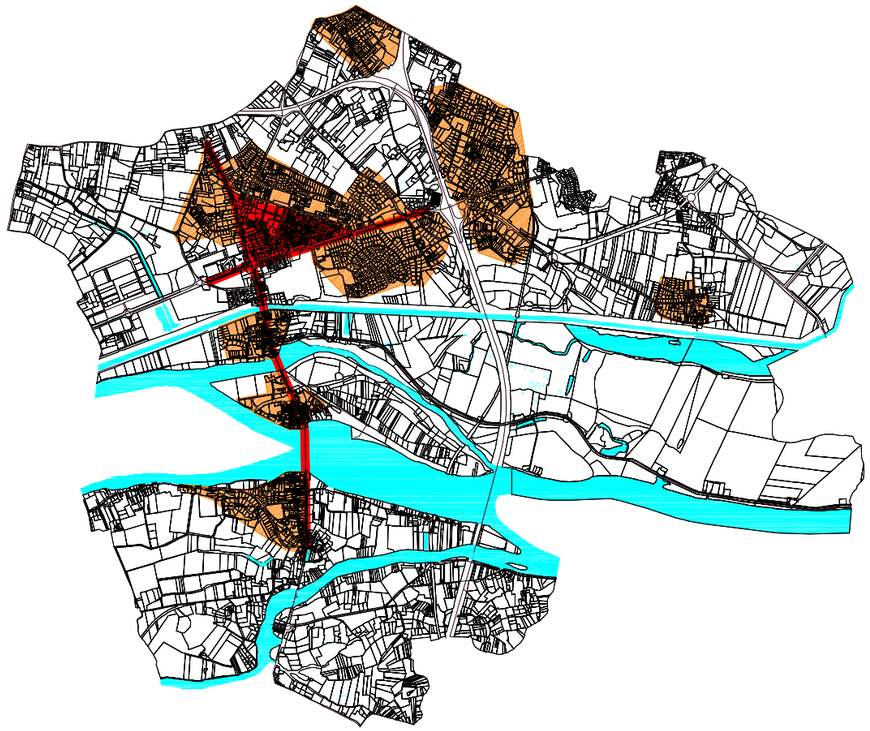

Relevé terrain

Objectif

Le but du relevé terrain était de faire un état des lieux de la situation actuelle (atouts, inconvénients, opportunités) afin d'expertiser l'accessibilité du territoire.

Méthodologie

Le relevé terrain a été effectué sur les axes repérés précédemment.

Ce réseau a été divisé en sections, lesquelles permettent d'identifier une portion de voirie pouvant être caractérisée par des largeurs (trottoir, chaussée) homogènes et des aménagements homogènes (présence de stationnement, absence de trottoir,…).

Des mesures et des photos ont été prises sur chacune des sections.

Exemple de rendu de section :

Sections	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S121	Rue Emile Joulain	Nord : 1,55m Sud : 2,30m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 7 arbres (passage 1,05m)	aucun

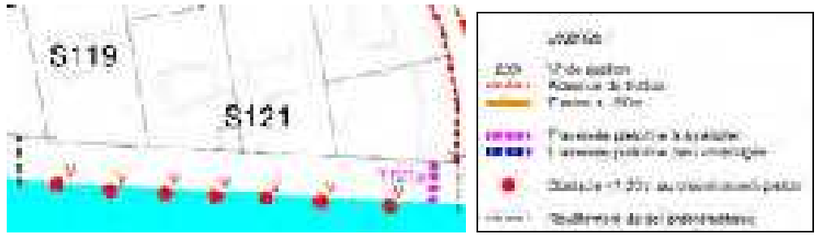

L'ensemble des sections relevées sur le périmètre d'étude se trouve dans l'annexe technique de ce document.

Ce relevé terrain permettra également d'élaborer les préconisations et de réaliser une estimation afin de rendre le réseau accessible.

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Observations relevées

Bilan

Concernant les circulations horizontales, l'objectif était de repérer:

- Les largeurs de cheminement : inférieures à 1,50m,
- La qualité du revêtement : non-carrossable,
- Les obstacles sur le cheminement réduisant le cheminement à moins de 1,20m.

Les largeurs de cheminement

Selon le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006, la largeur du cheminement doit supérieur ou égal à 1,40m.

Dysfonctionnements

Les problèmes repérés sont les suivants :

- Rétrécissement des trottoirs dû au bâti :





- Absence de trottoir :


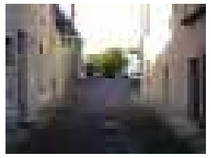


- Trottoirs trop étroits





- Dangers sur trottoir : absence de garde-corps, creux et hauteur des garde-corps<1m




Observations relevées (suite)

Les largeurs de cheminement (suite)

Propositions d'aménagements

Les préconisations à envisager concernant les largeurs de cheminements sont les suivantes :

- Cas de rétrécissements des trottoirs dû au bâti : mettre au même niveau la chaussée et les trottoirs en séparant simplement l'espace piéton et l'espace des véhicules par des pavés ou un revêtement de couleur différente. Cela est envisageable dans les rues du centre-ville où la circulation et la vitesse sont limitées.
- Cas d'absence de trottoirs : créer un trottoir d'1,50m d'un seul côté de la chaussée afin de limiter la réduction de la chaussée et des accotements.
- Cas de trottoirs trop étroit : élargir les trottoirs à 1,50m en supprimant du stationnement, en modifiant les sens de circulation d'une rue ou en supprimant du mobilier superflu.
- Prévoir du jalonnement piéton permettrait de guider les PMR vers les rues accessibles et donc de leur faire éviter celles où le cheminement est rendu plus difficile.

Observations relevées (suite)

Le revêtement

Selon le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006, le cheminement doit être non meuble et non glissant afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.

Dysfonctionnements

Les problèmes relevés concernant le revêtement sont les suivants :

- Revêtements stabilisés ou en pavé :


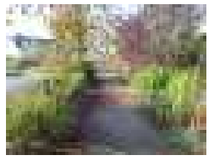


Ces revêtements rendent difficile la circulation des personnes à mobilité réduite.

- Revêtements déformés par des racines d'arbre :





Ces revêtements en mauvais état rendent dangereux le cheminement des PMR (bombements, creux).

- Revêtements enrobé dégradés :





Propositions d'aménagement

La seule préconisation concernant ce dysfonctionnement est de revoir le revêtement des trottoirs en mauvais état, par exemple en enrobé ou tout autre matériau non-meuble.

La surface doit avant tout être plane, non glissante, de texture la plus régulière possible et praticable par tous les temps. Les matériaux meubles sont à éviter.

Observations relevées (suite)

Les obstacles

Selon le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006, la largeur du cheminement peut être réduite à 1,20m lors du passage d'un obstacle.

Concernant les panneaux de signalisation, on doit avoir une hauteur sous panneau de minimum de 2,20m.

Les trous et fentes présents sur un cheminement piéton doivent être inférieurs à 2cm.

Dysfonctionnements

Les problèmes repérés sont les suivants :

- Réduction du cheminement inférieur à 1,20m par des obstacles permanents :





Ces obstacles peuvent être des poteaux électriques, des arrêts de bus, des armoires électriques, des panneaux de jalonnement ou de police.

- Réduction du cheminement inférieur à 1,20m par des obstacles non-permanents :







Ces obstacles peuvent être des enseignes de commerce, des étalages ou des véhicules en stationnement

- Stationnement aménagé réduisant le cheminement :





Observations relevées (suite)

Les obstacles (suite)

- Panneau de signalisation avec une hauteur inférieur à 2,30m :





Une hauteur sous panneau non réglementaire peut-être dangereuse pour le cheminement des PMR, notamment des malvoyants.

- Trous et fentes supérieurs à 2cm :



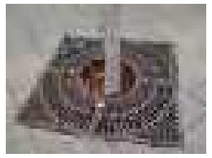

Les cannes ou les roues d'un fauteuil roulant peuvent s'y bloquer.

- Ressauts supérieurs à 2cm de hauteur :





Ces sont en général des bordures ou des regards.

- Pentes et dévers :


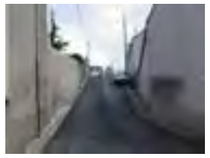


Propositions d'aménagements

Les préconisations envisagées afin de réduire la difficulté du cheminement en raison des obstacles sont les suivants :

- Déplacer les obstacles pouvant l'être (enseigne d'un restaurant par exemple),
- Elargir le trottoir,
- Réduire la largeur des trous en changeant les grilles de caniveau.

Observations relevées (suite)

Les traversées piétonnes

Une traversée piétonne réglementaire doit répondre aux critères suivants :

- marquage au sol visible aux dimensions réglementaires
- bandes podotactiles de la longueur du passage piéton (minimum d' 1,20m) à chaque extrémité et au centre dans le cas d'un îlot refuge
- bateau de largeur 1,40m, dans l'alignement du passage piéton,
- abaissés de trottoir à 2cm de hauteur à chaque extrémité,
- facultatif : potelets réglementaires avec extrémité supérieure de couleur différenciée,

Dysfonctionnements

Les problèmes repérés concernant les traversées piétonnes sont les suivants :

- Absence de bateau :





- Abaissé de trottoir >2cm :





Sans présence d'abaissé de trottoir, le passage d'une traversée piétonne est rendu très difficile, voir impossible pour les PMR.

- Absence de bandes podotactiles





Les photos ci-dessus illustrent quelques-unes des rares traversées piétonnes équipées de bandes podotactiles.

Observations relevées (suite)

Les traversées piétonnes (suite)

- Faible visibilité liée au stationnement





Le stationnement est aménagé à moins de 2,30m de la traversée.

- Traversée longue >8m sans ilot





- Marquage au sol en mauvais état :





Un marquage en mauvais état est moins visible pour les usagers de la route ce qui rend les traversées piétonnes dangereuses.

- Mauvais positionnement d'une traversée :



Observations relevées (suite)

Les traversées piétonnes (suite)

- Traversée non-protégée du stationnement





Propositions d'aménagements

Les préconisations envisagées pour les traversées piétonnes sont :

- Equiper les traversées de bandes podotactiles,
- Entretenir régulièrement le marquage des passages piétons,
- Installer des potelets réglementaires aux traversées,
- Créer des abaissés de trottoirs aux traversées pour faciliter le passage des PMR,
- Déplacer le mobilier urbain gênant le cheminement des PMR ou décaler les traversées.

Observations relevées (suite)

Le stationnement

Dysfonctionnements observés

De nombreuses places réservées PMR ne sont pas aux normes ou les aménagements les accompagnant ne sont pas adaptés :





Les places ne présentent pas toutes de surlargeur permettant aux usagers de sortir du véhicule et d'effectuer leur descente en toute sécurité.




La signalisation de police horizontale et/ou verticale est absence, incomplète ou non-conforme.

Propositions d'aménagement

Les préconisations envisagées pour les places de stationnement sont :

- Equiper en signalisation de police verticale les places d'un panneau de police B6a1 ou B6d1 + un panonceau M6h en position,
- Equiper en signalisation de police horizontale le marquage des places,
- Elargir à 3,30m les places concernées,
- Créer des abaissés de trottoirs <2cm entre la place de stationnement et le trottoir,
- Positionner les places PMR au plus près de l'entrée des pôles recevant du public et créer des places en nombre suffisant.

Relevé avec Madame NARBONNE, malvoyante et Monsieur JOLLET, parent d'une personne en fauteuil roulant

Le 20/11/2009, nous avons rencontré Me NARBONNE et Monsieur JOLLET, personnes très concernée par la problématique de l'accessibilité à la voirie.

Nous avons parcourus ensemble un itinéraire qu'ils empruntent fréquemment pour s'apercevoir des difficultés et des obstacles qu'elle rencontre et relevé ses impressions :

- Pour les personnes en fauteuil roulant les contraintes majeures sont les pentes et dévers, les ressauts, les obstacles qui réduisent les largeurs de passage.
- Le revêtement de sol sur la rue Victor Hugo est inconfortable : les portions de trottoir en dallage ou en enrobé « raccordé » peuvent bloquer sa canne. Elle doit lever sa canne pour ne pas être bloquée, mais de cette façon elle ne peut pas détecter tous les obstacles au raz du sol.
- La rue Victor Hugo est parsemée d'obstacles permanents ou non-permanents réduisant le cheminement : poubelle, stationnement, arrêt de bus, potelets, etc.
- Les 3 traversées du carrefour rue Victor Hugo / rue Desjardins sont dangereuses (absence de feu, bruit et vitesse excessive).
- Me Narbonne ne déplore pas l'absence de bande podotactile sur les traversées piétonnes de son quartier puisqu'elle connait leur existence. Elle reconnait cependant leur utilité sur les secteurs qu'elle ne connaitrait pas.
- La rue Victor Hugo est très bruyante en raison de la forte circulation et de la configuration de l'habitat. Ce bruit altère sa perception de l'espace (le bruit du contact de sa canne avec le sol pour reconnaitre un obstacle, le bruit des passants, etc.). Cette rue est si bruyante qu'elle n'avait pas eu connaissance d'un passage piéton équipé d'un dispositif sonore à deux pas de chez elle (près de l'église Saint-Aubin).

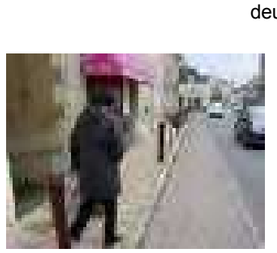
Revêtement en dallage


Enrobé « raccordé »


Arrêt de bus réduisant le cheminement


Obstacle non-permanent mais gênant


Passage piéton avec dispositif sonore


Dispositif sonore déclenché lorsque la traversée est possible

Relevé avec Monsieur LHUISSIER, personne en fauteuil roulant

Le 22/01/2010, nous avons rencontré M. HUISSIER, personne également très concernée par la problématique de l'accessibilité à la voirie.

Nous avons réalisé le même exercice, c'est-à-dire parcourir ensemble un itinéraire et relever les difficultés rencontrées :

- Pour les personnes en fauteuil roulant les contraintes majeures sont les pentes et dévers, les ressauts, les obstacles qui réduisent les largeurs de passage.
- La rue David d'Anger est parsemée d'obstacles permanents ou non-permanents réduisant le cheminement : poubelle, stationnement, arrêt de bus, etc.
- Les traversées du carrefour David d'Anger / Gallieni sont pour la plupart dangereuses.



Stationnement sur trottoir rue Gallieni (face au dentiste)



Dévers aux sorties des habitations, vigilance maximale



Absence d'aménagement piéton pour contourner l'abri bus



La pente trop forte (caniveau trop profond) oblige à lever le fauteuil



Obstacle fixe



Trottoir large, mais stationnement aménagé réduisant le passage et obstacles (candélabres)

D'autres points ont été abordés, mais en dehors du secteur d'étude :



Barrière ne permettant pas le passage au square Ferdinand Buisson (chemin emprunté pour la promenade)



Forte pente à la sortie de l'Intermarché, difficilement franchissable en montée avec les courses sur les genoux

Sections

Définition

Les voiries en agglomération ont été divisées en sections, lesquelles permettent d'identifier une portion de voirie pouvant être caractérisée par des largeurs (trottoir, chaussée) homogènes et des aménagements homogènes (présence de stationnement, absence de trottoir,…).

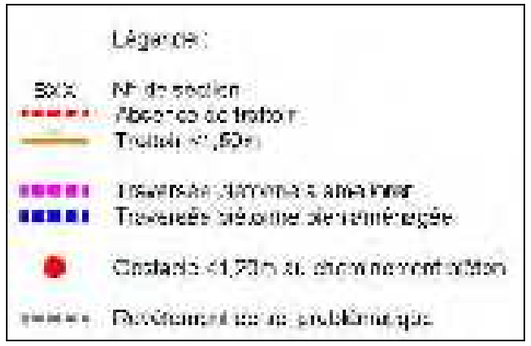

Légende obstacle :

P = panneau de police	A = arrêt/abri bus
J = panneau de jalonnement	PR = panneau de rue
R = réseau aérien	Ja = jardinière
C = candélabre	V = végétaux
B = bouche à incendie	F = feux tricolores
S = obstacle au sol	D = divers

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S2	16 à 26	Rue du Château	Nord : accotement 0,90m Sud : accotement 0,50m à 1,50m	3,60m	double sens	Nord : stabilisé Sud : stabilisé et enrobé	Oui	Oui	Oui	- 3 réseaux (passage 0,25m à 0,60m) - 1 panneau de rue (hsp 1,70m)	aucun

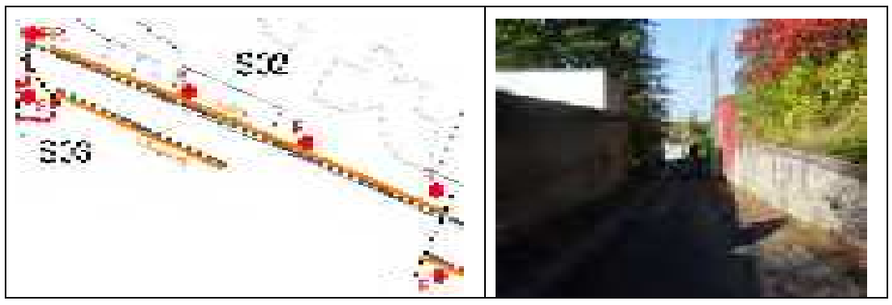

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S1	01 à 15	Rue du Château	Nord : 0,70m à 1,70m Sud : accotement 0,80m à 2,20m	3,90m	double sens	Nord : stabilisé et enrobé Sud : stabilisé et enrobé	Non	Non	Oui	- 4 réseaux (passage 0,65m à 1,10m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,90m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m) - 1 regard (ressaut>2cm)	- stationnement sur trottoirs

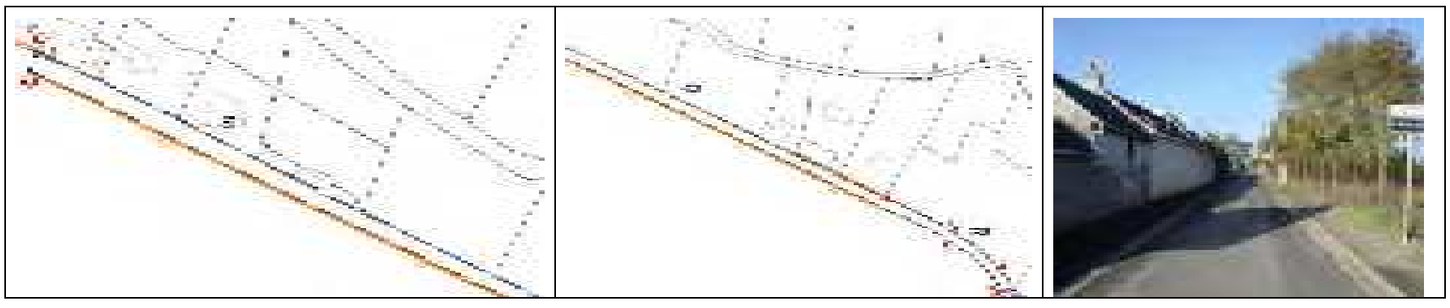

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T01a	1	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S4	29 à 37	Rue Maurice Berné	Ouest : 0,45m à 0,80m Est : 0,65m à 1,85m	7,30m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,90m) - 1 panneau de police (passage 0,70m) - 2 ressauts >2cm - stationnement sur trottoir Est permettant un passage de 0,65m à 1,30m	- étalages

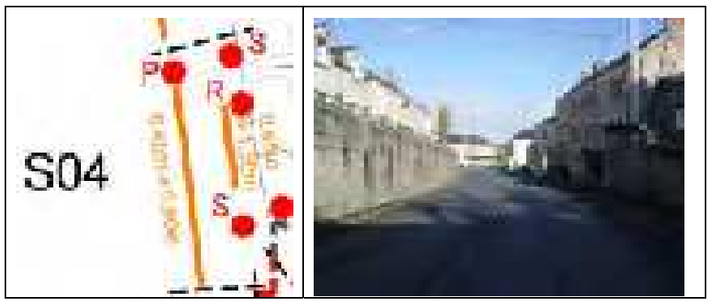

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S3	27 - 28	Rue du Château	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	4,20m	double sens	enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 avaloir	aucun

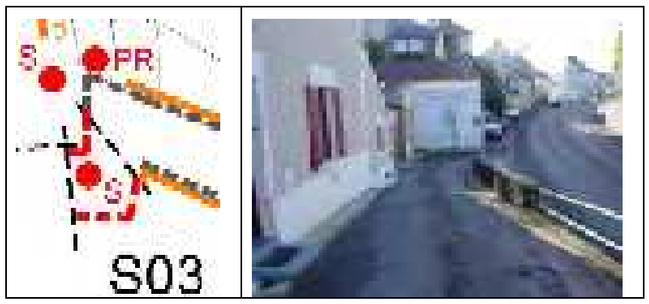

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S6	44 à 50	Rue Maurice Berné	Ouest : 1,15m à 1,50m Est : 0,80m à 1,45m	8,30m	double sens	Ouest : stabilisé et enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 réseaux (passage 0,60m à 1,05m) - 1 panneau de police C23 (passage 0,85m et hsp 2,10m) - 1 panneau de police A17 (hsp 2m) - 1 panneau jumelage (passage 1,05m) - 1 panneau d'affichage (passage 0,65m)	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S5	38 à 43	Rue Maurice Berné	Ouest : 0,85m à 1,10m Est : 1,30m à 3,50m	7,30m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- cheminement alambiqué à l'Ouest	- stationnement à l'est - terrase du bar (0,85m) - étalage du fleuriste (0,80m)



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T05a	39 - 40	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Stationnement	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S8	54 à 76	Rue Maurice Berné	Ouest : 1,45m à 1,55m Est : 0,90m à 1,50m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 1,10m) - 1 panneau de jalonnement (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 1,60m) - 1 mât (passage 0,60m) - absence de dispositif de retenue sur le trottoir Est	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T08a	55 à 57	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T08b	61 à 63	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T08c	70 à 72	Dégradé	Non	2x Etroits	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T08d	73 à 75	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S7	51 à 53	Rue Maurice Berné	Ouest : 1,60m Est : 1,55m	7m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,95m et 1m) - 1 panneau de police EB10 (hsp 1,60m)	aucun

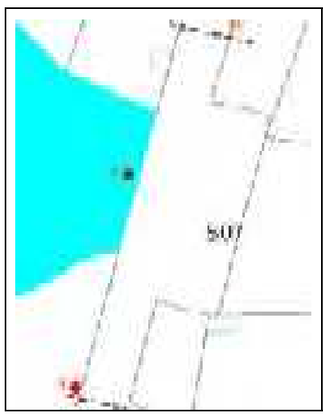



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S10	82	Rue Maurice Berné	Ouest : 1,05m Est : 1,05m	6,40m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S9	77 à 81 210	Rue Maurice Berné	Ouest : 1,45m Est : 1,40m à 1,90m	6,40m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,90m) - 1 panneau de jalonnement (passage 1,10m et hsp 2,10m) - 1 arrêt de bus (passage 1,15m) - 1 bouche à incendie (passage 1,10m)	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S12	100 à 107	Rue Maurice Berné	Ouest : 0,95m à 1,80m Est : 0,65m mini	8m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,05m) - 1 feu tricolore (passage 1,15m) - 1 ressaut >2cm	aucun

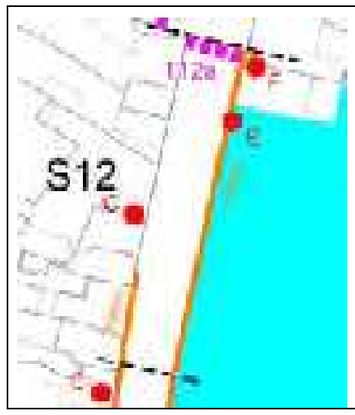



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T12a	102 à 104	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Bon	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S11	83 à 99	Rue Maurice Bemé	Ouest : 1m à 1,45m Est : 1m à 4m	8m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 réseaux (passage 0,50m à 0,70m) - 1 candélabre (passage 0,55m) - 1 abri bus (passage 1m) - 1 arrêt de bus (passage 0,85m) - 1 panneau de police B6a1 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police C1a+A17 (passage 0,95m et hsp 2,15m) - 1 ressaut >2cm	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T11a	83 à 85	Bon	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T11b	86 à 88	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S14	120 - 121	Rue Auguste Defois	Nord : 1,50m à 2,50m Sud : 1,30m à 2,70m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B14+C1a (hsp 1,60m) - les arbres au sud réduisent ponctuellement le passage à 1,30m	aucun

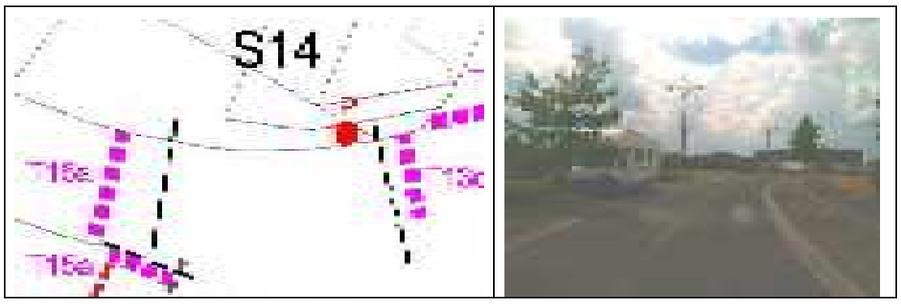

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S13	108 à 119	Rue Auguste Defois	Nord : 1,50m à 1,90m Sud : 1,25m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Oui	Oui	aucun	- Stationnement en dehors du marquage au sol

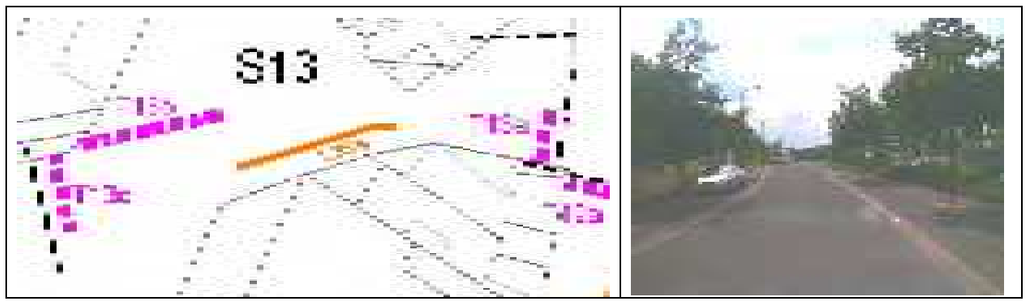

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T13a	108	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Absents	Bon	Oui
T13b	115 à 117	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T13c	118 - 119	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S16	125 à 127 134 à 143	Rue Auguste Defois	Ouest : 2m Est : 1,90m à 2,75m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- aménagement de la place PMR à revoir	aucun

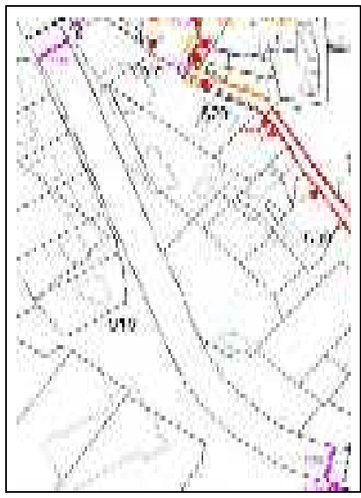



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T16a	125 à 127	Bon	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Stationnement	Faible	Oui							Oui
T16b	143	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S15	122 à 124 128 à 133	Chemin de Champies	Ouest : aucun trottoir Est : 2m		double sens	Ouest : herbe Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 avaloir - revêtement de sol difficilement praticable par endroits	aucun

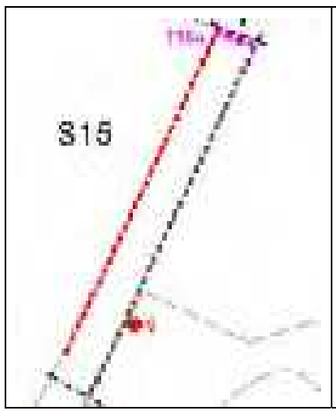





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T15a	122 à 124	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S18	149 à 155	Rue Auguste Defois	2m mini		sens unique	enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 2 rochers (passage 1,15m) - 1 avaloir	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T18a	149 - 150	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T18b	152	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T18c	155	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S17	147 - 148	Rue Auguste Defois	Ouest : 2m Est : large terrain vague		double sens	Ouest : enrobé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- végétaux parfois gênants sur le trottoir Ouest	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S20	159 à 166	Rue Auguste Defois	Nord : 1,40m maxi Sud : 2m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- végétaux parfois gênants sur le trottoir Nord	aucun

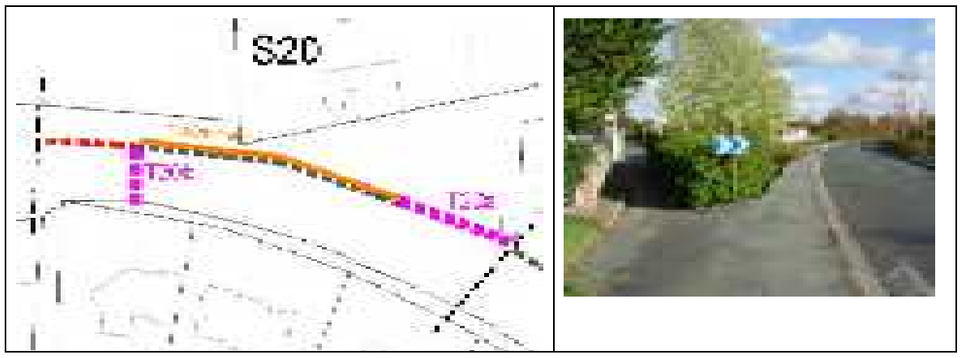

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T20a	159 - 160	Dégradé	Stabilisé	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T20b	163	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S19	156 à 158	Rue Auguste Defois	Ouest : 2m Est : 2m		double sens	Ouest : enrobé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- végétaux parfois gênants sur le trottoir Est	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S22	172 à 175	Rue du Pré Bouvet	Nord : 2m Sud : 1,40m à 1,75m		double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Non	Oui	Oui	- 1 ressaut >2cm - fort dévers à l'angle de la ruelle des Jardins	aucun





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S21	167 à 171	Rue du Pré Bouvet	Nord : 2,20m Sud : 1,75m		double sens	Nord : stabilisé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,90m)	aucun

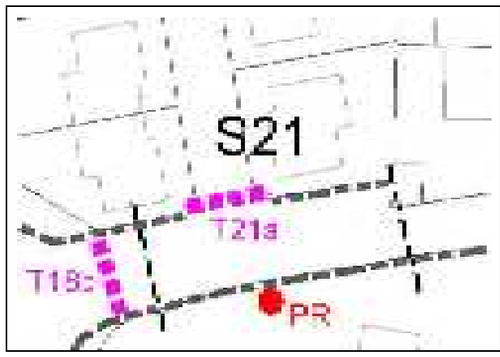



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T21a	168 à 170	Absent	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S24	189 à 192	Rue Talot	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	2,80m à 4m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur accotement



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S23	176 à 182	Rue du Pré Bouvet	Nord : 0,85m à 1,90m Sud : 0m à 1,15m	4,70m	double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,45m et 0,90m)	- stationnement sur trottoir

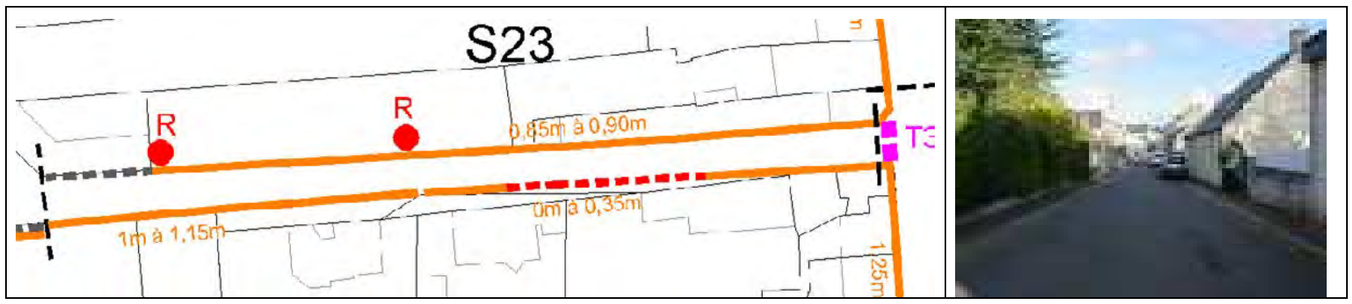

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S26	194	Rue Talot	Nord : 1m Sud : 0,80m		double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

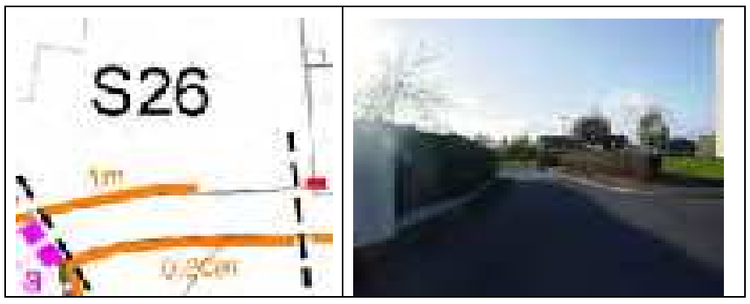

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S25	193	Rue Talot	Nord : aucun trottoir Sud : 1m à 2,05m	3,20m	double sens	Nord : herbe Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

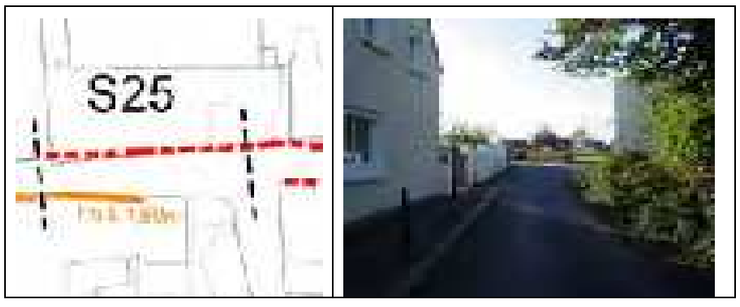

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S28	144 à 146 207 à 209	Rue Talot	Nord : 1,40m à 1,60m Sud : 1,95m à 2,35m	5,05m	double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 0,70m)	aucun

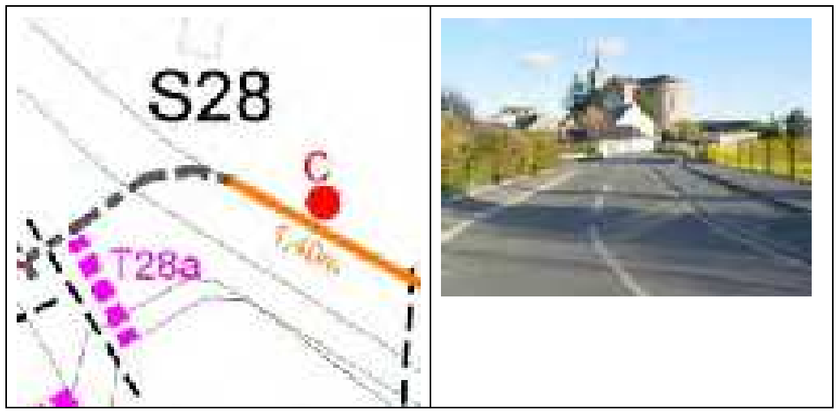

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T28a	144 à 146	Dégradé	Non	2x Etroits	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S27	195 à 206	Rue Talot	1,30m à 3m		sens unique	enrobé et stabilisé	Non	Oui	Oui	- 2 candélabres (passage 0,80m et 0,90m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,05m) - 1 protection de panneau de police (passage 0,80m) - 3 bornes (passage 0,60m) - fort dévers vers une habitation (passage 0,70m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T27a	195 à 197	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T27b	198 à 200	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S30	217 à 224 246	Chemin de la Grasserie	Ouest : aucun trottoir puis 0,70m à 1,10m Est : aucun trottoir	2,50m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 candélabres (passage 0,25m à 0,30m) - 1 panneau de police B21-1 (hsp 1,95m et 1 panneau de rue (hsp 1,65m) sur le même support - 1 panneau de rue (hsp 2,05m) - 1 bouche à incendie (passage 0,25m) - 1 compteur (passage 0,25m)	- stationnement sur trottoir ouest

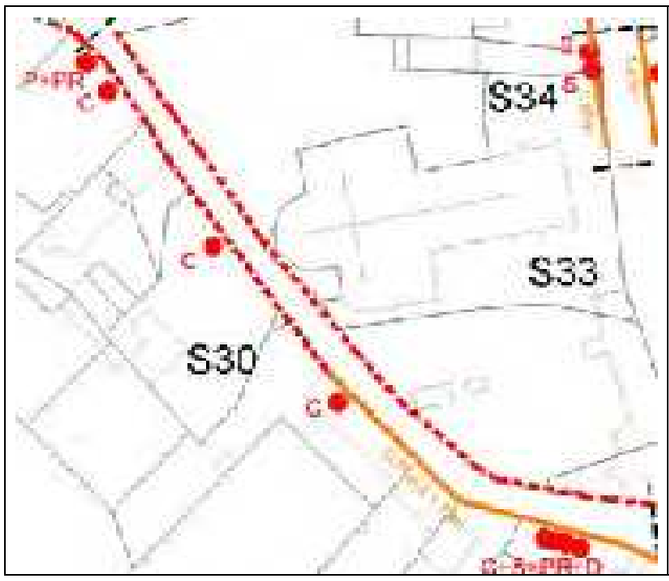



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S29	211 à 216	Chemin de la Grasserie	Nord : 1,20m à 1,90m Sud : 0,90m à 1,50m	4m	double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 0,95m) - rupture du cheminement piéton au sud	aucun

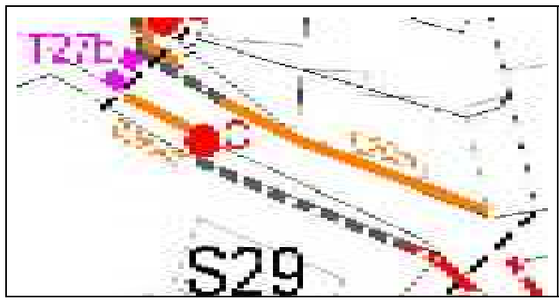



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S32	239 à 245	Chemin de la Grasserie	Ouest : 1m à 4,85m Est : 1,45m	3m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B1 (hsp 1,75m) - 1 borne (passage 0,65m à 1m) - 1 place PMR (largeur 2,30m) - 1 place livraison (passage 1m)	aucun

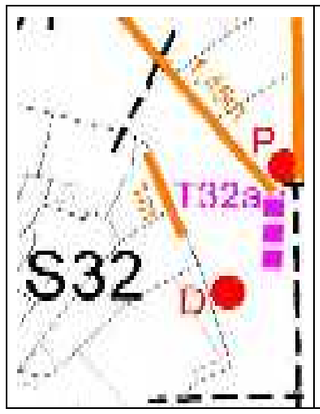



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T32a	244	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Absents	Bon	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S31	225 à 238	Chemin de la Grasserie	0,70m à 2m		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C18 (passage 0,85m et hsp 2,05m) - 2 panneaux de police B1 (hsp 1,90m et 2m)	aucun

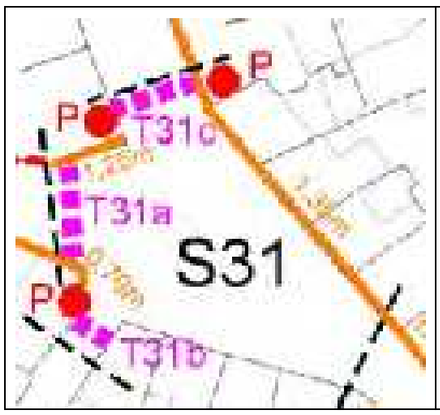



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T31a	255 - 226	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T31b	227 à 230	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T31c	233 à 236	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S34	247 à 249	Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 1,45m Est : 1,45m	3,05m St 1,85m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B1 (hsp 2,05m) - 2 ressauts >2cm	aucun

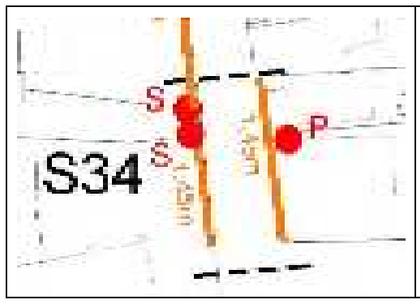



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S33		Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 1,55m à 2,80m Est : 1,20m à 1,65m	3,40m St 1,85m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S36	186 à 188 257 - 258	Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 0,80m à 1,50m Est : 1,45m à 2,15m	2,85m St 1,85m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B21-1 (hsp 2m)	aucun

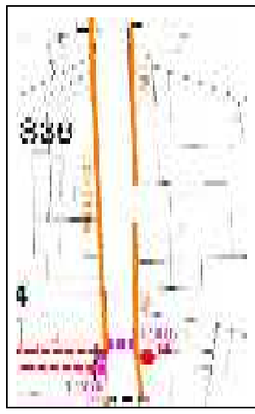



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T36a	186 à 188	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T36b	258	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S35	250 à 256	Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 0,50m à 1,20m Est : 1,50m maxi	2,75m St 2,05m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- marche d'habitation (passage 0,90m)	aucun

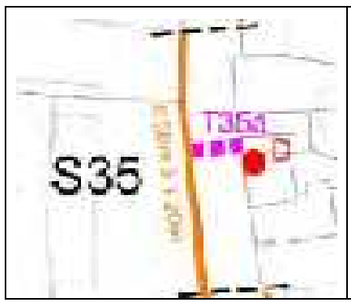



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T35a	251 à 254	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Non							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
590

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S38	262 à 265	Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 0,60m à 1,30m Est : 1,40m à 1,50m	3,15m St 1,85m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,05m) - 1 panneau de police B21-2 (hsp 2,10m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T38a	260 - 261	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S37	183 à 185 259 à 261	Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 1,25m Est : 1,50m	3,15m St 1,85m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 ressaut >2cm	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T37a	183 à 185	Bon	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S40	266 - 267	Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 0,55m à 1,45m Est : 1,45m	3,15m St 1,85m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T40a	266	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S39		Rue du Commandant Bourgeois	Ouest : 1,35m Est : 1,25m	3,40m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

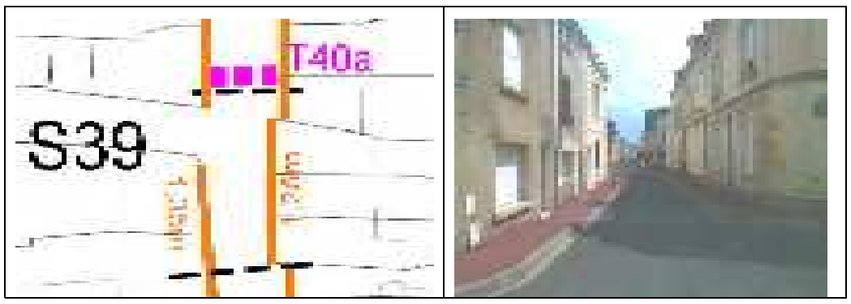

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S42	271 à 287 330	Rue Pasteur	Ouest : 1,35m à 1,50m + St 1,70m Est : 1,15m à 1,70m + St 1,75m	5,60m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 candélabres (passage 0,70m à 1,15m) - 1 panneau de police A17 (hsp 2,10m)	- la faible largeur des places de stationnement incite les usagers à "mordre" sur le trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T42a	271	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	1x Mauvais	Bon	Oui
T42b	278 - 279	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T42c	280 - 281	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	1 avaloir	Bonne	Oui							Oui
T42d	282 - 283	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S41	269 - 270	Rue Pasteur	Ouest : large parvis Est : 2,40m mini		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- très faible visibilité au feu tricolore de la rue Chevreuil et absence de feu piéton	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S44	295 à 305	Rue Pasteur	1,80m à 2m		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 (hsp 2m) - 2 panneaux de police AB3a (hsp 2m et 2,05m)	aucun

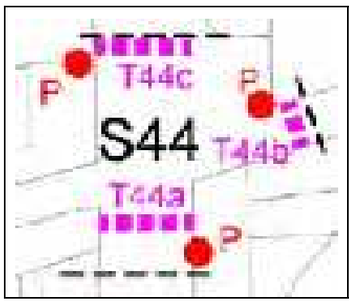



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T44a	296 à 300	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	2 grilles	Faible	Oui							Oui
T44b	302	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T44c	304	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S43	288 à 294	Rue Pasteur	Ouest : 1,50m Est : 3,70m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B6a1+M6h (hsp 2,05m) - la place de stationnement PMR n'est pas assez large (2,90m) ni le bateau pour y accéder (1,05m)	- la faible largeur des places de stationnement incite les usagers à "mordre" sur le trottoir

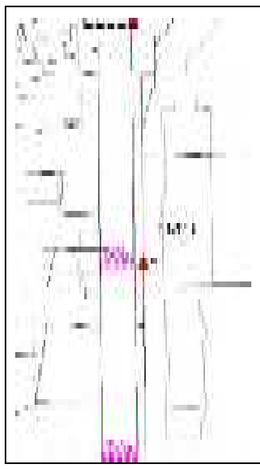



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T43a	288	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T43b	290	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S46	315 à 321	Quai de Jemmapes	Nord : 1,50m Sud : 0,70m à 1,60m	7m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1,05m) - 1 panneau de police B30+B8 (hsp 2m)	aucun

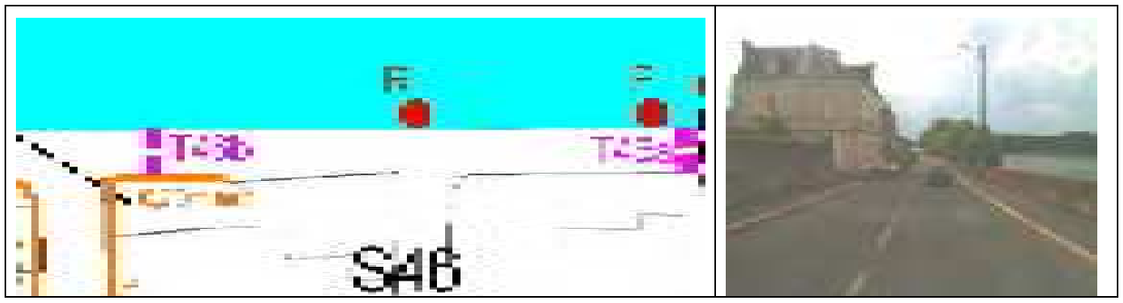

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T46a	315	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Absents		Oui
T46b	319 à 321	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S45	306 à 314	Rue Pasteur	Ouest : 1,35m à 1,55m (St 1,75m) à 3m Est : 1,70m à 5,70m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 candélabres (passage 0,90m et 1,05m) - 1 panneau de police B30 (hsp 2m) - 1 panneau de police lumineux (passage 0,90m)	- étalage d'un commerce sur le trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T45a	314	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Court	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S48	326 à 329	Chemin des Bas Aireaux	Ouest : 2,40m à 4,40m Est : 2m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,85m) - 1 ressaut >2cm	aucun

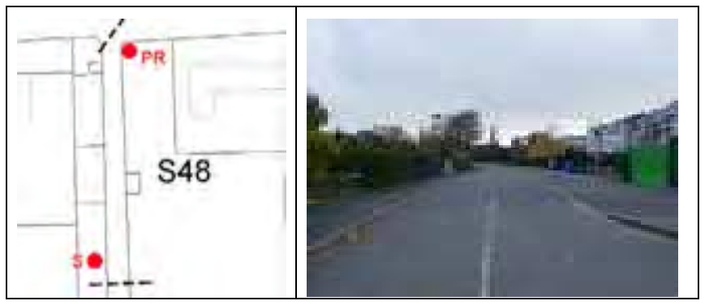

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S47	322 à 325	Rue de la Gare	Nord : 1,40m mini Sud : 3m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C13a (hsp 1,70m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 1,95m)	aucun

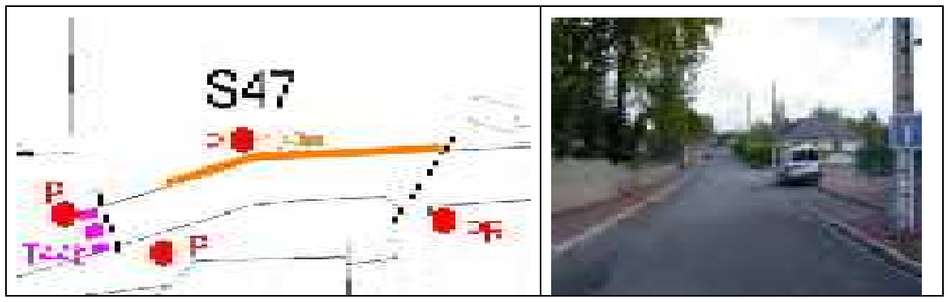

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
596

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S50	337	Pont de Dumnacus	Ouest : 1,75m Est : 1,80m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Oui	Oui	- 1 feu tricolore (passage 0,65m à 0,80m) - accès au pont étroits au nord-ouest et sud-ouest (0,65m) - dévers sur l'accès sud-ouest du pont	aucun

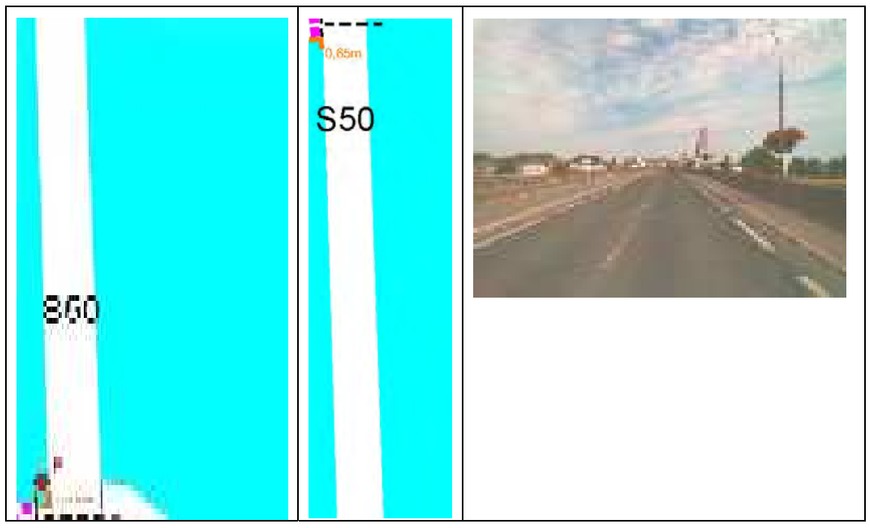

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S49	331 à 336	Rue Lamarck	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	2,70m à 4,65m	double sens	enrobé	Oui	Non	Oui	- enrobé ponctuellement dégradé - fortes pentes	- stationnement sur la chaussée



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S52	347 à 355	Quai Dupetit-Thouars	Nord : 0,80m à 0,95m Sud : 0,50m à 1,15m	6,30m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 candélabres (passage 0,55m à 0,65m) - 1 panneau de police M9z (hsp 2,10m) sur candélabre - 1 trou au sol 20x20cm (évacuation EP) - 2 accès vers la plage (passage 0,40m) - 1 ressaut >2cm	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S51	338 à 346	Quai Dupetit-Thouars	Nord : 2,20m Sud : 1,40m à 1,45m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 panneau de police AB4 (hsp 1,80m) - 1 ressaut >2cm	aucun

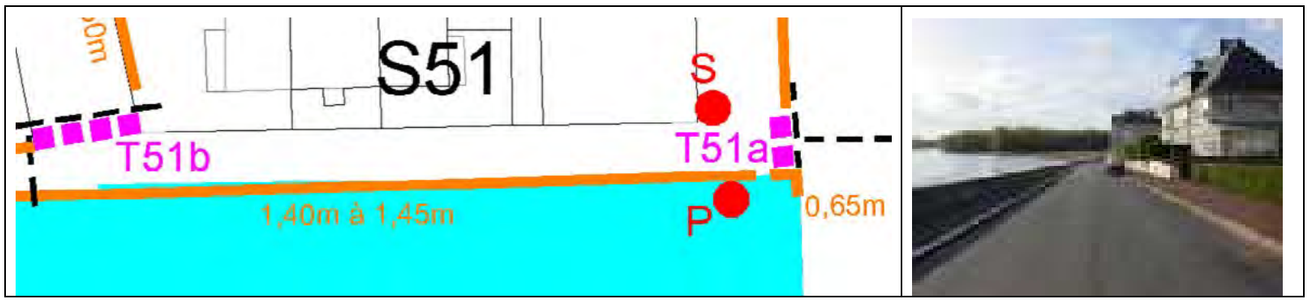

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T51a	338 à 340	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T51b	344	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S54	359 à 361 367	Rue Boutreux	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3,50m	double sens	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S53	362 à 366	Port des Noues	Ouest : aucun trottoir Est : trottoir ponctuel 0,90m	3,20m	double sens	Est : enrobé	Non	Oui	Oui	- 1 borne (passage 0,30m) - dévers fort sur trottoir Est	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S56	373 à 375	Rue Rouget de l'Isle	Ouest : 1,90m Est : 0,95m à 1,60m	4,75m St 2m	double sens	Ouest : dallage Est : dallage	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,05m)	- stationnement sur trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T56a	375	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S55	368 à 372	Rue des Dames	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3m à 3,40m	sens unique	pavé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B6a1 (hsp 2,10m) - 1 avaloir >2cm	aucun

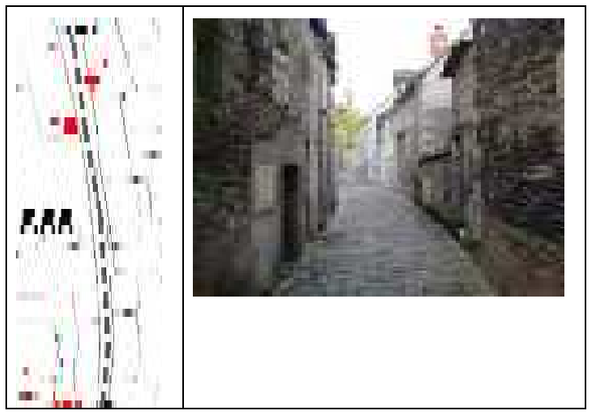

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
009

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S58	382 à 391	Rue Rouget de l'Isle	Ouest : 0,45m à 1,55m Est : 0m à 1,40m	3m St 2m	sens unique	Ouest : dallage Est : dallage	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B1 (hsp 2,15m) - 1 avaloir >2cm	aucun

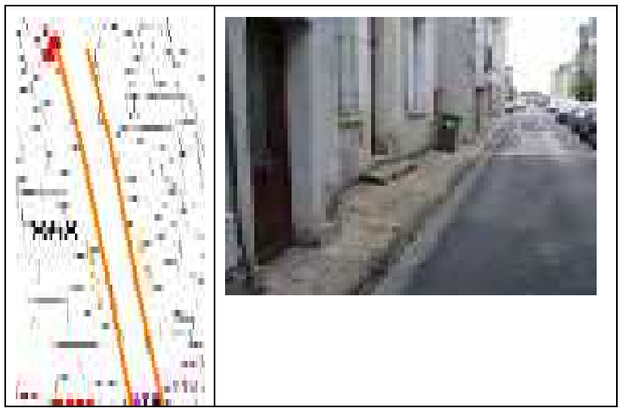

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T58a	382 - 383	Absent	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S57	356 à 358 376 à 381	Rue Rouget de l'Isle	Ouest : 1,20m à 2m Est : 2,30m	5,50m	sens unique	Ouest : dallage Est : dallage	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B21-2 (hsp 2,10m)	- stationnement sur trottoir

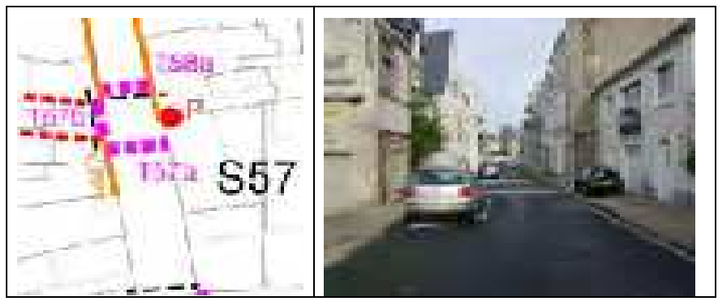

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T57a	378 à 381	Absent	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	stationnement	Bonne	Oui							Oui
T57b	356 à 358	Absent	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S60	405 à 408	Place du Général Leclerc	Sud : 3,65m		sens unique	Sud : dallage	Non	Non	Oui	- 3 grilles d'arbres >2cm sur le trottoir - 1 avaloir >2cm	aucun

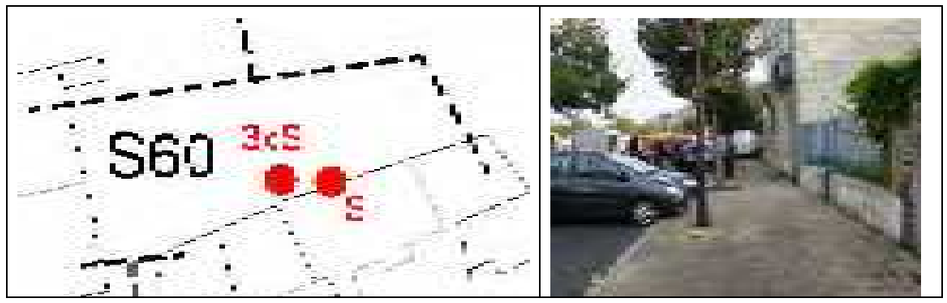

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S59	392 à 404 409 - 410	Place du Général Leclerc	Ouest : large parvis Est : 2,40m Nord : 2m à 2,55m		sens unique et double sens	Ouest : dallage Est : dallage Nord : dallage	Non	Non	Oui	- 19 grilles d'arbres >2cm sur le parvis - nombreux potelets sur la place de faible hauteur (45cm à 50cm), peu visibles - 1 place PMR de faible largeur (2,80m)	aucun

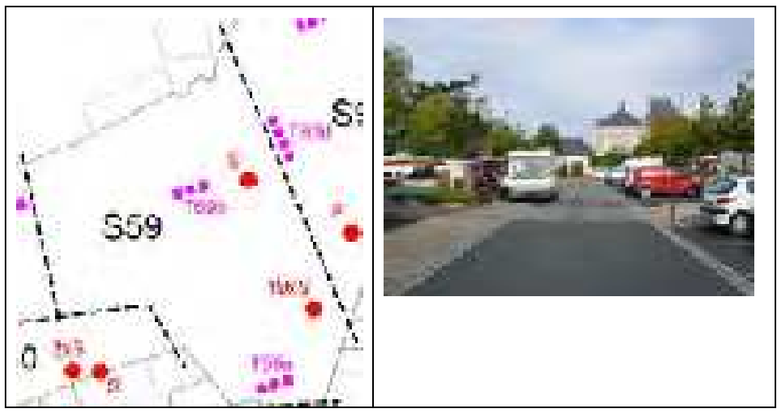

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T59a	409	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T59b	410	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S62	420 à 424 426	Avenue de la Boire Salée	Nord : large parking Sud : 1,85m		double sens	Nord : stabilisé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 panneaux de police B12 (hsp 1,60m et 1,75m)	aucun

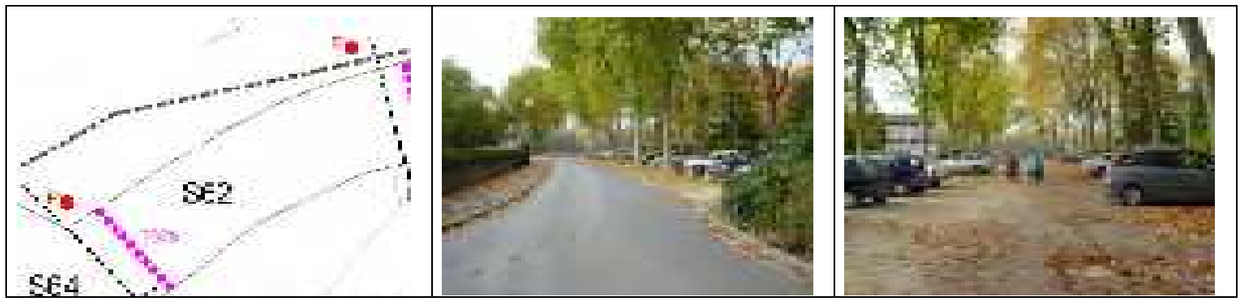

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T62a	424	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S61	411 à 419	Avenue de la Boire Salée	Nord : 4m Sud : 2,05m		double sens	Nord : stabilisé Sud : dallage	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 1,90m) - 1 panneau de police C1a (hsp 2,10m) - 9 grilles d'arbres >2cm sur le trottoir sud	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T61a	411	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T61b	416	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T61c	417	Dégradé	pavé	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S64	432 à 436	VC	Nord : 1m Sud : 1,40m à 1,90m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 ressaut >2cm	aucun

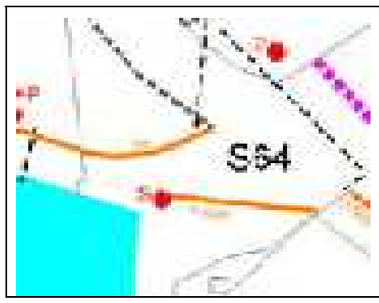



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S63	427 à 429	VC	Ouest : 4,20m mini Est : 4,85m		double sens	Ouest : stabilisé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police CE3a (hsp 2m)	aucun

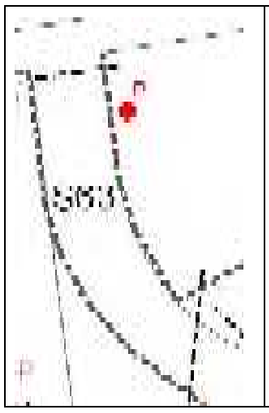

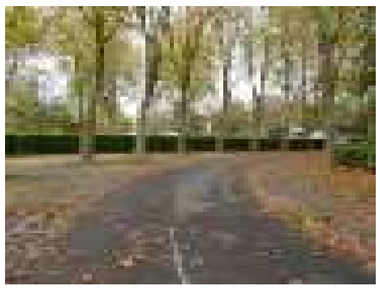

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé

604

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S66	442 à 451	VC	2,50m		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 borne (passage 1,10m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T66a	442 - 443	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S65	437 à 441 458	VC	Nord : 1,15m Sud : 1,90m	4,70m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 candélabres (passage 0,95m) - 4 panneaux de police B6a1 sur candélabres (hsp 1,95m) - 1 banc (passage 1,15m) inaccessible	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S68	471 à 473	Promenade d'Emstal	en travaux								

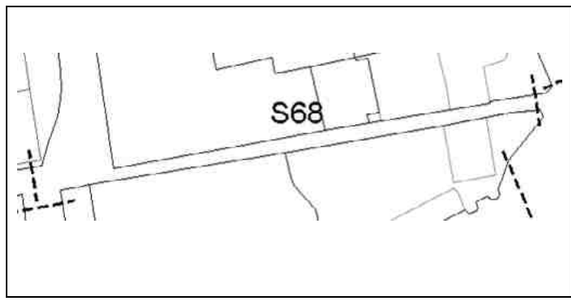



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S67	430 - 431 456 - 457	Promenade d'Emstal	3,70m à 4,30m		piéton	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	- sol recouvert de feuille

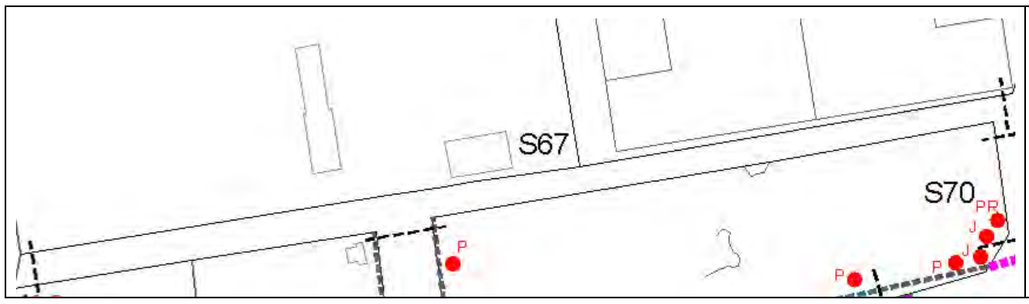



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
909

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S70	466 à 470	Promenade d'Emstal	en travaux							- 1 panneau de rue (hsp 1,70m) - 1 panneau d'information (hsp 1,60m)	

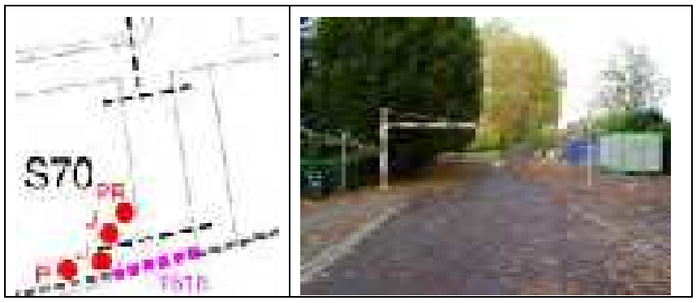

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S69	425 459 à 465	Rue Boutreux	Nord : 1,35m à 1,50m Sud : 0,80m à 1,45m	6,25m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Oui	Oui	- 1 bouche à incendie (passage 1m) - 1 borne (passage 0,80m) - dévers >3% au n°19	- étalage d'une exposition

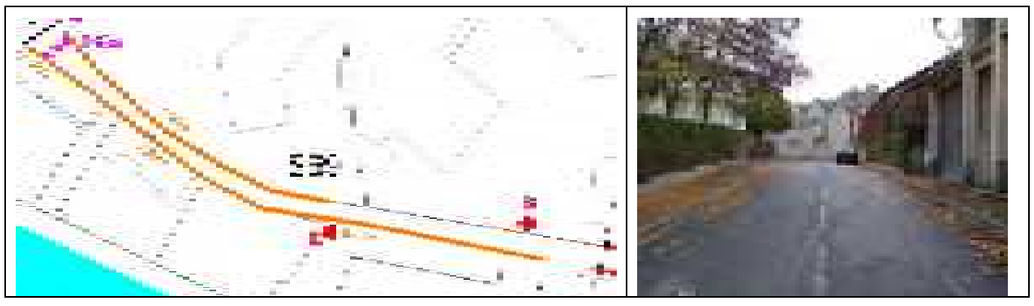

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T69a	425	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui	dévers >3%

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S72	474 à 477 484 à 486	Promenade d'Emstal	Nord : 1,20m à 2,70m Sud : aucun trottoir		double sens	Nord : enrobé Sud : herbe	Oui	Oui	Oui	- absence d'abaissé de bordure à l'approche du pôle	aucun

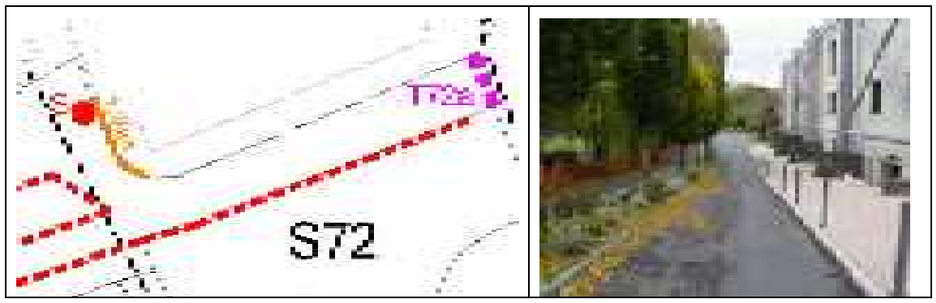

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T72a	486	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S71	483	Promenade d'Emstal	en travaux								

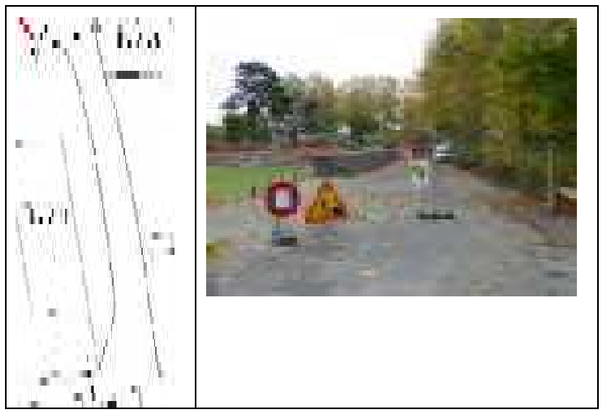

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
809

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S74	481 à 482	Promenade d'Emstal	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	5m	sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S73	478 à 480	Promenade d'Emstal	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	5m	sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

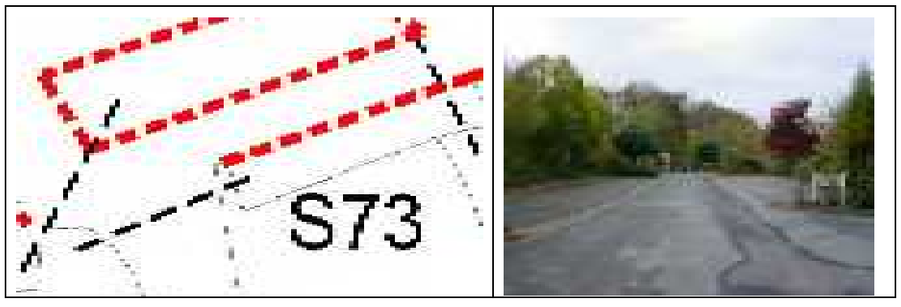

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S76	489 à 500	Promenade Serge Juret	Ouest : 3,90m Est : 1,80m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Oui	Non	Oui	- absence de potelets ou barrière protégeant le trottoir Ouest du stationnement	- empiétement des véhicules en stationnement sur le trottoir Ouest






Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S75	487 - 488	Promenade Serge Juret	Nord : 2,05m Sud : 1,35m Est : 0,90m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 place PMR de faible largeur (3m)	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T75a	487	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	1 îlot en pavé	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S78	506 à 519	Rue Jean Macé	Nord : 1,45m à 3,40m Sud : 1,20m+1,35m près de l'école et 2,30m près de la mairie		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau d'affichage (passage 1m) - 1 bouche à incendie (passage 0,65m) - 1 protection de candélabre (passage 1,10m) - passage étroit coté mairie (1,10m à cause des colonne) - bordure sur le trottoir Sud n'ayant aucune utilité sinon être dangere	aucun






n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T78a	509	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T78b	510	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T78c	511	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S77	501 à 505	Promenade Serge Juret	1m à 2m		sens unique	enrobé et stabilisé	Oui	Oui	Oui	- 1 panneau de police C1a (hsp 1,50m)	aucun




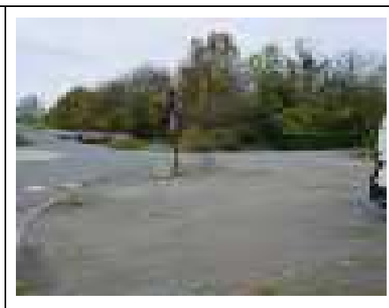

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S80	524 à 532	Rue Jean Macé	Nord : aucun trottoir Sud : 0m à 2m		double sens	Nord : herbe Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B6d+M6h (hsp 1,10m) - 1 panneau de jalonnement (hsp 1,90m) - 1 panneau de rue sur panneau de jalonnement (hsp 2,15m)	aucun



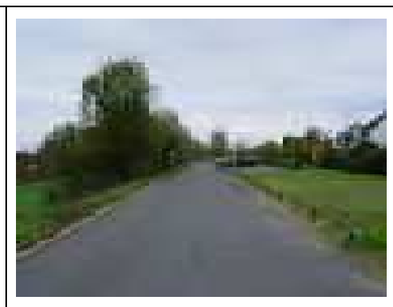

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S79	520 à 523	Rue Jean Macé	Nord : aucun trottoir Sud : 1m à 2m		double sens	Nord : herbe Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 ressauts >2cm	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S82	535	VC	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3m	double sens	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S81	533 - 534 536	Rue Maximin Gélineau	Ouest : 1,45m Est : 2,10m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB4 (hsp 1,50m)	- stationnement sur trottoir

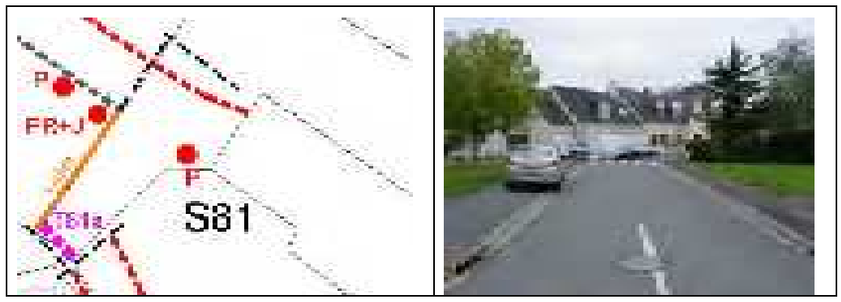

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T81a	536	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S84	542	Rue Joachim du Bellay	Ouest : 1,45m Est : 0m à 1,90m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

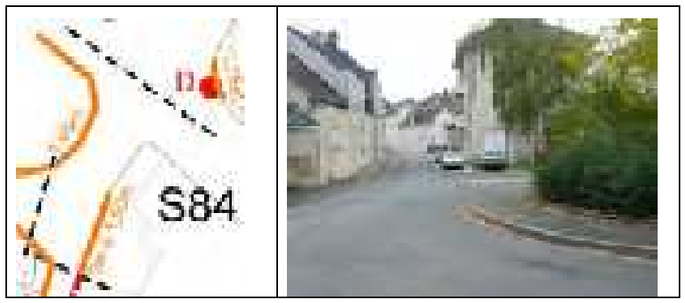

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S83	537 à 541	Rue Joachim du Bellay	Ouest : 1,45m à 2m Est : 1,15m à 2,70m		double sens	Ouest : enrobé et pavé Est : enrobé et pavé	Non	Non	Oui	- 1 compteur (passage 0,60m)	- stationnement transversal des véhicules sur le trottoir (riverains)



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
614

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S86	546	Rue Joachim du Bellay	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3m	double sens	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

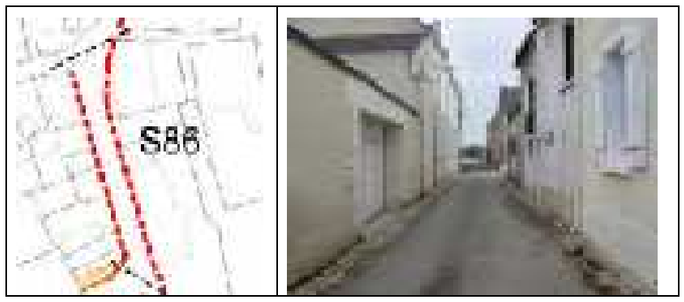

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S85	543 à 545	Rue Joachim du Bellay	Ouest : 1,20m à 2,20m Est : aucun trottoir	4,35m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- le stationnement aménagé réduit le passage à 1,20m	aucun

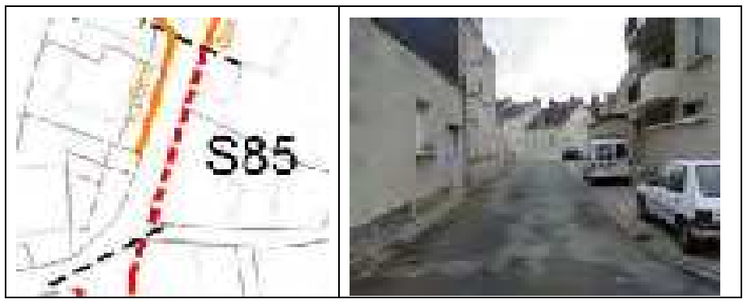

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S88	549 à 553	Rue des Lauriers	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3,50m	sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

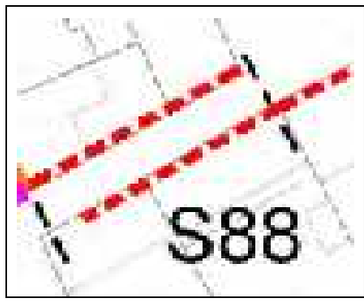




Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S87	547 548	Rue des Lauriers	Nord : 0,50m à 3,10m Sud : aucun trottoir	5,70m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
616

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S90	560 à 562	Rue Georges Gaultier	Nord : 3m Sud : 1,95m		double sens	Nord : pavé Sud : pavé	Non	Non	Oui	- revêtement de sol déformé par les racines des arbres - contournement des arbres possible mais inconfortable (1,20m)	aucun

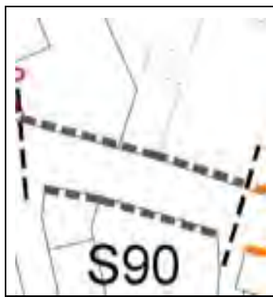



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S89	554 à 558	Rue Georges Gaultier	Nord : 0,95m à 1,40m Sud : 0,50m à 0,85m	4,70m à 5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C13a (hsp 1,85m) - 3 grilles au sol	aucun

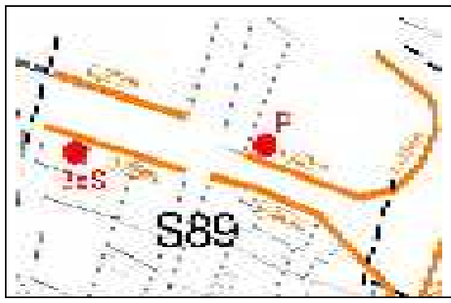





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S92	571 574 à 578	Rue Charles de Gaulle	Ouest : 1,70m à 2,10m Est : 1,50m à 1,95m		double sens	Ouest : enrobé et dallage Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 places PMR pas suffisamment larges (2,95m) - muret bas à l'ouest (0,75m) - absence de cheminement entre le stationnement et le trottoir	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S91	563 à 570	Rue Georges Gaultier	Nord : 1,50m à 2m Sud : 0,90m à 2,35m		sens unique	Nord : pavé Sud : pavé	Oui	Oui	Oui	- 2 poubelles avec chacune un panneau de police B1 (passage 0,90m)	aucun

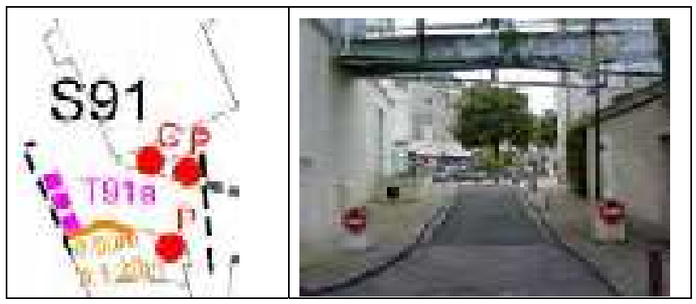

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T91a	570	Absent	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S94	587 à 598	Rue Charles de Gaulle	Ouest : 1,25m à 1,90m Est : 1m à 1,15m	5,20m	double sens	Ouest : pavage Est : pavage	Non	Non	Oui	- obstacles contre le stationnement au sol - 1 marche d'habitation au n°15 (passage 0,90m)	aucun

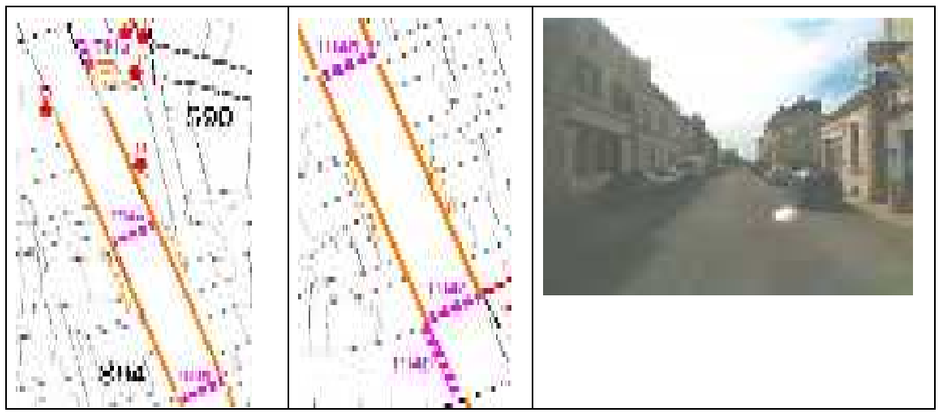

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T94a	593 à 595	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T94b	596	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T94c	597	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T94d	598	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S93	579 à 586 603 à 605	Rue Charles de Gaulle	2m mini		sens unique	dallage	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B2a+A13a (hsp 1,95m) - 1 panneau de police B6d+M6h (hsp 2m) - 1 avaloir >2cm	aucun

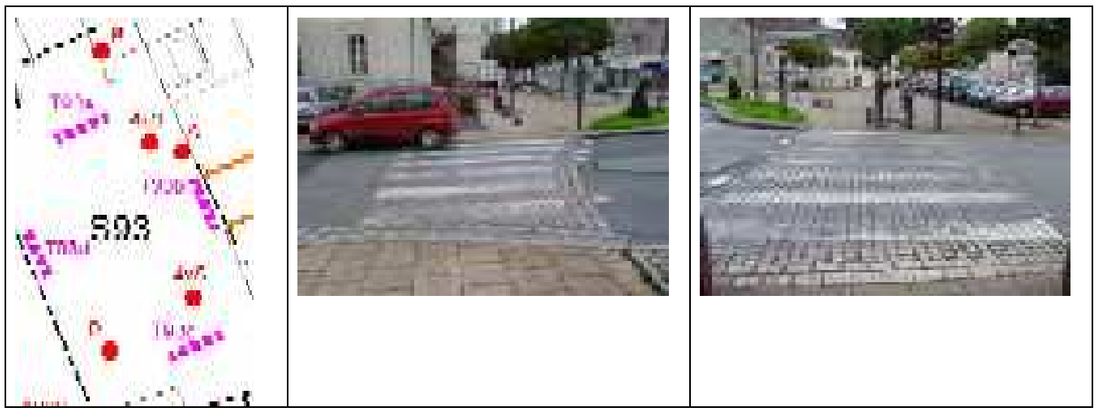

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T93a	579	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui			Non	Non	2x Bonnes	Bon	Oui
T93b	582	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Bon	Oui
T93c	583	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Bon	Oui
T93d	585	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Bon	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S96	572 - 573	Rue Charles de Gaulle	Ouest : 2,25m Est : 2m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T96a	572	Dégradé	Non	2x Absents	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S95	599 à 602	Rue Charles de Gaulle	Ouest : 1m et contre-allée 1,95m Est : 1,50m à 2,75m		double sens	Ouest : enrobé Est : pavage	Non	Non	Oui	- 1 bouche à incendie (passage 1m) - 1 panneau de rue (hsp 1,90m)	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé

620

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S98	606 à 616	Rue Victor Hugo	Ouest : 1,35m Est : 1,35m	6m	double sens	Ouest : pavage Est : pavage	Non	Oui	Oui	- 1 candélabre (passage 1,10m) - 1 panneau de police B2b (hsp 2m) - 1 panneau de police C12 (hsp 2m) - 1 poubelle (passage 0,90m) - 1 arrêt de bus (passage 1,05m) - nombreux potelets laissant 1,10m de passage - 1 marche d'habitation au n°10 (passage	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T98a	606	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T98b	607	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T98c	611	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T98d	616	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S97		Pont de Verdun	Ouest : 1,80m Est : 1,40m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S100	625 à 633	Rue Victor Hugo	Ouest : 0,60m à 1,40m Est : 1m à 1,65m	6m	double sens	Ouest : pavage Est : pavage	Non	Oui	Oui	- fort dévers au n°43bis - nombreux potelets laissant 1,10m de passage	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T100a	625	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	
T100b	630	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Court	Oui	
T100c	631	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Absents	Court	Oui	
T100d	632	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Oui	2x Absents	Court	Oui	Signal peu audible à cause du bruit de la circulation

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S99	617 à 624	Rue Victor Hugo	Ouest : 1,20m à 1,45m Est : 1,10m à 1,40m	6m	double sens	Ouest : pavage Est : pavage	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,05m) - nombreux potelets laissant 1,10m de passage - l'espace de stationnnement de chaque coté est trop étroit (entre 0,95m à 1,45m) et restreint la circulation sur la chaussée et sur le trottoir	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T99a	617	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T99a	620	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T99c	623	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T99d	624	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S102	641 643 à 653	Levée de Sainte-Gemmes	Nord : 0,90m à 3m Sud : 0,90m à 2,15m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 DV (hsp 1,85m) - un escalier laisse un passage étroit au sud (0,90m)	aucun

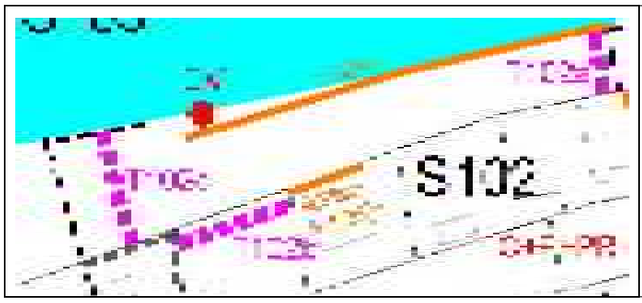



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T102a	641	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T102b	646 à 648	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T102c	649 à 651	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S101	634 à 639 642	Rue Victor Hugo	Ouest : 0,60m à 1,40m Est : 1m à 1,65m	6m	double sens	Ouest : pavage Est : pavage	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,10m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 2,10m) sur candélabre - 1 panneau de police B50c (hsp 2,15m) sur candélabre - 1 panneau de rue (hsp 1,80m) sur candélabre - nombreux potelets laissant 1,10m de passage - l'espace de stati	aucun

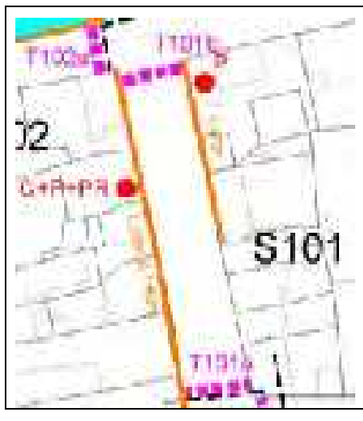



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T101a	634	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Court	Oui
T101b	635 - 636	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S104	656 à 662	Rue Paul Gauguin	Ouest : 1,35m Est : 1,35m	5m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 candélabres (passage 1,10m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 1,70m) - 1 panneau de police B1 (hsp 2m) - 1 panneau de rue (hsp 1,40m) sur panneau de police	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T104a	657	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S103	654 - 655	Passerelle piétons et cycles	3,35m			bois et enrobé	Non	Non	Non	aucun	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S106	668 à 676	Rue Paul Gauguin	Nord : 1,35m Sud : 1,35m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 6 candélabres (passage 0,80m à 1,05m - les massifs des candélabres ne sont pas totalement rebouchés	aucun

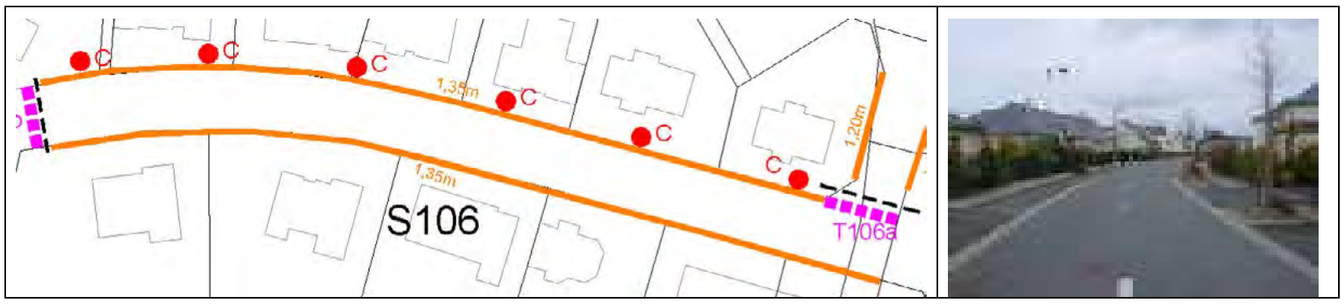

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T106a	676	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S105	663 à 667	Rue Paul Gauguin	1,70m		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T105a	663	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T05b	665	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S108	679 à 690	Rue Desjardins	Nord : 0,50m à 4,50m Sud : 0,40m à 1,55m	6,10m	double sens	Nord : enrobé et gravillons Sud : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 barrière (passage 1,15m) - 1 avaloir >2cm	- stationnement au nord et sud

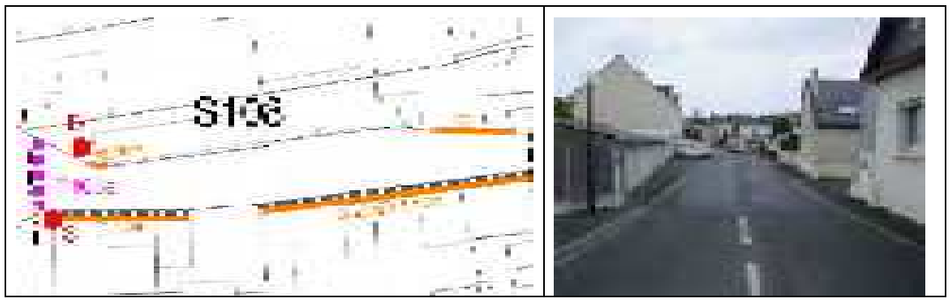

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T108a	679 à 681	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S107	677 - 678	Rue du Pochetet	Ouest : 1,20m Est : 1,35m	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

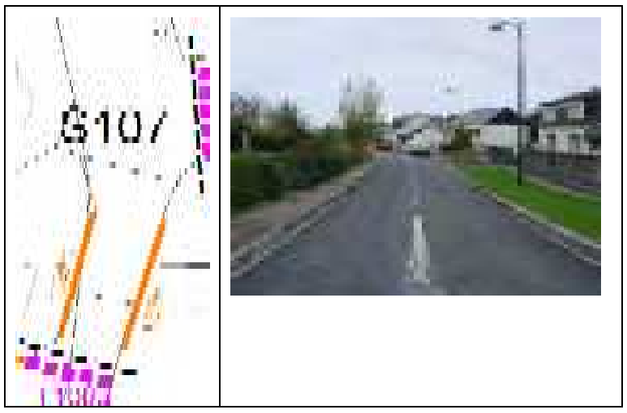

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S110	699	Rue J. de Laval	Nord : 0,55m Sud : 1,30m	3,90m dont 2,90m utilisés	sens unique	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

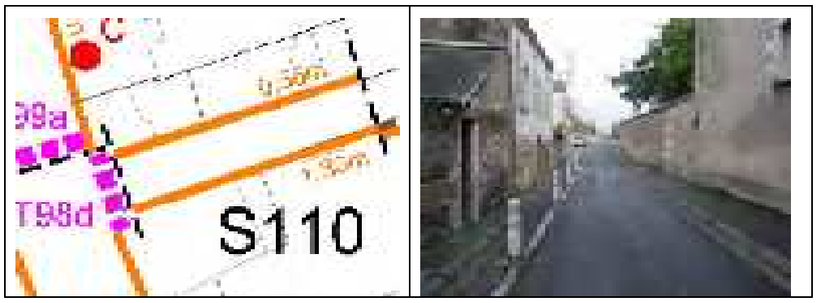

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S109	691 à 698	Rue Desjardins	Nord : 1m à 3,40m Sud : 1,70m mini	6,10m	double sens	Nord : pavage Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1m) - 1 jardinière (passage 1m) - 1 arbre (passage 0,90m)	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S112	702 à 704	Rue Kléber	Ouest : 0,40m à 1,70m Est : aucun trottoir		double sens	Ouest : enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 panneau de police B1 (passage 0,35m et hsp 2,10m) - 1 panneau de police B1 (hsp 1,75m)	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S111	700 - 701	Rue J. de Laval	Nord : 0,40m à 5,30m Sud : 0m à 0,70m	4m	double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun







PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S114	708 à 716	Rue Kléber	Ouest : 2,60m à 3,95m Est : 1,95m mini	7m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A13a+A2b+B14 (hsp 1,95m) - 1 protège-candélabre (passage 1,05m) - tous les arbres sont difficiles à contourner (0,90m) et déforment l'enrobé - haies végétales à l'ouest	- stationnement sur trottoir

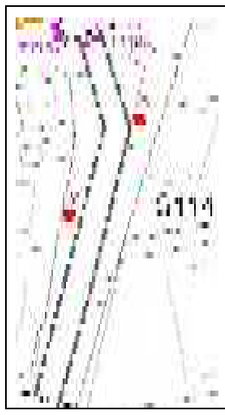



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T114a	714 à 716	Absent	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S113	705 à 707	Rue Kléber	Ouest : 1,20m à 1,50m Est : 5m	7m	double sens	Ouest : enrobé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1m) - 1 avaloir >2cm	aucun

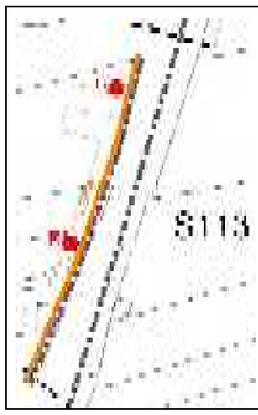



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S116	731 à 733	Rue Marceau	Nord : 1m à 2,75m Sud : stationnement, aucun trottoir	6,50m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 avaloir >2cm	aucun

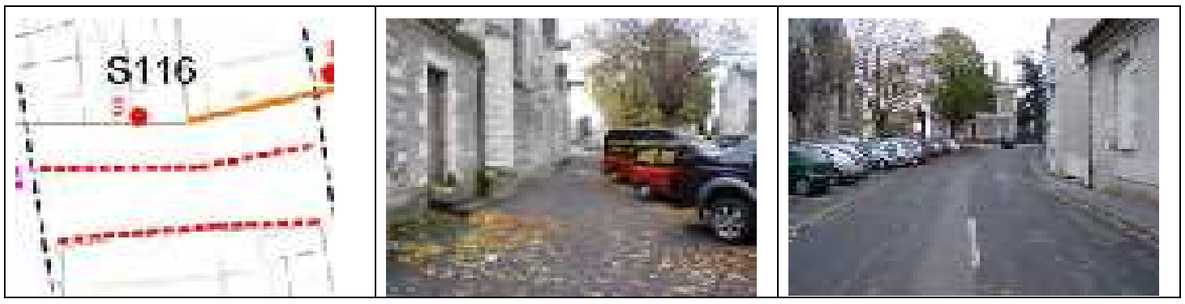

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S115	717 à 730	Rue Marceau	Nord : 0,85m à 1m Sud : 2,60m	6,20m	double sens	Nord : enrobé Sud : pavage	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,80m) - 1 panneau de police AB3a (passage 0,95m et hsp 2,10m) - 1 panneau de police A13a+A2b+B14 (hsp 1,45m) - 1 panneau de rue (hsp 1,80m) - les bordures des arbres sont gênantes - passage étroit (0,65m) entre une barrière et u	aucun

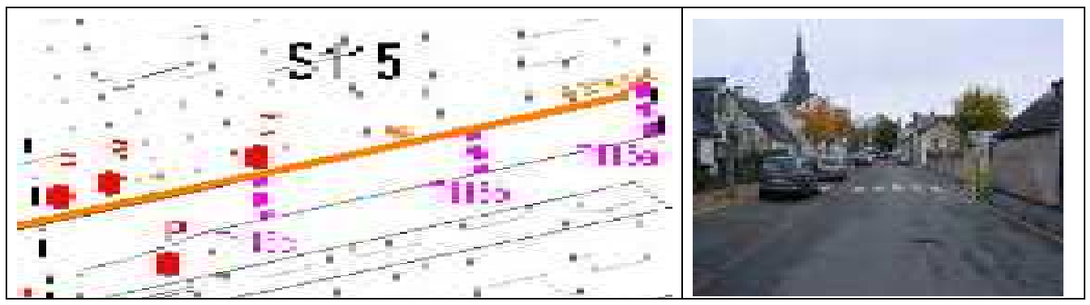

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T115a	717	Absent	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T115b	722 à 724	Dégradé	Non	2x Absents	3x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T115c	725 à 726	Dégradé	Non	2x Absents	3x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Non							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S118	734 à 741	Rue Emile Joulain	Nord : 1,45m à 1,60m Sud : 1,50m mini	6,40m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C13a (passage 1,10m et hsp 1,80m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 2,10) - 1 panneau de rue (hsp 1,80m) sur panneau de police	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T118a	734 - 736 - 737	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S117		Rue Victor Hugo	Ouest : 2,35m Est : 2,30m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

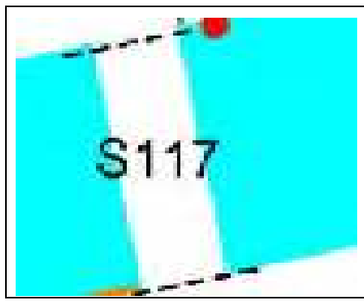



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S120	745	Rue Flandres et Dunkerque	Ouest : 7m maxi Est : aucun trottoir	5,05m	double sens	Ouest : stabilisé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S119	742 à 744	Rue Flandres et Dunkerque	Ouest : 1,20m à 1,50m Est : 3m	5,05m	double sens	Ouest : stabilisé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 0,70m) - 1 panneau de rue (hsp 2,05m) sur candélabre	- stationnement sur trottoir Est



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
632

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S122	752 à 756	Allée de la Lande	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	2,70m à 5,25m	double sens	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S121	746 à 749	Rue Emile Joulain	Nord : 1,55m Sud : 2,30m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 7 arbres (passage 1,05m)	aucun

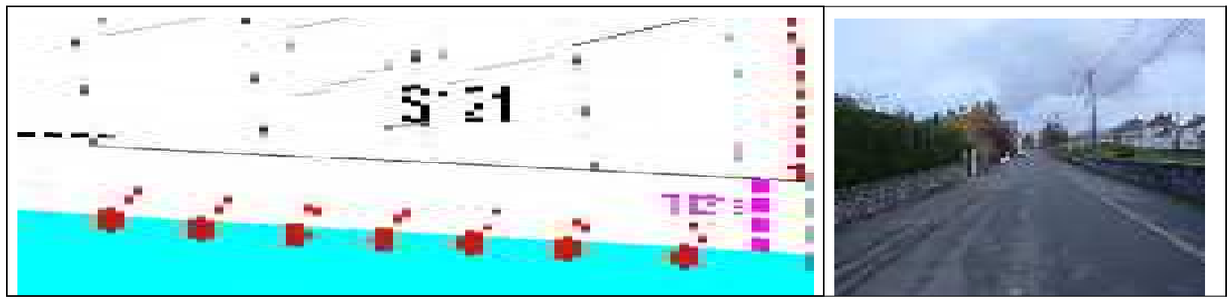

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T121a	748 - 749	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S124	759	Chemin Pied de Levée	2,40m		double sens	stabilisé	Oui	Non	Non	aucun	aucun

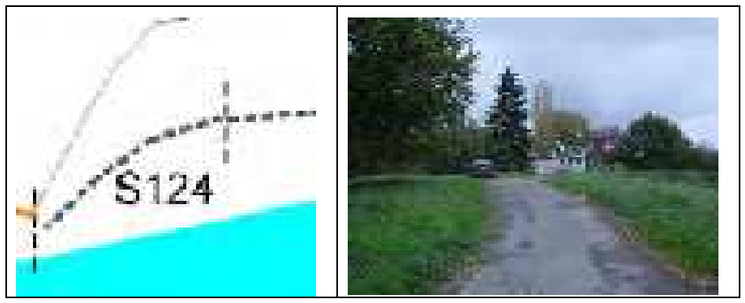

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S123	750 - 751 757 - 758 767 - 768	Rue Emile Joulain	Nord : 1,30 à 1,35m Sud : 2m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 2,05m) sur réseau - 1 panneau de rue (hsp 1,80m) sur réseau - 3 arbres (passage 0,80m) - marches d'habitation au n°11 (passage 0,40m)	aucun

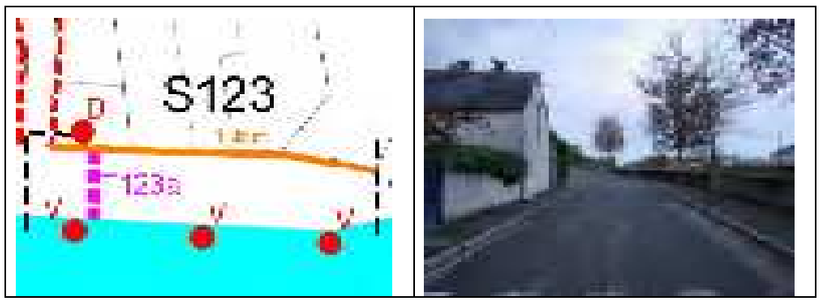

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T123a	750 - 751	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S126	775 à 782	Chemin Pied de Levée	2,30m			enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 avaloir >2cm - 1 borne (passage 1m)	aucun

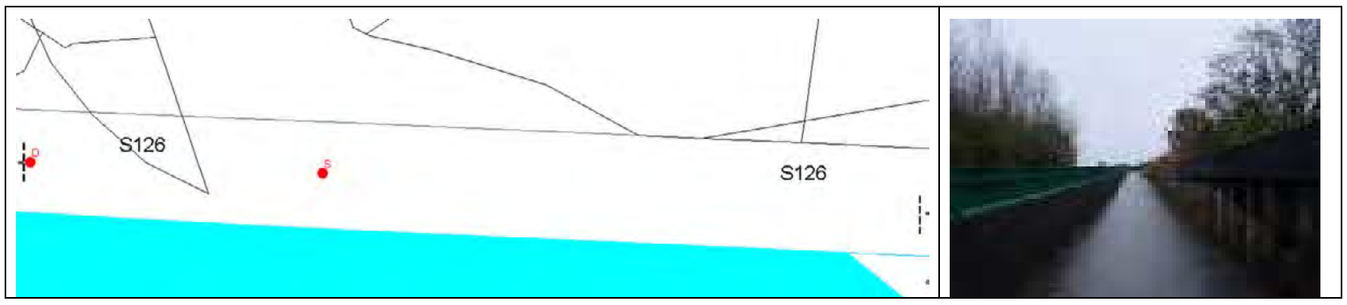

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S125	760 à 766 769 à 774	Chemin Pied de Levée	très variable			stabilisé	Non	Non	Non	aucun	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S128	787 à 798	Chemin Pied de Levée	très variable			stabilisé	Non	Non	Non	- 1 portique (hsp 1,90m)	aucun

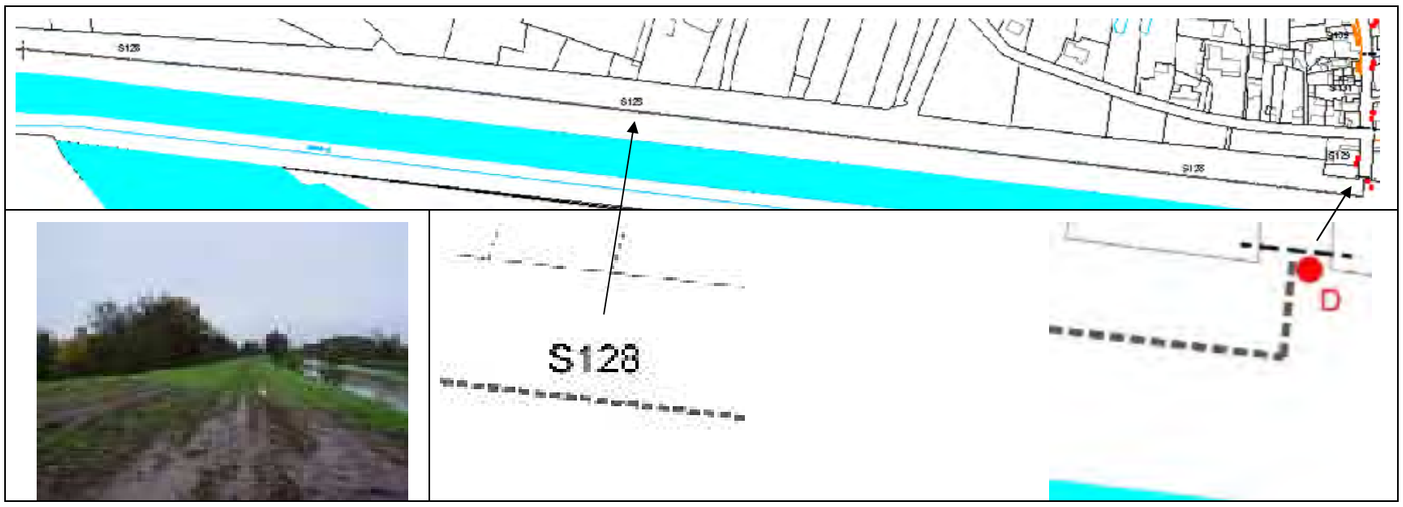

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S127	783 à 786	Chemin Pied de Levée	4,30m			stabilisé	Non	Non	Non	aucun	aucun

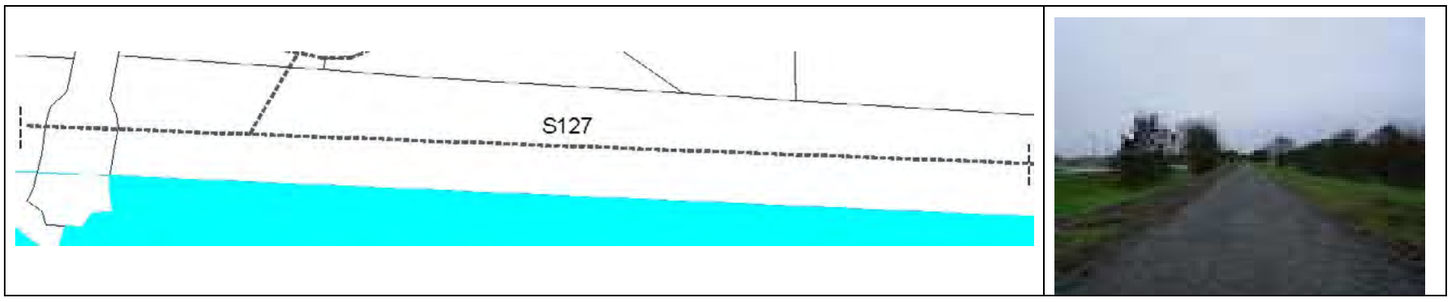

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
636

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S130	802 - 803	Rue du Marais	Nord : 1,90m Sud : 0,90m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir

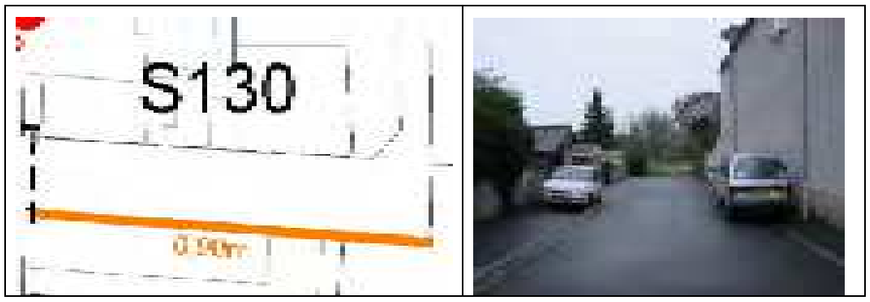

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S129	799 à 801	Rue de l'Eglise	Ouest : 1,75m Est : 1,70m	6,40m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B19 (passage 1,10m et hsp 0,80m)	- stationnement sur trottoir



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S132	808 à 810	Rue de l'Eglise	Ouest : 1,10m à 1,30m Est : 1,10m à 1,70m	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : pavé	Non	Non	Oui	- marche d'habitation au n°1 (passage 1,10m)	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S131	804 à 807	Rue de l'Eglise	Ouest : 1,40m à 1,70m Est : 1,80m	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,70m) - 1 panneau de police B14 (hsp 2,10m)	aucun

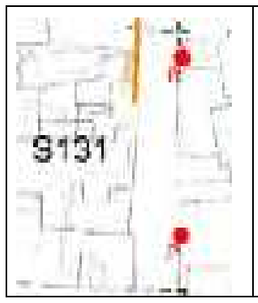



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
638

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S134	817 à 819	Place de l'Eglise	Nord : 0,95m à 3,30m Sud : large parking	5,90m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 avaloir >2cm	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S133	811 à 816	Place de l'Eglise	Ouest : 1,65m mini Est : large parking	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1,10m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T133a	813 - 814	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S136	830 à 834	Rue de la Vicomté	Nord : 3m Sud : 0m à 1,25m	3m	double sens	Nord : stabilisé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

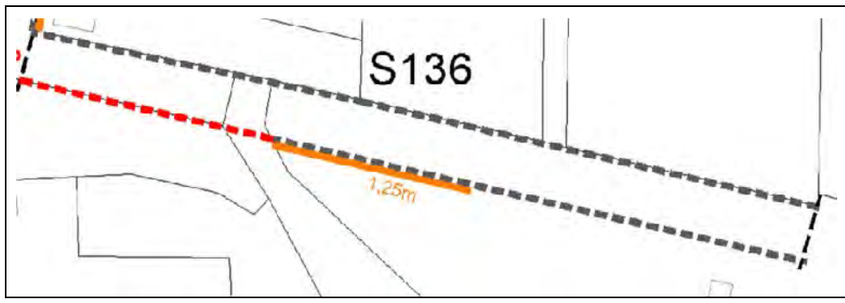



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S135	820 à 829	Rue de la Vicomté	Nord : 3,15m Sud : 2m à 2,40m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C20a (hsp 2m) - 1 panneau de police A2b+B14 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police B1 (hsp 1,95m) - 3 arbres (passage 0,65m à 1m)	aucun

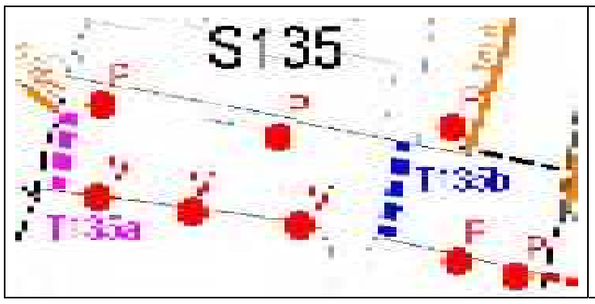



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T135a	820	Absent	pavé	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T135b	826	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S138	840 à 843	Rue de l'Ecole	Ouest : 0,70m Est : 0,55m à 1,75m	3,85m à 5m	double sens	Ouest : stabilisé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,20m) - 1 bouche à incendie (passage 0,50m)	aucun

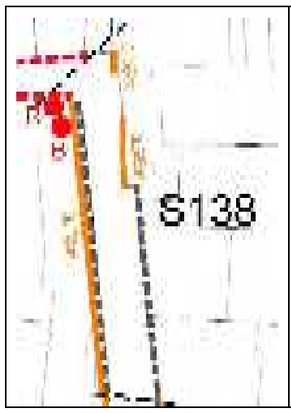



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S137	835 à 839	Rue de l'Ecole	Ouest : 1m à 1,30m Est : 0,95m	5m à 9m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,50m et 0,65m) - 1 panneau de police B11 (hsp 1,95m) sur réseau - 1 panneau de police A13a (passage 1,10m et hsp 2,15m) - revêtement de sol dégradé	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S140	848 à 855	Rue Lamartine	Ouest : 1,20m à 1,45m Est : 1,15m à 2,80m	7,70m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (0,50m et 0,65m) - 1 panneau de police AB4 (passage 1,10m et hsp 1,90m) - 1 panneau de jalonnement (passage 0,90m) - 1 panneau de jalonnement (hsp 1,90m) sur réseau - 1 panneau de rue (hsp 1,95m) sur jalonnement	aucun

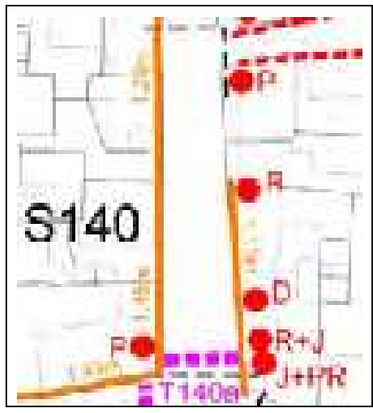



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T140a	848 - 849	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S139	844 à 847 857	Rue Traversière	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3m	sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B21-2 (hsp 1,50m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police B1 (hsp 2m)	aucun

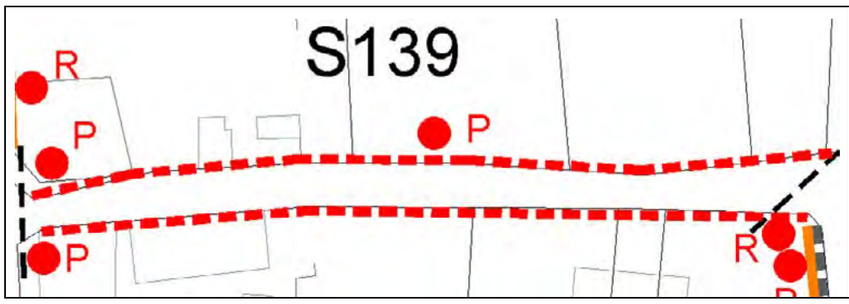



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S142	861 à 866	Rue Lamartine	Ouest : 0,90m à 1,55m Est : 1,60m à 2,45m	5,55m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,65m et 1,15m) - 1 panneau de police A14 (hsp 2,10m) sur réseau - 1 panneau de police B8 (hsp 2,15m) sur réseau	aucun

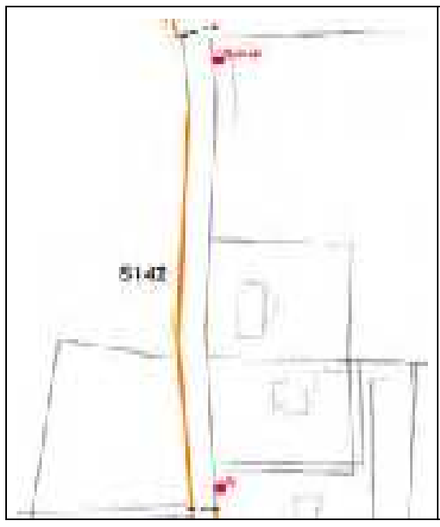



BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S141	856 858 à 860	Rue Lamartine	Ouest : 0,75m à 1m Est : 0,90m à 1,35m	7,70m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (0,50m et 0,90m)	aucun

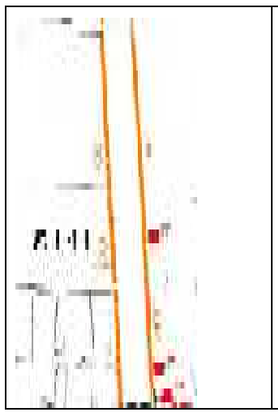



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S144	891 à 896 900	Rue Jules Ferry	Nord : 4,30m Sud : 0,75m à 1,15m	5,70m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B14 (1,10m) sur jalonnement - 1 panneau de rue (hsp 2m) sur jalonnement	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T144a	894 à 896	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S143	886 à 890	Rue Jules Ferry	Nord : 0,95m à 1,40m Sud : 0,80m à 1,90m	5,70m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,80m) - 1 panneau de police AB4 sur jalonnement (hsp 1,70m)	aucun

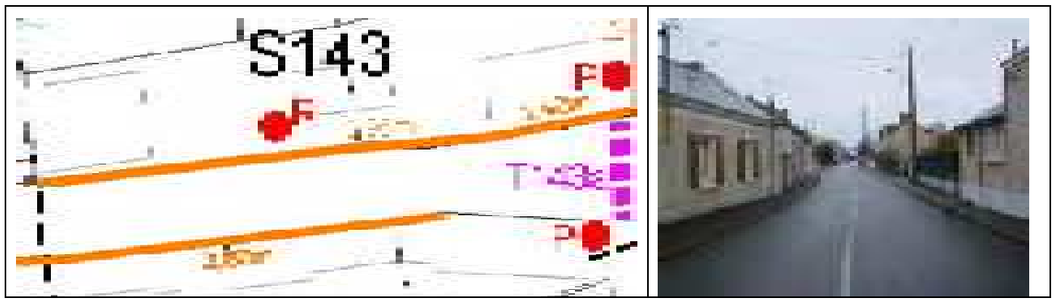

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T143a	886	Bon	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S146	913 à 920	Route de Sorges	Nord : 1,80m Sud : 2,40m	5,80m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 candélabres (passage 0,90m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m) sur candélabre - 1 ressaut >2cm - revêtement de sol déformé par les racines des arbres	aucun

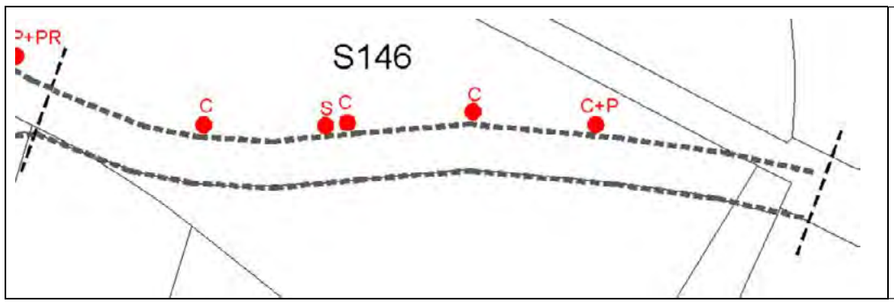

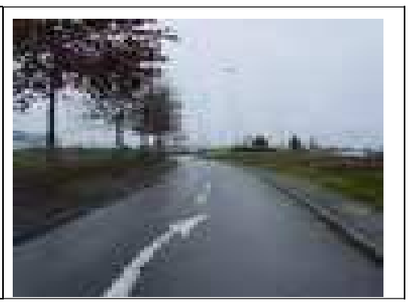

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S145	897 à 899 901 à 912	Route de Sorges	Nord : 1,50m Sud : 1,90m	5,70m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- revêtement de sol déformé par les racines des arbres	- stationnement sur trottoir

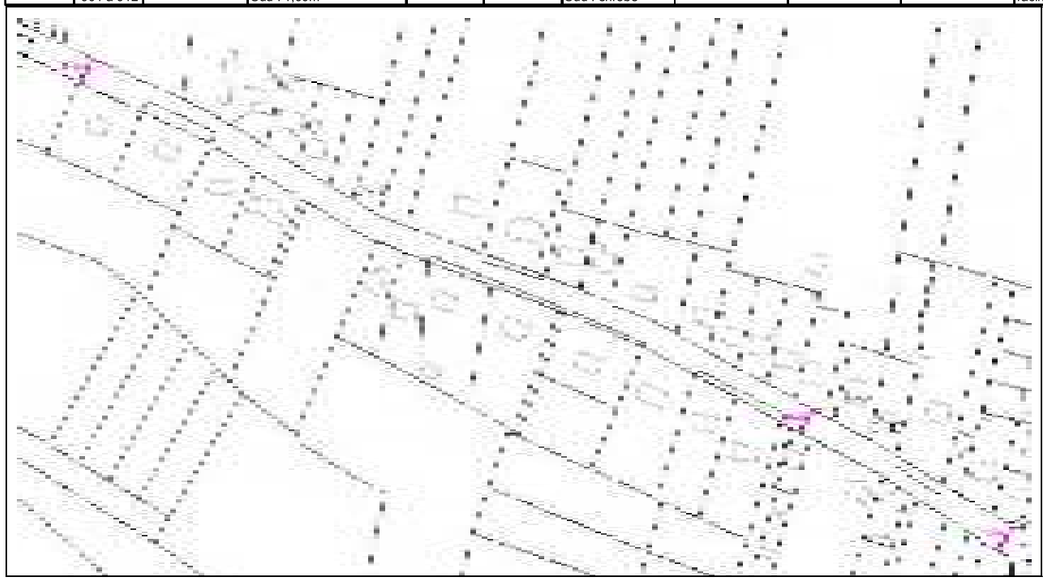



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T145a	897 à 899	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T145b	903 à 905	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T145c	911	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S148	927 à 935	RD 4	Nord : accotement 1,70m Sud : accotement 1,70m à 3,20m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police EB10 (hsp1,80m) - 1 panneau de police EB20 (hsp 1,80m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 1,60m) - 4 ressauts >2cm	aucun

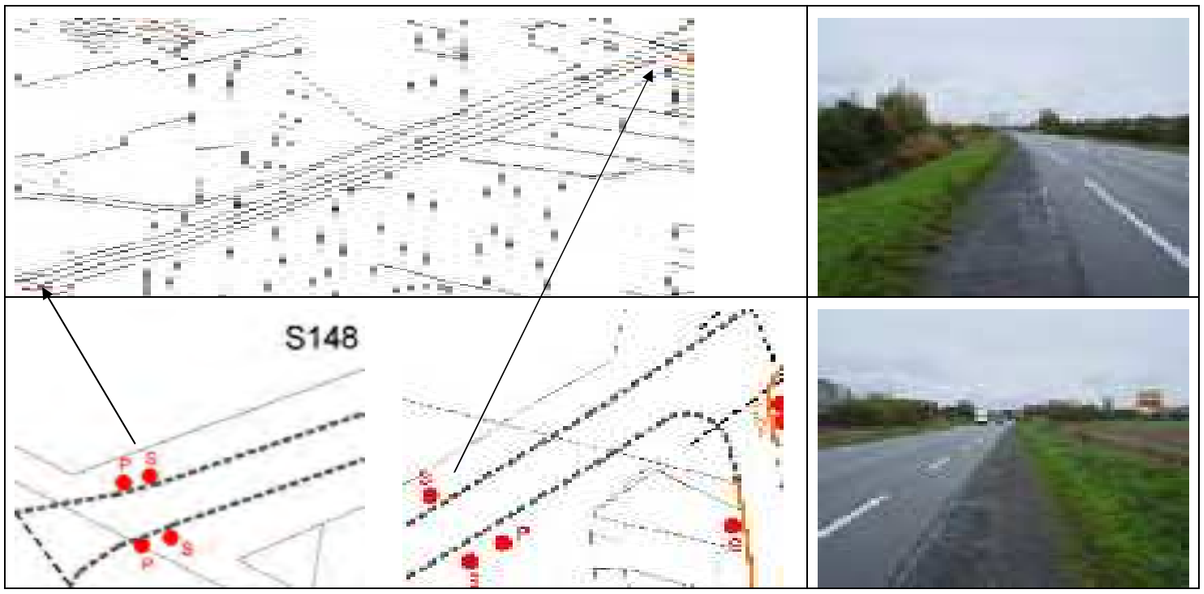

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S147	921 à 926	giratoire RD 4 / route de Sorges	1,80m mini		sens unique	enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB3a (hsp 1,85m) - 1 panneau de rue (hsp 1,60m) sur panneau de police - il manque plusieurs traversées aux différentes branches	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T147a	922	Bon	Non	2x Bons	2x Non	1	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T147b	923 - 924	Bon	Non	2x Bons	4x Non	4	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S150	947 à 954	Rue Lamartine	Ouest : 1,30m à 1,60m Est : 1,30m à 1,90m	6,70m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 0,80m à 1,05m) - 1 arrêt de bus (passage 0,95m) - 1 panneau de police AB4 (passage 1,10m) - 1 bouche à incendie (passage 0,80m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2m) - 1 ressaut >2cm	aucun

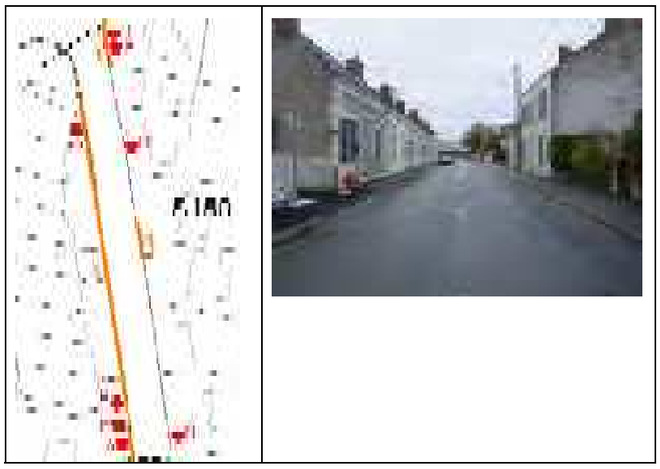

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S149	936 à 946 979	Rue Lamartine	Ouest : 0,65m à 1,55m Est : 0,90m à 1,75m	5,40m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 6 réseaux (passage 0,60m à 1,10m) - 1 ressaut >2cm	aucun

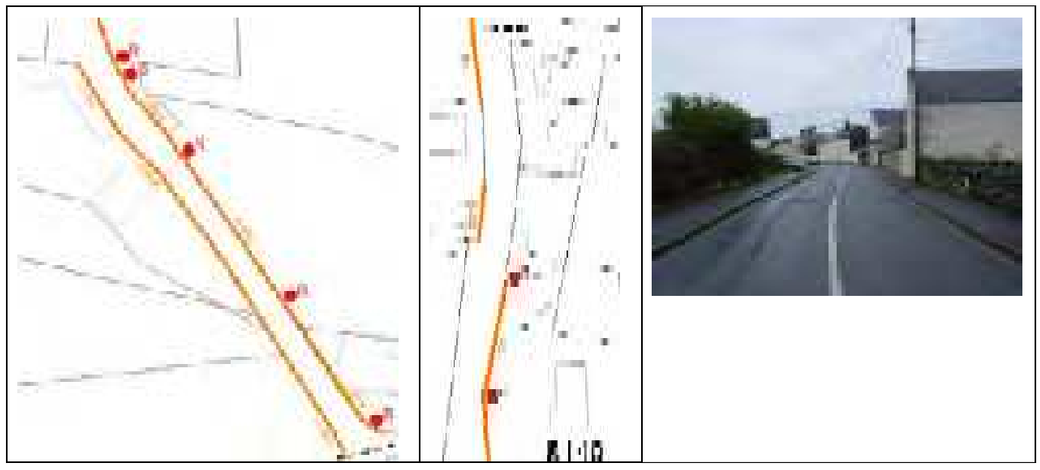

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S152	958 à 966 978	Giratoire RD 4 / RD 952	1,60m mini		sens unique	enrobé et stabilisé	Oui	Oui	Non	- 3 panneaux de police AB3a (hsp 1,60m à 2m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T152a	958 - 959	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Non
T152b	962	Dégradé	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Non
T152c	964	Dégradé	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S151	955 à 957	RD 4	Nord : 1,50m Sud : 1,50m mini		double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T151a	955	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
879

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S154	971 à 977	Rue Daniel Rouger	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	4,50m à 9,40m	double sens	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 2m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,80m) - 1 panneau de police C13a (hsp 2,10m)	aucun

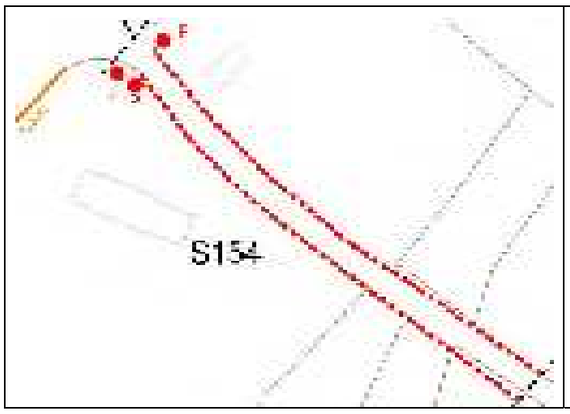





PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S153	967 à 970	Bd Jean Pena	Nord : 2,90m Sud : 1,20m à 2,80m	2x 4,50m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 2,10m)	aucun

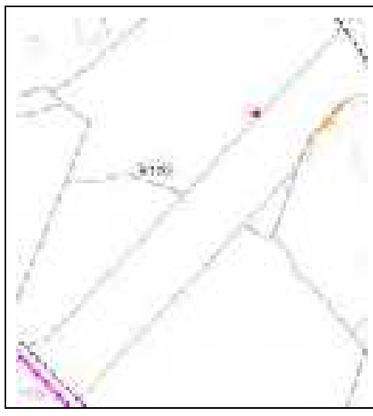





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S156	990 à 1001	Rue Camille Perdriau	Nord : 1,20m à 3,20m Sud : 1,15m à 3,20m	7,40m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 candélabres (passage 0,75m à 0,90m) - 2 arrêts de bus (passage 0,80m) - 1 mât (passage 0,95m) - 1 RIS (passage 1,05m) - 3 jardinières (passage 1,05m à 1,10m) - nombreux compteurs sur les 2 trottoirs	aucun

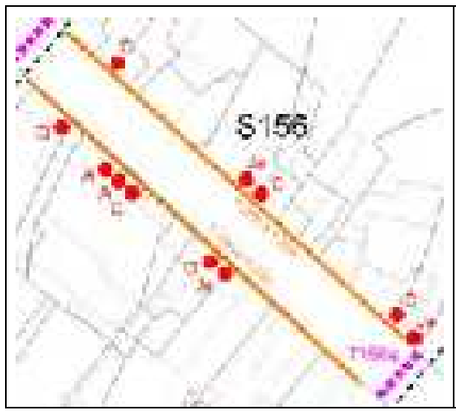



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T156a	990	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	2 grilles	Faible	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S155	980 à 988	Rue Camille Perdriau	Nord : 1,30m à 3,20m Sud : 1,20m à 3,20m	5,60m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélagre (passage 0,70m) - 1 RIS (passage 1,10m) - 1 mirroir (hsp 1,90m) - 2 jardinières (passage 0,90m et 1,15m)	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T155a	987 - 988	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S158	1005 1009 à 1032 1035	Rue Ferdinand Vest	Nord : 1,60m à 2,70m Sud : 1,25m à 3,90m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 1,05m) - 5 candélabres (passage 0,75m à 0,90m) - 1 bouche à incendie (passage 0,70m) - 1 panneau de police B13 (hsp 1,70m) - 5 panneaux de police CE (hsp 1,70m à 2m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 1,95m) - 1 panneau de police	aucun

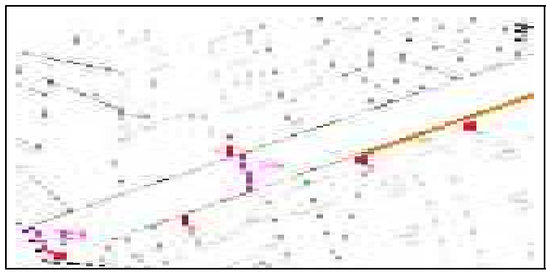
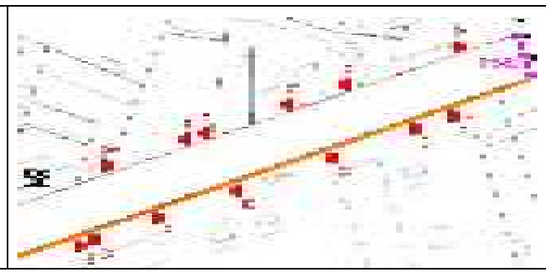


n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T158a	1005	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T158b	1013 - 1014	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T158c	1030 à 1032	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S157	1002 à 1004 1006 à 1008	Rue Camille Perdriau	Nord : large parvis Sud : 3,10m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

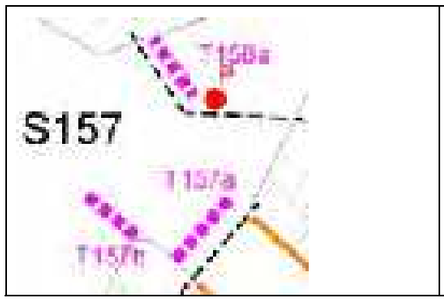



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T157a	1002 - 1003	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T157b	1004	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S160	1050 à 1056	Giratoire 1 Bd Lagrange	3m mini		sens unique	enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T160a	1051	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T160b	1053 - 1054	Bon	Non	2x Bons	4x Non	4	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T160c	1055	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S159	989 1036 à 1049	Rue Lamartine	Ouest : 1m à 1,25m Est : 0,95m à 1m	5,60m à 6,80m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Oui	Oui	- 4 réseaux (passage 0,55m à 0,70m) - 1 panneau de police C13a (passage 0,90m et hsp 2,15m) - 1 panneau de police Ab3a (hsp 2,15m) - 2 panneaux de rue (hsp 1,90m) sur panneaux de police - fort dévers au n°66	aucun

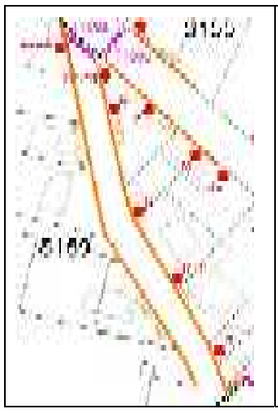



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T159a	989	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S162	1061 à 1065	Giratoire 2 Bd Lagrange	2,30m mini		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

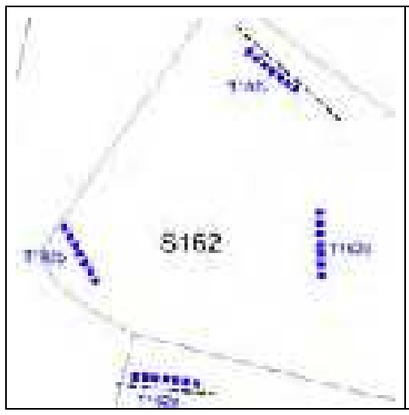



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T162a	1061	Bon	Non	2x Bons	4x Non	4	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T162b	1062	Bon	Non	2x Bons	4x Non	4	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T162c	1064	Bon	Non	2x Bons	4x Non	4	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T162d	1065	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S161	1057 à 1060	Bd Lagrange	Ouest : 3m Est : 3m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

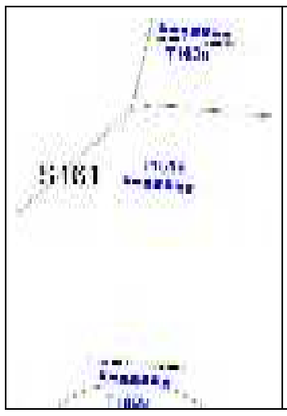



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T161a	1060	Bon	Non	2x Bons	4x Non	4	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S164	1071 à 1080	Avenue du Moulin Marcille	Nord : 2,30m à 3,30m Sud : 2,85m à 4,30m		double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police CE3a (hsp 2,10m) - 1 panneau de police B14(hsp 2,05m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,05m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,80m)	aucun

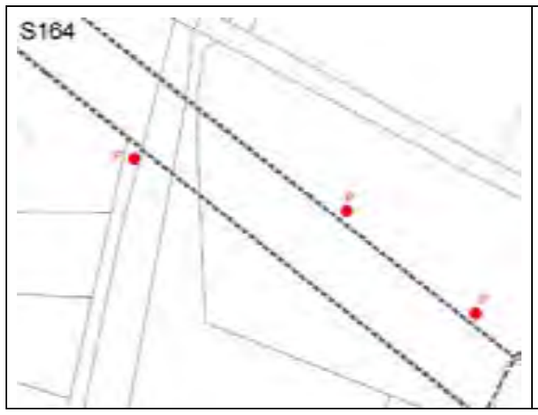

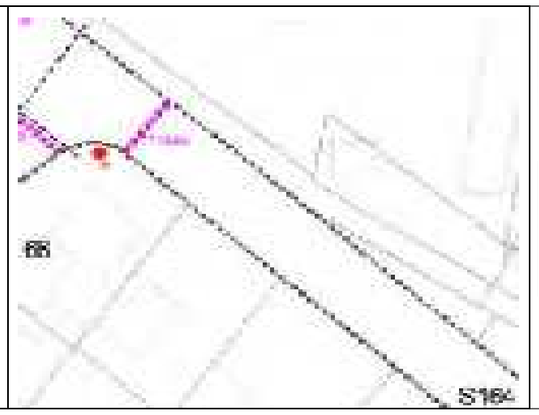



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T164a	1079	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S163	1066 à 1070	Bd Lagrange	Ouest : 3m Est : 2,30m à 3m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T163a	1069	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T163b	1070	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S166	1098 à 1100 1103 à 1113	Avenue du Moulin Marcille	Nord : 2,45m à 3,70m Sud : 3m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 2,10m) - 1 panneau de police B14 (hsp 2,20m) - 1 panneau de police AB25 (hsp2m) sur candélabre - enrobé dégradé sur les 2 trottoirs	- les automobilistes ne respectent pas le marquage au sol délimitant le stationnement

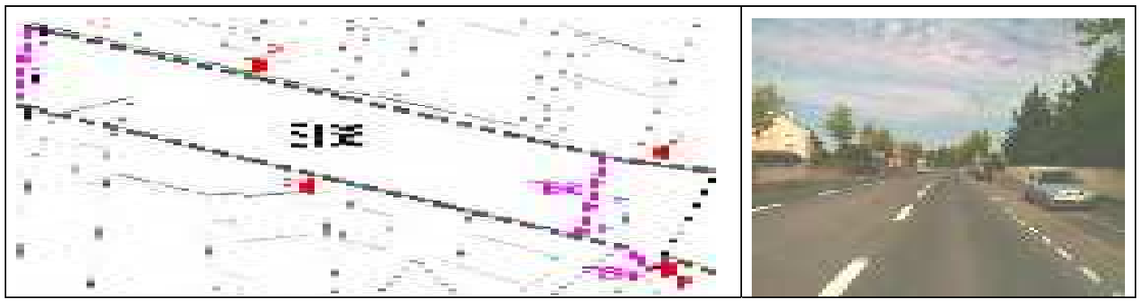

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T166a	1098 à 1110	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui	Oui		Non				Oui	Etalage publicitaire sur l'îlot masquant la visibilité
T166b	1101	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S165	1084 à 1097 1102	Avenue du Moulin Marcille	Nord : 2,90m Sud : 2,70m		double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B2b sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB3a (passage 1m et hsp 1,50m) - 1 ressaut - enrobé dégradé	- stationnement sur trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T165a	1084 - 1085	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T165b	1093 - 1094	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T165c	1095 à 1097 - 1109	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	1 grille	Bonne	Décalé							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S168	1081 à 1083 1125 à 1128 1131 - 1132	Rue Henry Jarry	Ouest : 3m Est : 2,80m		sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 (hsp 2m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,10m) sur candélabre - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,80m) - 1 panneau de SIL (hsp 2,05m) - 1 obstacle au sol - enrobé dégradé	aucun

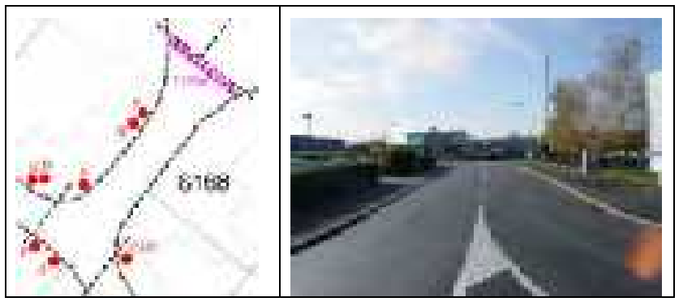

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T168a	1081 - 1083	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S167	1114 à 1124	Giratoire Boutton / Marcille	1,75m mini		sens unique	enrobé	Oui	Oui	Oui	- 1 panneau de police AB3a (hsp 2m) - 1 panneau de rue (hsp 1,80m) sur panneau de police	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T167a	1114	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T167b	1116 - 1117	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T167c	1120	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T167d	1123 - 1124	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	îlot déformé	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S170	1149 à 1155	Rue Edmond Cannelle	Nord : 2,90m Sud : 2,20m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir

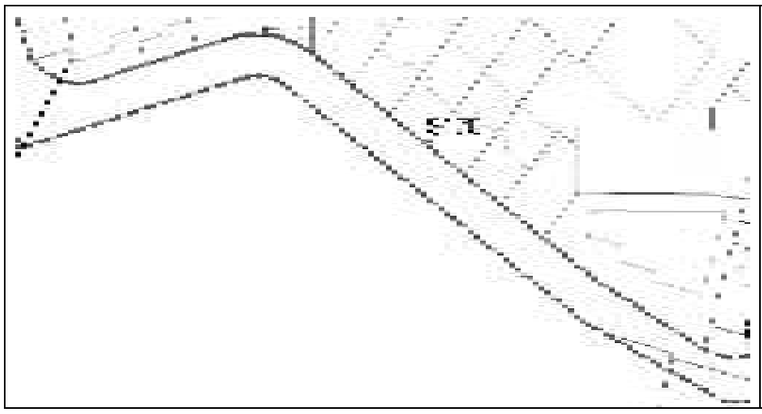



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S169	1129 - 1130 1133 à 1148	Rue Paul Pousset	Nord : 1,60m à 1,90m Sud : 2,90m à 3,20m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 9 candélabres (passage 0,50m mini) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,05m) - passage étroit (0,50m) entre une bouche à incendie (1,15m) et 1 mât (1,15m) - contournement des arbres possible mais inconfortable (1,20m) - enrobé dégradé	- stationnement sur trottoir





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S172	1160 à 1166	Rue Henry Jarry	Nord : 1,75m à 2,20m Sud : 2,90m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 candélabres (passage 0,90m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,10m) sur candélabre - enrobé dégradé	- stationnement sur trottoir

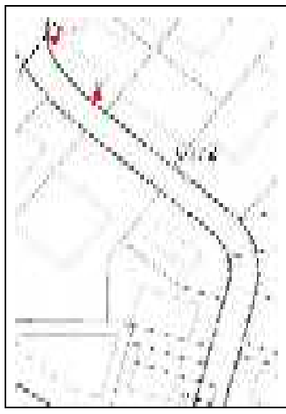



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S171	1156 à 1159	Rue Edmond Cannelle	Ouest : 1,80m Est : aucun trottoir		double sens	Ouest : stabilisé Est : herbe	Non	Non	Oui	- 1 bouche à incendie (passage 0,80m) - 2 arbres (passage 1m)	aucun

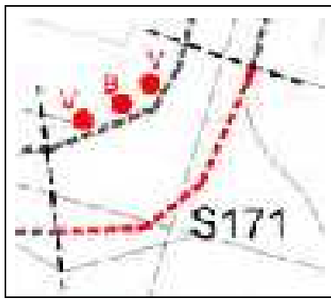



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
658

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S174	1174 à 1178	Avenue Jean Boutton	trottoir 3m partagé vélos (1,55m piéton)		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

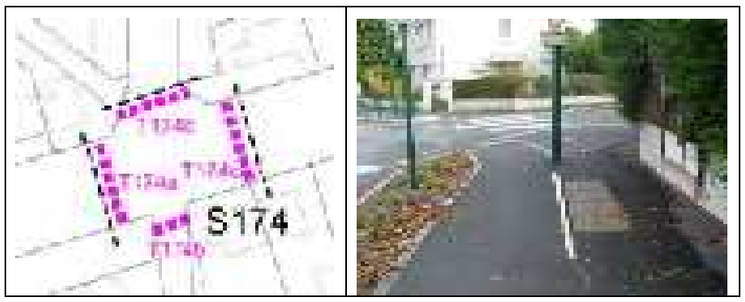

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T174a	1174	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T174b	1176	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T174c	1177	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T174d	1178	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S173	1167 à 1173 1228 - 1229	Avenue Jean Boutton	Nord : trottoir 3m partagé vélos (1,40m piéton) Sud : trottoir 3,10m partagé vélos (1,45m à 2,10m piéton)		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- nombreuses grilles au sol sur les 2 trottoirs	aucun

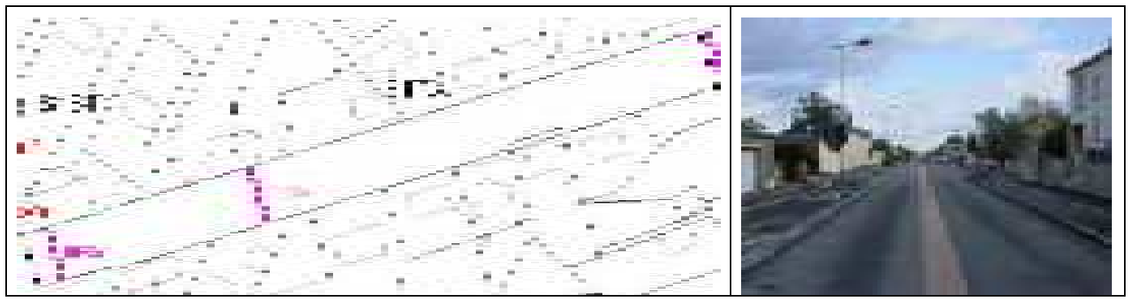

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T173a	1167	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T173b	1167 - 1172	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Oui 1,35m				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S176	1182 à 1186	Avenue Jean Boutton	trottoir 3m à 3,90m partagé vélos (1,50m à 2,30m piéton)		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

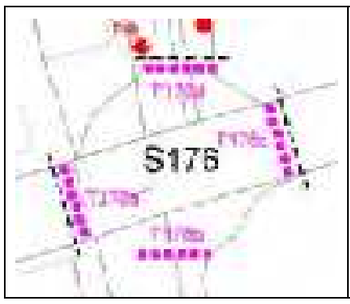



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T176a	1182	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T176b	1183	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T176c	1185	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T176d	1186	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S175	1179 à à 1181	Avenue Jean Boutton	Nord : trottoir 2,90m partagé vélos (1,10m à 1,30m piéton) Sud : trottoir 3,05m partagé vélos (1,45m piéton)		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- nombreuses grilles au sol sur les 2 trottoirs	aucun

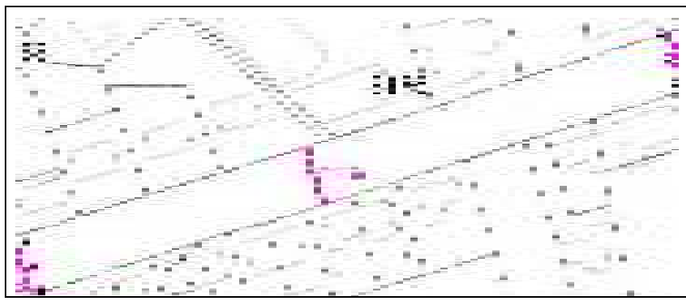





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T175a	1179	Bon	Non	2x Bons	4x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S178	1200 à 1204	Rue du Clos du Plessis	Ouest : 1,30m Est : aucun trottoir	5,50m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T178a	1200	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T178b	1201 - 1202	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S177	1187 à 1199	Avenue Jean Boutton	Nord : trottoir 3,15m partagé vélos (1,50m piéton) Sud : trottoir 2,80m partagé vélos (1,35m piéton)		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police EB20 (hsp 1,85m) - 1 panneau publicitatire sur la voie piétonne obligeant d'emprunter la voie vélo - nombreuses grilles au sol sur les 2 trottoirs	aucun

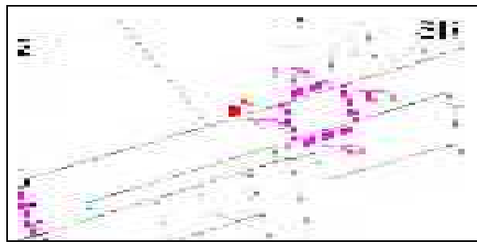

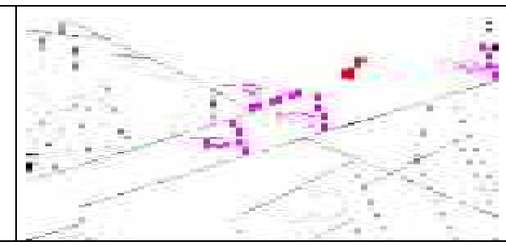



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T177a	1190	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T177b	1191	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T177c	1192	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T177d	1193	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T177e	1194	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T177f	1196	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	1 grille	Bonne	Oui							Oui
T177g	1197	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T177h	1199	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S180	1207 à 1210	Rue du Clos du Plessis	Ouest : aucun trottoir Est : aucun trottoir		double sens	section en travaux	Non	Non	Oui	aucun	aucun

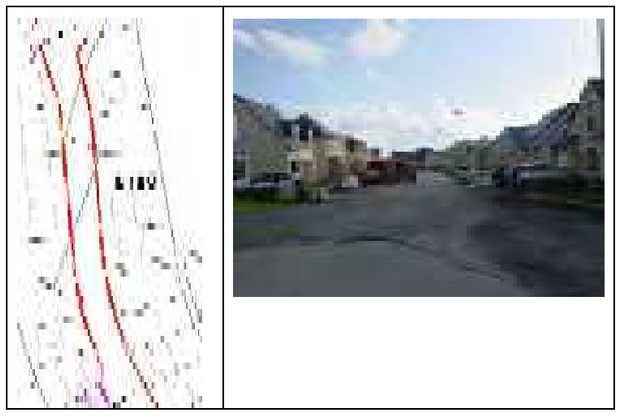

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T180a	1210	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S179	1205 - 1206	Rue du Clos du Plessis	Ouest : aucun trottoir Est : aucun trottoir		double sens	section en travaux	Oui	Non	Oui	aucun	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S182	1218 à 1221 1227	Rue Charles Sauria	Ouest : 1,90m mini Est : accotement 2,40m à 4,70m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue hsp 2,05m) sur candélabre - 1 ressaut >2cm	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T182a	1221	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S181	1211 à 1217	Rue du Clos du Plessis	Nord : 0m à 3,40m Sud : 0m à 3,30m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- le stationnement aménagé réduit le passage de 1,30m à 1,40m sur les trottoirs	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T181a	1213	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T181b	1215 - 1217	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S184	1230 à 1237	Rue de la Petite Perrière	Ouest : 1,80m à 4m Est : 1,80m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 2,10m) - 1 panneau de jalonnement (hsp 1,70m) - 1 panneau de rue (hsp 1,85m) sur panneau de jalonnement - 1 panneau de police B8 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police A1b (hsp 2m)	aucun

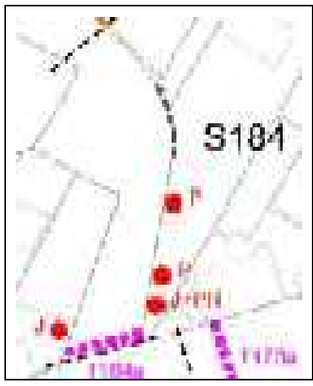



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T184a	1230	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S183	1222 à 1226	Rue Charles Sauria	Ouest : 1,40m Est : aucun trottoir	7m	double sens	Ouest : enrobé Est : herbe	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir

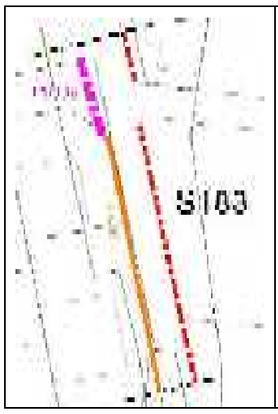



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T183a	1224 à 1226	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S186	1247 à 1255	Rue de la Petite Perrière	Ouest : 0,90m à 4,05m Est : 2m à 2,50m	5,90m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,60m) - 1 panneau de police A1b+A13b (hsp 1,50m) - enrobé déformé par les racines des arbres	- stationnement sur trottoir

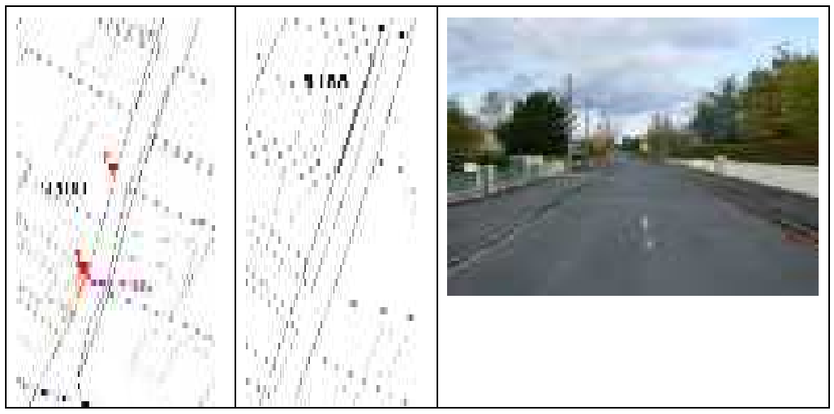

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T186a	1248	Bon	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S185	1238 à 1246	Rue de la Petite Perrière	Nord : 1,30m à 1,95m Sud : trottoir privé	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB4 (hsp 2m) - 1 panneau de police B14 (hsp 2,20m) - 1 panneau de police A1a+A13b (hsp 2,20m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T185a	1240	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S188	1329 à 1332	Chemin de la Brosse	Ouest : 2m Est : 2m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir

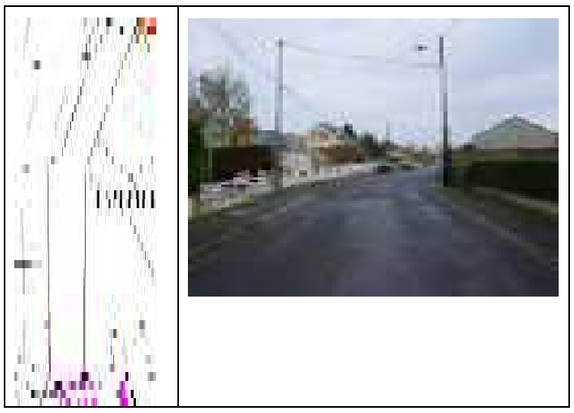

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S187	1256 à 1263	Rue de la Petite Perrière	Ouest : 3m Est : 1,40m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m) - 2 paneaux de rue (hsp 1,85m et 1,95m) sur réseau et panneau de police - enrobé déformé par les racines des arbres sur le trottoir ouest	- stationnement sur trottoir

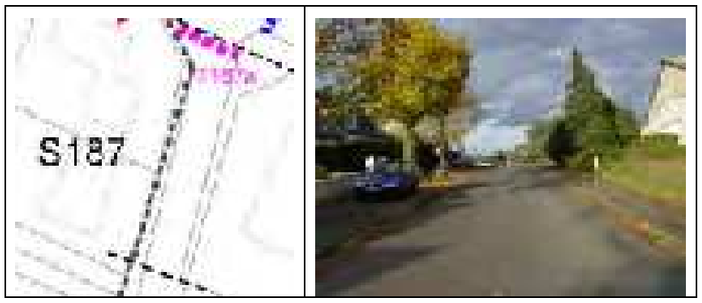

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T187a	1263	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S190	1340 à 1358	Chemin de la Brosse	Nord : 1,30m à 4,10m Sud : 2m	6,05m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 panneaux de police AB25 (hsp 2,10m)	- stationnement sur trottoir

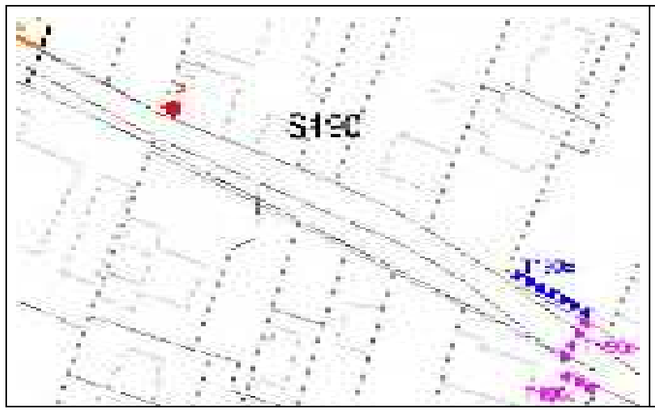

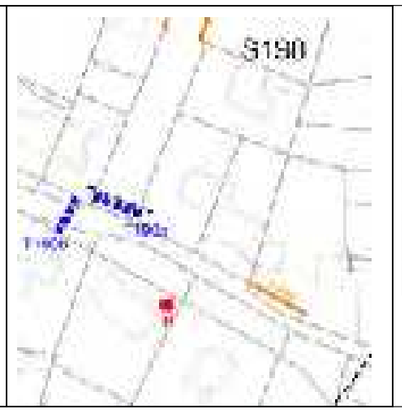



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T190a	1344	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T190b	1345	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T190c	1349	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T190d	1352	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Décalé							Oui
T190e	1350 - 1351	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S189	1333 à 1339	Chemin de la Brosse	Ouest : 3m Est : 1,30m à 1,50m	6,10m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,90m et 1,10m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,10m) - 1 bouche à incendie (passage 0,75m)	- stationnement sur trottoir





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S192	1366 à 1368	Chemin de la Brosse	Nord : 2,10m Sud : 2m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 (hsp 1,85m)	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S191	1359 à 1365	Chemin de la Brosse	Nord : 1,05m à 1,60m Sud : 2m	6,05m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 0,70m à 1m) - 2 panneaux de police AB3a (hsp 2,15m) - 1 panneau de police A13a (passage 1,10m et hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,15m) sur réseau	aucun

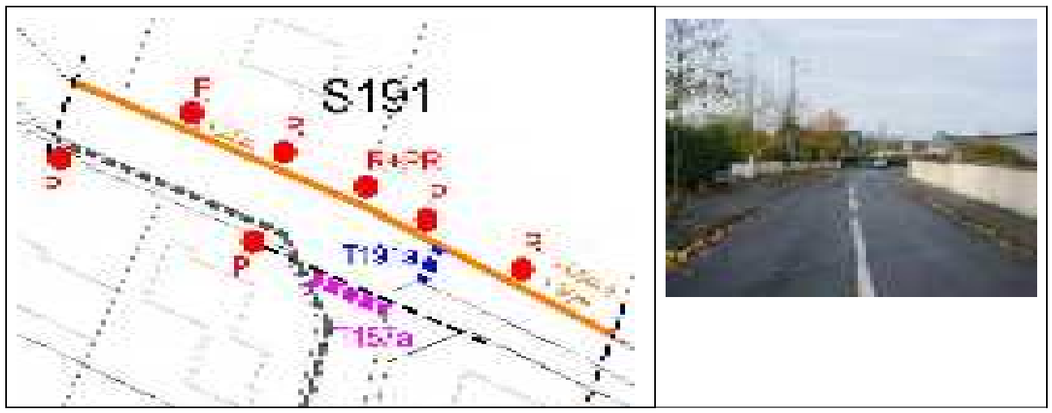

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T191a	1357	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S194	1385 à 1395	Rue Jacques Prévert	Ouest : 1,50m Est : 2,45m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- la barrière près du stationnement laisse 1,10m de passage	aucun

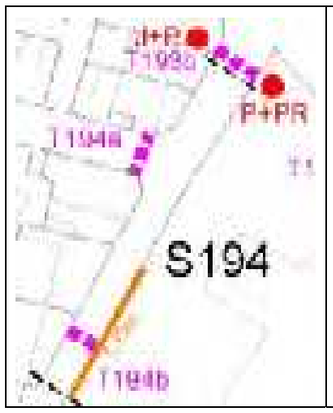



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T194a	1385	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T194b	1386 à 1390	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S193	1369 à 1384	Giratoire Brosse / Rousseau	1m mini		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 4 panneaux de police AB3a (hsp 2,10m à 2,15m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,15m) sur candélabre - 1 panneau de police B8+B6a2 (passage 1m et hsp 1,80m) - 1 panneau de police C13a (hsp 2,10m) - 1 panneau de jalonnement (hsp 1,85m) sur panneau de	aucun

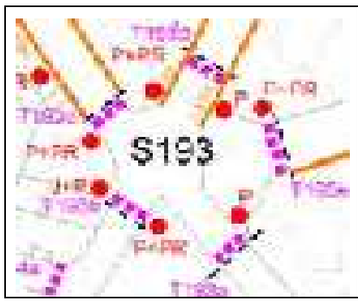



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T193a	1369 à 1371	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T193b	1372	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T193c	1373	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T193d	1374	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T193e	1375 à 1377	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S196	1402 à 1407	Rue Joseph Esnault	Nord : 1,40m à 1,65m Sud : 1,25m à 1,50m	4,70m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 panneaux de police AB3a (hsp 1,95m et 2m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2m) sur candélabre - 3 panneaux de rue (hsp 1,60m à 1,80m) sur candélabre	aucun

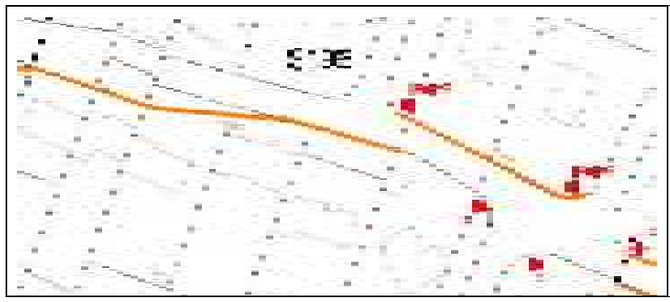



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S195	1396 à 1401	Rue Joseph Esnault	Nord : 2,40m Sud : 1m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB3a (hsp 2,10m) sur candélabre - 1 panneau de rue (hsp 1,85m) sur candélabre	- stationnement sur trottoir

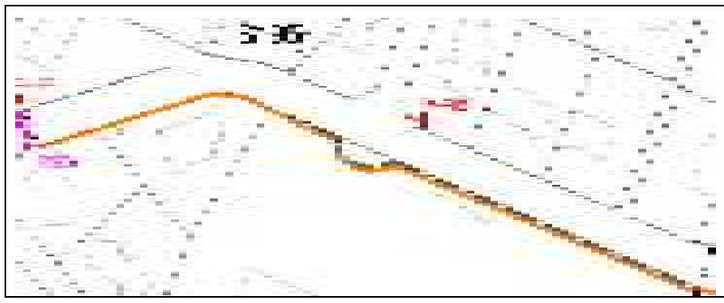



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S198	1413 à 1415	Rue Joseph Esnault	Ouest : 1,20m à 3,90m Est : 1,40m à 3,90m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,05m) - haie végétale réduisant le passage sur le trottoir ouest (1,20m)	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S197	1408 à 1412	Rue Joseph Esnault	Nord : 1,40m à 1,50m Sud : 1,40m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 candélabres (passage 0,95m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,05m)	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S200	1424 à 1428	Rue Waldeck Rousseau	Ouest : 1,20m Est : 0,80m	5,50m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 0,30m à 1m) - 1 panneau de police C27 (passage 1m)	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S199	1416 à 1423	Rue Waldeck Rousseau	Ouest : 0,80m à 0,95m Est : 1m	5,95m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 5 réseaux (passage 0,50m à 1,10m) - 1 panneau de police A2b+B14 (hsp 2m) sur réseau - 1 panneau de police A13a (passage 0,90m)	aucun

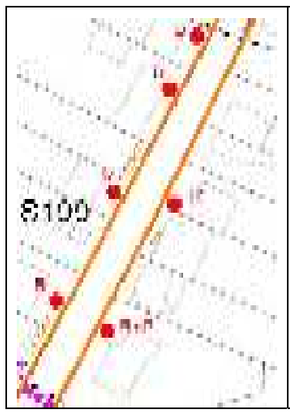



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S202	1431 à 1442 1452 à 1458 1502	Rue Waldeck Rousseau	Ouest : 0,75m à 1,05m Est : 0,90m à 1,80m	6m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 11 réseaux (passage 0,35m à 1,10m) - 1 feu tricolore (passage 0,95m) - 1 panneau de police C20a (hsp 1,55m) sur feu tricolore - 1 panneau de police C20a (hsp 2m) - 1 panneau de police C27 (passage 0,60m) - 1 panneau de police A17 (passage 0,80m)	- travaux sur une portion du trottoir ouest rendant le cheminement impossible

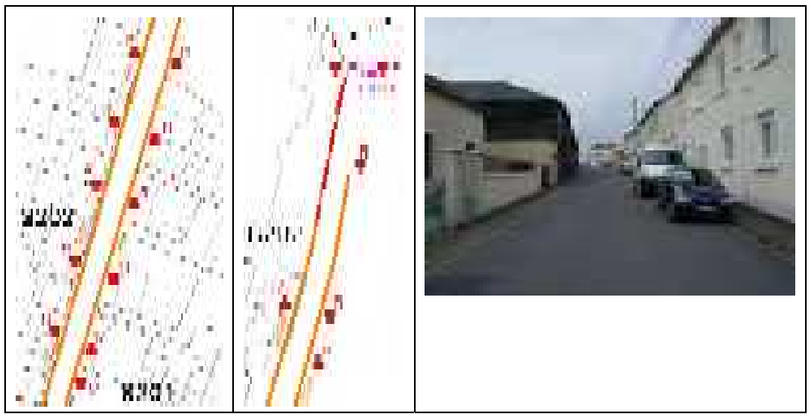

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T202a	1458	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Faible	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S201	1429	Chemin privé (Civetière)	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	3,35m	double sens	stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

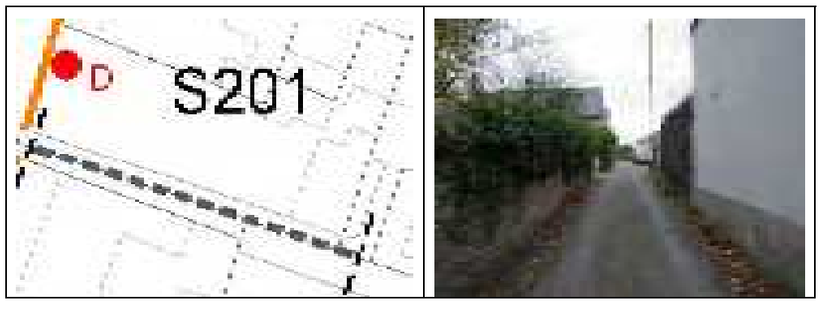

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

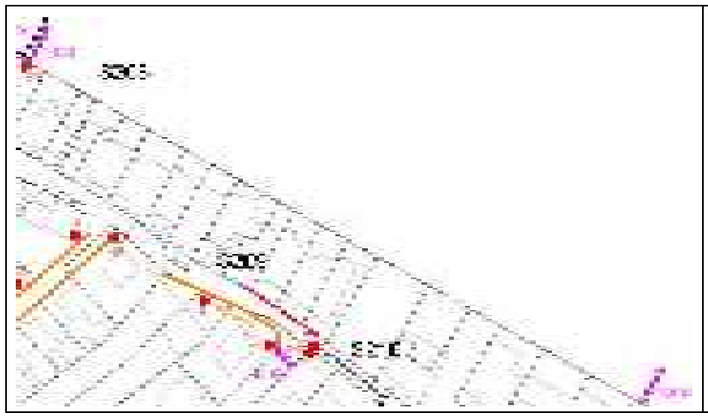





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T203a	1459	Absent	pavé	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Faible	Oui							Oui
T203b	1463	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Bon	Oui
T203c	1464 - 1465	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Absents	Bon	Oui
T203d	1466 à 1468	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Bon	Oui
T203e	1470 à 1473	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T203f	1474	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T203g	1475 à 1477	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T203h	1479 à 1482	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T203i	1483 à 1485	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T203j	1487 à 1490	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T203k	1491 à 1494	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T203l	1495	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S203	1459 à 1495 1498 à 1501	Route de la Pyramide	Nord : 1,75m à 4m Sud : 1,70m à 4m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 panneaux de police B6a1 (hsp 1,95m et 2,10m) - 1 panneau de police A13a (hsp 2,10m) sur candélabre - 1 panneau de rue (hsp 1,30m) - 1 trou au sol sur trottoir sud	aucun

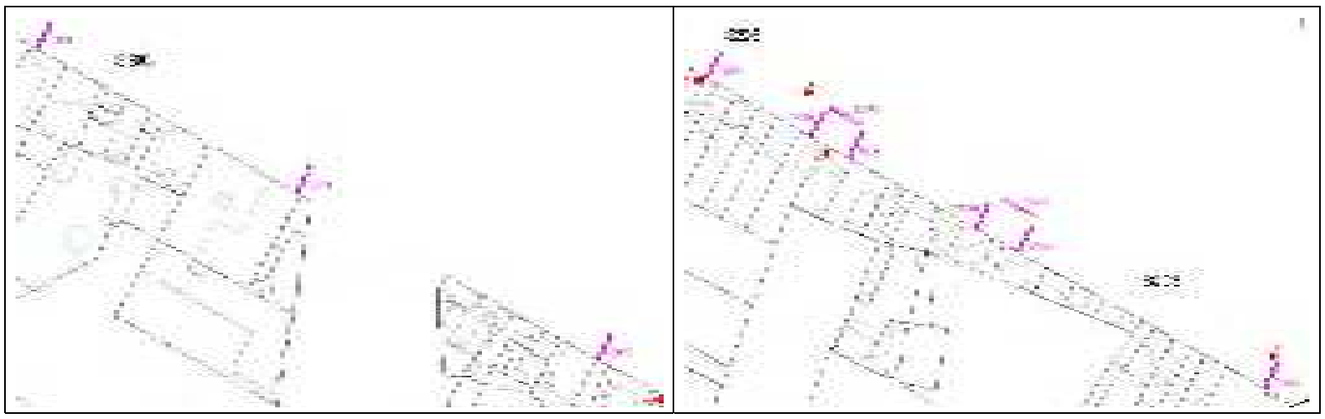

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S205	473 à 475	Rue du Haut des Eclateries	Nord : aucun trottoir Sud : 0,40m à 0,65m	5,70m	double sens	Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

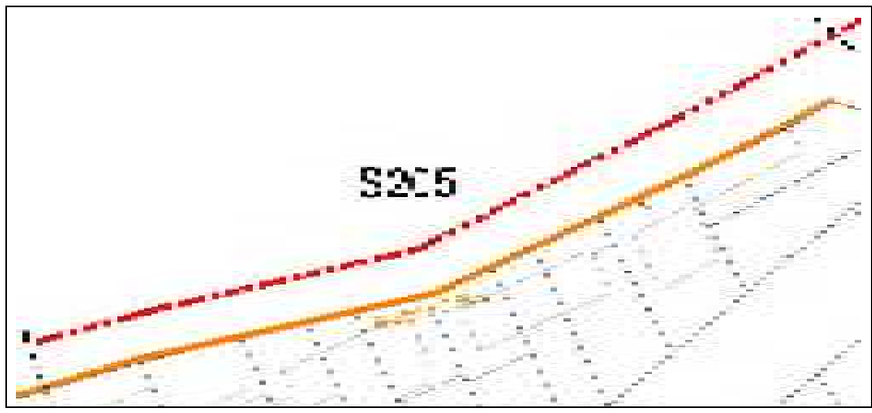

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S204	1496 à 1497 470 à 472	Rue du Haut des Eclateries	Nord : aucun trottoir Sud : 0,90m à 1,40m	3,15m + bande cyclable 1,50m	sens unique	Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,60m) - 1 panneau de police B1 (hsp 1,65m)	aucun

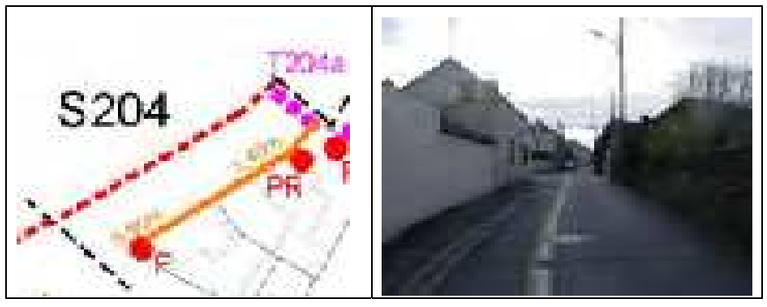

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T204a	1496 - 1497	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S207	482 à 484 486 à 495	Rue des Frères Halopé	Nord : 0,90m à 1,55m Sud : 0,75m à 4,30m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 0,45m à 1,15m) - 1 panneau de rue sur réseau (hsp 1,90m) - 7 arbres sans grille	- stationnement sur trottoir





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T207a	482 à 484	Dégradé	Non	2x Absents	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S206	476 à 481 485	Rue du Haut des Eclateries	Nord : 1,95m Sud : 0,80m	9,20m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,55m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 2m) - 1 pannau de police B8+B1 (hsp 1,20m) - 1 panneau de rue sur panneau de police (hsp 1,80m)	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T206a	479 à 481	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S209	508 à 516 518	Rue Secrétain	Nord : 0m à 1,70m Sud : 0,90m à 1,45m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,80m) - 1 candélabre (passage 0,45m) - 1 panneau de rue (hsp 1,40m) - 1 ressaut >2cm	aucun







n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T209a	512 à 514	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	1 candélabre	Faible	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S208	496 à 507	Rue Théophile Gautier	Ouest : 0,80m à 1,05m Est : 0,90m	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 8 réseaux (passage 0,30m à 0,60m) - 1 panneau de police AB3a (passage 0,55m et hsp 1,80m) - 2 panneaux de rue (hsp 1,60m et 1,95m)	- stationnement sur trottoir







PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S211	519 à 524	Chemin de la Monnaie	Nord : 1,30m Sud : 1,30m	5,10m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,90m à 1,10m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T211a	522 à 524	Dégradé	Non	2x Etroits	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S210	517	Rue Secrétain	Absence d'aménagement pour le cheminement piéton	5m	double sens	enrobé bicouche	Non	Non	Non	aucun	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
678

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S213	531 - 532 560 - 561	Chemin de la Monnaie	Nord : 1,20m Sud : 1,20m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Non	- 2 ressauts >2cm	aucun






PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S212	525 à 530	Chemin de la Monnaie	Nord : 0,60m à 3,60m Sud : 1,65m à 4,50m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,90m à 1,10m) - 6 arbres déformant le revêtement	aucun



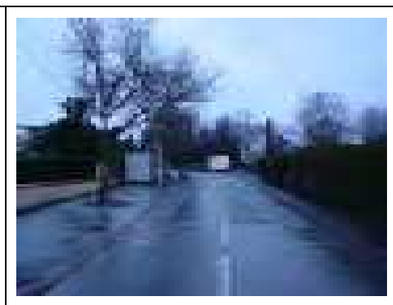
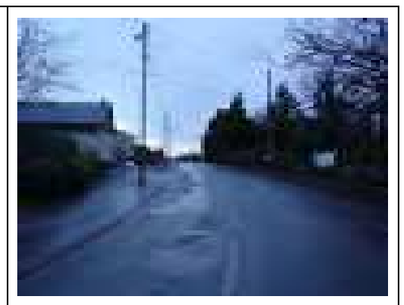

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S215	541 à 559	Rue des Frères Halopé	Nord : 1,10m à 3,90m Sud : 1,50m à 2,65m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,55m) - 2 réseaux à cause du marquage au sol du stationnement (passage 0,80m à 0,90m) - largeurs de passage réduites par le marquage au sol du stationnement (0,90m minimum) - arbres sans grilles (ressauts)	aucun

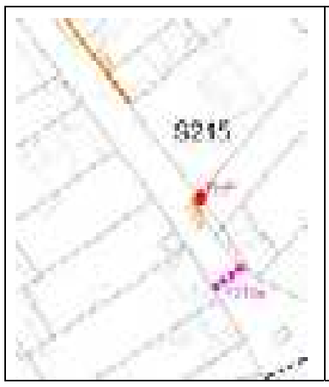

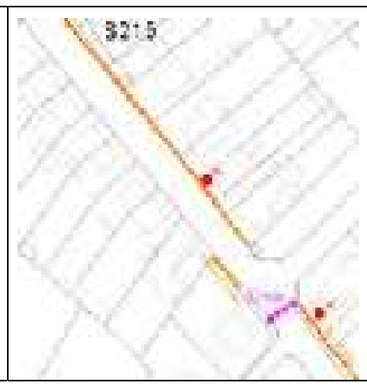





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T215a	541 à 543	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T215b	548 à 550	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T215c	555	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T215d	558	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S214	533 à 540	Rue des Frères Halopé	Nord : 1,30m mini Sud : 0,75m à 1,40m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Oui	Oui	- 2 réseaux (passage 0,75m à 1m) - 1 panneau de police AB2 sur réseau (hsp 1,95m) - 1 passage étroit au sud (0,75m)	aucun

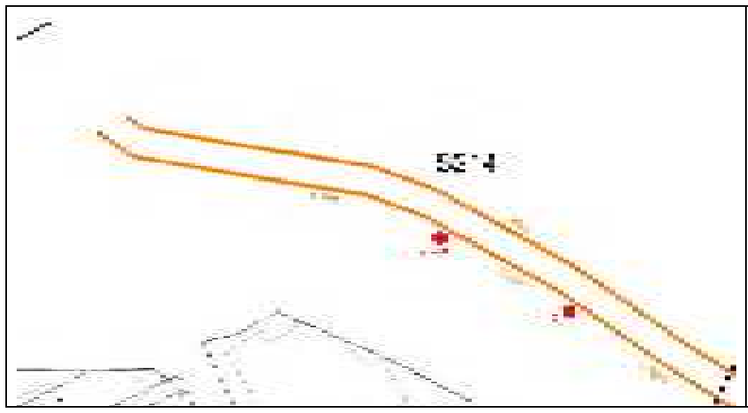




PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S217	571 à 581 611	Rue Emmanuel Camus	Ouest : 3m mini Est :1,80m à 2,90m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police EB20 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police A1a (hsp 2,05m) - 1 grille - végétaux gênants sur trottoir Est - enrobé dégradé à l'Ouest	- stationnement sur trottoir

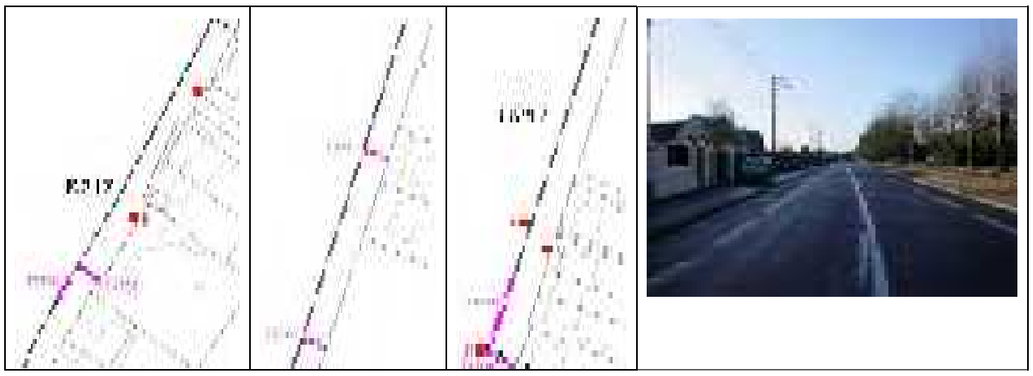

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T217a	574	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T217b	575	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T217c	577	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T217d	578	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T217e	581	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S216	562 à 570	Rue du Bourg Lacroix	Nord : 1,10m à 1,30m Sud : 1,50m	6,40m	double sens	Nord : stabilisé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB4 (hsp 1,90m) - 1 panneau de police AB4 (passage 1,10m et hsp 2m) - 1 panneau de police B2b sur réseau (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB5 (hsp 1,75m)	aucun

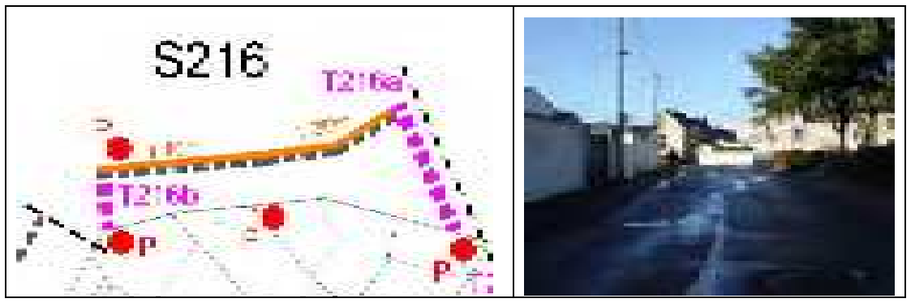

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T216a	564 à 566	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T216b	570	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S219	587 à 596 610	Giratoire Camus / Europe	2,10m mini		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 3 panneaux de police AB3a sur candélabre (hsp 1,95m à 2,10mm) - 2 panneaux de police EB10+B6b2 (hsp 1,80m et 2,10m) - 2 panneaux de rue (hsp 1,50m et 1,95m) - enrobé dégradé à l'Ouest	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T219a	587	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T219b	588	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T219c	589	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S218	582 à 586	Rue Emmanuel Camus	Ouest : 1,65m Est :1,50m à 2,50m	8,40m dont 3m bandes cyclables	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1,05m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m)	- stationnement sur trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T218a	583	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S221	600	Avenue de l'Europe	Ouest : 1,50m Est :1,45m	9m dont 3m bandes cyclables	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S220	597 à 599	Avenue de l'Europe	Ouest : 1,90m Est :1,80m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Oui	Oui	Oui	- 1 panneau de police AB25 (passage 1,15m et hsp 2,10m) - 1 ressaut	aucun

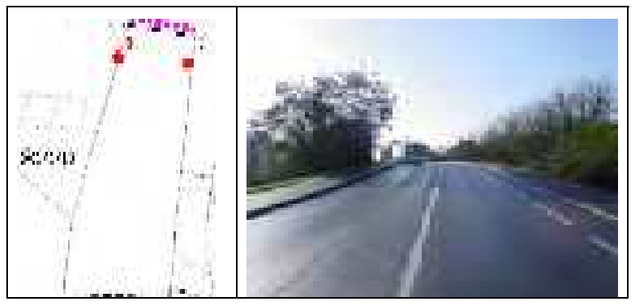

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S223	612 - 613	Rue des Perrins	Nord : 1,55m Sud : 2m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- enrobé dégradé - pente à l'Ouest de la section	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S222	601 à 609	Giratoire Europe / Perrins	1,10m mini		sens unique	enrobé	Oui	Oui	Oui	- 4 panneaux de police AB3a sur jalonnement (hsp 1,40m à 1,50m) - fortes pentes sur le giratoire (nord vers sud-est et sud-ouest)	aucun

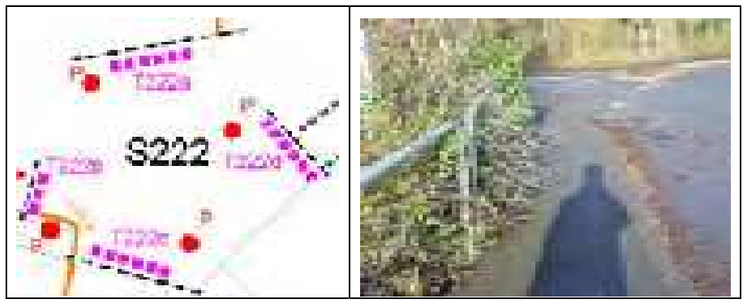

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T222a	606	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T222b	607	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T222c	608	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T222d	609	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S225	620 à 629	Village des Perrins	Nord : 1,45m à 3,20m Sud : ponctuellement 2,10m		double sens	Nord : enrobé et gravillons Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 ressaut - cheminement difficile au sud	aucun

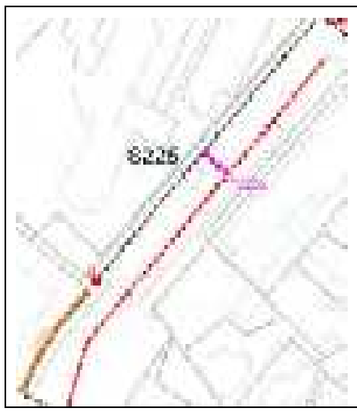





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T225a	624	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S224	614 à 619	Rue des Perrins	Ouest : 3,50m Est :2,05m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 ressauts - enrobé dégradé	- stationnement sur trottoir

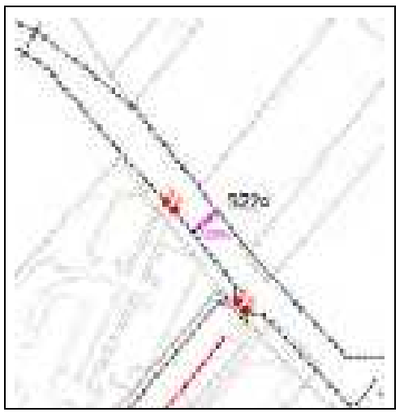



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T224a	617	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S227	635 - 636	Rue des Perrins	Nord : 3,70m Sud : 1,50m mini		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 sur réseau (hsp 1,65m) - enrobé dégradé	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S226	630 à 634	Rue des Perrins	Nord : 3,70m Sud : 3m à 4m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Oui	Oui	- 1 réseau (passage 0,85m) - 2 resauts - enrobé dégradé - dévers au nord de la section	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T226a	633	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S229	640 à 642	Rue des Perrins	Nord : 1m à 2,50m Sud : 1,30m à 2,85m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,90m) - 1 paneau de rue (hsp 1,35m) - enrobé dégradé	aucun

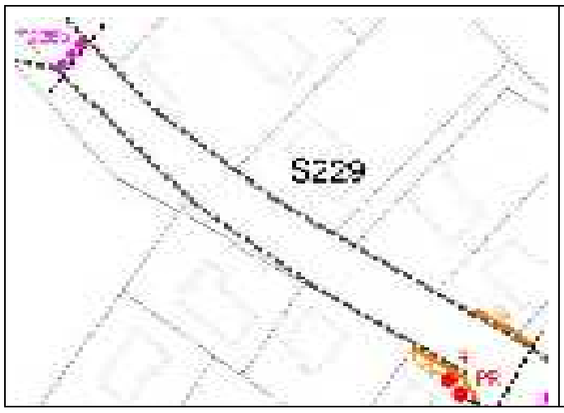



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S228	637 à 639	Rue des Perrins	2,10m mini		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- enrobé dégradé	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T228a	637	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	à protéger du stationnement
T228b	639	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S231	648 à 650	Rue des Perrins	Nord : 3,70m Sud : 2,80m à 3,70m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- enrobé dégradé	- stationnement sur trottoir



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S230	643 à 647	Rue des Perrins	Nord : 1,20m mini Sud : 1,20m mini	7,60m dont 2m bandes cyclables	double sens	Nord : stabilisé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,80m et 0,95m) - 1 ressaut - enrobé dégradé	aucun

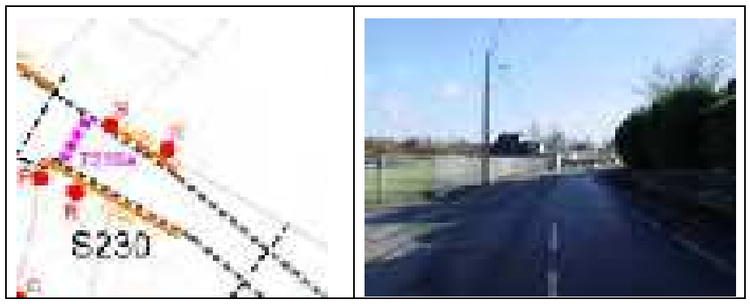

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T230a	643	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S233	661 à 667 669	Avenue Galliéni	Nord : 1,90m à 2,15m Sud : 0,80m à 2,90m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C20a (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 1,90m) - 1 panneau de rue sur police (hsp 1,85m) - enrobé dégradé au sud - le stationnement + arbres réduisent au sud le passage à 0,80m	- stationnement sur trottoir

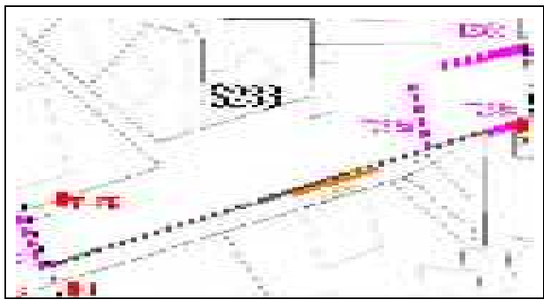



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T233a	665	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T233b	666	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T233c	667	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S232	651 à 660	Giratoire Galliéni / Perrins	1,60m mini		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B40 (hsp 2m) - 1 panneau de rue sur police (hsp 1,95m) - 1 panneau de jalonnement (hsp 2,10m) - 1 panneau de rue (hsp 2m) - 1 grille	aucun

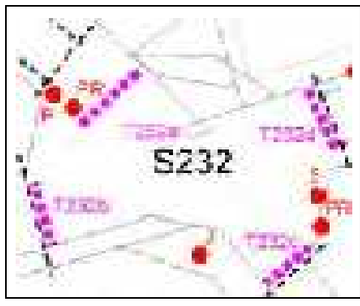



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T232a	653	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T232b	655	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T232c	658	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T232d	660	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S235	676	Avenue Galliéni	Nord : 1,75m Sud : 1,65m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

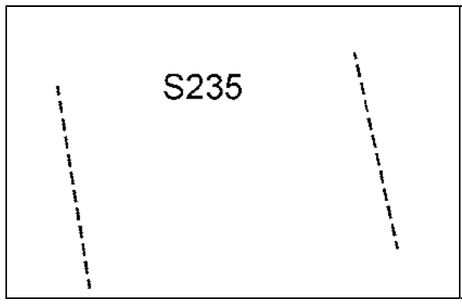



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S234	668 670 à 675	Avenue Galliéni	Nord : 1,15m à 5m Sud : 0,95m à 1,50m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- 2 ressauts - le stationnement au sud réduit le cheminement de 0,95m à 1,40m - enrobé dégradé au nord	aucun

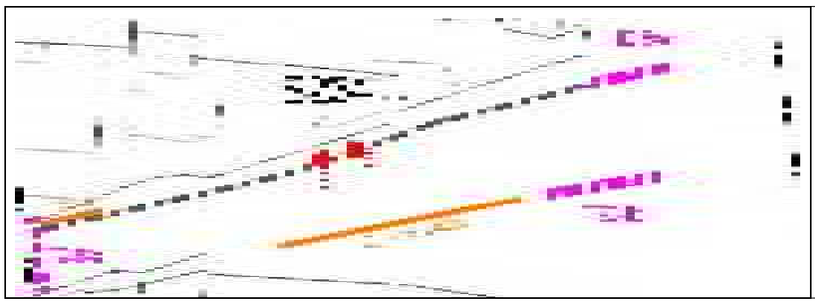



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T234a	668	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T234b	671	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T234c	675	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S237	683 à 687	Avenue Galliéni	Nord : 1,65m à 1,75m Sud : 1,50m à 3m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

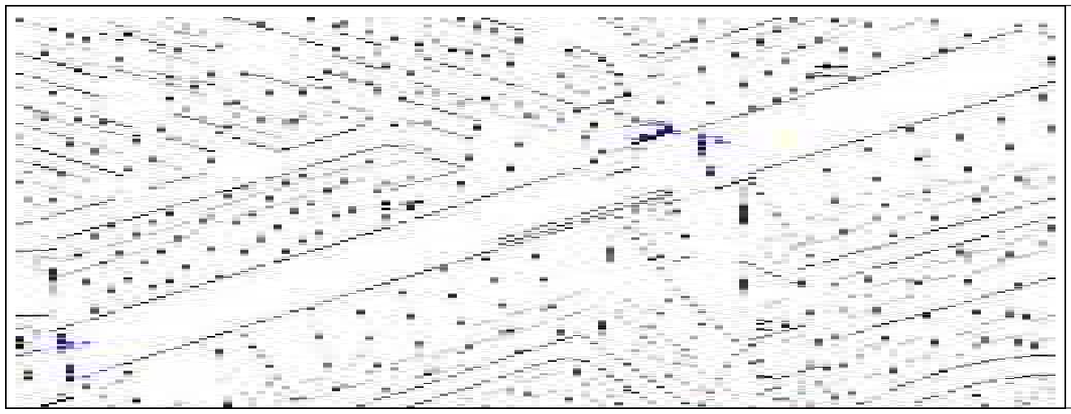



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T237a		Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non	Oui	2x Bonnes	Court	Oui
T237b		Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non	Oui	2x Bonnes	Court	Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S236	677 à 682	Avenue Galliéni	Nord : 1,80m à 2,70m Sud : 2,90m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 grille	aucun

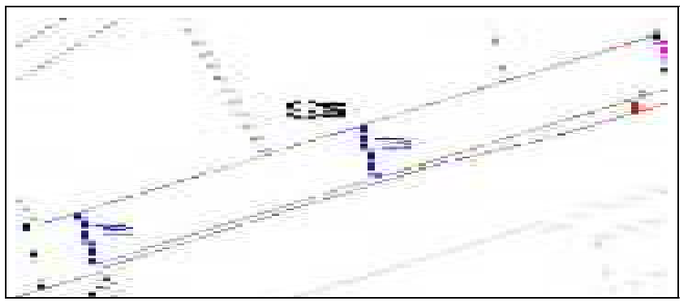



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T236a	680	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T236b	682	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S239	692 à 694	Rue du 11 Novembre	Ouest : 3m mini Est : 2,40m		double sens	Ouest : enrobé et stabilisé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB3a (hsp 1,60m) - 2 ressauts	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T239a	693	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S238	688 à 691	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 1,90m Sud : 2,15m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Oui	Oui	- dévers sur trottoirs	aucun

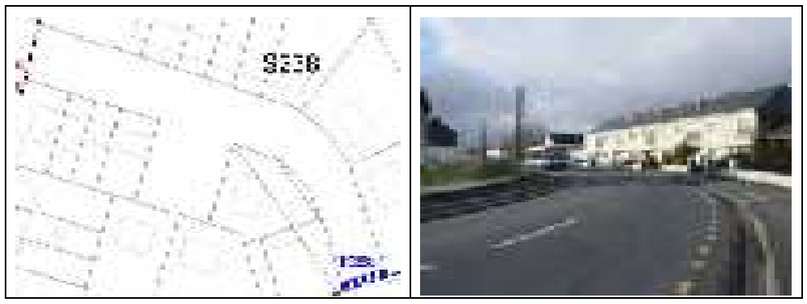

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T238a	688	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non	Oui	2x Absents	Bon	Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S241	697 à 699	Impasse du Chemineau	Ouest : 1,45m Est : 1,45m	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,90m) - 1 paneau de rue (hsp 1,75m)	aucun

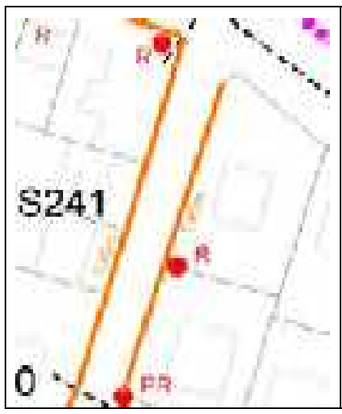



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S240	695 - 696	Rue du Chemineau	Nord : 1,90m Sud : 1,95m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,30m)	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S243	702 - 703	Rue du Domaine du Grand Rivet	Nord : 4,85m Sud : 5,10m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- enrobé dégradé au sud (arbres)	aucun





Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S242	700 - 701	Rue du Domaine du Grand Rivet	Ouest : 2,75m Est : 2,75m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Non	aucun	aucun

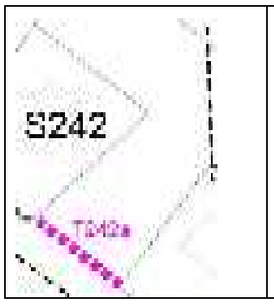



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T242a	700	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S245	708 - 709	Rue du Domaine du Grand Rivet	1,50m		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- végétaux gênants chez des particuliers (passage 1,05m)	aucun

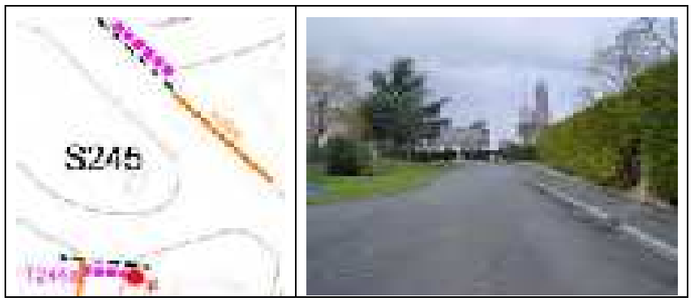

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S244	704 à 707	Rue du Domaine du Grand Rivet	Ouest : 1,40m Est : 1,50m	6m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 0,85m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 2,10m)	aucun

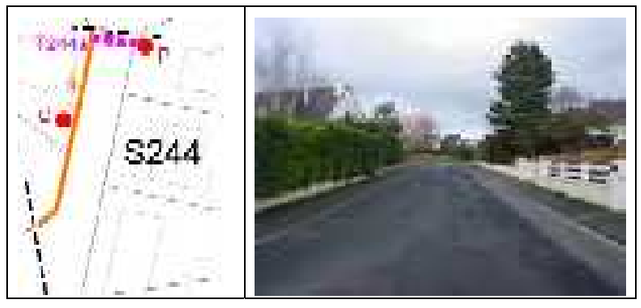

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T244a	706	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S247	716 à 720	Impasse du Chemineau	Nord : aucun trottoir, sentier piéton Sud : 1,45m Ouest : 1,60m	5m	double sens	Nord : terre Sud : enrobé Ouest : enrobé	Oui (sentier)	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 0,80m et 0,90m)	- stationnement sur trottoir






Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S246	710 à 715	Rue du Domaine du Grand Rivet	Ouest : 1,40m Est : 1,40m	6m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 candélabres (passage 0,70m et 1,10m) - 1 panneau de police AB3a sur candélabre (hsp 1,70m) - 1 panneau de police AB1 (passage 1,10m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 2,05m)	aucun

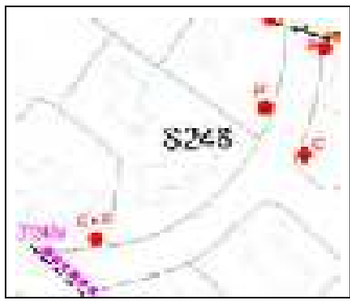



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T246a	710	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S249	727 à 729 739 à 755	Rue du Chanoine Dionneau	Nord : 2,50m, cheminement 1m Sud : 2,40m, cheminement 1,05m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- cheminement réduit sur trottoirs de 1m à 1,20m à cause de l'emprise du stationnement (1,45m) - 9 réseaux (0,50m à 1m) - 1 panneau de police B6a3 (passage 0,90m et hsp 1,30m) - 1 panneau de police AB1 (passage 1m et hsp 2,10m) - 1 panneau de rue (hs	aucun

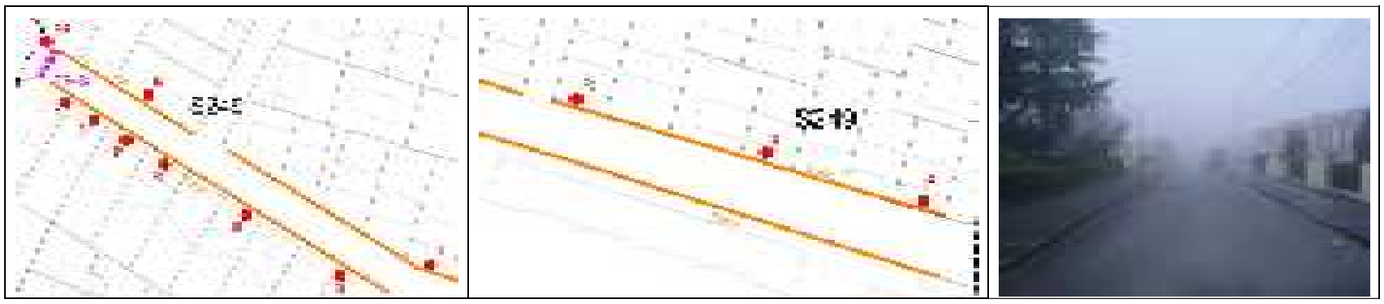

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T249a	727	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S248	721 à 726	Sentier piéton	1,80m mini			stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

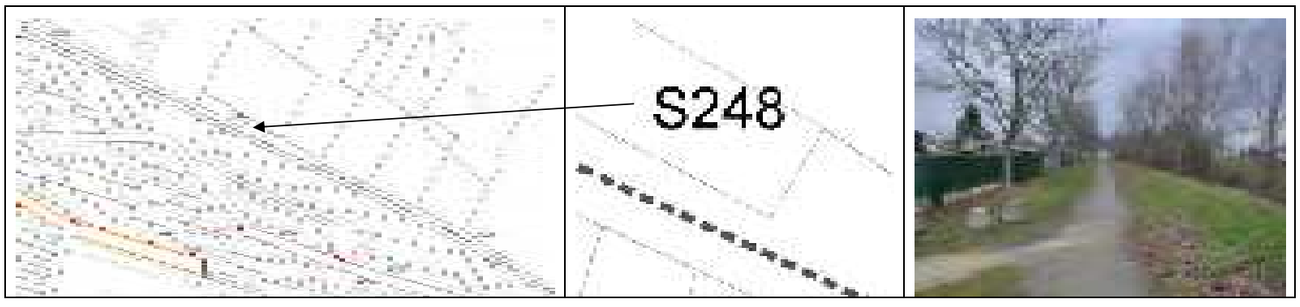

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S251	756 à 758	Rue Paul Valéry	Nord : 1,90m Sud : 1,80m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue sur police (hsp 1,90m) - arbres à l'est (passage 1m)	- stationnement sur trottoir

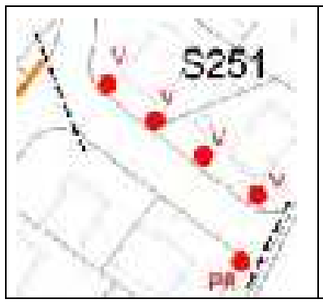



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S250	730 à 738	Rue du 11 Novembre	Nord : 2,50m à 2,60m Sud : 2m à 2,45m		double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 panneaux de rue (hsp 0,90m et 1,30m) - 5 ressauts	aucun





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S253	763	Rue Paul Valéry	Nord : 1,10m Sud : 1,30m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 ressaut	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S252	759 à 762	Rue Paul Valéry	Nord : 0,90m Sud : 1,90m à 4,85m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S255	766 à 774	Rue du Domaine du Clos du Pin	Ouest : 1,30m à 2,45m Est : 1,30m	6m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 candélabres (passage 1,15m) - 1 panneau de police C13a (hsp 2,10m) - 1 panneau de rue sur police (hsp 1,55m)	- stationnement sur trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T255a	773 - 774	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	aucun lien avec le feu tricolore

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S254	764 - 765	Rue Paul Valéry	6m			stabilisé	Non	Non	Oui	- 2 ressauts	aucun



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
700

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S257	782 à 796 805	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 2,10m à 2,70m Sud : 2,25m mini		double sens	Nord : enrobé et dallage Sud : enrobé et dallage	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C20a sur candélabre (hsp 2,20m) - 2 panneaux de rue sur candélabre (hsp 1,90m) - 1 ressaut (racine d'arbre sous enrobé) - bornes au sol - grilles des arbres	aucun

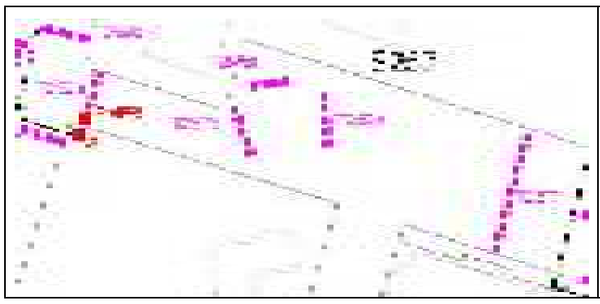



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T257a	782	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T257b	783	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T257c	788	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T257d	789	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T257e	790	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T257f	796	Absent	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	bornes	Bonne	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S256	775 à 781	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 3,80m Sud : 4m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A17 sur réseau (hsp 2m) - 1 panneau de police A2b+B14 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m)	aucun

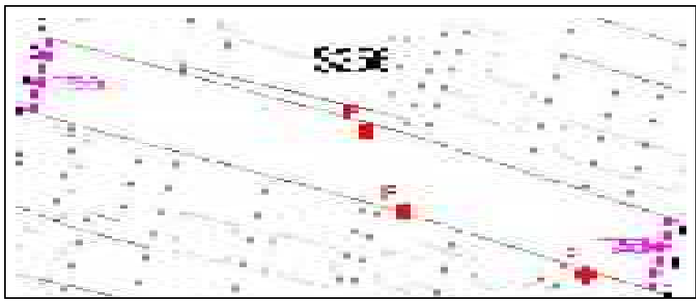


n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T256a	775	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T256b	781	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S259	807 à 808	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 1,90m à 2,90m Sud : 2m à 3m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A13a sur réseau (hsp 2m)	aucun

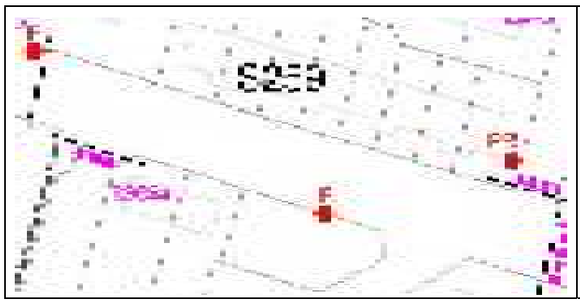



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S258	797 à 804	Avenue du 8 Mai 1945	1,40m mini		sens unique	dallage	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police C20a (hsp 2,10m)	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T258a	797	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	bornes	Bonne	Oui							Oui
T258b	798	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T258c	801	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T258d	804	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S261	816 à 819	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 1,90m à 3m Sud : 2m à 3m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A13a+A2b (hsp 2,10m) - 1 panneau de police A13a (hsp 2,10m)	aucun

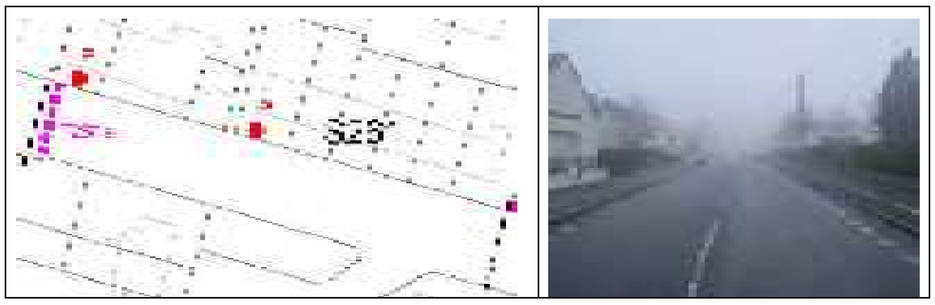

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T261a	816	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S260	809 à 815	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 1,15m à 4,05m Sud : 1,20m à 2,15m		double sens	Nord : enrobé et pavé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,95m) - 1 bouche d'incendie (passage 0,95m) - cheminement réduit par le stationnement (largeur 3m)	aucun

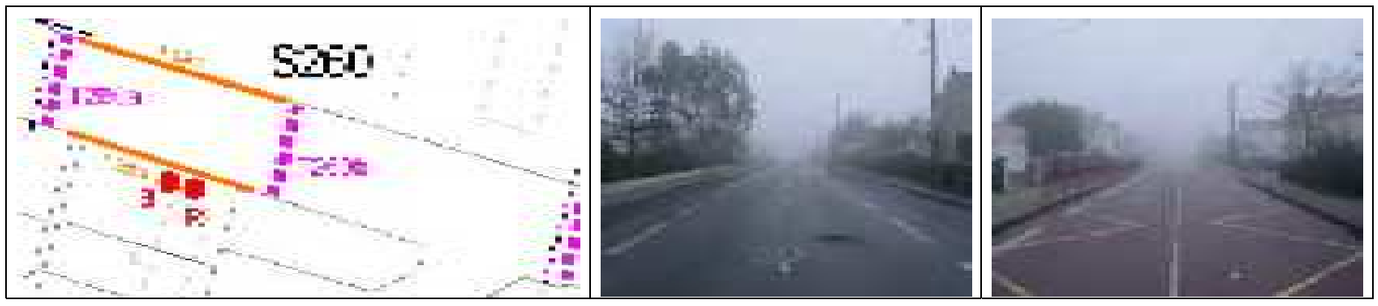

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T260a	809 à 811	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T260b	813	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S263	827 à 829	Rue Henri Poiron	Nord : 2m Sud : 2m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,40m)	- stationnement sur trottoir

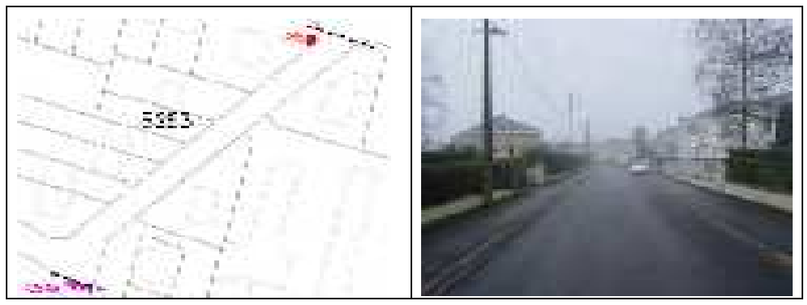

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S262	820 à 826	Avenue du 8 Mai 1945	Nord : 1m Sud : 2m à 3m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui		aucun

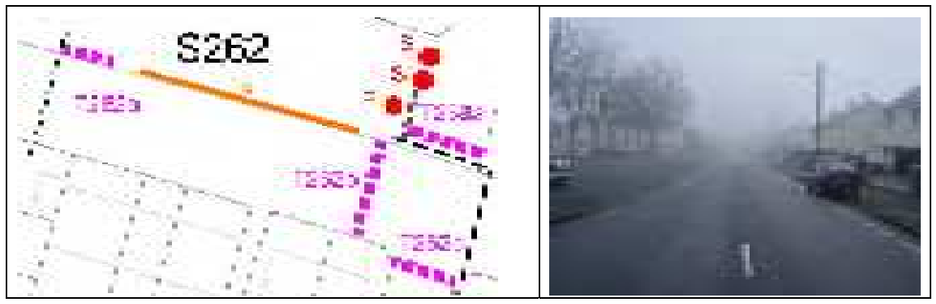

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T262a	820	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T262b	825	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T262c	826	Bon	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S265	806 835 - 836	Rue André Marie	Ouest : 9,70m Est : 2,20m		double sens	Ouest : stabilisé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T265a	806	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S264	830 à 834	Rue Henri Poiron	Ouest : 2m Est : 1,90m mini	6m	sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé et pavé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,45m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T264a	831	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T264b	834	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S267	840 à 855	Avenue de la Chesnaie	Ouest : 3,25m à 4m Est : 2,80m à 3,10m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B6b2 (hsp 1,55m) - 1 panneau de rue (hsp 1,85m)	aucun

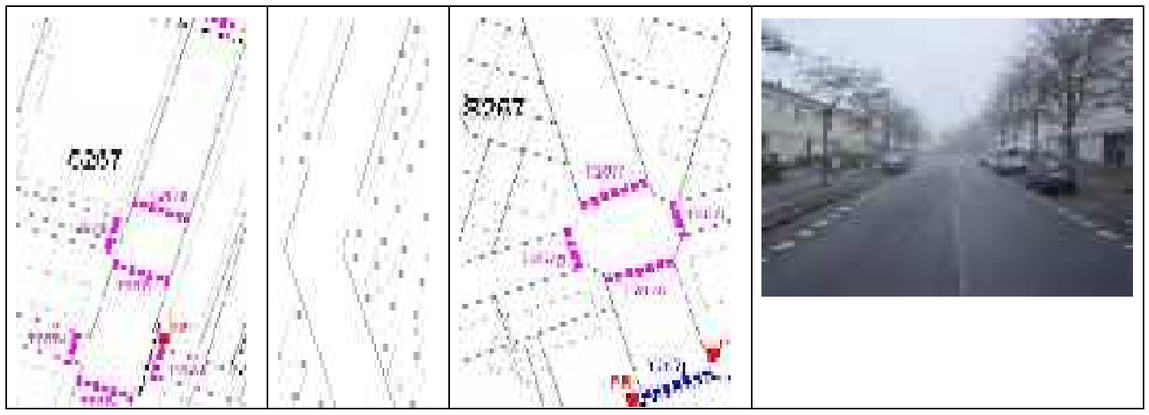

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S266	837 à 839	Rue Victor Simon	Nord : 2m Sud : 2m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue sur réseau (hsp 1,85m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T266a	839	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S268	856 à 860	Rue Flandres et Dunkerque	Ouest : 1,95m Est : 1,60m à 1,95m		double sens	Ouest : stabilisé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,75m)	- stationnement sur trottoir

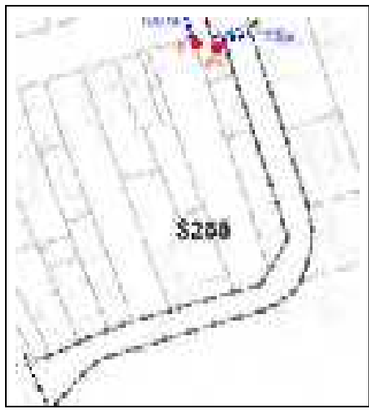



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T268a	857	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui				oui	2x Absents	Bon	Oui

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T267a	842	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui
T267b	843	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267c	844	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267d	845	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267e	846	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267f	849	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267g	850	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267h	851	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267i	852	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T267j	854	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui				oui	2x Absents	Bon	Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S270	865 à 868	Allée Louis Baudonnière	3,20m à 4,50m			stabilisé	Non	Non	Non	- passage étroit au sas (0,80m) - 1 grille	aucun

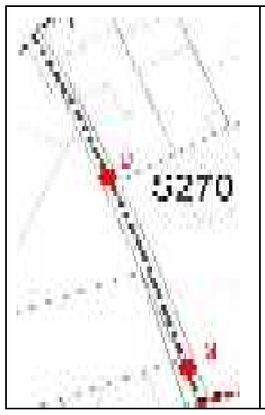



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S269	861 à 864	Rue Flandres et Dunkerque	Nord : aucun trottoir Sud : 1,45m		double sens	Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,80m)	aucun

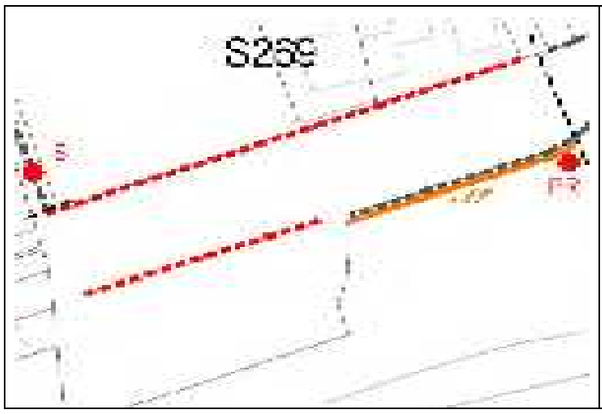

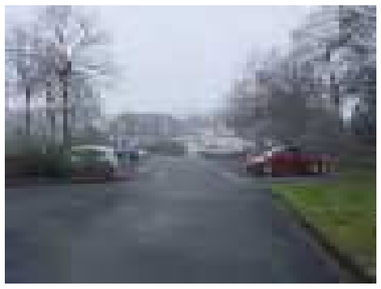

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur des Ponts-de-Cé
708

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S272	873 - 874	Rue Abel Boutin-Desvignes	Ouest : 2m Est : 1,70m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A2b+B14 sur candélabre (hsp 1,70m)	aucun

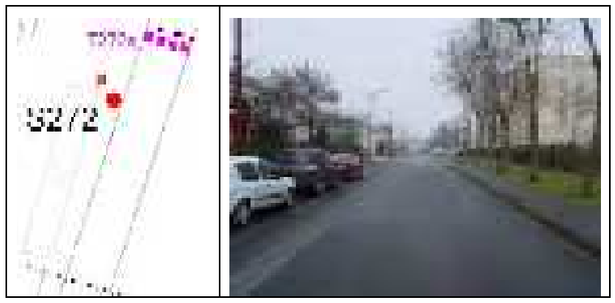

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T272a		Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S271	869 à 872	Rue Abel Boutin-Desvignes	Ouest : 1,40m à 2,40m Est : 2,50m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Oui	Oui	- dévers sur trottoir Est	aucun

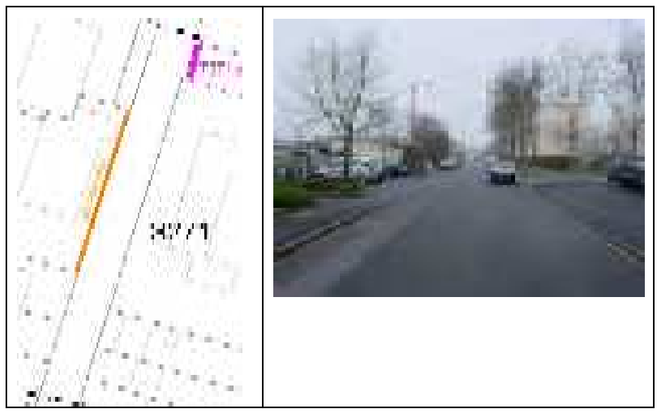

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T271a	872	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S274	888 à 899	Avenue de l'Europe	Ouest : 1,60m Est : 4,20m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé et stabilisé	Non	Oui	Oui	- 4 réseaux (passage 1m à 1,10m) - 1 feu tricolore (passage 1,10m) - 1 poteau d'arrêt (passage 1,10m) - 1 abri bus (passage 1,05m) - 1 panneau de police A17 sur réseau (hsp 2,10m) - 1 panneau de rue sur candélabre (hsp 1,90m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T274a	888	Dégradé	Non	1x décalé	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				non	2x Bonnes	Court	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S273	875 à 887	Avenue de l'Europe	Ouest : 0,80m à 1,60m Est : 0,95m à 1,60m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de rue sur feu piéton (hsp 1,70m) - bordure d'arbre (passage 0,75m) - enrobé dégradé	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T273a	876 - 877	Dégradé	Oui	2x Bons	4x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				non	2x Absents	Court	Oui
T273b	887	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				non	2x Bonnes	Court	Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S276	903 à 911	Avenue de l'Europe	Ouest : large parvi Est : 5,20m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,10m) - 2 panneaux de police C20a sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 ressaut >2cm lié à l'arbre	aucun

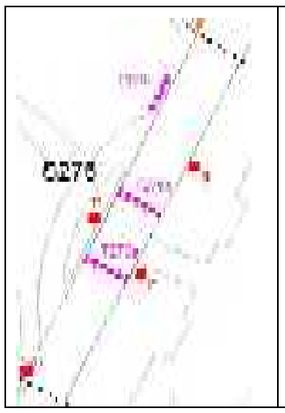



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T276a	906	Dégradé	Non	4x Bons	4x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T276b	907	Dégradé	Non	4x Bons	4x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Oui		Non				Oui
T276c	911	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S275	900 à 902	Avenue de l'Europe	Ouest : 1,50m Est : 3,90m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1m)	aucun

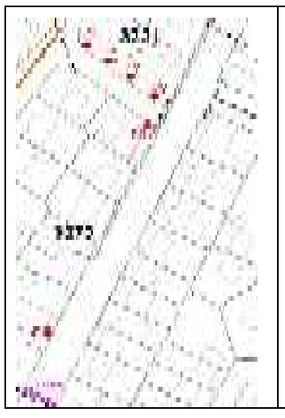



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T275a	900	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S278	919 à 923	Rue des Vieilles Fauconneries	Nord : aucun trottoir Sud : 5,50m à 8m		double sens	Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 (hsp 2,10m) - 1 panneau de police B33 (hsp 2,10m) - forte pente à l'approche du giratoire à l'Est	aucun

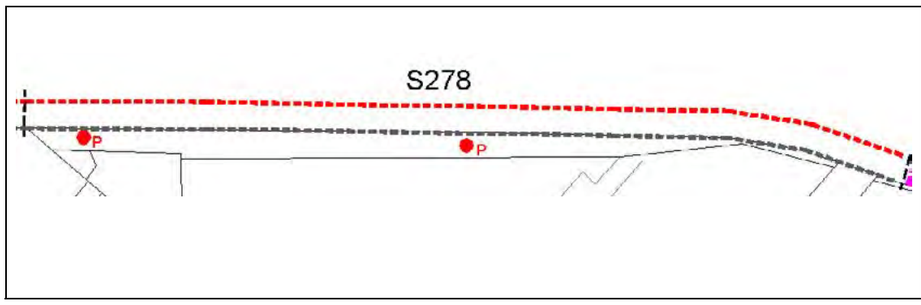



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S277	912 à 918	Avenue de l'Europe	Ouest : 1,20m mini Est : 1,75m		double sens	Ouest : enrobé et stabilisé Est : enrobé	Oui	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T277a	913	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui	
T277b	916	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui	à protéger du stationnement

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S280	925 à 941	Rue Edouard Guinel	Nord : aucun trottoir Sud : 0,95m à 1,40m	5m	double sens	Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 5 réseaux (passage 0,45m à 1m) - 1 panneau de police A2a+A14 sur réseau (hsp 2,15m) - 1 panneau de police C27 sur réseau (hsp 2,10m) - 1 panneau de police A2b+B14 (hsp 1,75m) - 1 panneau de rue (passage 1,10m et hsp 1,75m) - enrobé dégradé	aucun

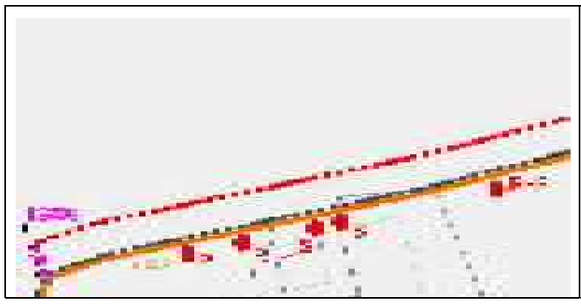
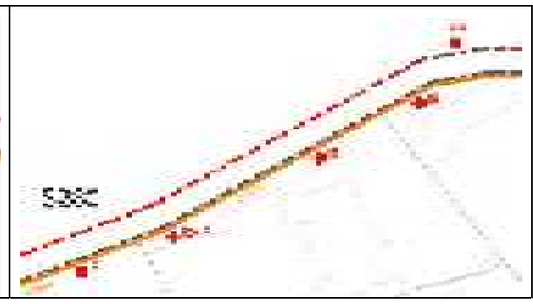



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T280a	941	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S279	924	Rue des Vieilles Fauconneries	Nord : aucun trottoir Sud : accotement 1,60m	5,50m	double sens	Sud : terre	Non	Non	Oui	aucun	aucun

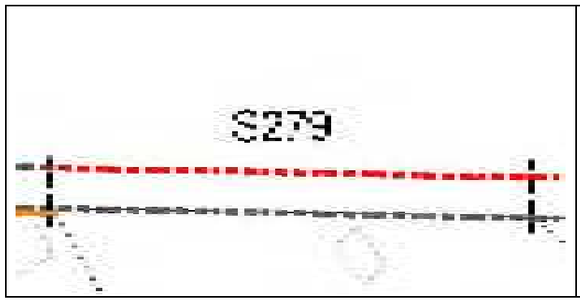



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S282	952 à 959	Chemin des Maisons Rouges	Ouest : 1,90m Est : 2,10m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB25 sur réseau (hsp 2,10m) - 1 panneau de police B6a1 (hsp 1,50m à 2m) - 1 panneau de police AB25+B30 (hsp 2m) - 1 panneau de police AB3a sur réseau (hsp 2m) - 1 panneau de police B51 sur réseau (hsp 2m) - 4 bornes au sol	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T282a	959	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S281	942 à 951	Chemin des Trois Paroisses	Nord : aucun trottoir Sud : 0m à très large	4,50m à 6,50m	double sens	Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 1,30m) - 1 panneau de rue (hsp 2,05m)	aucun

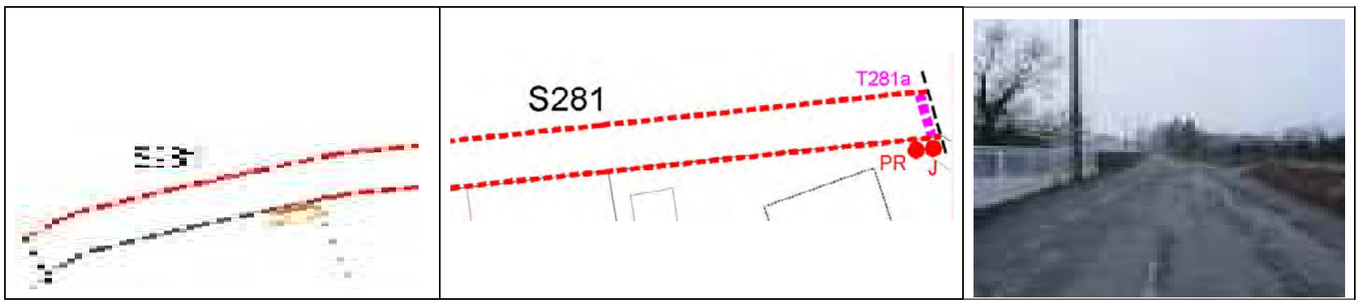

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T281a	942 - 943	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S284	969 à 974 991	Chemin des Maisons Rouges	Ouest : 1,75m à 1,90m Est : 2,20m à 3m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 1,10m lié au stationnement sur trottoir) - 1 panneau de police AB1 (hsp 2,10m)	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T284a	971	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T284b	972	Bon	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T284c	974	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S283	960 à 968	Chemin des Maisons Rouges	Ouest : 2m à 3,90m Est : 3,50m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 candélabre (passage 0,80m lié au stationnement sur trottoir) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,90m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,05m)	- stationnement sur trottoir

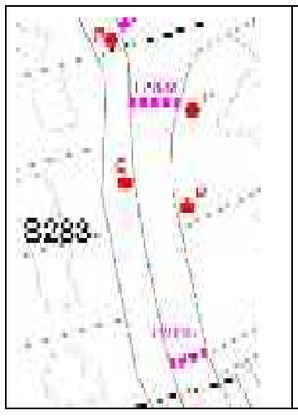



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T283a	960	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T283b	968	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

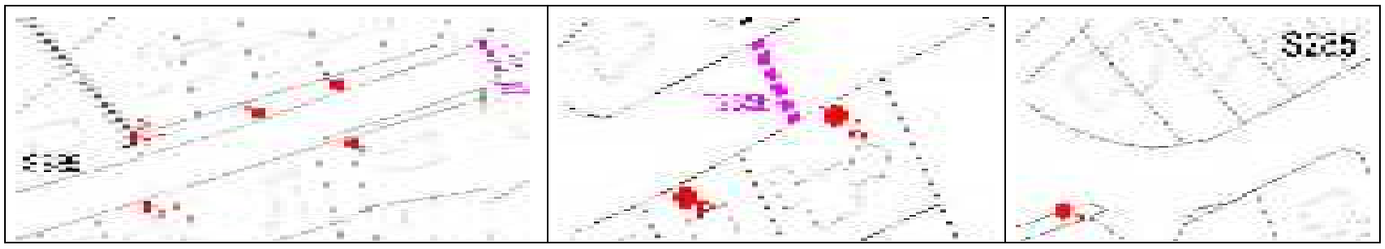

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T285a	975	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T285b	4	Absent	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S285	975 à 980 01 à 07	Avenue de Guillebotte	Nord : 3,90m Sud : 1,70m à 1,80m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 abri bus (passage 1,05m) et poubelle sur abri (passage 0,90m) - 1 panneau de police AB25 (hsp 2,05m) - 1 panneau de police A2a+B14 sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 panneau de police A2a+B14 (hsp 2m) - 1 panneau de police AB1 (hsp 2m) - 1 grille	aucun

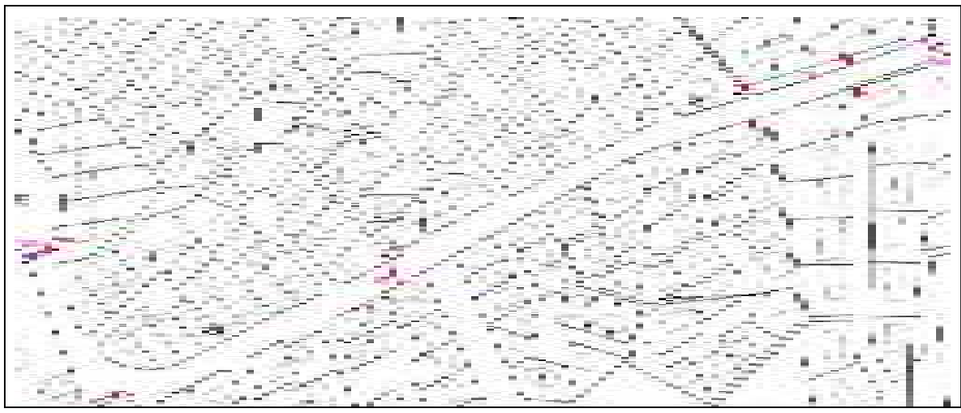



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S287	984 à 989	Sentier piéton Guillebotte / Galliéni	3,10m dont 1,50m praticable			enrobé et stabilisé	Oui	Non	Oui	- 1 barrière au Sud (passage 0,75m) - pente à l'accès Nord	aucun

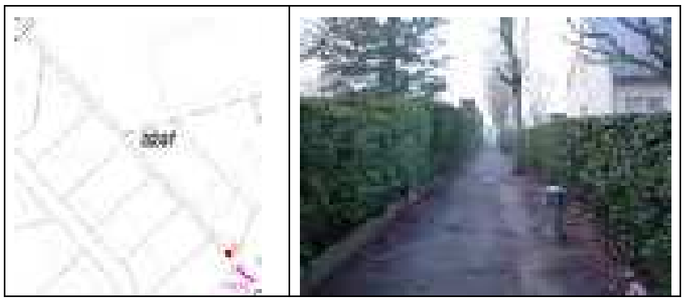

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T287a	984	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S286	981 à 983	Sentier piéton Guillebotte / Galliéni	3,10m			stabilisé	Non	Non	Oui	- 2 barrières aux extrémités (passage 0,85m)	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S289	13 à 24 40	Avenue de Guillebotte / Avenue François Villon	Nord : 3,30m à 3,55m Sud : 2,30m à 2,70m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 2 panneaux de police A13a sur candélabre (hsp 2,10m) - 2 panneaux de police A2a+B14 sur candélabre (hsp 1,80m) - 1 panneau de police AB25 sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 panneau de police C1a sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 panneau de police C114 sur	aucun

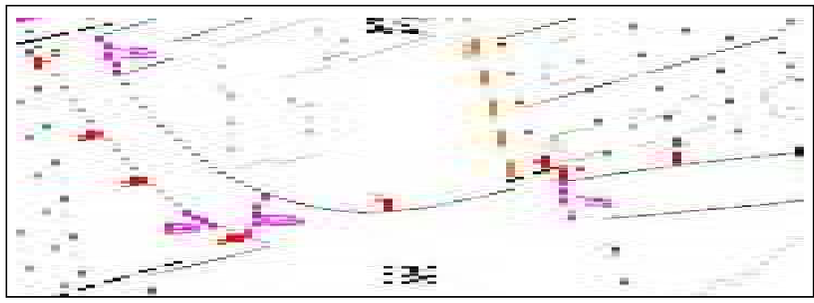



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T289a	15	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T289b	18	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T289c	19	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T289d	24	Dégradé	Non	1x Absent	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S288	08 à 12	Place Georges Sand	Sud : 3m		sens unique	enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB3a (hsp 1,95m) - 1 panneau de police AB3a sur candélabre (hsp 1,95m) - 1 panneau de rue sur candélabre (hsp 1,45m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T288a	8	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T288b	11	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S291	35 à 39	Sentier piéton	2,90m à 4,80m			enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S290	25 à 34	Avenue François Villon	Ouest : 3,75m Est : 1,45m à 3,50m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B51(hsp 1,85m) - 1 panneau de police B30(hsp 1,95m) - 1 panneau de police AB1+A13a (hsp 1,90m) - 1 panneau de police C113 (hsp 2,10m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T290a	25	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T290b	31	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				oui	2x Absents	Bon	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S293	49 à 55	Rue André Gide	Ouest : 0,90m Est : 2,40m	4,50m	double sens	Ouest : pavé et stabilisé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- place de stationnement PMR trop courte (4,50m stationnement transversal)	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S292	41 à 48	Rue André Gide	Ouest : 0,90m Est : 2,45m	4,50m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB1 (passage 0,70m et hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB1 sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 compteur (passage 0,70m)	- stationnement sur trottoir

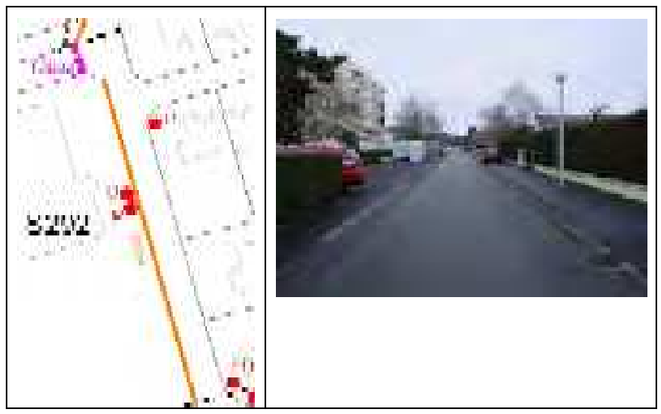

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T292a	48	Bon	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Non							Oui	traversée où le trottoir est le plus étroit

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S295	73 à 83	Rue Edouard Rohard	Ouest : 1m Est : 4m		sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Oui	Oui	- 1 panneau de rue (hsp 1,70m) - fort dévers au Nord de l'abri bus, cheminement sur l'aire d'arrêt du bus obligatoire	- stationnement sur trottoir







n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T295a	76	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				non	2x Absents	Bon	Oui	
T295b	78	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	
T295c	80	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	
T295d	83	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	dévers >3%

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S294	56 à 66	Sentier piéton Guillebotte / Galliéni	1,50m			enrobé	Non	Non	Oui	- 3 barrières aux accès (passage 0,75m à 0,80m) - 1 grille au sol - 2 arbres au centre du cheminement, pouvant être contournés si la végétation est entretenue	aucun



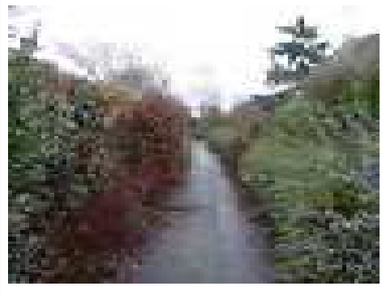



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T294a	58	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S297	90 à 99 134	Carrefour Galliéni / Chauvin	Nord : 2m Sud : 2,30m à 2,80m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police B13 (hsp 2,10m) - 1 trou >2cm - dévers à l'est face au magasin de cycle	- stationnement sur trottoir

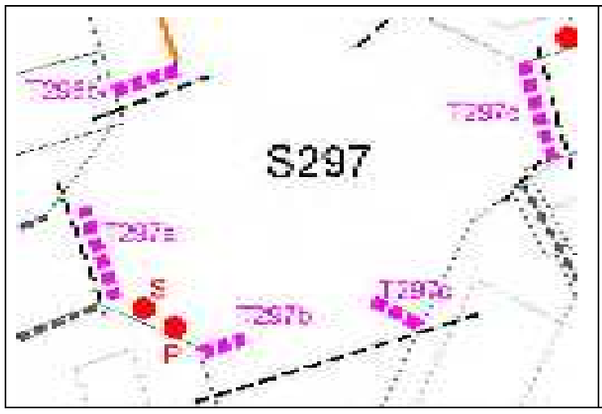



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T297a	90	Dégradé	Non	2x Bons 2x Absents	2x Oui 2x Non	Aucune	Ilot	Bonne	Oui			Non	oui	2x Absents	Bon	Oui	Signal peu audible à cause du bruit de la circulation
T297b	92	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui					2x Absents		Oui	
T297c	97	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui					2x Absents		Oui	traversée dangereuse (tourne à droite autorisé lorsque le feu vert piéton est activé)
T297d	99	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non		2x Absents		Oui	

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S296	84 à 89	Rue David d'Angers	Ouest : 1,90m Est : 0,90m		sens unique	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	- stationnement sur trottoir

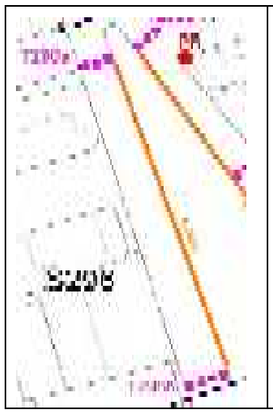





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T296a	84	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	dévers >3%
T296b	88 - 89	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui					2x Absents	Bon	Oui	

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T299a	107	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T299b	111	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T299c	114	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T299d	119	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Faible	Oui							Oui

(Précision : la section S298 n'existe pas)

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S299	100 à 121	Rue David d'Angers	Ouest : 1,90m à 2,50m Est : 2,05m à 2,15m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- cheminement réduit sur trottoirs de 0,60m à 1,10m à cause de l'emprise du stationnement - 1 réseau (passage 0,95m) à cause du stationnement - 2 abris bus (passage 0,75m et 0,95m) - 1 panneau de police B2b (hsp 1,65m) - 1 panneau de police CE (hsp 2	aucun

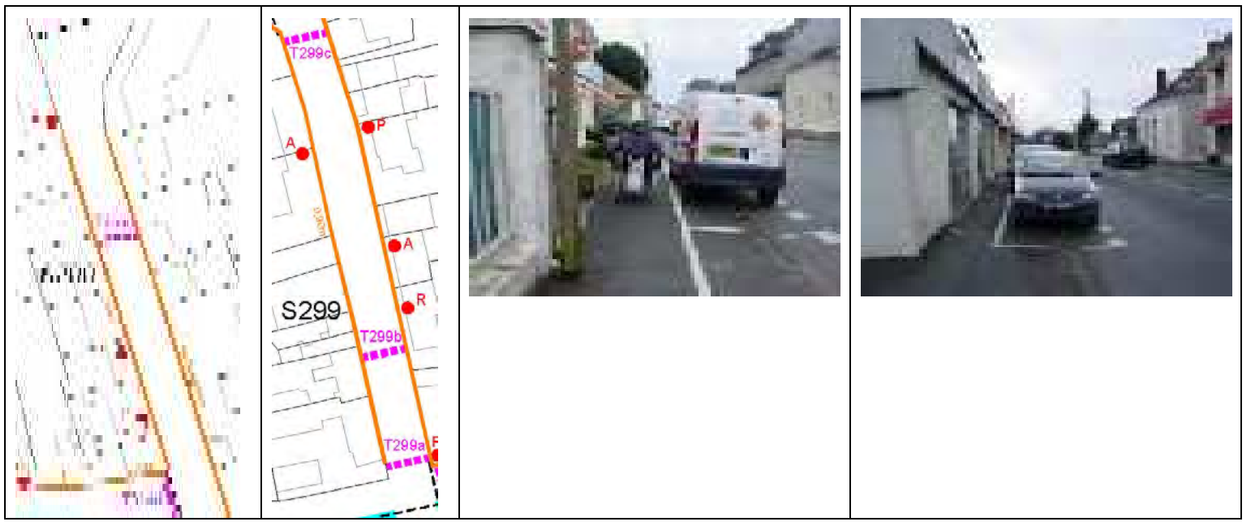

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S301	68 à 72 132 - 133 179	Avenue Galliéni	Nord : 1,80m Sud : 2,75m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police AB2 sur feu tricolore (hsp 1,70m) - 1 panneau de rue (hsp 1,60m)	- stationnement sur trottoir (dentiste)

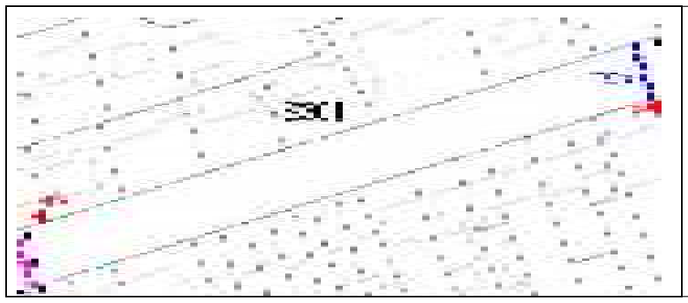



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T301a		Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non	Oui	2x Bonnes	Court	Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S300	125 à 131	Avenue Galliéni	Nord : 1,75m Sud : 2,20m mini		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

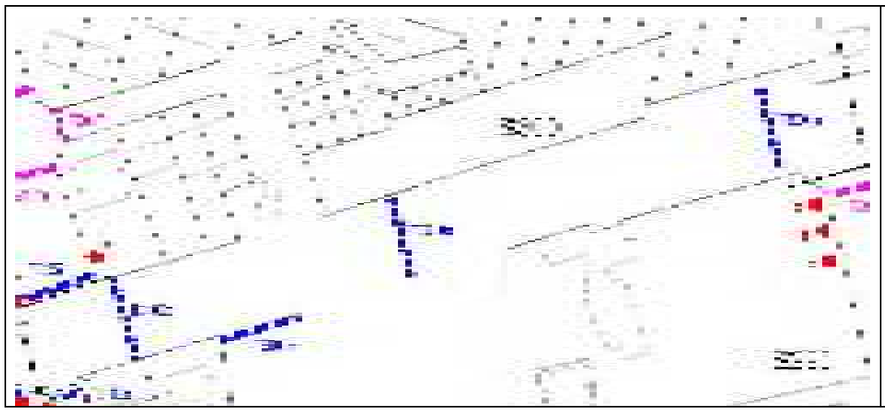



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T300a	125	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non				Oui
T300b	128 - 129	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non	Oui	2x Bonnes	Bon	Oui
T300c	130	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non				Oui
T300d	131	Bon	Non	2x Bons	2x Non	2	Aucun	Bonne	Oui			Non	Oui	2x Bonnes	Court	Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S303	146 à 158	Rue David d'Angers	Ouest : 3,85m à 10m Est : 1,10m à 2,25m		double sens	Ouest : enrobé et stabilisé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,90m) - 1 ressaut - enrobé dégradé (déformation par les arbres notamment)	aucun

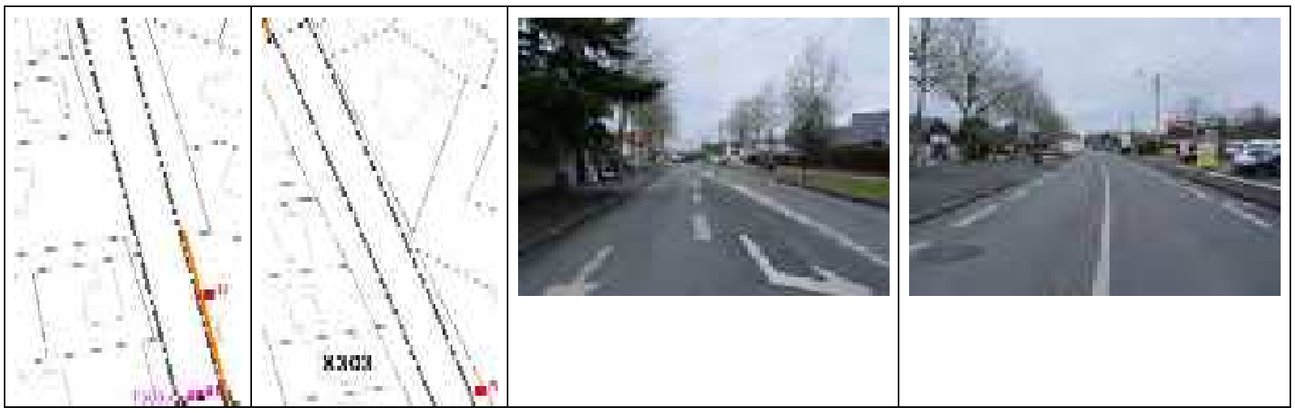

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T303a	146	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Bonnes	Court	Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S302	135 à 145 178	Rue David d'Angers	Ouest : 2m Est : 1,85m à 3,15m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 feu tricolore (passage 1,10m) - 1 panneau de police A17 (hsp 1,70m) - 1 panneau de rue sur candélabre (hsp 1,90m) - enrobé dégradé	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T302a	137	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	
T302b	140	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	1x Bonne 1x Absent	Court	Oui	passage piéton à décaler / bâteau, possibilité de traverser (feu vert piéton) rare
T302c	141	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui				Non	2x Absents	Bon	Oui	

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S305	169 à 177	Rue David d'Angers	Ouest : 1,70m à 2m Est : 1,10m à 3,80m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Oui	Oui	Oui	- 1 panneau de jalonnement (hsp 2,10m) - 1 panneau de police AB6 (hsp 1,80m) - 1 panneau de police B6b2+B14 (hsp 1,95m) - dévers >3% sur les trottoirs - enrobé dégradé à l'Est	- stationnement sur trottoir



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T305a	169	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T305b	175	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S304	159 à 168	Rue David d'Angers	Ouest : 1,35m à 5,30m Est : 1,45m à 1,75m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Oui	Oui	- 2 réseaux (passage 1,10m) - dévers >3% sur les trottoirs - enrobé dégradé	aucun

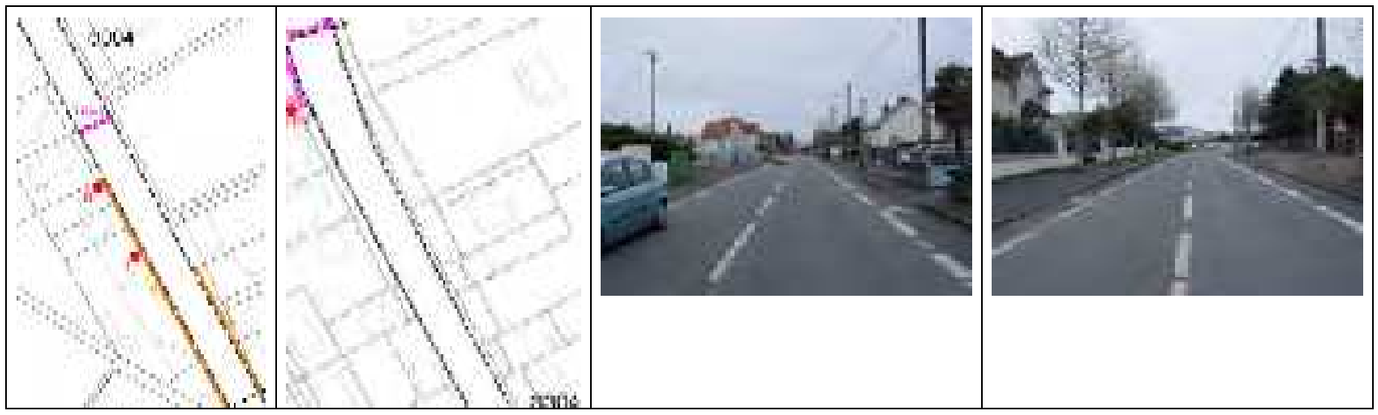

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T304a	164	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S307	190 à 192	Chemin des Grandes Maisons	Ouest : aucun trottoir Est : 1m à 1,45m	5,30m à 5,70m	double sens	Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 0,60m)	aucun



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S306	180 à 189	Chemin des Grandes Maisons	Ouest : 0,80m à 2m Est : 1,65m	5,05m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 4 réseaux (passage 0,60m à 1,15m) - 1 panneau de police AB4 (hsp 2,15m) - 1 panneau de police AB3b sur réseau (hsp 2,15m) - 1 panneau de rue sur police (hsp 1,80m)	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T306a	181	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Non

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S309	195 à 202	Chemin des Grandes Maisons	Ouest : 1,65m à 2,70m Est : 1,05m à 2m	5m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Oui	Non	Oui	- 2 réseaux (passage 1m et 1,15m) - 1 panneau de police A13a+B14 (hsp 2,05m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,70m) - 1 panneau de police B14+A13a sur réseau (hsp 2m) - enrobé dégradé	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T309a	197	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S308	193 - 194	Chemin des Grandes Maisons	Ouest : aucun trottoir Est : 1,25m à 1,60m	4,40m	double sens	Est : enrobé	Non	Non	Oui	- enrobé dégradé	aucun

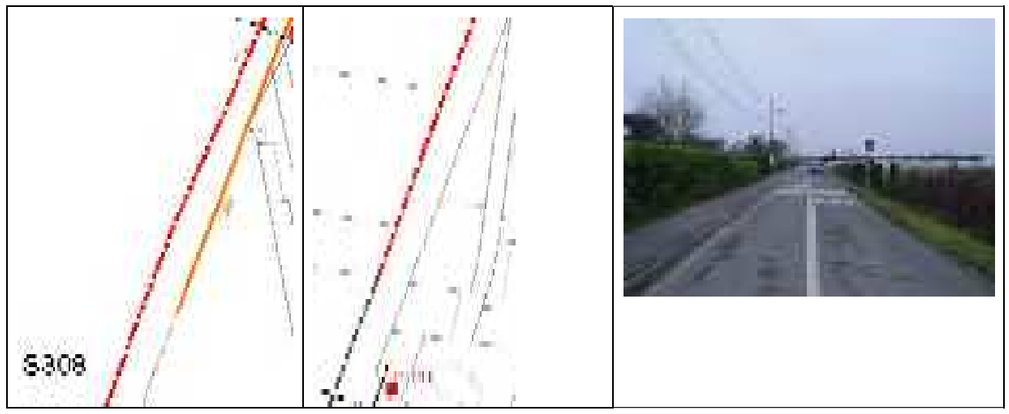

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S311	208 à 216	Route de Pouillé	Ouest : 1,80m à 3m Est : 1,70m à 2m	6m	double sens	Ouest : stabilisé Est : stabilisé	Oui	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 1,05m à 1,10m)	aucun

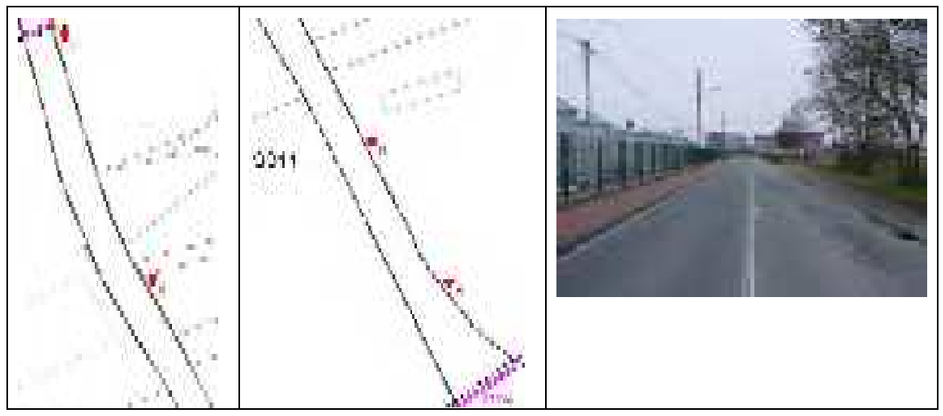

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S310	203 à 207	Route de Pouillé	Ouest : 2,20m Est : 1,20m	7m	double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Non	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 0,50m à 0,85m) - 1 panneau de police B13 (passage 1m et hsp 1,95m) - enrobé dégradé	aucun



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T310a	208	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S313	224 à 240	Chemin du Petit Pouillé	Nord : 1,50m à 1,60m Sud : 4,10m	5m	double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Oui	Non	Oui	- 6 candélabres (passage 1m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,60m) - 1 panneau de police AB3b sur candélabre (hsp 2,10m) - 1 panneau de rue sur candélabre (hsp 2m) - 1 escalier pour rejoindre le coté sud de la traversée T313b - 4 ressauts >2cm - f	aucun

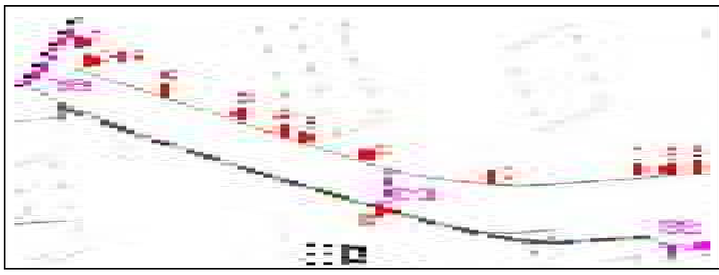





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T313a	224	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui			Oui				Oui	
T313b	233 - 234	Dégradé	Non	1x Absent	1x Non 1x Escalier	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	escalier sur 1 côté
T313c	240	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S312	217 à 223	Giratoire Pouillé / Chauvin	2m mini		sens unique	enrobé et stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 grille - enrobé dégradé	aucun

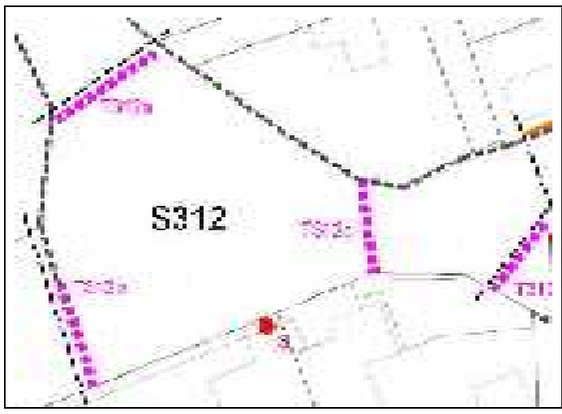





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T312a	218	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui			Oui				Oui
T312b	220	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui			Oui				Oui
T312c	223	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui			Oui				Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S315	264 à 276	Avenue de l'Amiral Chauvin	Nord : 1,45m à 2,90m Sud : 2,15m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Oui	Oui	- 2 réseaux (passage 0,90m et 1,15m) lié au stationnement sur trottoir - 1 panneau de police B2a (passage 0,90m) - bornes au sol (passage 0,90m) - 2 ressauts >2cm - enrobé dégradé - dévers sur trottoir nord entre les traversées T315a et T315b	aucun

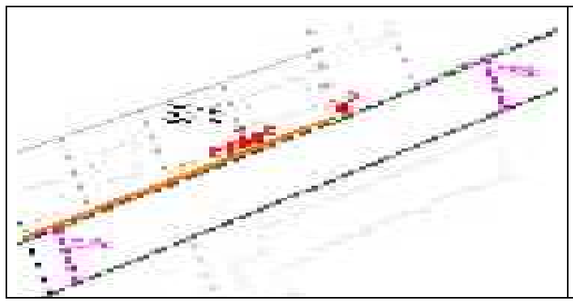

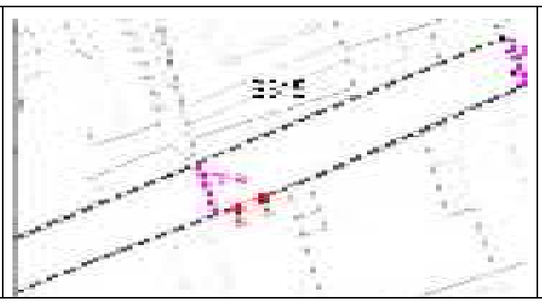



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T315a	267	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui
T315b	269 - 270	Dégradé	Non	2x Bons	2x Oui	Aucune	Aucun	Faible	Oui	Non						Oui
T315c	276	Dégradé	Non	2x Absents	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S314	241 à 263	Chemin du Petit Pouillé	Nord : 0,90m à 1,45m Sud : 3,40m dont 1,40m en enrobé	5,10m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé et stabilisé	Oui	Oui	Oui	- 1 panneau de police AB3a (passage 1,05m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1,70m) - 1 panneau de police AB25 (passage 1m et hsp 2,10m) - 1 panneau de police B15 (hsp 2m) - 1 panneau de police AB5 (hsp 1,45m) - 2 panneaux de rue sur police (hsp 1,40m	aucun

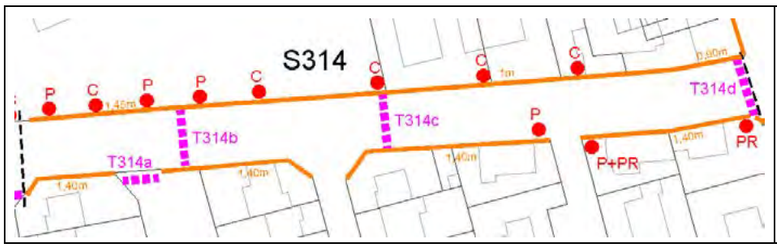





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T314a	241	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T314b	243	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T314c	251	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T314d	262	Dégradé	Non	2x Bons	2x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S317	285 à 287	Route de Pouillé	Nord : 2,25m Sud : 1,85m		double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A18 (hsp 1,90m) - enrobé dégradé sur trottoir nord	aucun

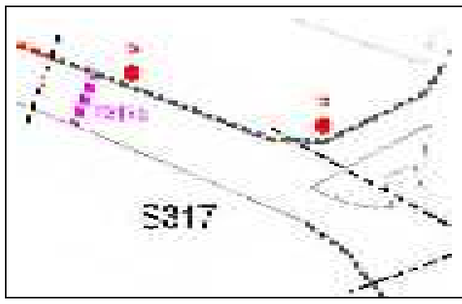



n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T317a	287	Dégradé	Non	2x Bons	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Non	Non						Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S316	277 à 284	Rue du Docteur Lucile Rozier	Nord : 1,35m à 3,50m Sud : 1,80m à 1,90m	5,50m	double sens	Nord : enrobé Sud : enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 panneau de police AB4 (hsp 2,15m) - 1 panneau de rue sur police (hsp 1,85m) - 1 trou au sol	- stationnement sur trottoir



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S319	293	Route de Pouillé	Nord : aucun trottoir Sud : 2,60m		double sens	Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	aucun	aucun

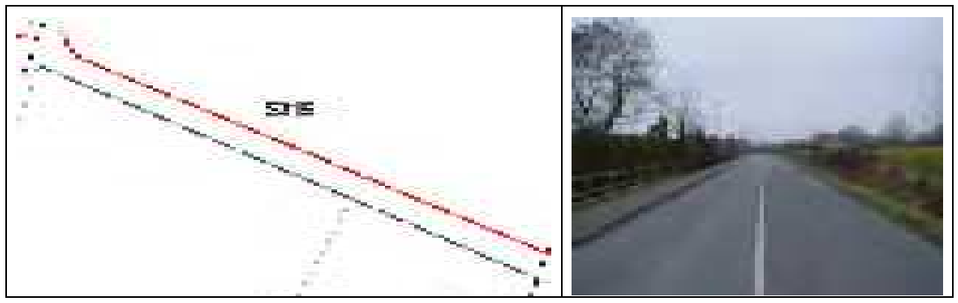

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S318	288 à 292	Route de Pouillé	Nord : aucun trottoir Sud : 1,85m		double sens	Sud : enrobé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A13a (hsp 2,05m) - 1 panneau de police A2b+B14 (hsp 2m)	aucun

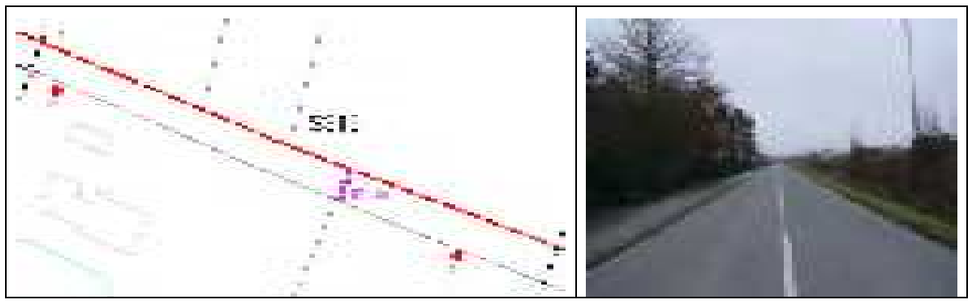

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage	Observations
T318a	290	Dégradé	Non	1x Absent	1x Non	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui	traversée peu pertinente

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S321	295 à 297	Route de Pouillé	Nord : 0m à 1,30m Sud : 1,20m à 1,55m	6m	double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1m) - enrobé dégradé au nord	aucun







Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S320	294	Route de Pouillé	Nord : aucun trottoir Sud : aucun trottoir	6m	double sens		Non	Non	Oui	aucun	aucun

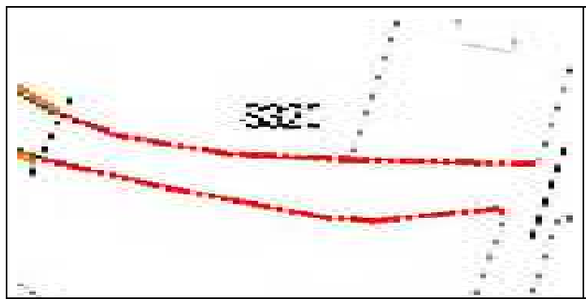

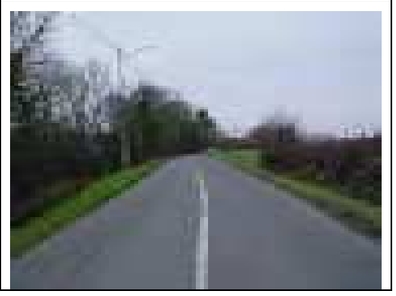

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S323	305 à 315	Route de Pouillé	Ouest : 1,50m à 1,90m Est : 1,20m à 1,40m	6m	double sens	Ouest : stabilisé Est : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1,10m) - 2 panneaux de police J4 (passage 1m) - 2 panneau de police A2b+B14 (passage 1m et 1,10m et hsp 1,80m et 1,90m) - 1 panneau de police A2b+B14 (hsp 1,85m) - 2 panneaux de police C27 (hsp 2,10m) - 2 ressauts	aucun

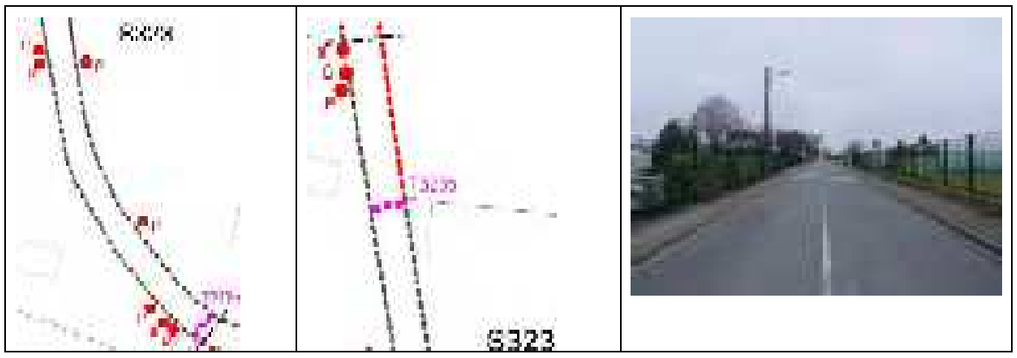

n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T323a	305	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T323b	314	Dégradé	Non	1x Absent	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

BILAN GÉNÉRAL DU DIAGNOSTIC

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S322	298 à 304	Route de Pouillé	Nord : 1,20m à 2m Sud : 0m à 1,40m	5,40m	double sens	Nord : enrobé et stabilisé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 panneau de police A2b+B14 (passage 0,80m et hsp 2m) - 1 grille	aucun



Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S325	321 à 329 344	Chemin des Trois Paroisses	Nord : 0m à 1,40m Sud : 0,95m à 1,15m	6,90m	double sens	Nord : enrobé Sud : stabilisé	Non	Non	Oui	- 3 réseaux (passage 0,75m à 1,05m) - 1 panneau de police AB3a (passage 0,90m et hsp 2m) - 1 panneau de police AB25 sur réseau (hsp 2,10m) - végétaux gênants	aucun





n°	Photos	Marquage au sol	Sol hétérogène	Bateaux	Ressauts >2cm	Bandes podotactiles	Obstacles sur la traversée	Visibilité	Pertinence pour la continuité	Îlot si route >8m	Îlot si route avec feu >12m	Îlot central <1,50m	Dispositif sonore (feu)	Hauteurs boutons pressoir	Temps de traversée	Eclairage
T325a	321	Dégradé	Non	1x Absent	1x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui
T325b	327	Dégradé	Non	2x Absents	2x Oui	Aucune	Aucun	Bonne	Oui							Oui

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S324	316 à 320	Route de Pouillé	Ouest : 1,50m à 1,65m Est : aucun trottoir	6m	double sens	Ouest : stabilisé	Non	Non	Oui	- 1 réseau (passage 1,10m) - 1 panneau de police A14+B14+A1d (hsp 1,75m)	aucun

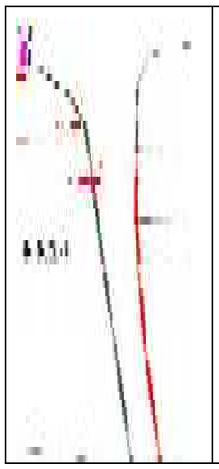



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Recensement des places réservées GIG-GIC sur le réseau de voirie relevée

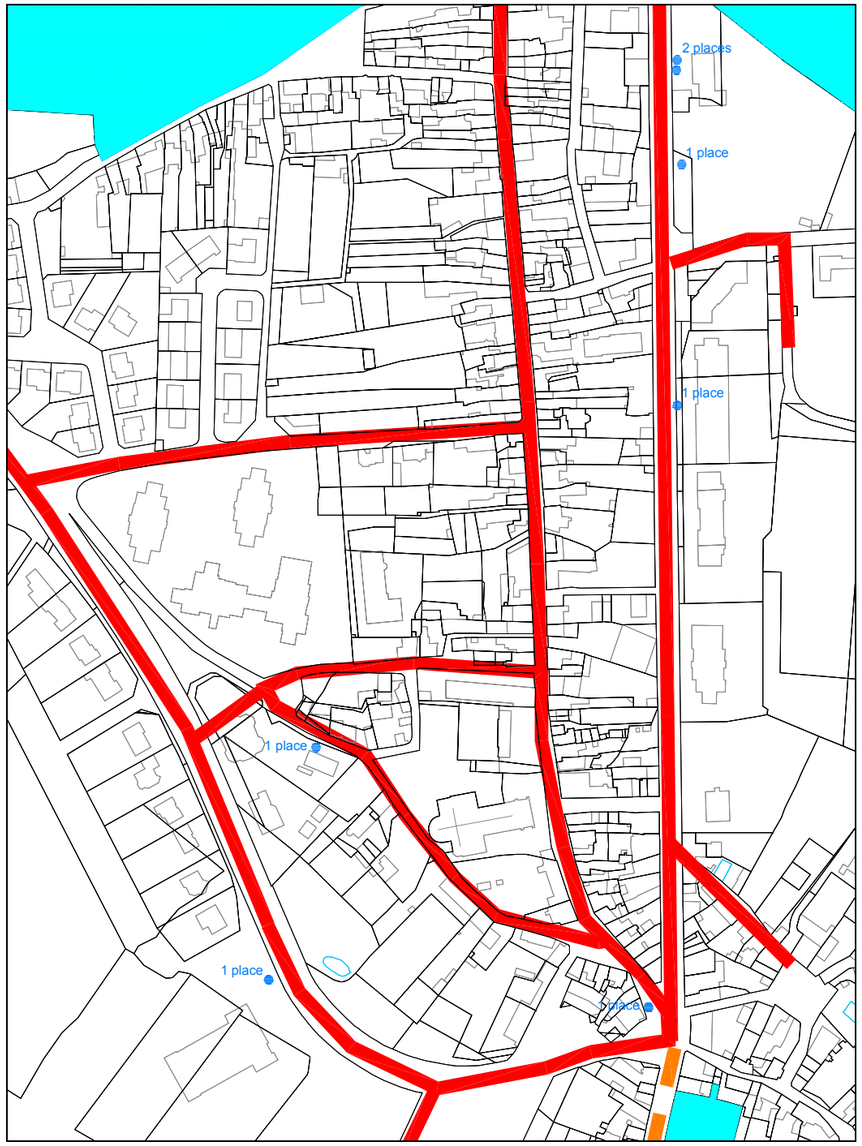

Saint Maurille : 7 places

Sections	Photos	Rues / Routes	Largeurs cheminements	Largeur chaussée	Sens de circulation	Revêtement	Pente >4%	Dévers >3%	Eclairage	Obstacles permanents	Obstacles non-permanents
S326	331 à 343	Route du Hutreau	Ouest : 2,60m mini Est : 2,60m à 6,50m		double sens	Ouest : enrobé Est : enrobé	Oui	Non	Oui	- 1 abri bus (passage 0,75m) - 1 panneau de police AB3a (hsp 1m) - 1 arbre entre le AB3a et l'abri bus réduit le passage à 1m - 3 grilles - enrobé dégradé (arbres) - contournement des arbres possible mais inconfortable	aucun

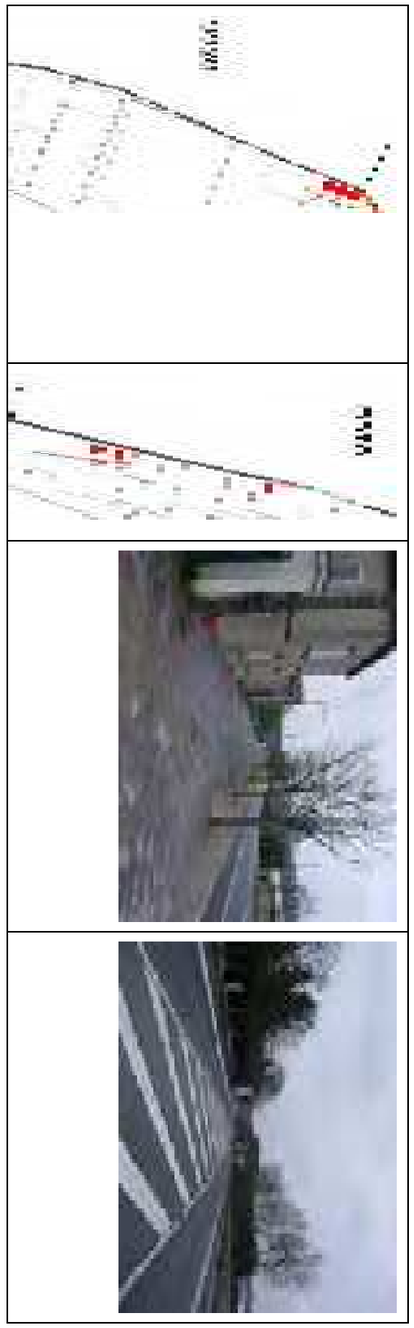

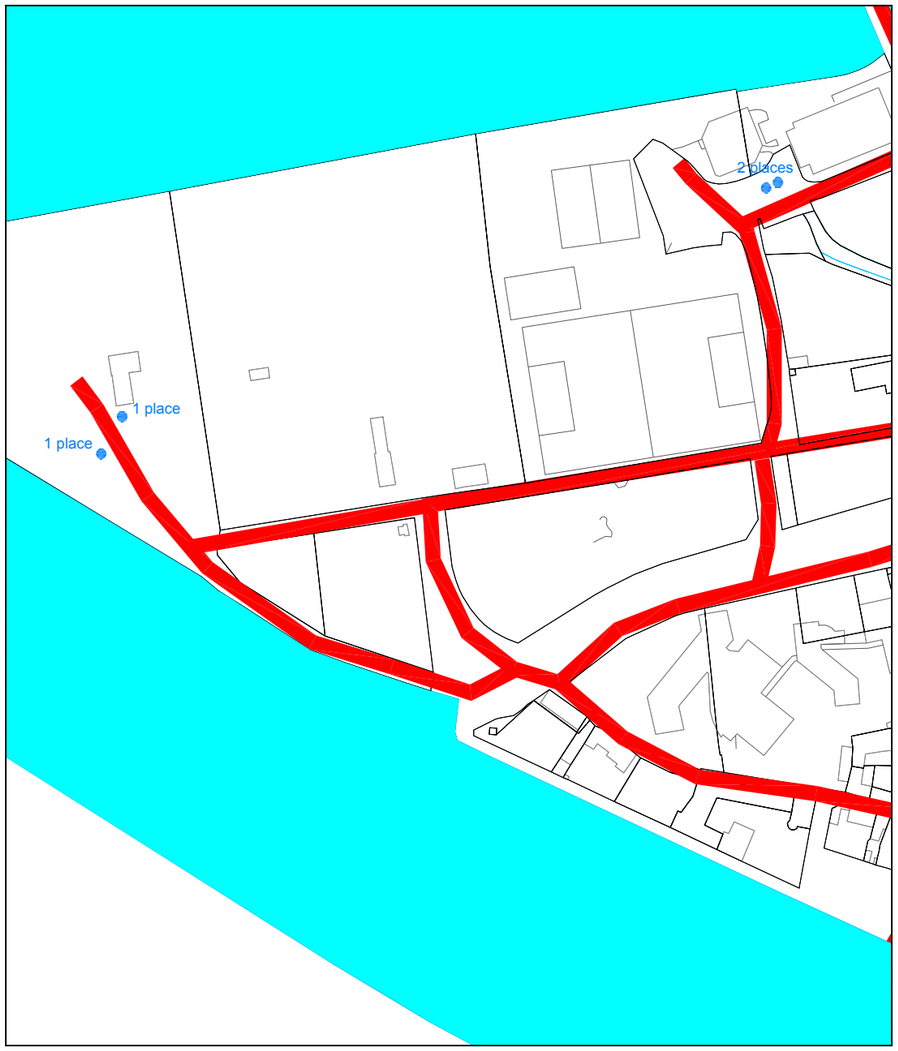

L'Île (Ouest) : 4 places

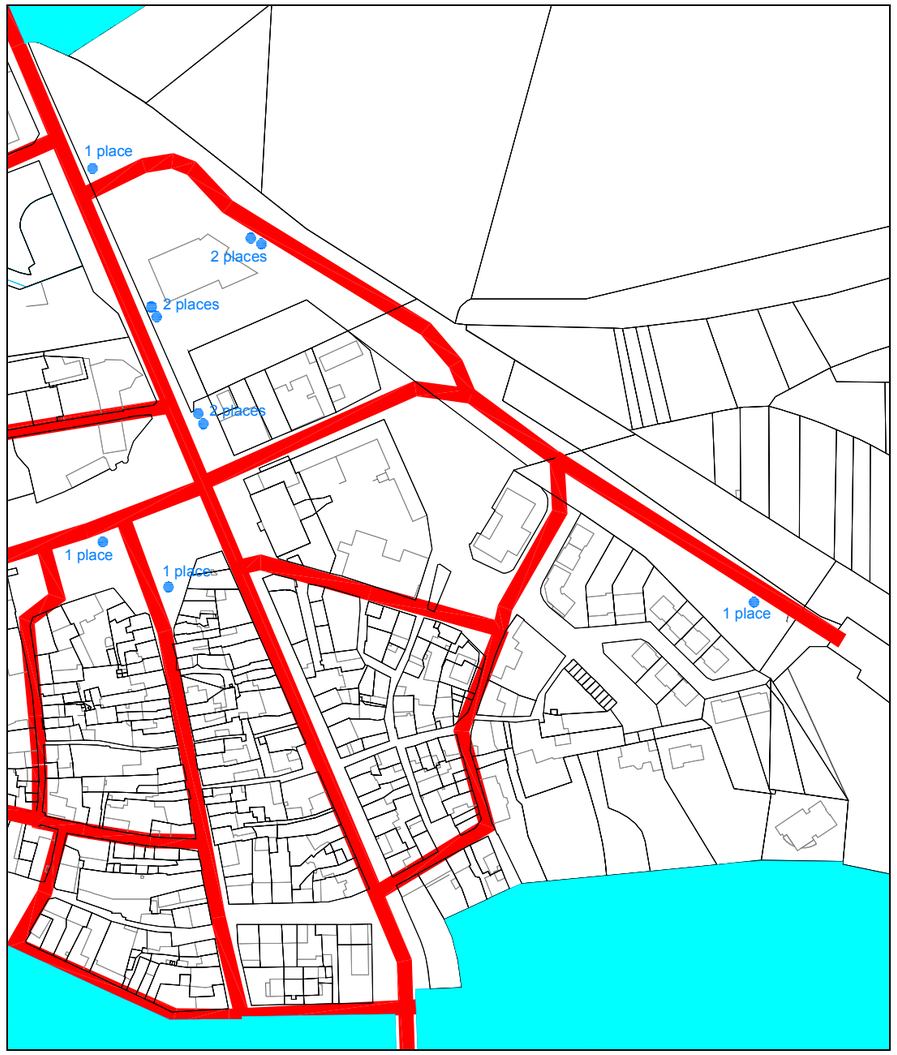

L'Île (Est) : 10 places

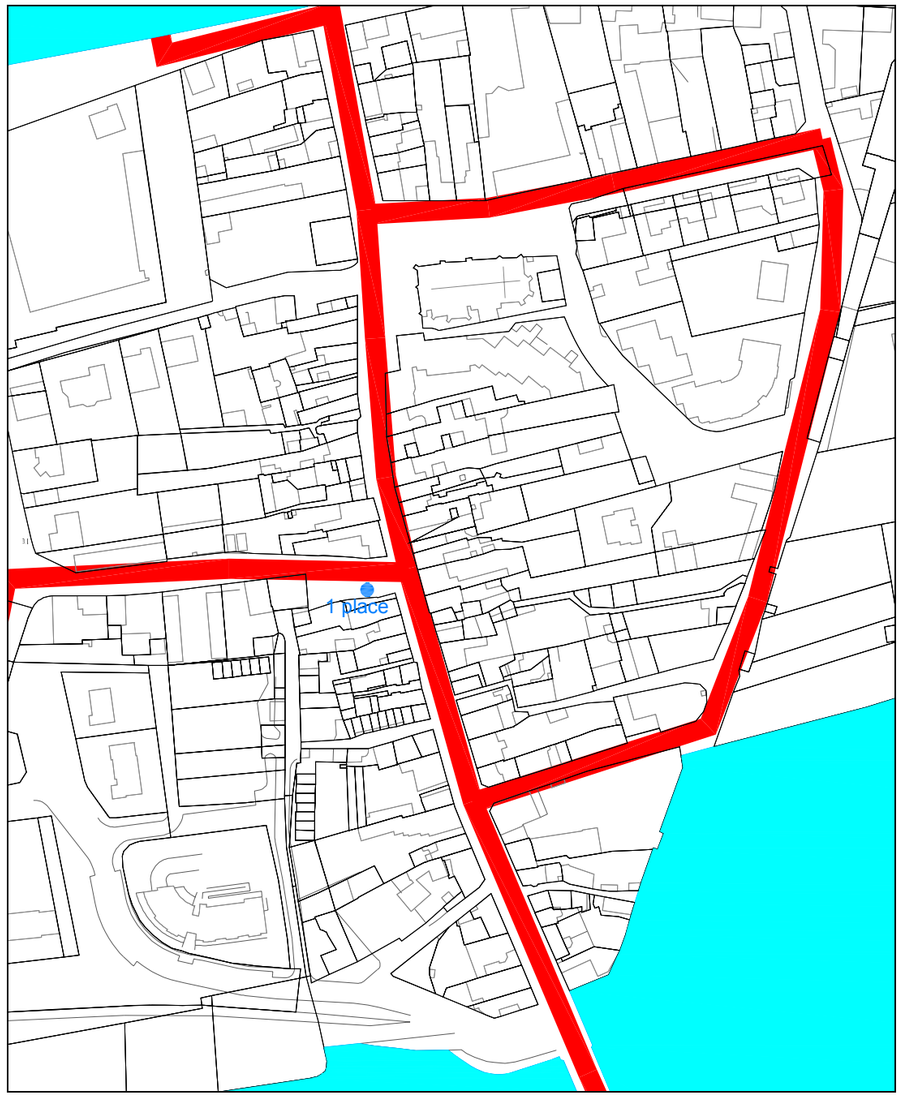

Saint Aubin : 1 place

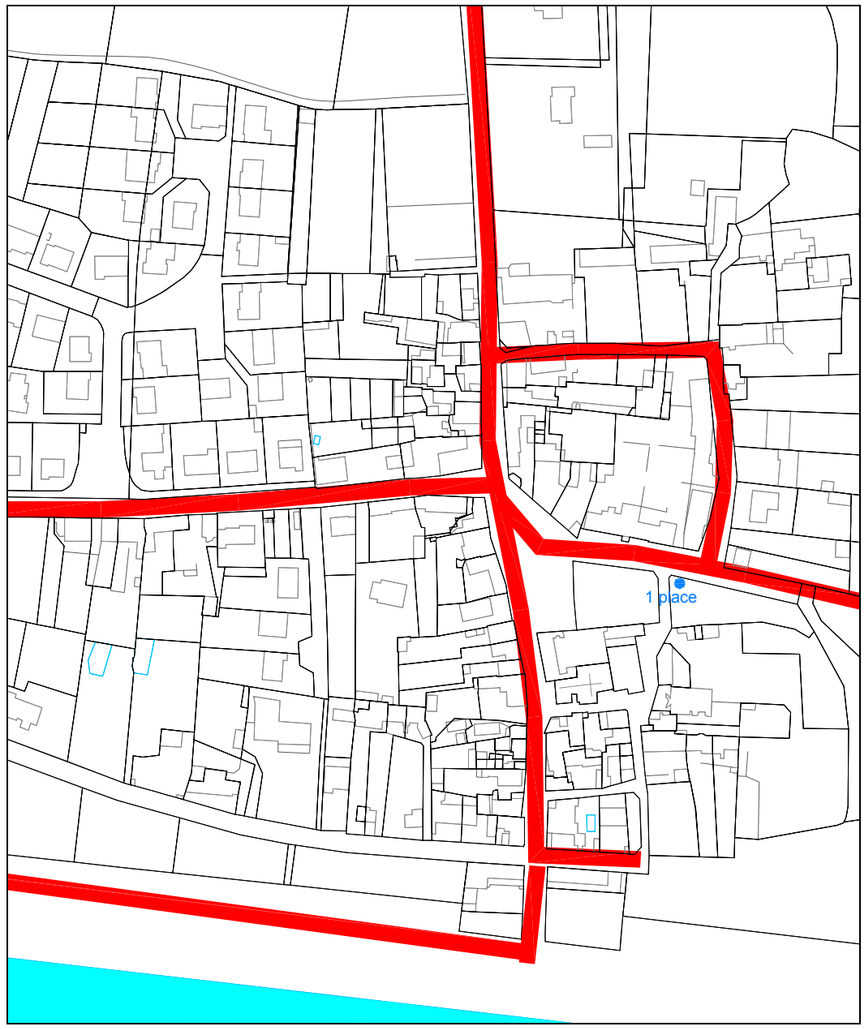

Les Sorges : 1 place

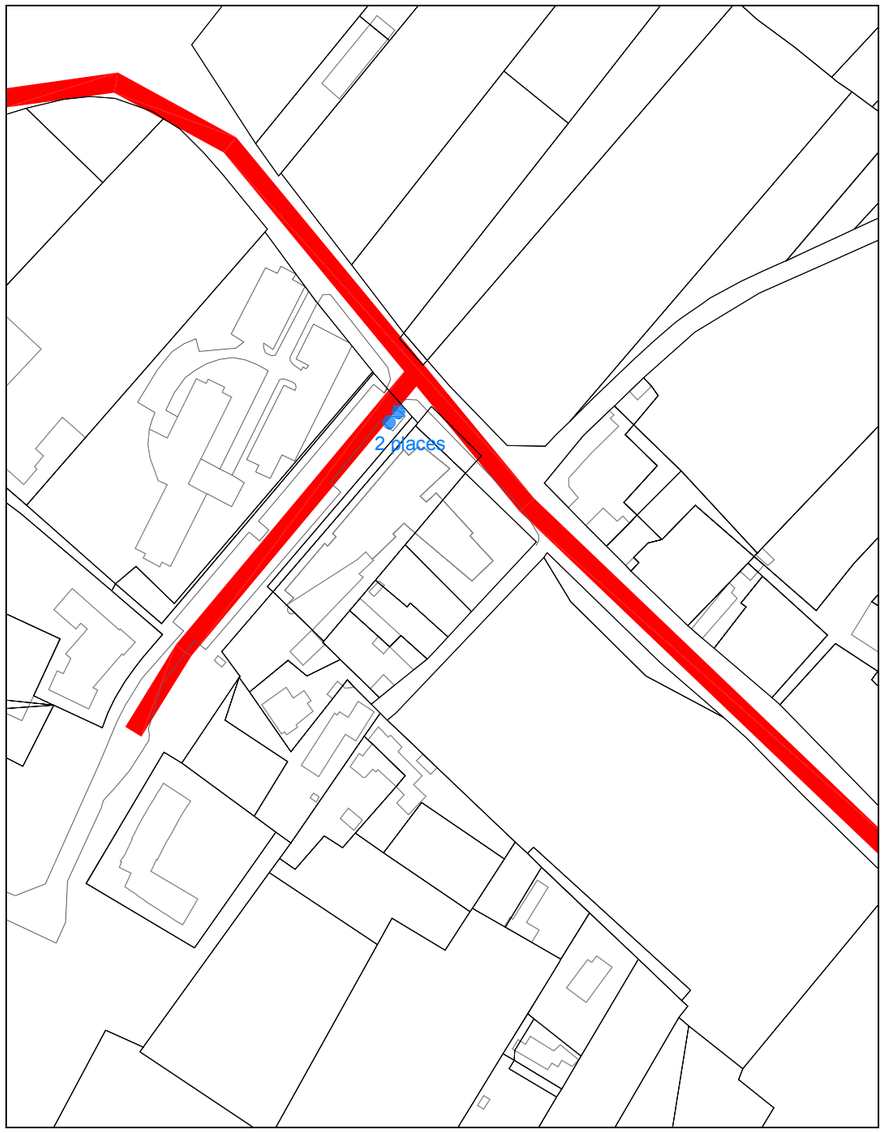

Village des Perrins : 2 places

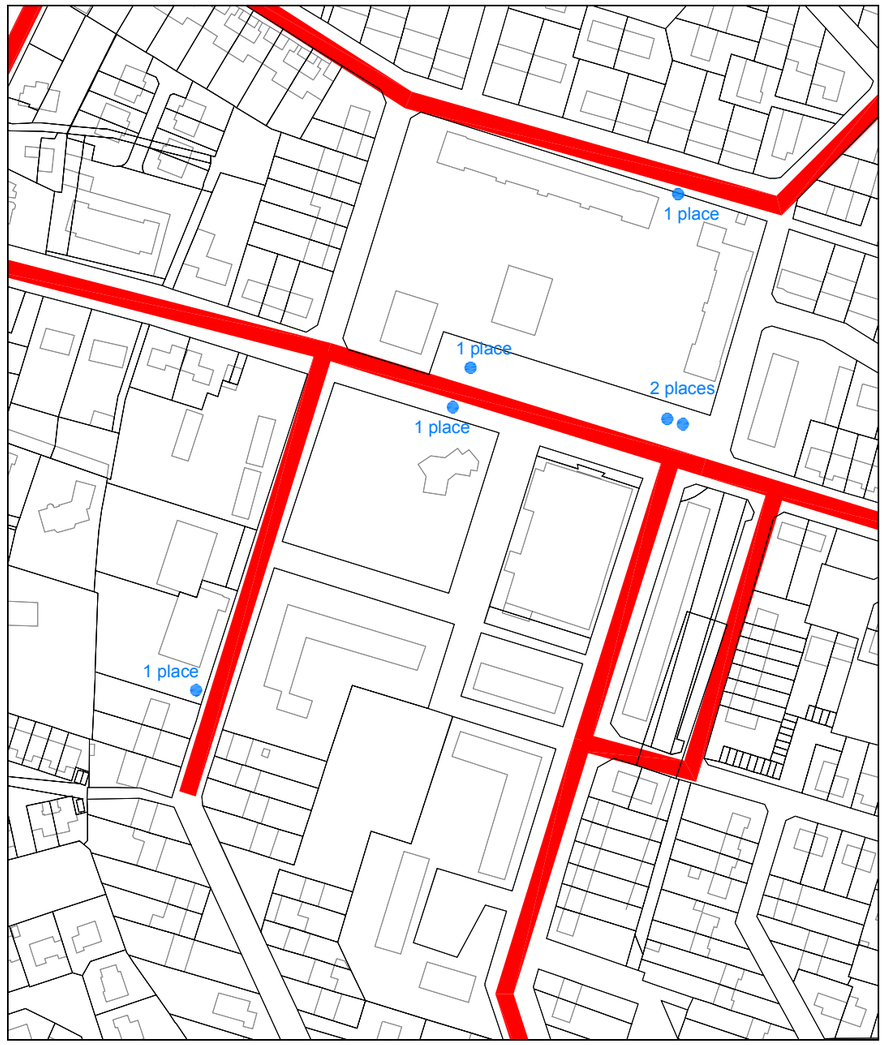

La Chesnaie : 6 places

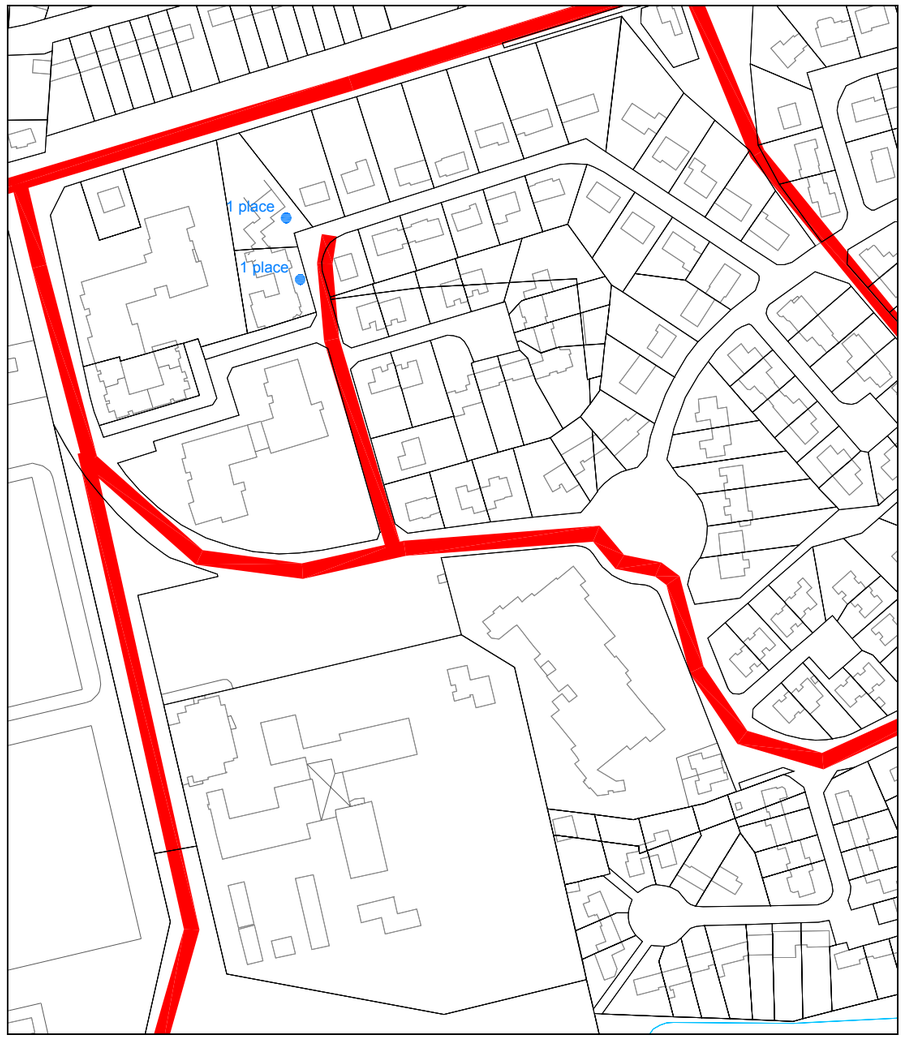

La Guillebotte : 2 places (hors parking du collège)

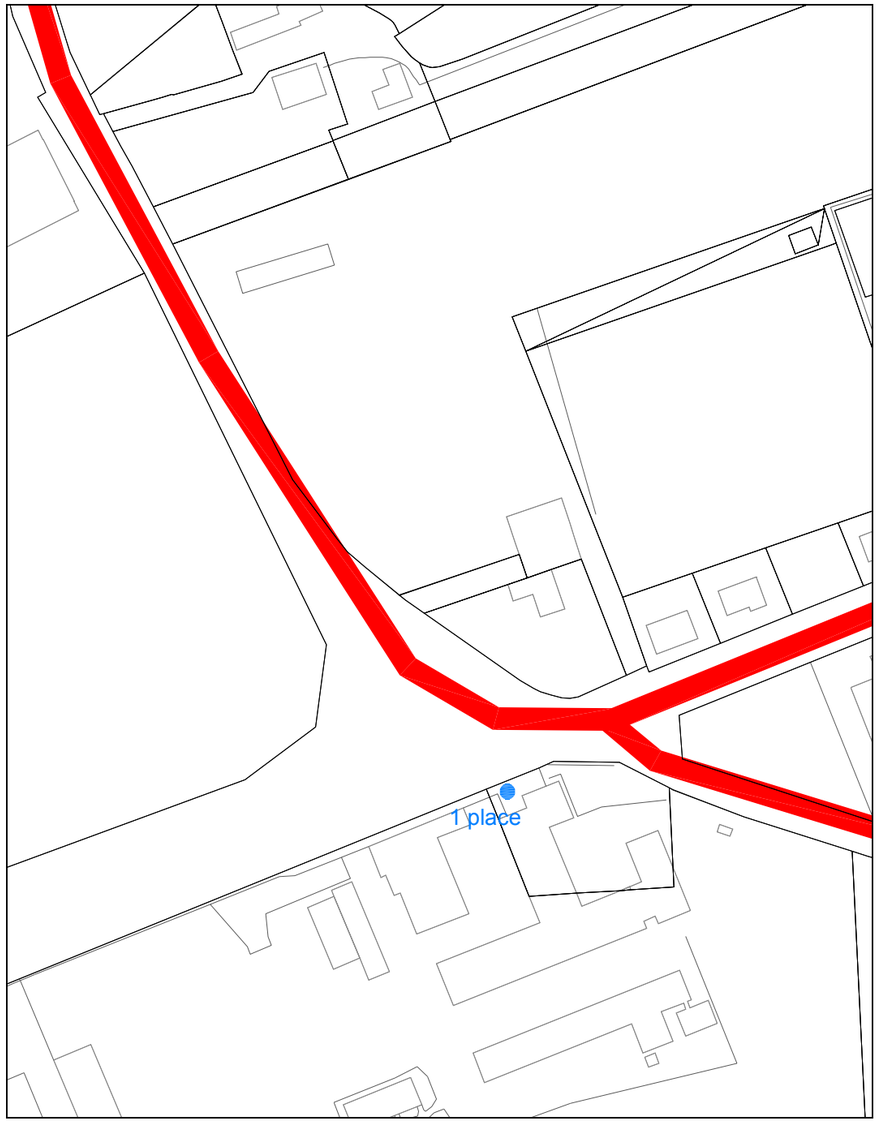

Pouillé : 1 place

RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SOUCELLES



SOUCELLES

Population : 2 540 Soucellois
Superficie : 1 920 hectares
Canton : Tiercé

Patrimoine
- dolmen de la « pierre Cesee
- menhir dit « le doigt de César
- chateau XVIIIième siecle
- chapelle saint Julien à la Roche Foulques XIème siècle

Commune de SOUCELLES

Plan de mise en accessibilité de la voirie



PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Composition du groupe de travail

Groupe 1 : **Jean-Claude VETIL (animateur du groupe)**
Christophe ALLOEND BESSAND (élu)
Maryvonne LAMY (Assistante maternelle)
Philippe VITOUX (personne à mobilité réduite)

Groupe 2 : **Christophe PESCHARD (animateur du groupe)**
Karine DELAMARRE (élue)
Maryline KEIME (handicapée en fauteuil)
Yves KEIME

Groupe 3 : **Bernadette AUGUSTE (animatrice du groupe)**
Monique VIELLE (élu - Auxiliaire ADMR)
Isabelle BELLANGER (Assistante maternelle)
Jean-Claude CHEVALLIER (ancien responsable des services techniques intercommunaux)
Jean-Pierre COUDERT (handicapé en fauteuil)

Groupe 4 : **Daniel JARDIN (animateur du groupe)**
Bertrand MARTIN (élu ayant un frère handicapé en fauteuil)
Michel SAUVETRE (personne ayant une déficience visuelle)
Mme DONAT (mère d'un enfant handicapé)

Rappel méthodologie

- Décision d'élaborer le plan
- Information du lancement
- Création du groupe de travail
- Inventaire des ERP , périmètre d'étude et cheminements à diagnostiquer
- Etat des lieux sur site
- Document de synthèse
- Coût de la mise en conformité par tronçons
- Hiérarchiser les actions à mener
- Phasage des travaux , périodicité et modalités de révision du plan

Inventaire des ERP et IOP

Bâtiments intercommunaux	Catégorie	Type
Salle Hervé Bazin	1ère catégorie	L
Vestiaires de football	5ème catégorie	X
Club house	5ème catégorie	X

Inventaire des ERP et IOP

Bâtiments communaux	Catégorie	Type
Mairie	5ème catégorie	W
Agence postale	5ème catégorie	W
Groupe scolaire E. Joulain	4ème catégorie	R
Restaurant scolaire	4ème catégorie	R
Accueil périscolaire	5ème catégorie	R
Salle des Loisirs	3ème catégorie	L
Parc des loisirs	5ème catégorie	L
Eglise	4ème catégorie	V
Chapelle Saint Julien	5ème catégorie	V
Chapelle du Chêne	5ème catégorie	V

Autres établissements

Etablissements privés	Catégorie	Type
Ecole Julie Bodinier	5ème catégorie	R
CAS EDF le Clos	5ème catégorie	R
Gite de la Cour	5ème catégorie	O
Gite du Loir	5ème catégorie	O

divers	Catégorie	Type
médecin	13 place de la mairie - 5ème catégorie	
Infirmier	45 rue des jardins - 5ème catégorie	

Inventaire des ERP et IOP

divers	Catégorie	Type
cimetière		
boîtes à lettres		
espaces de tri		
cabines téléphoniques		
arrêts de bus		
Sanitaires publics		
Jardins publics		
Lavoir et fontaine		

Périmètre et cheminements

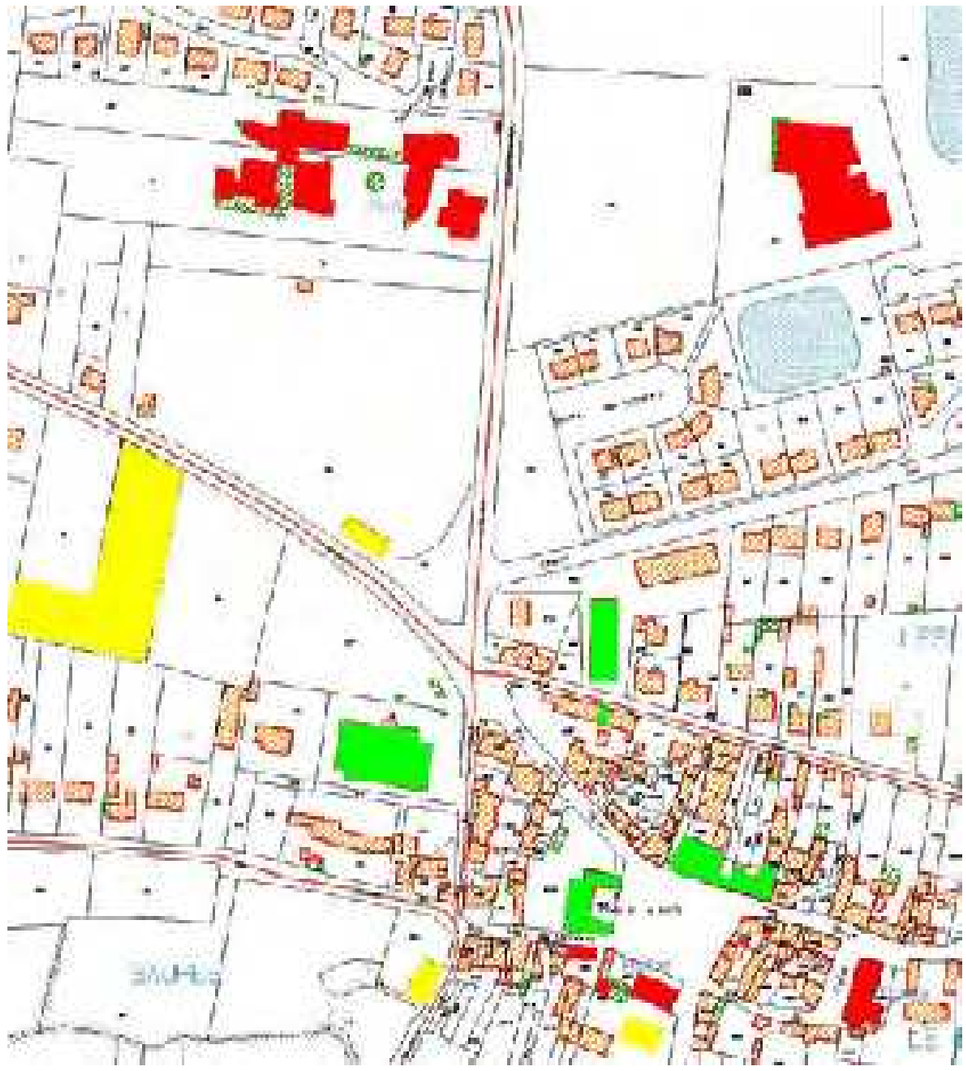

Autres établissements

Commerces	Catégorie	Type
Supermarché Shopi	3ème catégorie	M
Soukestock	5ème catégorie	M
Boulangerie	5ème catégorie	M
Café place de la Mairie	5ème catégorie	N
Pharmacie	5ème catégorie	M
La Renaissance	5ème catégorie	N/L/X
Pressing	5ème catégorie	M
Fleuriste	5ème catégorie	M
coiffeur	5ème catégorie	M
coiffeur	5ème catégorie	N
Moulin de la Boire	5ème catégorie	N







Place de la Mairie

Au bout de la rue , possibilité de traverser et de rejoindre le stationnement

Avec embarras de mobilier urbain

Passages piétons à reprendre : ressaut , revêtement dégradé , pas de bande d'éveil

Ni Fil conducteur

Trottoir à caniveau central grille

Au delà , passage piéton non conforme et sans issue

Rue Pierre Mendès France







Cheminement par le trottoir des commerces

Reprise du revêtement à prévoir

Fil conducteur à marquer

Un passage étroit à traiter

au niveau des commerces le caniveau crée un dévers > 2%

Avaloir : fentes >2cm

Borne non conforme au gabarit et ton sur ton

Place de la Mairie





Passage vers l'école Julie Bodinier : non conforme et difficile à aménager

Ressaut > 2cm et pas de bande podotactile ,

Trottoir insuffisant côté commerces (il devrait mesurer 1,80m au droit du passage piéton)

Passage entre chaîne et barrière trop étroit côté école

Au delà , embarras des voitures qui « mordent » sur le trottoir

Place de la Mairie







Du stationnement réservé (panneaux non conformes), grille de caniveau fentes > 2cm

Vers les commerces

Bateau non conforme

- Ressaut >2cm
- Largeur de l'abaissé< 120
- Rampe-dévers > 5%

Passage piéton non conforme

- Ressaut >2cm
- Largeur de l'abaissé< 120
- Traversée non plane

Arrivée sur trottoir à caniveau central







Rue du Vieux Port

Passage piéton non conforme (manque bandes d'éveil)

Trottoir à élargir

Place GIG-GIC à créer

Possibilité de passage piéton vers les commerces

Abaissé de trottoir et bateau vers la Poste à revoir







Rue Picard

Pour quitter la place , trottoir à élargir et candélabre à placer en retrait

Bateau à aménager juste après

Revêtement à reprendre pour uniformisation de teinte et fil conducteur

Embarras de panneau sur le cheminement et largeur trottoir insuffisante

Passage piéton à gauche vers la poste (non signalée)

Rue Picard



Passage piéton (non conforme) devant permettre

Soit de rejoindre les commerces , mais rien ne permet de descendre du trottoir au delà

Soit de rejoindre l'arrêt de bus , mais celui-ci est fermé sur 3 faces

Cheminement envisageable pour rejoindre les équipements sportifs sans avoir à faire le tour du rond-point , en élargissant l'allée existante

Rue Picard



Traversée de la rue des Jardins à déplacer pour implantation des bandes d'éveil

Cheminement meuble



Bateau d'un particulier avant le rond point

Changement de revêtement et de couleur

Vers les écoles



Signalisation hors gabarit (< 220cm) mais le cheminement matérialisé peut être décalé



Boules hors gabarit

Le plateau piétonnier avec zébrage en diagonale ne donne pas de repère pour savoir où traverser et arriver à l'autre trottoir

Route de l'Etang



Accès piéton aux équipements sportifs et au cimetière

Chemin de largeur correcte mais gravillonné



Obstacle au cheminement (fentes > 2cm)

ERP de 5ème catégorie





- Mairie
  - Mal signalée
  - Cheminement sur chaussée
  - rampe
    - Largeur < 140cm
    - Pente 6 à 7%
    - Dallage endommagé
  - Porte principale<83 passage
  - escalier
    - Pas de main courante
    - Nez de marches non contrastés



Rappel

Les ERP de 1ère catégorie sont soumis à diagnostic bâtiment avant le 1er janvier 2010
Les ERP de 2ème à 4ème catégorie sont soumis à diagnostic bâtiment avant le 1er janvier 2011

Les ERP (établissements recevant du public) de 5ème catégorie ne sont pas soumis à diagnostic d'accessibilité
Cependant en 2015 ils devront être en mesure , dans une partie de l'établissement , de dispenser l'ensemble des services pour lesquels l'établissement est conçu
Il est possible de demander des dérogations dans certains cas

ERP de 4ème catégorie(peut recevoir 300 personnes)





- Eglise
  - Facilement identifiable
  - Non accessible par le porche principal
  - Porte latérale
    - < 90
    - 3 marches pour H40
    - Poignée non préhensible
  - 40 lux par beau temps (requis : 100lux)
  - Ouverture < 5kg

Marches rattrapables par palier+rampe bois

Stationnement adapté à marquer

ERP de 5ème catégorie





- Salle Weber
  - non signalée
  - Cheminement impraticable : caniveau , pavés , terrain en chantier
  - Marche
  - Porte <83 passage
  - Poignée non préhensible
  - Travaux à venir







ERP de 3ème catégorie

Diagnostic bâtiment à faire avant 2011

- Salle des fêtes
  - Mal signalé
  - Absence de repérage
  - Ressaut du trottoir
  - Cheminement jusqu'à la porte d'entrée
    - Gravillons
    - Regards en saillie
    - Potelets non conforme
  - Portes < 83 passage
  - Seuil > 2cm









ERP de 4ème catégorie

Diagnostic bâtiment à faire avant 2011

- Groupe scolaire
  - Stationnement GIG-GIC non conforme (pas de panneaux)
  - Poteaux bois hors gabarit
  - Mal signalé
  - Abords de portillons à reprendre
  - Portillons > 90
  - Cantine sur l'arrière avec la garderie

ERP de 1ère catégorie



- Salle Hervé Bazin

  - Entrée mal indiquée
  - Les bandes au sol ne conduisent pas aux portes
  - Obstacles au cheminement non conformes(cendriers)
  - Portes > 90
  - Ressaut > 2cm
  - Façades constituée de grands panneaux vitrés sans marquage visuel
  - Portes non contrastées







ERP de 1ère catégorie

Diagnostic bâtiment à faire avant 2010

- Salle Hervé Bazin

  - Mal signalé
  - Le cheminement piéton se termine par un trottoir sans abaissement
  - Pas de fil conducteur
  - Places GIG-GIC non conformes (pas de panneaux)
  - Obstacles au cheminement non conformes (anti-véhicules)

IOP





- Sanitaire publics
  - Mal signalé
  - Accès par sol meuble
  - Cabine non conforme

Urinoirs : stalles , conforme
Mais marche à l'entrée

IOP





- Jardin public
  - Non accessible par la mairie : marche , chicane
  - Non accessible par la rue : gravillons , obstacles au cheminement

IOP



Tri sélectif

- o H fente > 130cm



•Arrêt de bus

- o non accessible , sauf à créer un bateau à côté , et à supprimer les vitres latérales
- o Vitres latérales non signalées

IOP



Boîte à lettre

- o H fente > 130cm
- o Accès non horizontal



•Cabine téléphonique

Non accessible

- o ressaut du trottoir
- o largeur < 90
- o socle
- o H commandes > 130cm

IOP





Equipements sportifs

- o club de tennis
  - ▪Sol meuble
  - ▪Seuils non visible
  - ▪Porte non visible
- o tourniquets entre club et terrain : inaccessible
- o terrains de tennis
  - ▪ accès gravillon puis gravier
  - ▪ Ressaut > 2cm
  - ▪Porte < 83cm passage
  - ▪Poignées non préhensibles

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

IOP







Equipements sportifs

- o tourniquets d’entrée : inaccessible
- o Obstacle non conforme sur cheminement vers vestiaires
- o vestiaires foot
  - ▪Sol instable
  - ▪Seuils > 2cm
  - ▪Portes > 83 passage

IOP







Cimetière

- o mal signalé
- o entrée principale accessible à pied en venant d'en face
- o Non accessible depuis stationnement (<140)
- o Mais accessible latéralement
- o Place de stationnement à aménager et cheminement à stabiliser
- o Arbre à tailler pour passage 140

IOP



Equipements sportifs

- o Foyer
  - ▪Sol meuble
  - ▪Ressaut de la dalle > 2cm
  - ▪Porte < 83 passage

IOP



Parc de loisirs

- o mal signalé
- o panneau d'affichage non accessible
- o Stationnement et allées impraticables



- o Mobilier non accessible

IOP



Lavoir

- o mal signalé
- o pas de main courante
- o Chemin pente en sable

ERP 5ème catégorie (privé)



coiffeur

- Porte > 83 passage
- Seuil avec ressaut > 2cm
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)

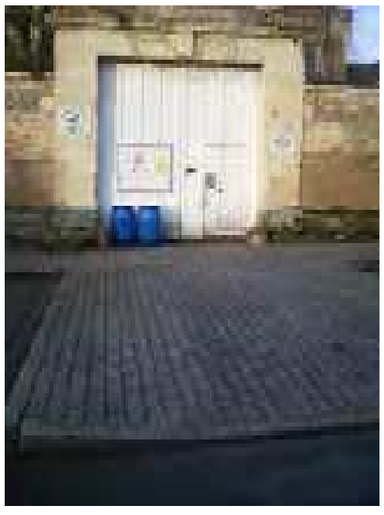

Ecole privée

- Porte > 83 passage
- Seuil avec ressaut
- Poignée non préhensible
- Embarras de chasse-roue



Trottoir conforme , mais embarras des véhicules

ERP 5ème catégorie (privé)



Pharmacie

- Porte > 83 passage
- automatique
- Bonne signalétique

ERP 5ème catégorie (privé)



Médecin

- Porte > 83 passage
- Seuil avec ressaut > 2cm
- Poignée non conforme

ERP 5ème catégorie (privé)



Restaurant

- 1 marche
- Porte > 83 passage
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)



Boulangerie

- 3 marches
- Porte < 83 passage

ERP 5ème catégorie (privé)



La Renaissance

- Ressaut à l'entrée
- Porte > 83 passage
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)



Restaurant

- Embarras de publicité
- 2 marches
- Porte < 83 passage
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)



infirmière

Rue Desjardins

- Pas de place réservée
- Trottoir trop étroit
- Bateau non conforme
- Ressaut > 2cm à l'entrée
- Porte < 83 passage

ERP 5ème catégorie (privé)



Soukestock

- Place à baliser
- Embarras de plots non conformes et non contrastés
- Ressaut du dallage à l'entrée
- Porte automatique

ERP 5ème catégorie (privé)



Fleuriste

- Pas de palier devant la porte (140x220)
- Ressaut à l'entrée
- Porte > 83 passage
- Poignée conforme

ERP 5ème catégorie (privé)



La Poste

- Sol non horizontal pour la boîte
- Palier insuffisant devant la porte
- Porte > 83 passage

ERP 5ème catégorie (privé)



Blanchisserie

- Borne non conforme

- Porte > 83 passage
- Poignée conforme

ERP 5ème catégorie (privé)



Coiffeur

- Porte > 83 passage
- Poignée conforme

IOP (privé)



Pas de cheminement balisé

Stationnement réservé non conforme

- Pas de panneau
- Grille piège à eau

ERP 3ème catégorie (privé)

Diagnostic bâtiment à faire avant 2011



Shopi

- Pas de cheminement balisé
- Entrée par le côté
- Porte > 83 passage
- Ouverture automatique

IOP (privé)



Location video

- 90<H commandes<130cm
- Pas de creux sur 30cm
- Embarras de plots non conformes

IOP (privé)



Station service

- H commandes > 140cm

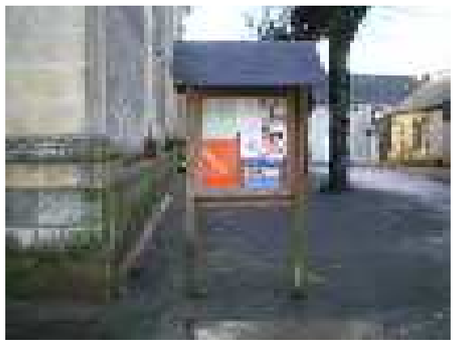





Signalétique

À l'église

Cheminement enrobé

Disposition permet de s'approcher

H Petit toit < 220cm

À la Mairie

Cheminement meuble(gravillon)

disposition permet de s'approcher

H traverse< 220cm

éclairage

8 indications en plein virage

Sans rappel au delà (sauf centre H.Bazin)

Mobilier urbain



Absence de bateau permettant d'accéder au banc

Hauteur des branches>2,20

Quartier de l'Hermitage



Arrêt de bus

- Pas de bateau d'accés
- Dévers trottoir 6%
- Cheminement jusqu'à l'arrêt de bus impossible : pas de bateau d'accès au terre-plein , terrain meuble



Boîte à lettre

- Hauteur fente conforme
- Mêmes remarques que pour l'arrêt de bus quant au trottoir
- Obstacle de candélabre au milieu du trottoir

Quartier du clos des Vignes



Jardin pour les enfants



- pas de stationnement réservé
- bateau à aménager
- Poteau conforme mais passage <120cm
- pente chemin < 5%
- chemin stabilisé



Cheminement stabilisé à mettre en place jusqu'au banc

Quartier Roche-Foulques



Affichage placé à un endroit inaccessible

Pas de place réservée sur le stationnement



Boîte à lettre trop haute et inaccessible largeur trottoir , pas de bateau , jardinière)

Quartier de l'Hermitage



Terrain de tennis

- Aucune signalisation
- Pas de place adaptée
- Cheminement à travers bois
- Portillon d'accès infranchissable



Quartier Roche-Foulques





Passage piéton : pas de bande d'éveil

Absence de fil conducteur

Dévers trottoir>2%

Embarras de poubelles , de véhicule stationné

H traverse arrêt de bus < 220cm

Quartier Roche-Foulques





Conteneurs : H trous > 130cm

Cabine de téléphone inaccessible

Cheminement meuble , trous , jusqu'au passage piéton

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Quartier Roche-Foulques



Chapelle Saint Julien

- Mal signalée
- Absence de stationnement
- Rampe à aménager
- Cheminement sol meuble
- Seuil pierre à l'entrée (18cm)
- Vantail > 83 passage
- Poignée non préhensible





Quartier Roche-Foulques



De l'arrêt de bus à la chapelle

Absence de trottoir

Présence d'un caniveau qu'il faut franchir

Rue saint Julien : revêtement dégradé

Absence de stationnement réservé



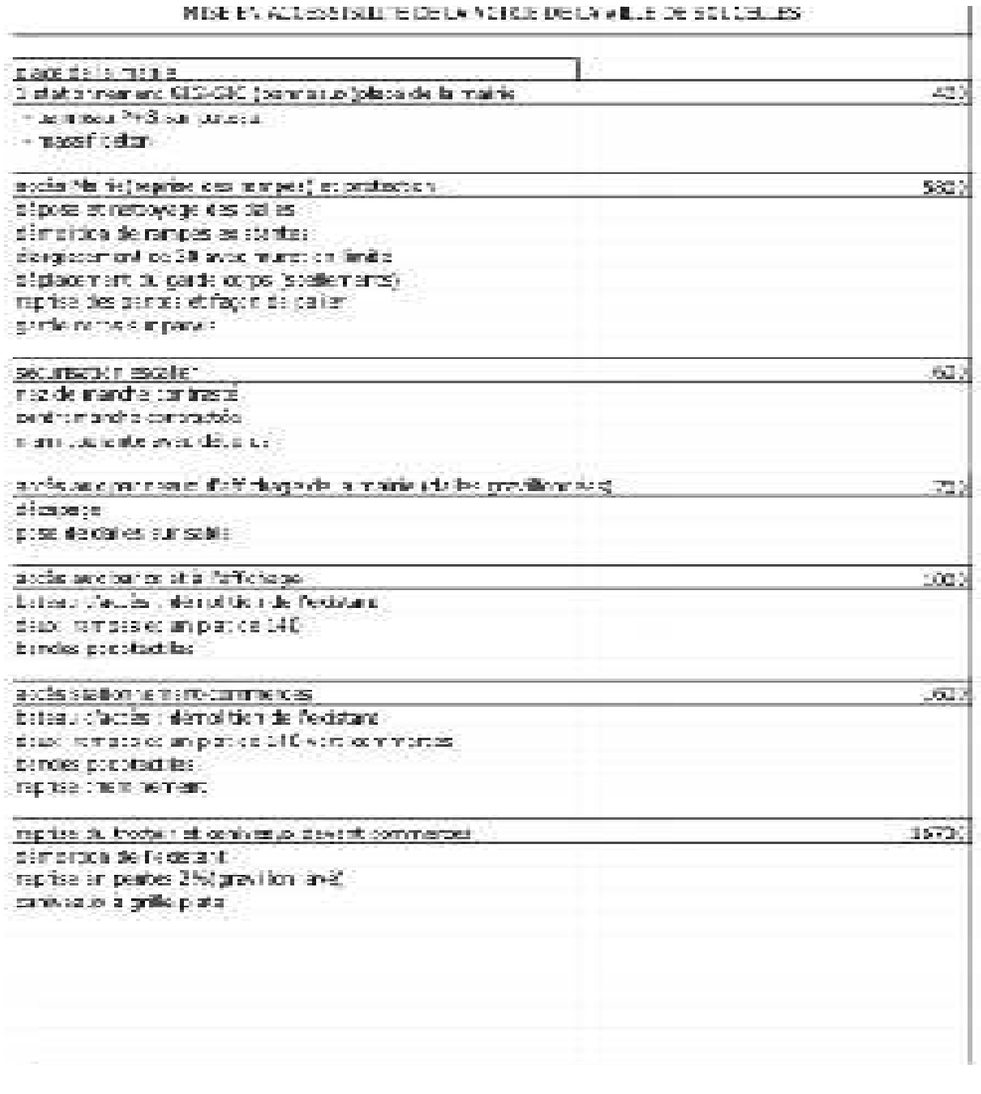

cheminements

Voir plans à l'échelle en pdf

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

passage piéton complet	
élargissement entrée [illegible]	
aménagement carrefour [illegible]	
chemin piéton jusqu'à la poste	
plateau surélevé	
passage piéton complet	

[illegible]	98
suppression trottoir côté commerces	
rétrécir chaussée	
marquage espaces stationnement	
écluse	

[illegible]	1850
passage piéton complet	
reprise bande trottoir	
chemin piéton arrêt bus : stabilisé	
potelet avant passage piéton	
passage piéton complet	
chemin jusqu'au terrain de sport : stabilisé	
grille avaloir	

accès à la chapelle sanctuaire, stationnement proche	320
création d'un stationnement autorisé client	
reprise de marquage au sol	
reprise [illegible]	

accès à la chapelle sanctuaire, depuis l'assainissement général	6900
création d'un stationnement (déjà emplacement)	
entrée sous chemin existant jusqu'au passage piéton	
création de trottoir sur [illegible]	
plus value pour stabilisé accotement	
reprise de la rue saint [illegible]	

[illegible]	
potelet [illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
[illegible]	
passage piéton [illegible]	

reprise trottoir côté [illegible]	1750
[illegible]	
reprise en pentes 2% [illegible]	
caniveau à grille petit	
passage piéton stationnement [illegible]	
passage piéton commerces	
passage piéton Mairie	

déplacement passage piéton rue des jardins	400
effaçage bandes	
dépose bordures	
[illegible]	
remblais en place de bordures	
réfection caniveau	
passage piéton complet	

[illegible]	1200
balayage gravillon, nettoyage, mise en décharge	
[illegible]	
complément [illegible]	
passage piéton [illegible]	
reprise trottoir école	

accès à la rue des jardins aux écoles	90
dépose bordures	
pose de bordures [illegible]	
protection [illegible]	
chemin [illegible]	
marquage d'une place	

[illegible]	

voir sur place

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics






VISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics
ESPACE PIETONS

Fiches d'inventaire Groupe 1

[illegible]

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENTS ET NIVEAU DES ESPACES PIETONS

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

[illegible]

[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

CHEMIN DE SAUREE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACES PIETONS

Trottoir continu	☒ Oui	☐ Non			
Largeur du trottoir	☒ > 1,40m	☐ 1,20m à 1,40m	☐ < 1,20m	Observations :	
Revêtement du trottoir	☐ Lisse	☐ Lisse mais glissant	☒ Irrégulier	☐ Inconfortable	☐ Dangereux ☐ Autre :
Dévers	☐ Oui	☐ Faible	☒ Moyen		
Qualité des traversées	☒ Abaissé	☐ Plateau	☐ Absent		
Pente	☒ < 5%	☐ 5% à 8%		Observations :	
Ferme	☒ < 4%	☐ 4% à 6%	☐ > 6%	Observations :	
Largeur du cheminement	☒ > 1,40m	☐ 1,20m à 1,40m		Observations :	
Présence de grilles avaloirs, caniveaux	☐ > 2cm	☐ < 2cm			
Rampe d'accès > 5%	☐ Oui	☒ Non			
Contre-pente perceptible	☐ Oui	☐ Non			

Mettre en évidence d'éventuelles interactions sur le cheminement piéton (arbres, candélabres, bornes, mobilier urbain, poteaux incendie, plots, barrières, etc...)

Photo n°1 :
Photo n°2 :

Autres observations : (passage en sous-sol, escaliers, etc...)

CHEMIN DE SAUREE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACES PIETONS

Trottoir continu	☒ Oui	☐ Non			
Largeur du trottoir	☒ > 1,40m	☐ 1,20m à 1,40m	☐ < 1,20m	Observations :	
Revêtement du trottoir	☐ Lisse	☐ Lisse mais glissant	☒ Irrégulier	☐ Inconfortable	☐ Dangereux ☐ Autre :
Dévers	☐ Oui	☐ Faible	☒ Moyen		
Qualité des traversées	☒ Abaissé	☐ Plateau	☐ Absent		
Pente	☒ < 5%	☐ 5% à 8%		Observations :	
Ferme	☒ < 4%	☐ 4% à 6%	☐ > 6%	Observations :	
Largeur du cheminement	☒ > 1,40m	☐ 1,20m à 1,40m		Observations :	
Présence de grilles avaloirs, caniveaux	☐ > 2cm	☐ < 2cm			
Rampe d'accès > 5%	☐ Oui	☒ Non			
Contre-pente perceptible	☐ Oui	☐ Non			

Mettre en évidence d'éventuelles interactions sur le cheminement piéton (arbres, candélabres, bornes, mobilier urbain, poteaux incendie, plots, barrières, etc...)

Photo n°1 :
Photo n°2 :

Autres observations : (passage en sous-sol, escaliers, etc...)

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

PARKING ECOLE PUBLIQUE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					

[illegible]

MEMNT

[illegible]

MEMNT

CHEMIN DE SALIERE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					

[illegible]

MEMNT

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

PARKING ECOLE PUBLIQUE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	[illegible]				
[illegible]	Oui	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Oui	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	[illegible]				

[illegible]

[illegible]

PARKING ECOLE PUBLIQUE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	Oui	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			

[illegible]

[illegible]

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

Largeur du stationnement	☐ > 2,00m	☐ < 1,80m					
Pente du stationnement	☐ < 1%	☐ > 2%					
Obstacles sur la chaîne de déplacement	☐ Oui	☐ Non					
Passage aux PMR (bateau, bande podotactile)	☐ Oui	☐ Pas du tout	☐ Partiellement	☐ Totalement			
Passage piétons abaissé (petit trottoir)	☐ Oui	☐ Non					
Revêtement	☐ Enrobé	☐ Stabilisé	☐ Pavés	☐ Dalles	☐ Gravillons	☐ Béton lavé	☐ Autre
Etat du revêtement	☐ Bon	☐ Passable	☐ Mauvais				
Signalisation verticale	☐ Adéquate	☐ Passable	☐ Absente				
Repérage visuel du cheminement de l'aveugle	☐ Oui	☐ Non					
Dimension de la bande : 1,40m < l < 1,80m	☐ Oui	☐ Non					

Autres observations :

Photo

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS

Largeur du trottoir	☐ > 1,80m	☐ < 1,80m					
Largeur du cheminement	☐ > 1,40m	☐ < 1,30m	☐ < 1,00	Commentaires :			
Obstacles sur le cheminement	☐ Inexistant	☐ Poteaux	☐ Arbres	☐ Mobilier urbain	☐ Stationnement	☐ Autres :	
Revêtement	☐ Bon	☐ Moyen	☐ Mauvais				
Etat du revêtement	☐ Bon	☐ Passable	☐ Mauvais				
Pente	☐ < 4%	☐ < 5%	☐ > 5%	Commentaires :			
Dévers transversal	☐ < 2%	☐ > 2%	Commentaires :				
Ruptures de cheminement (grilles, regards, ...)	☐ Oui	☐ Non					
Eclairage public	☐ Oui	☐ Non					

Autres observations (présence de mobilier urbain, commerces, terrasses, ...) :

Photo

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ROUTE DE L'ETANG

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

Présence de passages piétons :	☒ Oui	☐ Non		
Largeur de la bande :	☒ > 1,40 m	☐ < 1,40 m		Observations :
Stationnement de véhicules en empiétant sur les passages piétons :	☐ Jamais	☐ Parfois	☒ Souvent	Observations :
Dévers :	☐ < 1%	☐ > 1%		Observations :
Ecart de niveau entre le sol et la bande :	☒ 0 cm	☐ 1 à 2 cm	☐ > 2 cm	☐ Abaissé ☐ Inexistant
Différence de niveau entre chaussée et trottoir :	☐ Oui	☒ Non		
Présence de bandes podotactiles :	☐ Oui	☒ Non		
à l'entrée de la chaussée :	☐ Oui	☐ Non		
en haut et bas de la bande :	☐ Oui	☐ Non		
Feux de signalisation :	☐ Oui	☒ Non		
dispositif sonore :	☐ Oui	☐ Non		
commande à 1,40 m :	☐ Oui	☐ Non		

Autres observations : (passages piétons, feux, etc...)

ROUTE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS

Présence de trottoirs :	☒ Oui	☐ Non		
Largeur de la bande :	☒ > 1,40 m	☐ 1,20 m à 1,40 m	☐ < 1,20 m	Observations :
Revêtement de la bande :	☐ Enrobé	☐ Béton	☐ Pavés	☐ Stabilisé ☒ Gravillons ☐ Autre
Etat du revêtement :	☐ Bon	☐ Moyen	☒ Mauvais	
Qualité du revêtement :	☐ Adhérent	☐ Glissant	☒ Glissant	
Dévers :	☒ < 2%	☐ 2 à 3%		Observations :
Pente :	☒ < 4%	☐ 4 à 5%	☐ > 5%	Observations :
Ecart de niveau entre le sol et la bande :	☒ < 2 cm	☐ 2 à 4 cm sur 1 ml		Observations :
Traitement des ressauts (bateaux) :	☐ > 2 cm	☒ < 2 cm		
Largeur de la bande au droit des bateaux :	☐ Oui	☒ Non		
Rampe de bateau trop forte :	☐ Oui	☒ Non		

Autres observations : (passages piétons, poteaux, potelets, barrières, bornes fontaines, cabines téléphoniques, kiosques, poubelles, etc...)

Nombreux arbres plantés le long de la route créant un rétrécissement du trottoir à 120 cm
Présence de poteaux, bornes incendie, coffrets électriques sur le trottoir
Alignement d'arbres : passage piétons nécessite parfois une descente de gauche pour 25 cm
Obstacles : arbres, poteaux, panneaux signalisation, coffrets
Entrée de cour n°12 : Trottoir en très mauvais état
Arrêt de bus à aménager en face de la rue Jacques
Feu de circulation sur le passage du chemin des Petites Haies et traversée de la route très haut

Autres observations : (arbres, bornes, poteaux, etc...)

Aucune signalisation à destination des piétons, type panneau, n'est présente sur la route

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

FICHE DE RELEVE POINT

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

CARACTERISTIQUES

Présence d'un arbre	☐ Oui	☐ Non	
Largeur du cheminement	☐ < 1,40 m	☐ 1,40 m à 1,80 m (cas particuliers)	☐ > 1,80 m — Observations :
Revêtement du cheminement	☐ Enrobé	☐ Béton ☐ Pavé ☐ Stabilisé ☐ Gravillons ☐ Autre :	
Bande de guidage	☐ Oui	☐ Conforme ☐ Non conforme	
Couleur du cheminement	☐ Contrasté	☐ Semi-contrasté ☐ Absent	
Dévers	☐ < 2%	☐ > 2%	Observations :
Pente	☐ < 4%	☐ 4 % à 8 % (sur 10 m) ☐ > 8 %	Observations :
Hauteur des bordures	☐ < 0,02 m	☐ 0,02 m à 0,04 m ☐ > 0,04 m	Observations :
Présence de grilles d'arbres ou autres éléments saillants	☐ Oui	☐ Non	
Ressauts inférieurs à 2 cm	☐ Oui	☐ Non	
Surface non glissante	☐ Oui	☐ Non	

Nature et nombre d'obstacles rencontrés sur l'espace piéton (panneaux, sub-bâtiments, candélabres, boîtes aux lettres, coffrets EDF, armoires téléphone, vélos, bacs à fleurs, etc...)

AUCUN AMENAGEMENT POUR PIETONS
Longueur de voie : 40 m

Autres observations : (palier de repos, marches, rampe, etc...)

FICHE DE RELEVE N°2

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

Largeur des stationnements	☐ < 2,50 m	☐ > 2,50 m	
Pente en long de la bande de stationnement	☐ < 5%	☐ > 5%	
Stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite	☐ Oui	☐ Non	
Type de signalisation horizontale et verticale	☐ Bon	☐ Moyen ☐ Mauvais ☐ Inexistant	
Bande de guidage	☐ Oui	☐ Non	
Revêtement	☐ Enrobé	☐ Pavés ☐ Béton ☐ Stabilisé ☐ Gravillons ☐ Autre :	
Bande podotactile	☐ Oui	☐ Conforme ☐ Non conforme	
Qualité du revêtement	☐ Adhérent	☐ Moyen ☐ Glissant	
Présence de cheminements piétons	☐ Oui	☐ Non	
Dimensions de la bande de guidage : 0,20 m à 0,40 m	☐ Oui	☐ Non	

Autres observations :

AUCUN

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT LONGITUDINAL AVEC LES PLACES PERPENDICULAIRES

Largeur de stationnement	>2,00m	☐	>2,00m				
Bande d'éveil podotactile	>0,40	☐	>0,40				
Cheminement piéton accessible (1,40m minimum)	Oui	☐	Non				
Longueur des PMR (prévoir 6,00m par emplacement)	Oui	☐	Longue	☐	Faible	☐	Aucun
Longueur normale (5,00m par emplacement)	Oui	☐	Non				
Revêtement	Lisse	☐	Bitume	☐	Dalle	☐	Béton	☐	Pavés	☐	Autre
Etat du revêtement	Oui	☐	Bon	☐	Faible						
Qualité du cheminement	Adhérent	☐	Stable	☐	Glissant						
Présence d'un trottoir normal à l'accessible	>1,40m	☐	>1,40m								
Dimension de la bande d'éveil	Oui	☐	Non								

Autres observations :

RESULT

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

Présence de passages piétons	Oui	☐	Non				
Largeur de la bande	>1,40m	☐	>1,40m			Observations :	
Traversée aménagée de manière accessible en fauteuil roulant	Oui	☐	Non	☐	Partiel	Observations :	
Abaissé	>1,40	☐	>1,40			Observations :	
Etat du revêtement au droit du passage	Bon	☐	Moyen	☐	Mauvais	☐	Inexistant
Présence d'un refuge central accessible	Oui	☐	Non				
Présence de bandes podotactiles	Oui	☐	Non				
- Bandes de guidage	Oui	☐	Non				
- Bandes d'éveil de vigilance	Oui	☐	Non				
Présence de feux	Oui	☐	Non				
- Sonore	Oui	☐	Non				
- Tactile	Oui	☐	Non				
- Temps de traversée adapté	Oui	☐	Non				

Autres observations (passages dénivelés, etc...)

RESULT



Accessibilité Voirie

Le Clos des Vignes



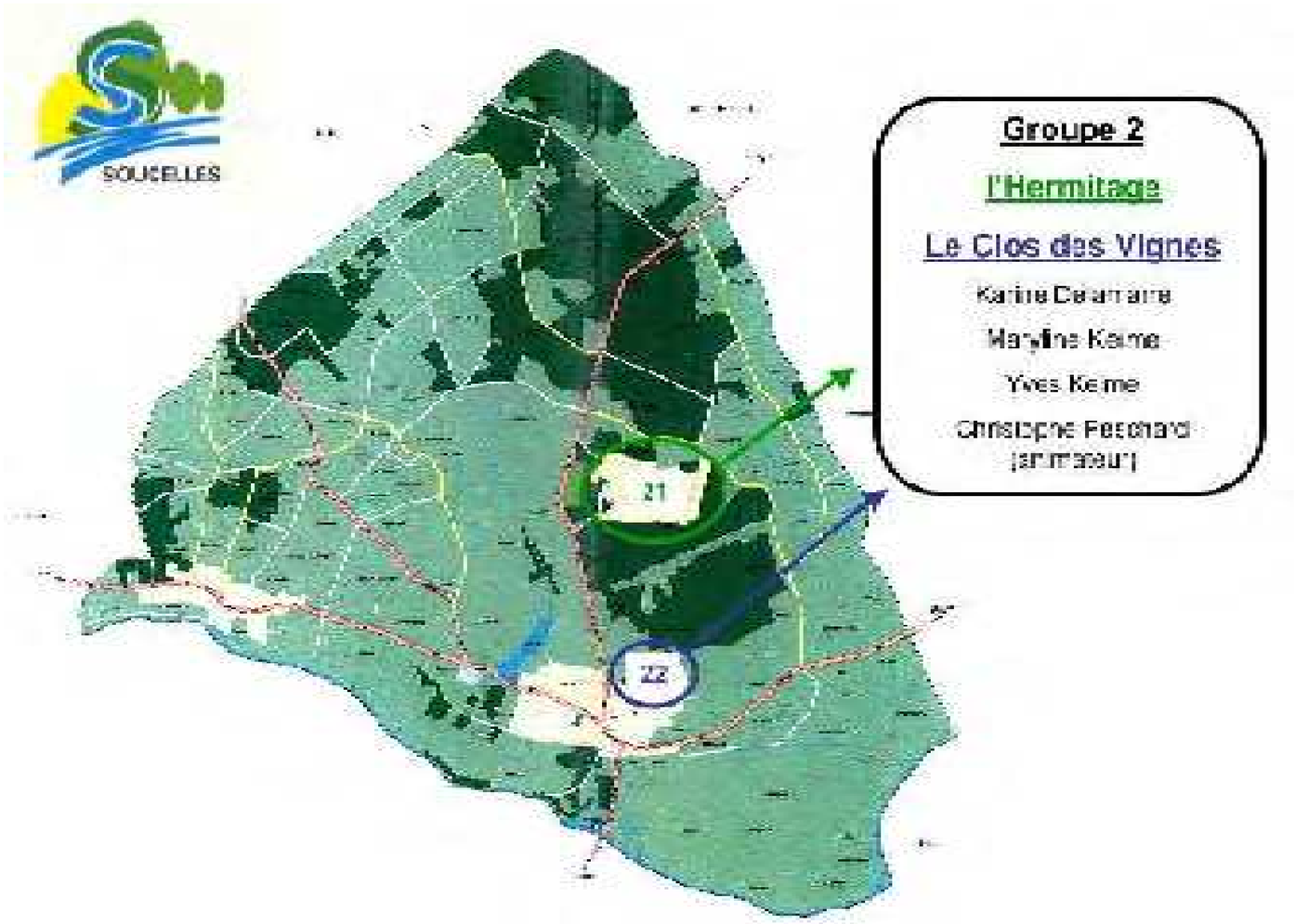

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (2/18)



Voirie		
Revêtement	trottoir	Enrobé
	chaussée	Asphalte
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	voirie	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	Pente de rampe
Largeur passage > 1,2m	OUI
Marquage au sol	NON
Observations	Traversée sur bitume - absence de marquage

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (1/18)

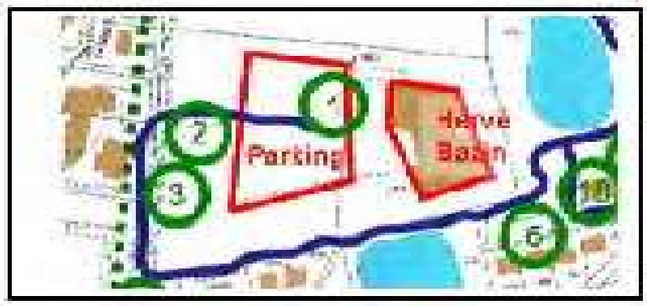

Voirie		
Revêtement	trottoir	Enrobé
	chaussée	Asphalte
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		Aucune
Revêtement	voirie	Enrobé
	sol	Asphalte
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		Aucune

Observations générales

Pas de places de stationnement PMR-VAE aux abords immédiats de la salle Bassin Lavoir

Pas de voies de circulation piétonne/cyclistes séparées

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2m	
Marquage au sol	Traversée sans passage matérialisé
Observations	

Accessibilité Voirie
Clos de Vignes (4/18)



Voirie		
Revêtement	plus	
	ar	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	sur	
	ter	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Présence d'un fossé en bordure de passage piétonnier

Passage piétons	
Ressaut	Ok
Largeur passage > 1,2 m	Ok
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie
Clos de Vignes (3/18)



Voirie		
Revêtement	plus	
	ar	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	sur	
	ter	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2 m	Ok
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (6/18)



Voirie	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente du trottoir	
Dévers du stationnement	
Obstacles	
Observations	



Stationnement	
Nombre de places	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente	
Dévers	
Ressaut trottoir	
Signalisation	

Observations générales

Points importants à corriger :

Passage piéton	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2 m	OK
Marquage au sol	
Observations	

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (5/18)



Voirie	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente du trottoir	
Dévers du stationnement	
Obstacles	
Observations	



Stationnement	
Nombre de places	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente	
Dévers	
Ressaut trottoir	
Signalisation	

Observations générales

Passage piéton	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2 m	
Marquage au sol	
Observations	

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (8/18)



Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		[illegible]
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		[illegible]
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Le stationnement des véhicules est prévu en face.

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	
Marquage au sol	
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (7/18)



Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (10/18)

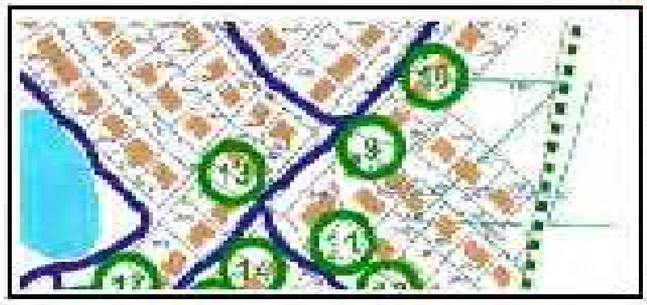

Voirie		
Revêtement	vus	[illegible]
	sur	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	vus	
	sur	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (9/18)

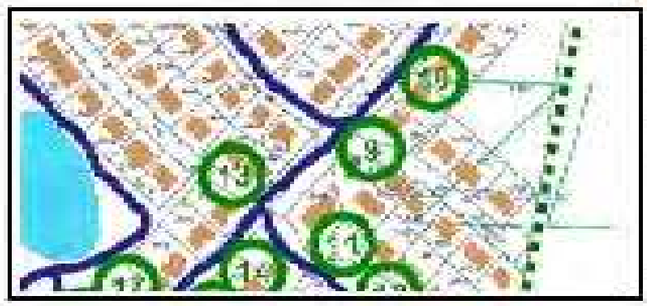

Voirie		
Revêtement	vus	[illegible]
	sur	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	vus	
	sur	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (12/18)



Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Devers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		[illegible]
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Devers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Bateau décalé, étroit

Aucune place de stationnement

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (11/18)

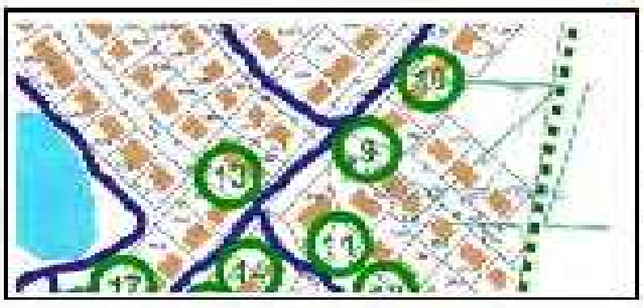

Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Devers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Devers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Bateau décalé, étroit

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (14/18)



Voirie	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente du trottoir	
Dévers du trottoir	
Obstacles	
Observations	



Stationnement	
Nombre de places	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente	
Dévers	
Ressaut trottoir	
Signalisation	

Observations générales

Passage piéton	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2m	
Marquage au sol	
Observations	

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (13/18)



Voirie	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente du trottoir	
Dévers du trottoir	
Obstacles	
Observations	



Stationnement	
Nombre de places	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente	
Dévers	
Ressaut trottoir	
Signalisation	

Observations générales

Passage piéton	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2m	
Marquage au sol	
Observations	

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (16/18)

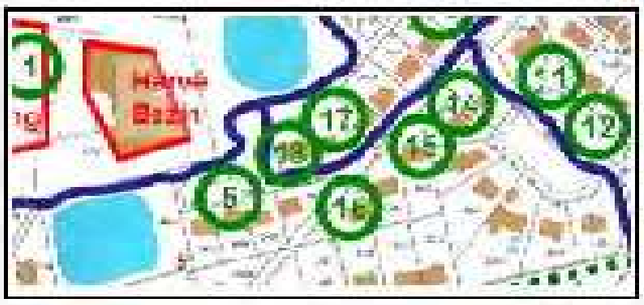

Voirie		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1.2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (15/18)



Voirie		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		

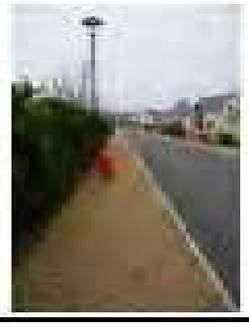

Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1.2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (18/18)



Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Ok
Largeur du trottoir		Ok
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

Clos de Vignes (17/18)



Voirie		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie
l'Hermitage (1/7)

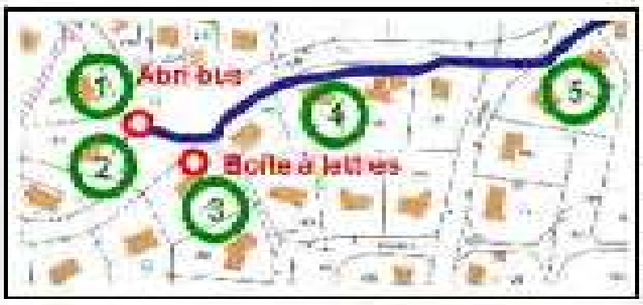

Voirie	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente du trottoir	
Dévers du cheminement	
Obstacles	
Observations	



Stationnement	
Nombre de places	
Revêtement	
Largeur du trottoir	
Pente	
Dévers	
Ressaut / bordure	
Signalisation	

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1,2 m	
Marquage au sol	
Observations	

Accessibilité Voirie
l'Hermitage



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

l'Hermitage (3/7)

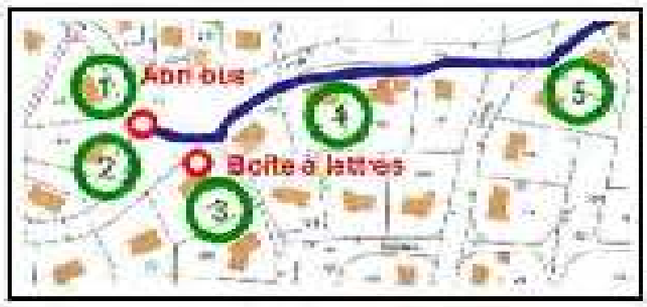

Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		[illegible]
Observations		





Stationnement		
Nombre de places		[illegible]
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Vérifier hauteur boîte à lettre.

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

l'Hermitage (2/7)

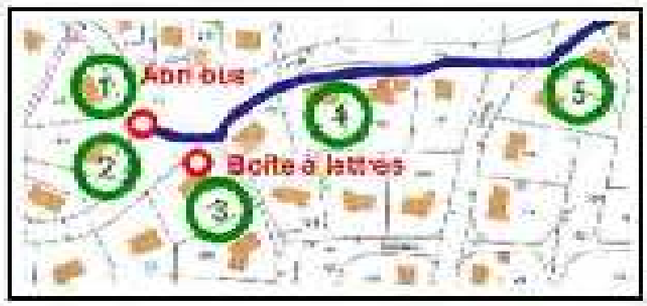

Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		[illegible]
Observations		





Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1,2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie
l'Hermitage (5/7)



Voirie		
Revêtement	vue	[illegible]
	sol	OK
Largeur du trottoir		OK
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1.2 m	OK
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie
l'Hermitage (4/7)



Voirie		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	vue	
	sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1.2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Accessibilité Voirie

l'Hermitage (7/7)



Voirie		
Revêtement	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Ok
Largeur du trottoir		Ok
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	Sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	[illegible]
Largeur passage > 1.2 m	Ok
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

Accessibilité Voirie

l'Hermitage (6/7)

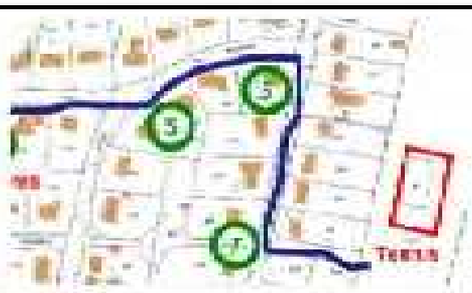

Voirie		
Revêtement	[illegible]	
	[illegible]	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Dévers du trottoir		
Obstacles		
Observations		



Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	[illegible]	
	Sol	
Largeur du trottoir		
Pente		
Dévers		
Ressaut / trottoir		
Signalisation		

Observations générales

Passage piétons	
Ressaut	
Largeur passage > 1.2 m	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]
Observations	[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Fiches d'inventaire Groupe 3

DE L'EGLISE VERS LA PLACE DE JAUNAIE -
RUE PIERRE MENDES FRANCE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'etablissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS



ESPACE PIETONS



DE L'EGLISE VERS LA PLACE DE JAUNAIE -
RUE PIERRE MENDES FRANCE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'etablissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

PLACE DE LA MAIRIE VERS LA RUE DES FONTAINES
ACCES SALLE WEBER, LAVOIR FONTAINE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS

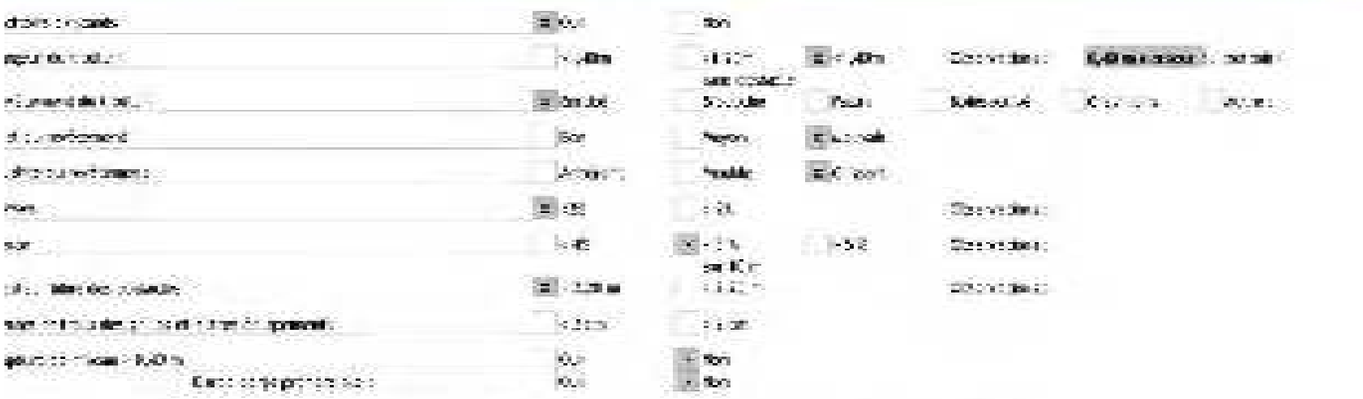

[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	Oui	Non				

[illegible] et nombre d'obstacles rencontrés sur l'espace piéton (panneaux publicitaires, candélabres, boîtes aux lettres, [illegible] ...)
[illegible] aux lettres, candélabres, poteaux [illegible]

[illegible] observations : [illegible] entrées de garage, etc...)

DE L'EGLISE VERS LA PLACE DE LA MAIRIE –
RUE PIERRE MENDES-FRANCE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'etablissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

[illegible] DE LA MAIRIE

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	Oui	Moyen	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Oui	Moyen	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				

[illegible] observations
[illegible] autour de l'église
[illegible] place de la mairie



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

PLACE DE LA MAIRIE VERS LA RUE DES FONTAINES
ACCES SALLE WEBER, LAVOIR FONTAINE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				

[illegible]

[illegible]

PLACE DE LA MAIRIE VERS LA RUE DES FONTAINES
ACCES SALLE WEBER, LAVOIR FONTAINE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			

[illegible]

[illegible]

PLACE DE LA MAIRIE VERS LE PARKING DU SHOPI ET L'AGENCE POSTALE (rue M. PICARD côté [illegible])

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

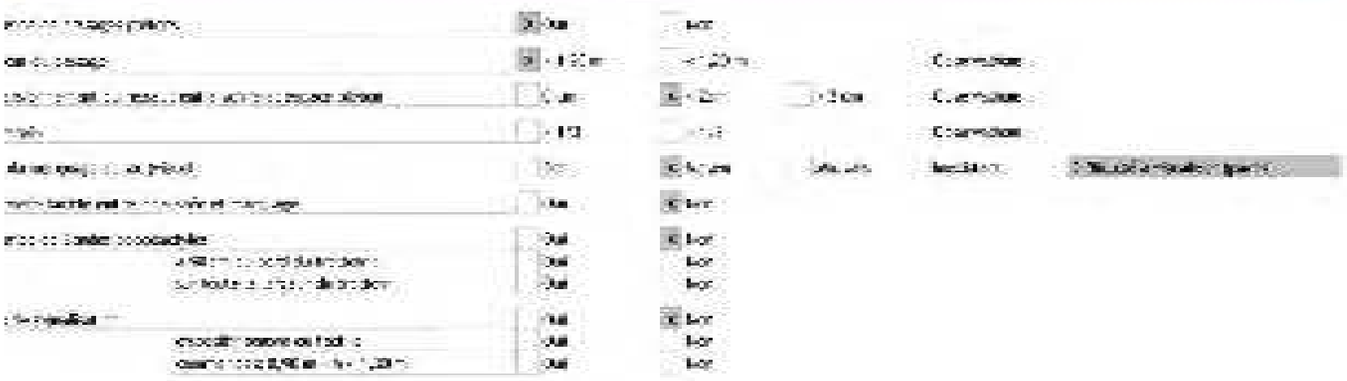

[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		Observations	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Observations	
[illegible]	[illegible]	[illegible]		Observations	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			

[illegible]

[illegible]

PLACE DE LA MAIRIE VERS LE PARKING DU SHOPI ET L'AGENCE POSTALE (rue M. PICARD côté [illegible])

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS

[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Observations	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		Observations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Observations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		Observations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	Oui	Non	[illegible]			

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

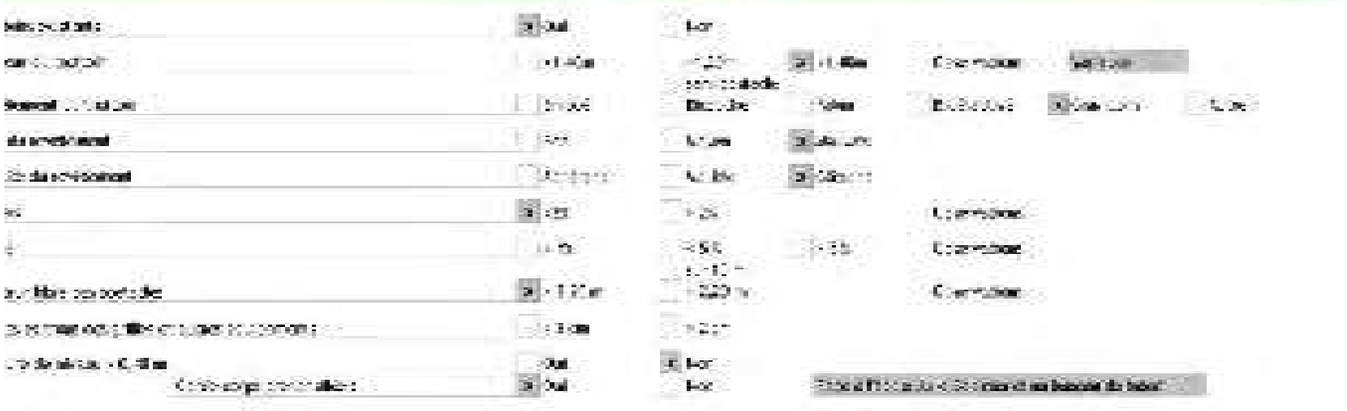

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DU CHEMIN DES VIGNES VERS LA RUE MENDES FRANCE
- CHEMIN DES COULEUVROUX (côté gauche en descendant)

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS



[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Conservation	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		Conservation	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Conservation		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		Conservation		
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	Oui	Non				

[illegible] et nombre d'obstacles rencontrés sur l'espace piéton (panneaux publicitaires, candélabres, boîtes aux lettres, [illegible])

[illegible] panneaux empiètent sur le centre du trottoir et certains ne sont pas à la hauteur normalisée

[illegible] observations (perliers de repos, entrées de garage, etc...)

[illegible] en gravé, la partie piétons pourra être prolongée jusqu'au chemin des vignes avec un pizouche [illegible]

PLACE DE LA MAIRIE VERS LE PARKING DU SHOPI ET L'AGENCE POSTALE (rue M. PICARD côté droit)

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

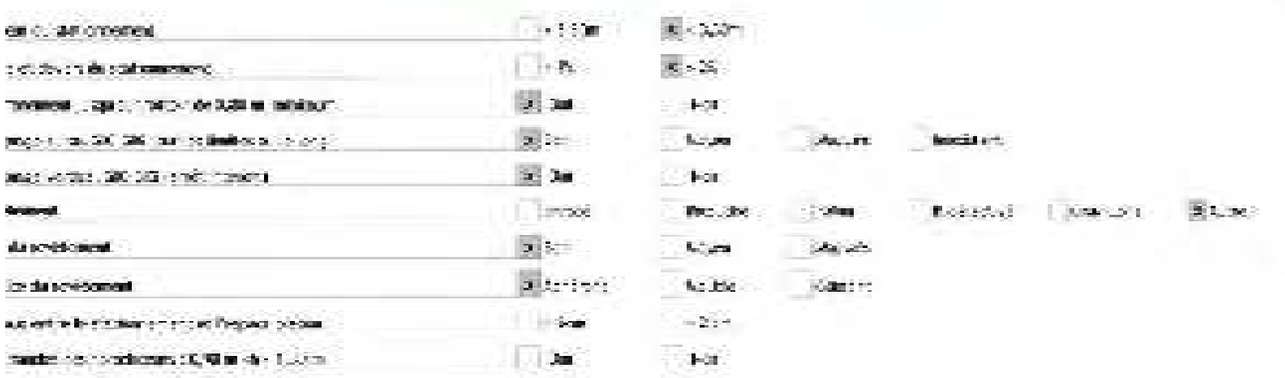

[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				

[illegible] observations

[illegible] Place de la mairie [illegible] Parking des commerces [illegible] stationnement handicapé à proximité de la poste

DU CHEMIN DES VIGNES VERS LA RUE MENDES FRANCE
- CHEMIN DES COULEUVROUX (côté gauche en descendant)

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	Moyen	Mauvais	[illegible]		
[illegible]	Oui	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	Bien [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Moyen	Mauvais			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	[illegible]				

[illegible]

DU CHEMIN DES VIGNES VERS LA RUE MENDES FRANCE
- CHEMIN DES COULEUVROUX (côté gauche en descendant)

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

[illegible]

PASSAGES PIETONS

[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Moyen	Mauvais	[illegible]	
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			
[illegible]	Oui	[illegible]			

[illegible]


MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS (Rue des Acacias - à partir de la route de l'Etang)

Fiches d'inventaire Groupe 4

RUE DES ACAC #5 - à partir de la route de l'Etang

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	Nouvel	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Nouvel	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				

[illegible] observations :
[illegible]

RUE DES ACAC #5 - à partir de la route de l'Etang

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	Nouvel	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		
[illegible]	Oui	Non		

[illegible] observations (passage en deux temps, etc...)

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ROUTE DE L'ETANG VERS LA MAIRIE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS



ESPACE PIETONS (Route de l'Etang) vers la mairie



ROUTE DE L'ETANG VERS LA MAIRIE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PARKING DE LA ROCHE-FOUCAULD

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS (parking de la roche)



ROUTE DE LA TRANSVERSALE A MAURE

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

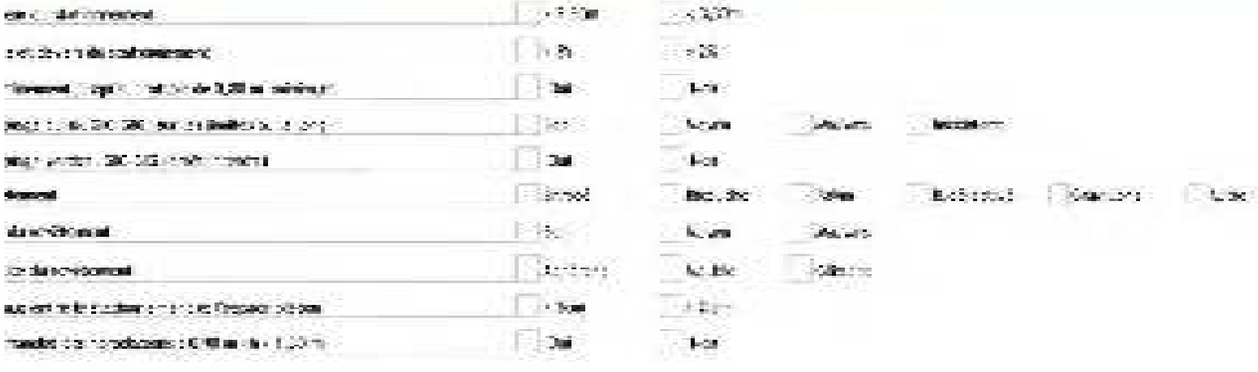

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

PARKING DE LA ROCHE-FOULQUES

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS (parking de la Roche)

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	Neuf	Mauvais	Inexistant		
[illegible]	Oui	Non				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Neuf	Mauvais			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	Oui	Non				

[illegible] observations

[illegible]

PARKING DE LA ROCHE-FOULQUES

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité
de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS (sur la droite de la sortie du parking)

[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	Neuf	Mauvais		Inexistant
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			
[illegible]	Oui	Non			

[illegible] observations [illegible]

[illegible]

SORTIE DU SQUARE DES BLEUETS

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS



SORTIE DU SQUARE DES BLEUETS

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS (sortie du square)

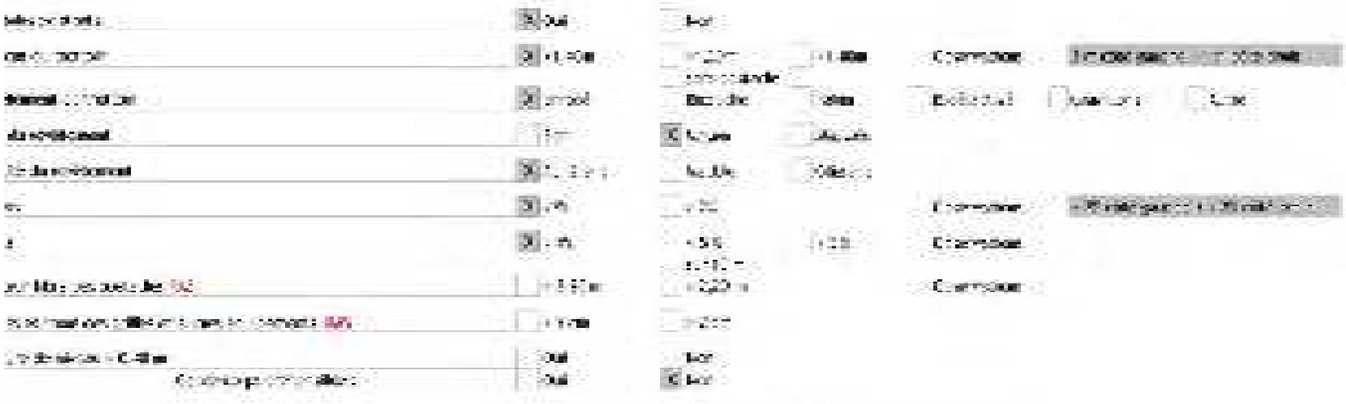

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

SQUARE DES BLEUETS

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

ESPACE PIETONS (square des Bleuets)

[illegible]	X Oui	Non		
[illegible]	X [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	X [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

Autres observations (poteaux, entrée de garage, etc..)
[illegible]

SORTIE DU SQUARE DES BLEUETS

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Autres observations
[illegible]

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

SQUARE DES BLEUETS

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

STATIONNEMENT ET INTERFACE AVEC L'ESPACE PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]	[illegible]	[illegible]					
[illegible]	[illegible]	[illegible]					

[illegible]

SQUARE DES BLEUETS

MISE EN ACCESSIBILITE
Check-listes pour l'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PASSAGES PIETONS

[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]	[illegible]	[illegible]			

[illegible]

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VILLEVÊQUE

Rappel méthodologie

- Décision d'élaborer le plan
- Information du lancement
- Création du groupe de travail
- Inventaire des ERP , périmètre d'étude et cheminements à diagnostiquer
- Etat des lieux sur site
- Document de synthèse
- Coût de la mise en conformité par tronçons
- Hiérarchiser les actions à mener
- Phasage des travaux , périodicité et modalités de révision du plan

Commune de VILLEVEQUE

Plan de mise en accessibilité de la voirie



Inventaire des ERP et IOP

- Mairie
- Eglise
- Ecole maternelle-primaire
- Restaurant scolaire
- Maison inter-âges

Composition du groupe de travail

jean claude Plateau	adjoint
guy Gascoin	adjoint
jacky Jouan	adjoint
serge Budail	conseiller municipal
gilbert Desnaud	conseiller municipal
clotilde Sécher	représentante maison de retraite
jeannette Dufauret	club du 3ème age
henri Prod'homme	conseil des seniors
danielle Marchand	handicapée
mme Drillot	handicapée
fabrice Hubert	ass. des commerçants
estelle Chouteau	commerçante

Autres établissements

- Restaurant
- Bar-tabac
- Pharmacie
- La Poste
- Boulangerie
- Boucherie
- Coiffure
- Agence immobilière

Inventaire des ERP et IOP

Cimetière

Jardin public

Cabine téléphonique

Boîte à lettres

Tri sélectif

Arrêt de bus







Du centre ville au centre médical

Le cheminement depuis la rue des écoles passe par un passage piéton au niveau de l'arrêt de bus (à créer)

Puis un élargissement du trottoir jusqu'au passage couvert sous le bâtiment habitat 49 (supprimer le passage piéton matérialisé à cet endroit)

Qui permet d'emprunter un cheminement protégé jusqu'au centre médical (à restabiliser)
Prévoir le décalage d'un poteau bois

Ainsi que la mise en place d'un point de repos au bout de l'allée

Disposition des ERP

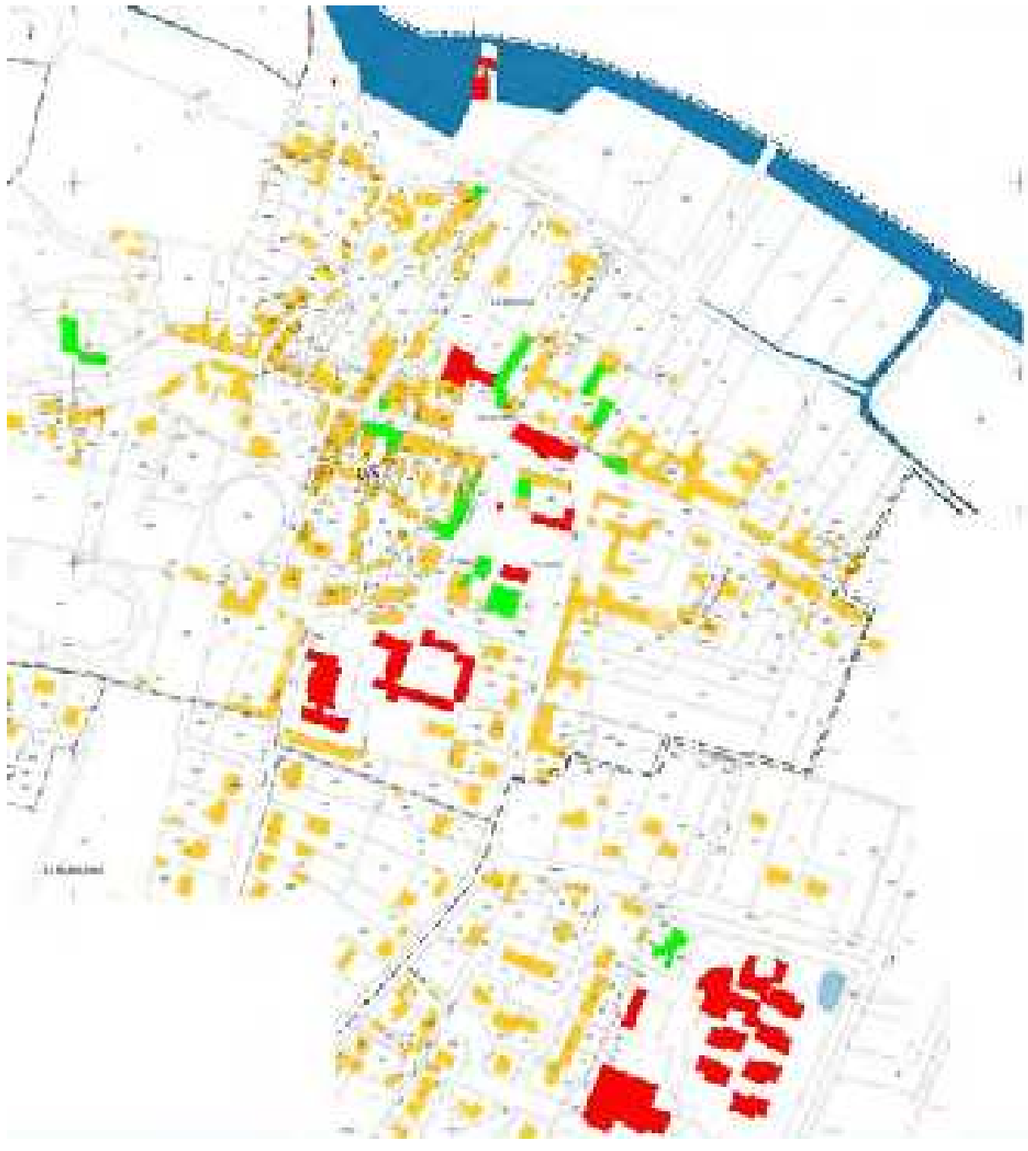

Place Hamard



Un stationnement réservé à implanter
Le stationnement est à contrôler pour que le capot des véhicules n'empiète pas sur le cheminement



Rampe d'accès aux commerces : pente à diminuer , ce qui conduit à supprimer l'escalier

Du centre ville au centre médical



Au bout , le chemin permet d'accèder aux équipements sportifs , à la maison médicale et à la maison intergénération

Rampe à aménager avant le passage piéton , Passage à normaliser (bandes podotactiles , bateaux)



Ressaut de l'allée ciment à supprimer
accès aux différents établissement à recrééer
Et baliser

Rue des écoles



Passage piéton à supprimer

Place GIG-GIC à élargir
Marquage conforme à faire et remplacer le panneau de stationnement par un panneau d'arrêt total interdit
Cheminement le long du commerce et reprise de surfaces jusqu'au futur passage piéton au niveau de l'arrêt de bus





Rue des écoles







Cheminement le long des bâtiments en face des écoles à assurer en changeant le sens de stationnement

Devant l'accès à l'école :
Accès aux véhicules à bloquer par un poteau amovible (pour les pompiers) , la zone derrière le terre plein devenant piétonne

Des écoles au gymnase



stationnement à contrôler par des potelets
chemin des vignes d'oule

Passage piéton à créer vers la rue des Ecotières

Matérialisation du cheminement à créer



Des écoles au gymnase



Le passage Saint Pierre relie le chemin de l'enclose à la rue jean de Rely , en gros gravier à stabiliser ; il arrive sur un trottoir à élargir , et un passage piéton permet de traverser pour rejoindre le gymnase , en élargissant également l'autre trottoir encombrement de poteaux





Rue du général de Gaulle



Le cheminement pour le haut de la rue s'arrête aux deux dernier commerçants
Passage piéton pour desservir le cabinet dentaire : à mettre en conformité
Cheminement vers la mairie à mettre côté établissement de soins où il n'y a pas d'emprise de marches
À élargir de 10cm sur toute la longueur
Stationnement à organiser à la mairie pour que les véhicules ne mordent pas sur le passage





Rue des jardins , allée des noyers







Cheminement reliant la rue du général de Gaulle à la rue saint Pierre
Le caniveau peut être aménagé en fil conducteur , sous réserve de contourner les jardinières et d'assurer la continuité dans les zones élargies
Passage piéton à mettre en conformité
Voir pour future sortie de stationnement

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Rue du général de Gaulle



Carrefour avec la rue Jean de Rely
Pour aller au bar des amis
Potelets non conformes ; absence de fil conducteur ; plantations limitées par des bordures hors gabarit ; absence de bandes podotactiles







Rue du général de Gaulle

Pour passer de l'autre côté au niveau de l'église il existe un passage piéton qu'il faut atteindre soit par une marche , soit par un trottoir <140cm
Une fois franchi , ce passage conduit soit à la rue jean de Rely par un trottoir
Soit à la place Hamard , par une série d'emmarchements non signalés
Proposition est faite de passer de l'autre côté de la rue saint Pierre puis de traverser cette dernière
Ceci d'autant plus que le bar Aladin envahit le cheminement possible avec sa terrasse en été
Le cheminement est ensuite à assurer devant les voitures , en veillant à ce qu'elles aient des arrêts pour les roues , de façon à ne pas déborder sur le cheminement
Une place à supprimer en bout (potelets de blocage)

Rappel

Les ERP de 1ère catégorie sont soumis à diagnostic bâtiment avant le 1er janvier 2010
Les ERP de 2ème à 4ème catégorie sont soumis à diagnostic bâtiment avant le 1er janvier 2011

Les ERP (établissements recevant du public) de 5ème catégorie ne sont pas soumis à diagnostic d'accessibilité
Cependant en 2015 ils devront être en mesure , dans une partie de l'établissement , de dispenser l'ensemble des services pour lesquels l'établissement est conçu
Il est possible de demander des dérogations dans certains cas

Voirie : les pentes

De 0 à 5%

De 5 à 8%

Au delà de 8%

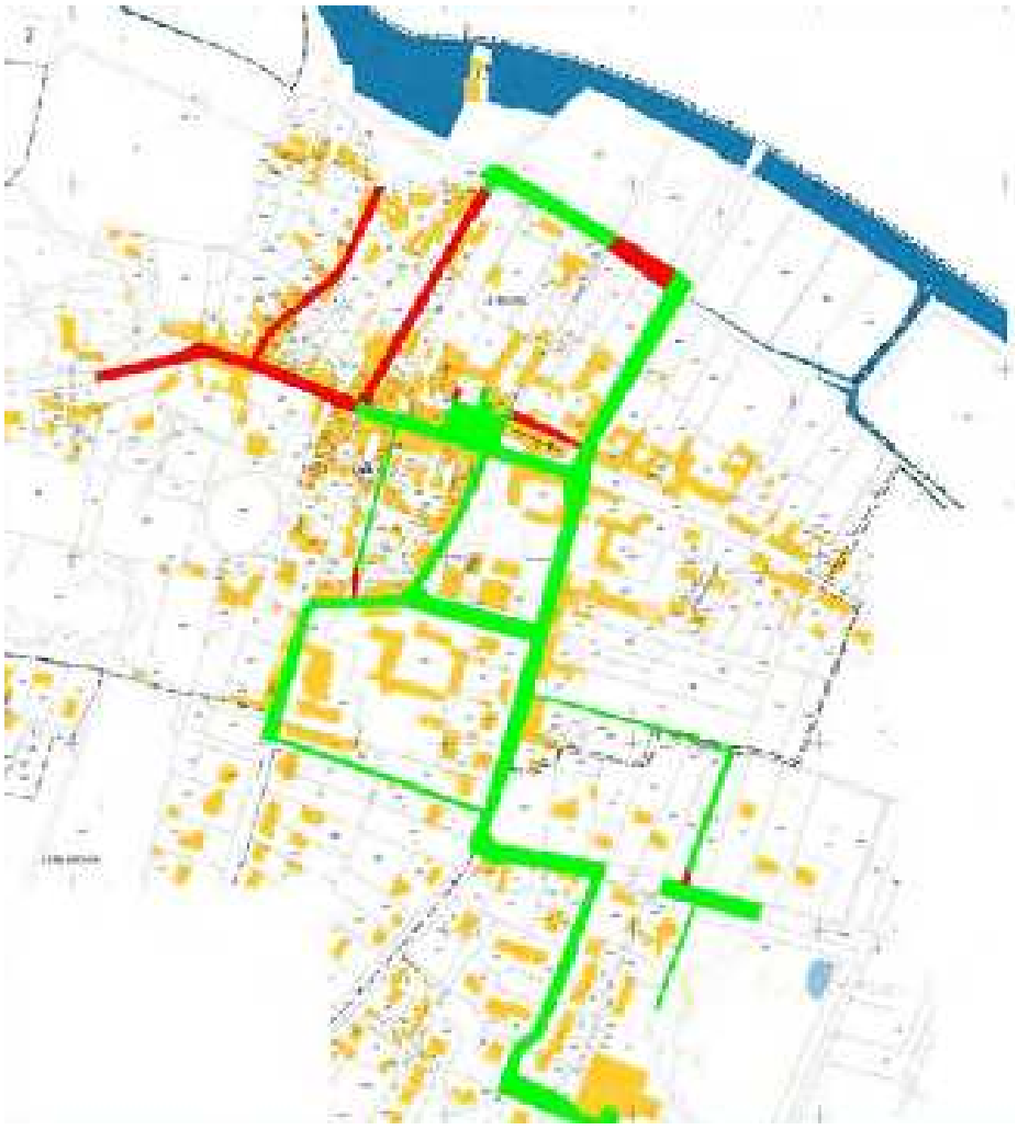

ERP de 5ème catégorie

- Mairie
  - Stationnement arrière plutôt réservé aux élus et au personnel
  - Pas de Place réservée balisée
  - Rampe de desserte pente < 4%









ERP de 5ème catégorie

- Mairie
  - Mal signalée
  - Place réservée non conforme
    - Pas de marquage au sol
    - Panneau non conforme
    - Dévers 5%
  - Potelets hors gabarit
  - Absence de fil conducteur
  - Parvis endommagé
  - Avaloir fentes > 2cm
  - rampe
    - Largeur < 140cm
    - Pente 9%
  - Palier non horizontal
  - Porte principale>83 passage
  - escalier
    - Pas de main courante
    - Nez de marches non contrastés

ERP de 4ème catégorie(peut recevoir 300 personnes)





- Eglise
  - Facilement identifiable
  - porte principale
    - Passage > 83cm
    - 3 marches
    - Mains courantes
  - Porte latérale
    - Passage > 83cm
    - 3 marches
    - Mains courantes
  - 10 lux par temps gris éclairage naturel (100 lux requis en artificiel)

Marches rattrapables par palier+rampe bois

Éclairage artificiel automatique

Stationnement adapté à marquer

ERP de 5ème catégorie



- Mairie
  - Accueil petite enfance inaccessible
    - 4 marches
      - Nez non contrastés
      - Contremarches non plus
      - Pas de main courante
    - Porte < 83cm passage
    - Bureau au 1er étage

ERP de 5ème catégorie





- Salle des fêtes
  - Aucune signalétique
  - Pas de stationnement adapté
  - Cheminement sur terrain meuble
  - Une porte > 83 passage avec ressaut de 6cm
  - Une porte < 83cm passage et marche

La place de stationnement peut être mise au dos de la boucherie et servira à la bibliothèque également

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ERP de 5ème catégorie



- Le contraste du caniveau pavé en fait un fil conducteur
- Mais son dévers est supérieur à 2%
- Il comporte une grille non conforme
- Grille du caniveau béton non conforme

- Bibliothèque
  - Mal signalée
  - porte
    - Passage > 83cm





ERP de 5ème catégorie



- Cheminement pour la cantine
  - Par l'intérieur : ressaut important , terrain meuble



  - Par l'extérieur , cheminement protégé mais chevauchant le caniveau
  - avec un dévers de 10% (max 2%)
  - Grille avaloir non conforme (fentes > 2cm)

ERP de 5ème catégorie



- Ecole maternelle
  - Ressaut de 10cm
  - Porte < 83cm passage



- École primaire
  - Classes inaccessibles (rampes > 7%)

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ERP de 5ème catégorie





- Village intergénération
  - o Totem de signalisation sur voirie
  - o Pas de signalétique au delà (bandeau arraché)
  - o Stationnement adapté bien positionné mais occupé par les transports collectifs et une voiture de soignant
  - o Grille pour pluvial dans cheminement : non conforme

ERP de 5ème catégorie





- Cantine
  - Rue de l'enclos
  - o Rampe à 8%
  - o Porte > 83cm passage
- Centre de loisirs

  Rue de l'enclos
  - o Porte et portillon > 83cm

IOP

- Jardin public
  - Non accessible par la mairie : marche , chicane
  - Non accessible par la rue : gravillons , obstacles au cheminement

ERP de 5ème catégorie

- Moulin de froment



- Pas de stationnement réservé
- Salle à l'étage non accessible

Projet de rampe passerelle

IOP



•Cabine téléphonique

gymnase

- o H fente > 130cm
- oSocle
- oLargeur<90cm
- o Accès terrain meuble



•Cabine téléphonique

mairie

- o largeur < 90
- o socle
- o H commandes > 130cm
- oAccès terrain en pente

IOP





- Sanitaire publics
  - o Mal signalé
  - o Obstacle au cheminement H<40cm
  - o Porte > 83cm passage
  - o Virage à angle droit à l'entrée
  - o Lave main H85-86
  - o Cuvette H50
  - o Interrupteur non visible et porte se refermant toute seule

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

IOP



•Arrêt de bus

o passage insuffisant entre la bordure et l'abri

o Vitres latérales non signalées pour mal voyant



•Arrêt de bus

o non accessible , sauf à créer un bateau à côté

IOP



Tri sélectif

Rue de l'enclose

o ressaut du trottoir

o H fente > 130cm



Village intergénérations

o ressaut du trottoir

o H fente > 130cm







IOP

Equipements sportifs

gymnase

- o pas de stationnement aménagé
- o Vestiaires : marche aux portes
- o Portes < 83cm passage
- o porte principale conforme sauf palier en pente
- oSalle de gymnastique(?) portes passage<83cm
- o faible signalétique







IOP

Equipements sportifs

football

- o pas de stationnement aménagé
- o Vestiaires : marche aux portes
- o Portes < 83cm passage
- o Foyer : même constat
- o Aucune signalétique



Obstacles au cheminement : potelets hors gabarit

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

IOP





Cimetière

- o mal signalé
- oPlace accessible à matérialiser
- o portail > 83 passage
- o Poignée non préhensible
- o Sol stabilisé

IOP





Equipements sportifs

Salle des associations

- o pas de stationnement aménagé
- o rampe et palier non conforme
- o Porte > 83cm passage
- o Cheminement vers le village intergénération : à complèter

IOP





Au bord de l'eau

Aire de pic nique

- bloc sanitaire
  - Mal signalé
  - Poignée non préhensible
  - cuvette H50
  - Place 80x130 sur côté
  - Lave main non accessible ni frontalement ni latéralement

IOP



Monument aux morts

- facilement identifiable
- accessible sous réserve du stationnement

IOP







Au bord de l’eau

Promenade et plage

o obstacles sur cheminement
chicanes à reprendre

o mur à protéger pour mal voyants

o Bloc sanitaire fermé

IOP





Au bord de l’eau

Aire de pic nique

o tables

- obstacles sur le cheminement piquets hors gabarit , gazon
- Traverses bloquant l’approche
- Tables en béton : chemin d’accès à mettre en place sans ressaut
- Ponton accessible pour la pêche

ERP 5ème catégorie (privé)



Ecole du Sacré Coeur

- Pente de la rue > 7%
- Seuil avec caniveau profond et pente 4%
- Portillon > 83cm
- Possibilité de place en face contre l'église



- 2ème accès
  - Stationnement dangereux
  - Emmarchements multiples à l'intérieur , non conformes

IOP



Au bord de l'eau

Promenade et plage

o obstacles sur cheminement
chicanes à reprendre



o équipements à placer en bord de cheminements



o anciens vestiaires-douches désaffectés

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ERP 5ème catégorie (privé)





Galerie

- Rampe d'accès > 15%
- Ressaut à l'entrée >2cm
- Porte < 83cm passage
- Marches à l'intérieur

Possibilité de cheminement par le bas

ERP 5ème catégorie (privé)





Maison médicale

- Mauvaise signalétique
- Pas de place réservée
- Passage aux portes : une conforme , l'autre pas
- Poignées préhensibles
- Seuils > 2cm
- Sas non conforme

ERP 5ème catégorie (privé)



Bar tabac
L'aladin

- Stationnement : voir Poste
- Marche 6cm
- Portes passage > 83cm

ERP 5ème catégorie (privé)



Kinésithérapeute

- Stationnement : voir Poste
- Mal signalé
- Marche à l'entrée
- Porte > 83cm passage
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)



La Poste

- Stationnement : une place à créer en face
- Bien signalée
- Porte > 90
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)



Pharmacie

- Stationnement : voir Poste
- Bien signalée
- Rampe avec ressaut important
- Porte coulissante

ERP 5ème catégorie (privé)



Boulangerie

- Sol non horizontal devant la porte
- Seuil 5cm
- Porte > 90
- Poignée préhensible

ERP 5ème catégorie (privé)





Salon de coiffure
Auto-école
Agence immobilière

- Seuils 3cm à 6cm
- Porte > 83 passage
- Poignée préhensible







ERP 5ème catégorie (privé)

château

- place adaptée non conforme (pas de marquage au sol , panneau non conforme , dévers 8% pour 2 maxi)
- Passage piéton non conforme et ne facilitant pas l'accès
- Une place à créer , avec passage piéton face aux jardinières
- Rampe à créer , suivant le mur

ERP 5ème catégorie (privé)



Boucherie

- Sol non horizontal devant la porte
- Porte passage < 83
- Poignée préhensible
- Les rampes sont à reprendre jusqu'au niveau de la boulangerie

ERP 5ème catégorie (privé)



Salon de beauté

- Trottoir < 140cm
- Pas de repérage
- Porte < 83 passage
- Seuil avec ressaut > 2cm

ERP 5ème catégorie (privé)



coiffeur

- Trottoir < 140cm
- Pas de repérage
- Porte < 83 passage
- Seuil avec ressaut > 2cm

ERP 5ème catégorie (privé)





Jeu de boules
les lilas

- Porte principale
  - Passage < 83cm
  - Seuil > 2cm
- Porte arrière
  - Passage < 83cm
  - marche

ERP 5ème catégorie (privé)



Dentiste

- Trottoir < 140cm
- Pas de repérage
- Porte < 83 passage
- Poignée préhensible
- Seuil avec ressaut > 2cm

ERP 5ème catégorie (privé)





Jeu de boules

- Mal signalé
- Pas de place accessible
- Porte
  - Passage < 83cm

ERP 5ème catégorie (privé)



Bar

bar des amis

- Marche dans le cheminement sans bande d'éveil
- Porte
  - Passage > 83cm
  - Hauteur 190cm



Signalétique

À la Mairie

Cheminement stable avec dévers

> 2%

disposition permet de s'approcher



À l'église

Ressaut du socle et recul insuffisant

Bord du toit H < 220cm

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ERP 5ème catégorie (privé)



Restaurant

- Mal signalé
- Pas de place accessible
- Ressauts du trottoir , de la terrasse > 2cm
- Porte
  - Passage < 83cm

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE DE LA VILLE DE VILLEVEQUE				
ESTIMATIF GLOBAL DES TRAVAUX				148 185,40
1 aménagements				9 200,40
	pose feu tricolore	U	1	
	pose signalisation horizontale	U	1	
	remise à niveau chambre de tirage	U	2	
2 rue Nationale				19 540,40
	pose de trottoir type bordure franchissable	m²	24	
	fourniture et pose bordure granit	m²	12	
3 rue Pasteur				40 560,40
	création trottoir en enrobé 0/10 y compris reprofilage support	m²	180	
	fourniture et pose bordure granit	m²	80	
	reprise de tampon de chambre de tirage télécom	U	12	
	création d'un passage piéton surélevé en enrobé	m²	60	
	création d'un plateau traversant en enrobé	U	1	
	création d'un trottoir en enrobé 0/10 y compris bordure	m²	120	
	fourniture et pose bordure granit	m²	80	
4 rue Victor Hugo				1 000,40
	remplacement de mobilier urbain (corbeille, jardinière)	U	1	
5 accès mairie et accès cimetière				33 650,40
6 rue Jules Ferry				
	pose de potelet y compris démolition et évacuation existant	U	4	
	pose de potelet rétractable	U	1	
	pose de potelet amovible	U	1	
	remplacement d'un mât d'éclairage public y compris câblage	U	1	
	dépose mât	U	1	
	création d'un trottoir en enrobé 0/10 y compris bordure	U	1	
	reprise de tampon de chambre de tirage télécom	U	1	
	fourniture et pose de grille avaloir	m	1	
	création d'un caniveau en béton y compris démolition du trottoir	ml	24	
	fourniture et pose bordure granit	m²	12	
	fourniture et pose de grille avaloir	m	12	
7 rue Jean Jaurès				11 014,40
	pose de potelet rabattable	U	2	
	remplacement d'un mât d'éclairage public y compris câblage	U	1	
	pose de potelet rétractable	U	1	
	remplacement d'un mât d'éclairage public y compris câblage	ml	30	
8 rue Rose Pierre				38 230,40
	signalisation horizontale (passage piéton, stop, cédez le passage, flèches)			
	reprise de tampon de chambre de tirage télécom			
	création de trottoir en enrobé 0/10 y compris bordure			
	pose de potelet rétractable			
	création d'un passage piéton surélevé en enrobé y compris bordure			

Signalétique



Kiosque d'affichage

Accès par sol meuble ; obstacles au cheminement hors gabarit



Les informations multiples

Qui sont censées être lues depuis un véhicule dans la rue

Sont trop petites

Elles indiquent par ailleurs des destinations perpendiculaires à la pancarte

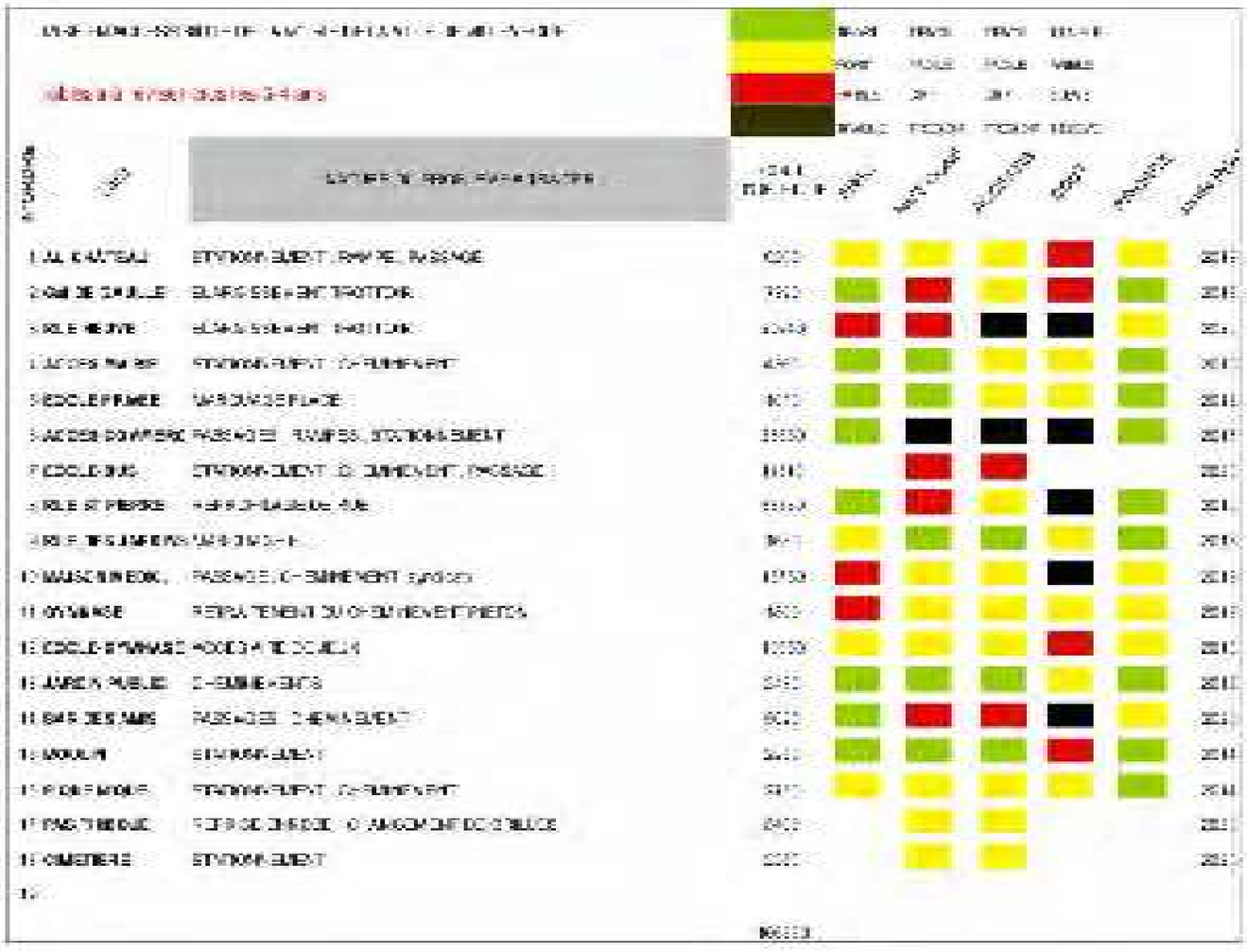

5					1 638,30
			vl	20	
10					15 736,30
			vl	48	
			vl	197	
			vl	109	
31			vl	20	1 458,30
			vl	38	
31					15 458,30
			vl	11	
			vl	12	
			vl	20	
15					3458
			vl	20	
			vl	40	
			vl	11	
			vl	6	
41					5838
			vl	1,6	
			vl	6	
			vl	6	
35					1 318,30
35					1 718,30
			vl	35	
37					5838
			m2	135	
33					1259

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

SAVENNIÈRES

Préambule

La loi du 11 février 2005 pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a instauré de nouvelles avancées en terme d'accessibilité. Elle introduit notamment la notion de **chaîne de déplacement** comprenant le cadre bâti, la voirie, l'aménagement des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité.

Les communes ont l'obligation d'établir un **plan de mise en accessibilité** de la voirie et des aménagements des espaces publics avant le 23 décembre 2009.

Elles doivent également réaliser :
- un **diagnostic** des Établissements Recevant du Public (E.R.P.) de catégories 1 à 4 pour le 1er janvier 2011
- une **mise en conformité** de l'ensemble des E.R.P. pour le 1er janvier 2015.

La commune de SAVENNIERES. a décidé de réaliser son plan de mise en accessibilité de la voirie.
En parallèle, un pré-diagnostic du cadre bâti communal faisant l'objet d'un deuxième document a été réalisé.

Historique

La commune de **SAVENNIERES** s'est engagée dans la réalisation du plan de mise en accessibilité avec l'aide de l'Unité Territoriale d'Angers de la **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires.

Pour cela, elle a créé un groupe de travail composé :
- d'élus,
- de commerçants,
- d'associations de la commune,
- de personnes à mobilité réduite,
- d'administrés.

Après avoir défini le périmètre d'études, les membres du groupe de travail ont réalisé le diagnostic de la voirie en réalisant des relevés sur site.
Des solutions techniques et des estimations financières pour la mise aux normes accessibilité ont ensuite été validées par le groupe de travail.
Un échéancier de réalisation des travaux a été proposé et validé par le conseil municipal.

Le plan a été transmis pour avis conforme au conseil général et pour information à la commission intercommunale pour l'accessibilité d' Angers Loire Métropole, puis approuvé par délibération du conseil municipal le :



Synthèse du Diagnostic

La commune a une topographie relativement plane sur le périmètre d'étude.

Ce qui la caractérise est l'étroitesse des rues en centre bourg .

Les dévers de trottoirs sont surtout importants au niveau des entrées charretières.

Les trottoirs ont des largeurs souvent inférieures à 1,40m et sont parfois non praticables ,et situés parfois dans des voies étroites .Problème pouvant être résolu par une caractéristique de zone de modération de vitesse (Zone 30 ou de rencontre),par mise à plat de la voirie .

Les passages piétons sont relativement bien aménagés, mais n'ont ni bande d'éveil de vigilance, ni contraste tactile sur chaussée permettant de guider les personnes mal-voyantes.

L'emplacement de certains passages sont a repenser et d'autre à supprimer ,dans hypothèse ou il se situeraient dans une future zone 30 ou de rencontre.

Les parkings sont relativement bien implantés sur la commune (mairie, église, commerces, écoles).
Les places GIG-GIC(**) sont parfois à remettre aux normes (commerces) ou à créer (écoles, église).

Les bandes de contraste visuel sont absentes de l'ensemble du mobilier urbain.

Le diagnostic de l'éclairage public n'a pas été effectué car les relevés sur terrain ont été réalisés en journée .Un travail en amont avec le SIEML ,sur chaque projet d'aménagement sera réalisé sur ce point .

Le choix du périmètre d'étude

Après avoir positionné ,les ERP ,commerces ,lieux et services publics et identifié les zones d'habitations ,des périmètres ont été tracé .
Ceux ci se superposent , à partir du centre .

Un premier travail ,afin de valider les principes d'aménagement à effectuer sur le premier périmètre ,est concentré sur l'aménagement de la place de l 'église et ses abords .
Il est tenu compte également des cheminements privilégiés utilisés par les habitants.

En dehors du périmètre d'étude, deux sites sont à prendre en compte :

- Abords du stade et liaisons vers Lotissement de la Noue .
- Desserte salle du Fresne et de la Sellerie ,à partir des parkings .

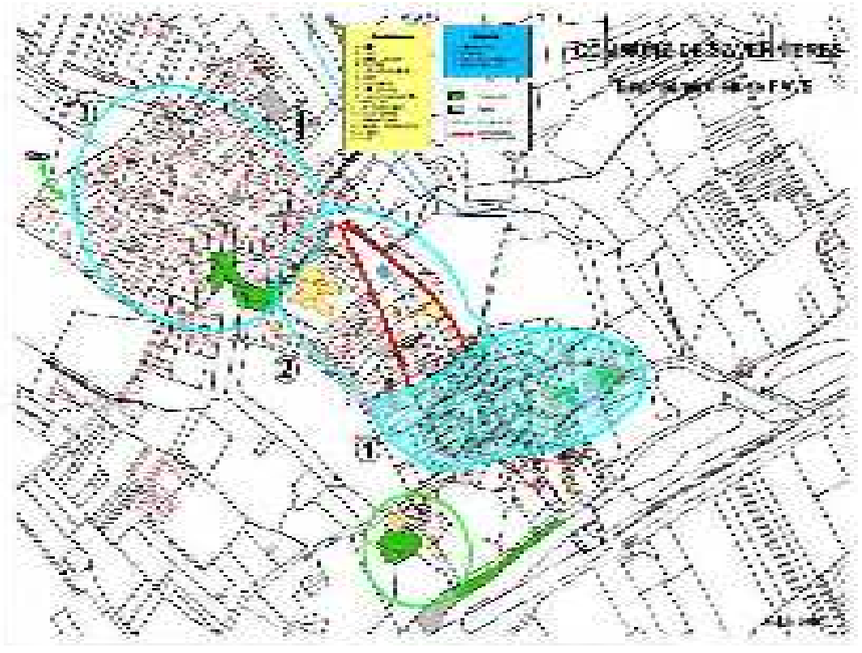

Phasage des travaux

ANNEE	n°	TRAVAUX A REALISER	COUT
2013			
		Rue de la Croix Toublanc (Desserte car/Aménagement Parking cimetière)	89 000 €
		Rue Beau soleil : Passage piétons face au Parking/ garage)	3 000 €
		Aménagement place de l'église (Accessibilité Mairie /Eglise/commerces /Poste)	300 000 €
		Rue de la Croix Toublanc : Passage piéton dirigé vers Rue MONSALIER	4 000 €
		Rue des Jardins : Passage piétons face maison de retraite	800 €
		SOUS-TOTAL	
2014			
		SOUS-TOTAL	
2015			
		SOUS-TOTAL	
2016			
		SOUS-TOTAL	
2017			
		SOUS-TOTAL	
2018			
		SOUS-TOTAL	
2019			

Synthèse des travaux à réaliser

Les travaux à réaliser par la commune pour mettre en accessibilité les cheminements qu'elle a déterminés sont de natures différentes .
Certains consistent en des réaménagements entiers de voirie.
D'autres consistent à la mise à « plat » de la voirie dans la mesure où la largeur ne permet pas la réalisation de trottoirs matérialisés.

L'aménagement de la place de l'église /Mairie et de l'amorce des voies attenantes ,en est l'illustration la plus significative.
Son aménagement répond à différents objectifs (accessibilité,valeur patrimoniale,circulation douce,revitalisation du centre)

Dès à présent, la commune peut mettre en place sur l'ensemble de son mobilier urbain des bandes de contraste visuel (ce point n'a pas été chiffré).

Concernant la mise aux normes des passages piétons , des travaux ont déjà été réalisés en programme de voirie annuel et continueront de l'être , sur les passages dont l'implantation est ferme ,voire approuvée par le schéma de déplacement et d'organisation en zone de modération de vitesse .

En dehors des travaux qui ont été clairement identifiés dans l'annexe 2, la commune devra penser, lors de chaque mise en conformité, à faire un bilan de l'éclairage public quand il existe.

A chaque mise en conformité, la commune devra s'interroger sur la ré actualisation des solutions techniques proposées (modifications éventuelles de la réglementation, changement de projet au sein de la commune,...)

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Modalités de révision du plan

Le plan fera l'objet d'une **évaluation une fois par an**.
Cette évaluation consistera à faire un point sur l'avancement des travaux et le respect du phasage prévu.
Les informations sur les mises en accessibilité réalisées seront transmises à la commission intercommunale pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole.

Le plan sera révisé tous les 3 ans.
Cette révision consistera en :
- une mise à jour du plan en fonction des travaux réalisés,
- un complément éventuel des travaux à réaliser ou une modification des travaux prévus initialement,
- une actualisation du phasage des travaux.

Cette révision fera l'objet d'une validation par le conseil municipal et sera transmise à la commission intercommunale pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole. Si une partie de la révision concerne de la voirie ou des aménagements dont la commune n'est pas l'autorité gestionnaire, un avis préalable conforme de cette autorité gestionnaire sera demandé.

En cas de modifications importantes ou de projet impactant fortement le plan, une révision pourra également être réalisée selon les modalités indiquées ci-dessus.

Plan approuvé par délibération du conseil municipal le :

Estimations des travaux

Rues	TRAVAUX A REALISER	COUT
PERIMETRE N° 1		
René BENOIST/parking Mail	Zone 30	35 000 €
Duboys d'Angers	Zone 30 de la Rue Beau Soleil à la zone de rencontre.	35 000 €
Du Puits GAUTHIER	Réfection du caniveau devant parking	300 €
Rue Monsalier	Élargissement du trottoir	6 000 €
	Aménagement devant école	4 000 €
Rue Beau Soleil	Aménagement zone 30	45 000 €
Autres Rues	Marquage stationnements	2 000 €

ANNEXE 1

Diagnostic de la voirie et des espaces publics

JUIN 2013

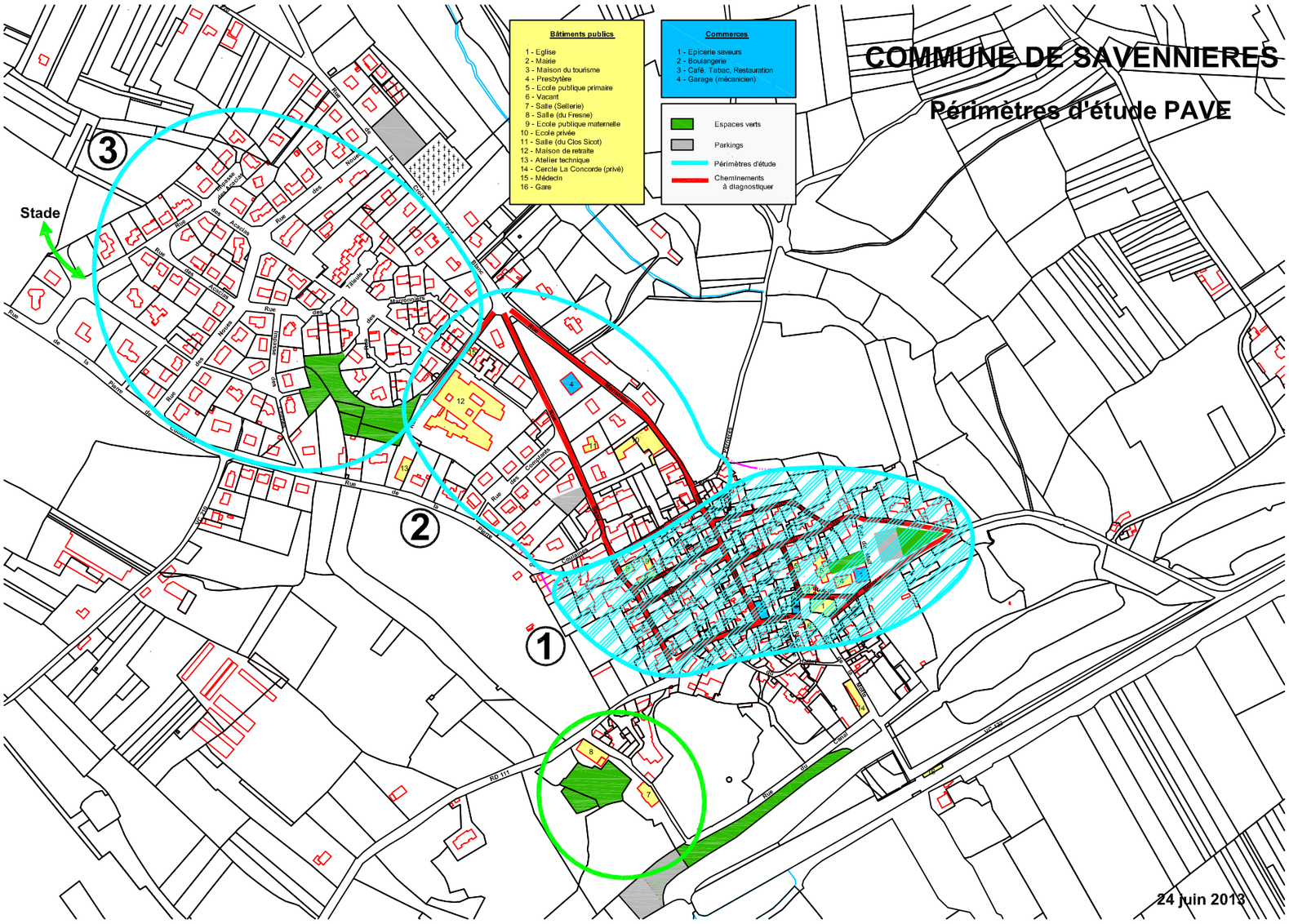

Synthèse du Diagnostic

La commune a une **topographie relativement plane** sur le périmètre d'étude.

Ce qui la caractérise est **l'étroitesse des rues** en centre bourg .

Les dévers de trottoirs sont surtout **importants au niveau des entrées charretières.**
Les trottoirs ont des **largeurs souvent inférieures à 1,40m et sont parfois non praticables** ,et **situés** parfois **dans des voies étroites** .Problème pouvant être résolu par une caractéristique de zone de modération de vitesse (Zone 30 ou de rencontre),par mise à plat de la voirie .

Les passages piétons sont relativement bien aménagés, mais n'ont **ni bande d'éveil de vigilance, ni contraste tactile** sur chaussée permettant de guider les personnes mal-voyantes.
L'emplacement de certains passages sont a repenser et d'autres à supprimer ,dans l'hypothèse ou il se situeraient dans une future zone 30 ou de rencontre.

Les parkings sont relativement bien implantés sur la commune (mairie, église, commerces, écoles). **Les places GIG-GIC(**) sont parfois à remettre aux normes** (commerces) ou à créer (écoles, église).

Les bandes de contraste visuel sont absentes de l'ensemble du mobilier urbain.

Le diagnostic de l'**éclairage public** n'a pas été effectué car les relevés sur terrain ont été réalisés en journée .**Un travail en amont avec le SIEML ,sur chaque projet d'aménagement** sera réalisé sur ce point .

Le choix du périmètre d'étude

Après avoir positionné ,les ERP ,commerces ,lieux et services publics et identifié les zones d'habitations ,des périmètres ont été tracés .
Ceux ci se superposent , à partir du centre .

En priorité le travail s'est effectué sur le Périmètre N°1 ,afin de valider les principes d'aménagement à effectuer et concentré sur l'aménagement de la place de l 'église et ses abords .

Il est tenu compte également des cheminements privilégiés utilisés par les habitants.

En dehors du périmètre d'étude, deux sites sont à prendre en compte :

- Abords du stade et liaisons vers Lotissement de la Noue .

- Desserte salle du Fresne et de la Sellerie ,à partir des parkings .

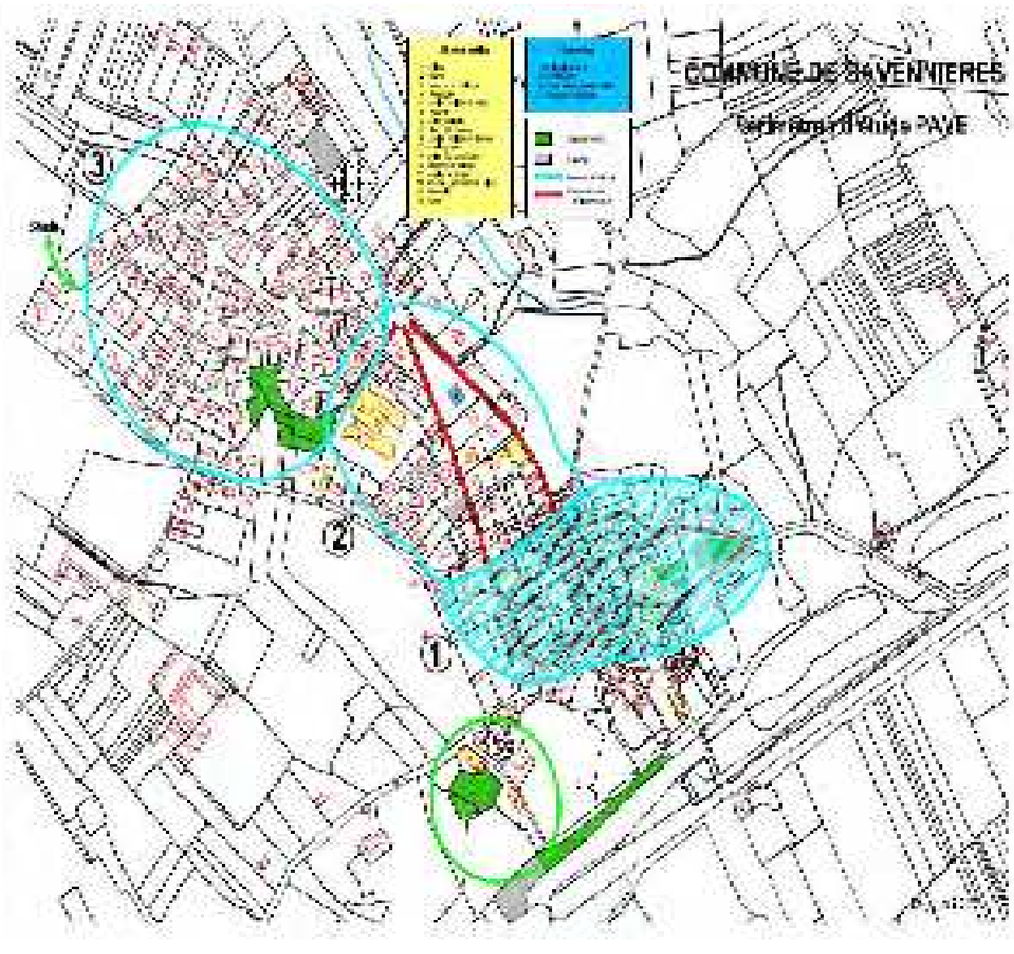

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics





Amorce Rue Duboys d'ANGERS

Place de l'église /MAIRIE

Voirie

La voirie est complètement reprise avec l'aménagement de la place en 2013 ,les pentes et les largeurs sont admissibles jusqu'à la Mairie .

Stationnement

Pas d'organisation particulière,à reprendre avec l'aménagement.

Passage piétons

L'aménagement de la place s'inscrit dans les caractéristiques d'une zone de rencontre

Observations générales

Les travaux d'aménagement de la place répondent aux normes d'accessibilité .
La chaîne de déplacement vers la Mairie ,s'étend par la Rue MONSALIER ,l'accès au parking du Mail ,et la Rue Duboys d'Angers .

Établissements Recevant du Public

Mairie accessible
La Poste ,l'église,maison du tourisme ,le café

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Diagnostic

Périmètre N° 1



Rue Duboys d'ANGERS

Voirie

Une partie sera reprise dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église MAIRIE.Le troncon allant de la Rue Monsallier à la Rue beau soleil ,présente un trottoir trop étroit et un caniveau sur l'autre côté.

Stationnement

Celui ci est mal organisé et fais obstacle à la circulation douce.

Passage piétons

Les passages piétons ne sont pas aux normes .

Observations générales

Une partie de la Rue Duboys D'ANGERS est traitée dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église.
Une attention particulière est à porter de la Boulangerie au Carrefour LEGLOU.

Établissements Recevant du Public

L a Boulangerie et la Poste



Rue de la Cure /René BENOIST/Parking du Mail

Voirie

La voirie est complètement reprise avec l'aménagement de la place en 2013 ,les pentes et les largeurs sont admissibles jusqu'à la Mairie .

Stationnement

Le stationnement est à organiser parking du Mail .

Passage piétons

L'aménagement de la place s'inscrit dans les caractéristiques d'une zone de rencontre .

Observations générales

L'accessibilité est assurée par l'aménagement de la place de l'église .
Une attention particulière sera portée sur le tronçon allant de cette voie au parking du Mail (Rue DUBOYS),qui présente une pente .

Établissements Recevant du Public

Mairie accessible .
Presbytère
Ecole publique primaire

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Rue du Clos LAVAU

Voirie

Voie sans trottoir et de surface plane.Inscrit dans des caractéristiques de zone 30.

Stationnement

Pas de stationnement dû à l'étroitesse de la voie.

Passage piétons

Pas de passage piétons.

Observations générales

Le stationnement réduit le passage

Établissements Recevant du Public





Rue du Puits Gauthier

Voirie

La voirie présente les caractéristiques de zone 30.
Le caniveau pavé en entrée de parking n'est pas accessible .

Stationnement

Pas de stationnement PMR sur parking

Passage piétons

Pas de passage piétons .NON OBLIGATOIRE si future zone 30.

Observations générales

Le stationnement réduit le passage

Établissements Recevant du Public

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Rue Fourcade

Voirie

La voie est plane est praticable.

Stationnement

Pouvant gêner les déplacements doux .Organisation à réexaminer .

Passage piétons

Sans passages piétons

Établissements Recevant du Public

Observations générales

Le stationnement réduit le passage



Rue FROUIN

Voirie

La voie est plane est praticable.

Stationnement

Pouvant gêner les déplacements doux .Organisation à réexaminer .

Passage piétons

Sans passages piétons

Établissements Recevant du Public

Ecole publique maternelle

Observations générales

Le stationnement réduit le passage

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics







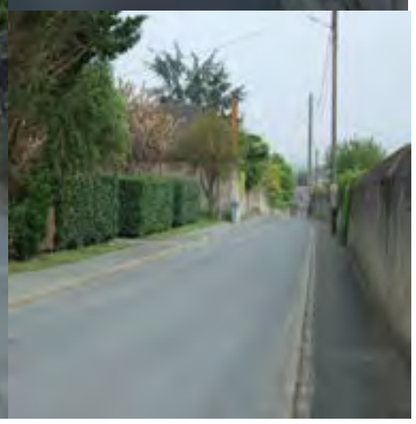

Rue MONSALIER

Voirie

L'état actuel est satisfaisant et cette voie entre dans les caractéristiques zone 30 .
La traversée en continuité de celle de la Croix Toublanc est réalisée .Le trottoir droit en descendant vers le bourg est étroit mais une amorce est engagée pour le passer à 1,40 m jusqu'à l'école .
Pas d 'aménagement spécifique devant école .

Stationnement

Pas de stationnement PMR sur cette voie.

Passage piétons

La continuité est réalisé dans le prolongement de traversée de la rue de la Croix Toublanc.

Établissements Recevant du Public

Ecole privée

Observations générales

Le stationnement réduit le passage



Rue DELOUCHE

Voirie

La voie est plane est praticable.

Stationnement

Pouvant gêner les déplacements doux .Organisation à réexaminer .

Passage piétons

Sans passages piétons

Établissements Recevant du Public

Observations générales

Le stationnement réduit le passage

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

ANNEXE 2

Solutions techniques





Rue BEAU SOLEIL

Voirie

Voie étroite avec trottoirs de chaque côté très étroit .
Sur la partie allant vers la rue de la Croix TOUBLANC ,les trottoirs sont remplacés par des caniveaux pavés .La chaussée est bombée par la succession des enduits .

Stationnement

Celui ci n'est pas organisé et est une gêne à la circulation.
La desserte de l'école se fait difficilement .

Passage piétons

Pas de passage .

Observations générales

Le stationnement réduit le passage

Établissements Recevant du Public

Ecole publique maternelle

La mise en conformité des passages piétons

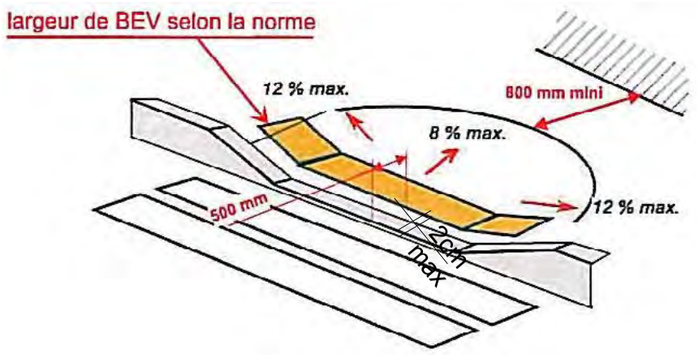

Largeur de l'abaissé de trottoir : minimum de 1,20 m
La BEV doit être prolonger sur les rampants jusqu'à une hauteur de vue de 5cm minimum.
La vue de la bordure dans l'abaissé doit être inférieure à 2cm.

- Un contraste tactile sur la chaussée, pour repérer le passage ou ses limites, ou tout autre dispositif assurant la même efficacité, n'est pas prévu dans l'estimation des solutions car des systèmes sont toujours en phase expérimentale. Cependant il devra être mis en oeuvre dès sa validation

EN ZONE 30 : Les passage piétons étant minimisés ,possibilité d'utiliser les BEV pour signaler des aménagements de traversées (Chaussée surélevée,abaissement de trottoir ...)

ESTIMATION FINANCIERE

Aménagement du bateau avec pose de caniveau CC1	
ou de bordures enterrées T2+CS1 avec une vue de 2cm, revêtement compris.	: 350 euros/HT
Mise en place de bandes pododactyles	: 250 euros/HT
Total	**: 600 euros/ HT**

Ces coûts sont estimatifs et chiffrés au 1er janvier 2009. Ces estimations ne prévoient pas la remise en état des bandes blanches du passage piétons ainsi que la signalisation et présignalisation verticale éventuelle.

La mise en conformité des stationnements



Description :
Le stationnement réservé aux personnes handicapées doit être d'une largeur minimale de 3,30m y compris une largeur de 0,80m permettant le cheminement vers le trottoir. Le ressaut devra être de 2cm maximum avec une pente maximale de 8% en ménageant une largeur en fond de trottoir de 0,80m libre de tout obstacle afin de permettre le cheminement des personnes handicapées.
Le marquage réglementaire doit être de couleur blanche (lignes, pictogrammes);
Le pictogramme normalisé "handicapé" doit être peint sur les limites
La signalisation verticale est composée du panneau 36a1 stationnement interdit (ou du B6d, arrêt interdit), complété du
panonceau M6h " interdit sauf GIC-GIG".

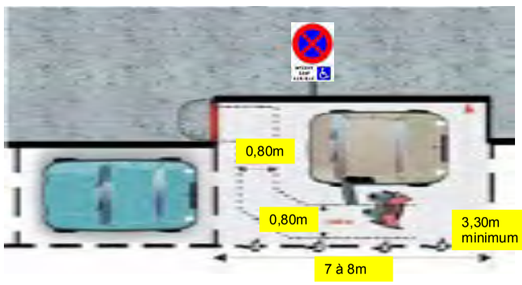

Pictogramme réglementaire
-0,50 m x 0,60 m
ou 0,25 m x 0,30 sur ou le long des limites
- 1 m x 2 m au milieu de l'emplacement
(fond bleu facultatif)



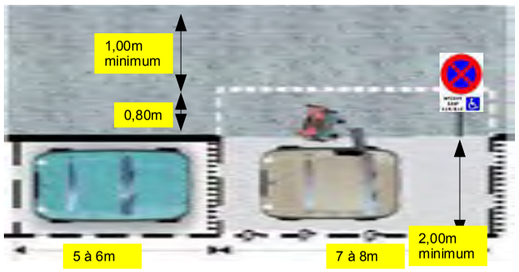

Le panneau B6d « arrêt interdit » est **obligatoire**
Le panonceau M6h indiquant la catégorie d'usager est **obligatoire**



ESTIMATION FINANCIERE

Signalisation verticale :	350 euros/HT	
Signalisation horizontale :	50 euros/HT	Ces coûts sont estimatifs et chiffrés au 1er janvier 2009.
Aménagement pour limitation du ressaut :	50 euros/HT	Ils ne prévoient pas la réhabilitation éventuelle du revêtement.
Total :	**450 euros/ HT**	

Exemple de stationnement non conforme





Les abaissés de trottoir ne sont pas conformes devant les commerces ; à reprendre en supprimant les espaces plantés

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics





Amorce Rue Duboys d'ANGERS

Place de l'église /MAIRIE

Voirie

La voirie est complètement reprise avec l'aménagement de la place en 2013 ,les pentes et les largeurs sont admissibles jusqu'à la Mairie .

Stationnement

Le stationnement est à organiser parking du Mail et parking GAUTHIER .

Passage piétons

L'aménagement de la place s'inscrit dans les caractéristiques d'une zone de rencontre



Observations générales

Les travaux d'aménagement de la place répondent aux normes d'accessibilité .
La chaîne de déplacement vers la Mairie ,s'étend par la Rue MONSALIER ,l'accès au parking du Mail ,et la Rue Duboys d'Angers .

Établissements Recevant du Public

Mairie accessible
La Poste ,l'église,le café,maison du café

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Solutions techniques

Périmètre N° 1



Rue Duboys d'ANGERS

Voirie

Une partie de la Rue Duboys D'ANGERS est traitée dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église.



Inscrire le tronçon restant de la Boulangerie à la Rue beau soleil en zone 30 .Remise en état de la surface par enrobé.
Les trottoirs peuvent être conservés dans un premier temps comme chasse roues ,et à terme ,les supprimer en identifiant la surface piétonne mise à plat .
Le caniveau serait conservé côté boulangerie .



Stationnement

Passage piétons

Observations générales

Une partie de la Rue Duboys D'ANGERS est traitée dans le cadre de l'aménagement de la place de l'église.Celle ci est caractérisé par une zone de rencontre .
Une attention particulière est à porter de la Boulangerie au Carrefour LEGLOU ,en zone 30 d'approche.

Établissements Recevant du Public

L a Boulangerie et la Poste



Rue de la Cure/René BENOIST/Parking du Mail

Voirie

La voirie est complètement reprise avec l'aménagement de la place en 2013 ,les pentes et les largeurs sont admissibles jusqu'à la Mairie .La Rue René BENOIST est traitée pour avoir une pente admissible à partir du parking du Mail .Ces caractéristiques seront traitées en zone 30.

Stationnement

Le stationnement est à organiser parking du Mail .

Passage piétons

L'aménagement de la place s'inscrit dans les caractéristiques d'une zone de rencontre .



Observations générales

L'accessibilité est assurée par l'aménagement de la place de l'église .
Une attention particulière sera portée sur le tronçon allant de cette voie au parking du Mail (Rue DUBOYS),qui présente une pente .

Établissements Recevant du Public

Mairie accessible .
Presbytère
École publique primaire.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Rue du Clos LAVAU

Voirie

L'état actuel est satisfaisant ,et cette voie entre dans les caractéristiques de zone 30 .
Pré signalisation du parking et ERP proches .



Stationnement

Ne pas autoriser ,trop étroit .

Passage piétons

Pas de marquage particulier ,caractéristiques zone 30 .

Observations générales

Le stationnement est à organiser ,pour permettre une meilleure circulation piétonnes/VL .
Étude des sens de circulation sur cette zone (Rue FOURCADE/FROUIN/DELOUCHE ...).

Établissements Recevant du Public





Rue du Puits GAUTHIER

Voirie

L'état actuel est satisfaisant ,et cette voie entre dans les caractéristiques de zone 30 .
Pré signalisation du parking et ERP proches .



Stationnement

Un Place GIG/GIC est à matérialiser sur le parking attenant et non loin de la Mairie et école .
Reprendre surface passage caniveau devant parking .
Jalonnement indication parking PMR à réaliser, car le cheminement est plus 'accessible vers les commerces et services ,qu'à partir du parking du Mail .

Passage piétons

Pas de marquage particulier ,caractéristiques zone 30 .

Observations générales

Le stationnement est à organiser ,pour permettre une meilleure circulation piétonnes/VL .

Établissements Recevant du Public



Rue FOURCADE

Voirie

L'état actuel est satisfaisant ,et cette voie entre dans les caractéristiques de zone 30 .
Pré signalisation du parking et ERP proches .



Stationnement

Matérialiser les stationnements.

Passage piétons

Pas de marquage particulier ,caractéristiques zone 30 .

Observations générales

Le stationnement est à organiser ,pour permettre une meilleure circulation piétonnes/VL .
Étude des sens de circulation sur cette zone (Rue FOURCADE/FROUIN/DELOUCHE ...).

Établissements Recevant du Public



Rue FROUIN

Voirie

L'état actuel est satisfaisant ,et cette voie entre dans les caractéristiques de zone 30 .
Pré signalisation du parking et ERP proches .



Stationnement

Matérialiser les places ,pour organiser le stationnement

Passage piétons

Pas de marquage particulier ,caractéristiques zone 30 .

Observations générales

Le stationnement est à organiser ,pour permettre une meilleure circulation piétonnes/VL .
Étude des sens de circulation sur cette zone (Rue FOURCADE/FROUIN/DELOUCHE ...).

Établissements Recevant du Public

Ecole publique maternelle





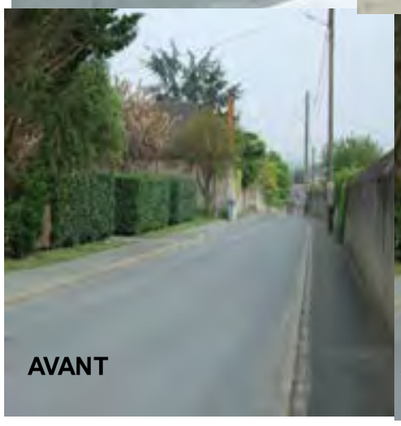



Rue MONSALIER

Voirie

L'état actuel est satisfaisant ,et cette voie entre dans les caractéristiques de zone 30 .
Pré signalisation centre bourg , ERP proches .
Élargir le trottoir côté école.Aménager devant école passage PMR ,servant à marquer l'entrée et atténuant la vitesse des véhicules à l'approche .



Stationnement

Un stationnement GIG/GIC est à installer ,proche de l'école .

Passage piétons

La continuité piétonne est assurée en traversée de la Rue de la Cx toublanc. Une amorce de largeur de trottoir aux normes est assurée ,au droit de ces deux rues .

Établissements Recevant du Public

Ecole privée

Observations générales

Le stationnement est à organiser ,pour permettre une meilleure circulation piétonnes/VL .



Rue DELOUCHE

Voirie

L'état actuel est satisfaisant ,et cette voie entre dans les caractéristiques de zone 30 .
Pré signalisation du parking et ERP proches .



Stationnement

Matérialiser les stationnements .

Passage piétons

Pas de marquage particulier ,caractéristiques zone 30 .

Établissements Recevant du Public

Observations générales

Le stationnement est à organiser ,pour permettre une meilleure circulation piétonnes/VL .
Étude des sens de circulation sur cette zone (Rue FOURCADE/FROUIN/DELOUCHE ...).







Rue BEAU SOLEIL

Voirie

L'amorce annoncée sur le tronçon école vers la croix TOUBLANC ,pourrait être repris en caractéristiques sur le tronçon avec trottoirs, vu l'étroitesse de la Rue.
Cette section serait inclus en zone 30.
Un plateau pourrait être réalisé au droit de l'école,marquant ainsi une entrée de zone 30 .Lors de l'effacement des trottoirs ,examiner les côte seuils/chaussée et voir avec CG si nécessité de rabotage de la couche de roulement avent renouvellement.

Stationnement

Réorganiser le stationnement pour créer chicanes admissibles et assurer la desserte de l'école .Chercher stationnement sur rue adjacente ou parking avec cheminement sécurisé .

Passage piétons

Le fait de passer en zone 30 ce tronçon ,et sa mise à plat nous affranchirai de Passage piétons .

Observations générales

Le stationnement réduit le passage

Établissements Recevant du Public

Ecole publique maternelle

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Saint-Barthélemy d'Anjou

Département du Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

(P.M.A.V.E.P.)

Mairie de Saint-Barthélemy d'Anjou
BP 40009
49180 SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU

Tél : 02.41.96.12.80 Télécopie : 02.41.93.84.20
email : ville.srbarth@ville-srbarth.fr
Web : www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr

Saint-Barthélemy d'Anjou

SERVICE TECHNIQUE
Gérant Bureau par Chef VEELA
☎ 02.41.96.36.74

Préfecture du Maine et Loire
Place Michel Debré
49934 ANGERS Cedex 01

Le 22 décembre 2009

Objet : Plan de mise en accessibilité de la voirie et espaces publics

Monsieur le Préfet,

Conformément à la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, je vous prie de trouver ci-joint le plan de mise en accessibilité et ses annexes pour la Commune de SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François JEANNETEAU
Maire

Ville de
Saint-Barthélemy-d'Anjou
[illegible]

Calendrier - démarche

- Loi « handicap » du 11 février 2005, décret 2: novembre 2006 et arrêté du 15 janvier 2007 -

- 17 décembre 2007 : Délibération CM créant la Commission Accessibilité

- Septembre 2008 - février 2009 : diagnostic voirie & espaces publics (par Service technique)

- 25 mars 2009 : présentation du diagnostic en commission Accessibilité
  - Travaux et coûts estimatifs de mise en accessibilité
  - Priorisation des circuits avec PMR. (personnes à mobilité réduite)

-Mai et juin 2009 - 5 visites terrains avec PMR et 4 visites du terrains de l'A.P.F. (association des paralysés de France)

- 16 octobre 2009 - Présentation du PMAVEP en commission accessibilité

- 3 novembre 2009 : Arrêté informant du PMAVEP (durée : 1 mois)

- 14 décembre 2009 – Délibération CM validant le PMAVEP

- Avant 23 décembre 2009 : dossier remis en Préfecture

Saint-Barthélemy d'Anjou

Saint-Barthélemy d'Anjou

Département du Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

DEMARCHE ET CALENDRIER DU P.M.A.V.E.P.

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

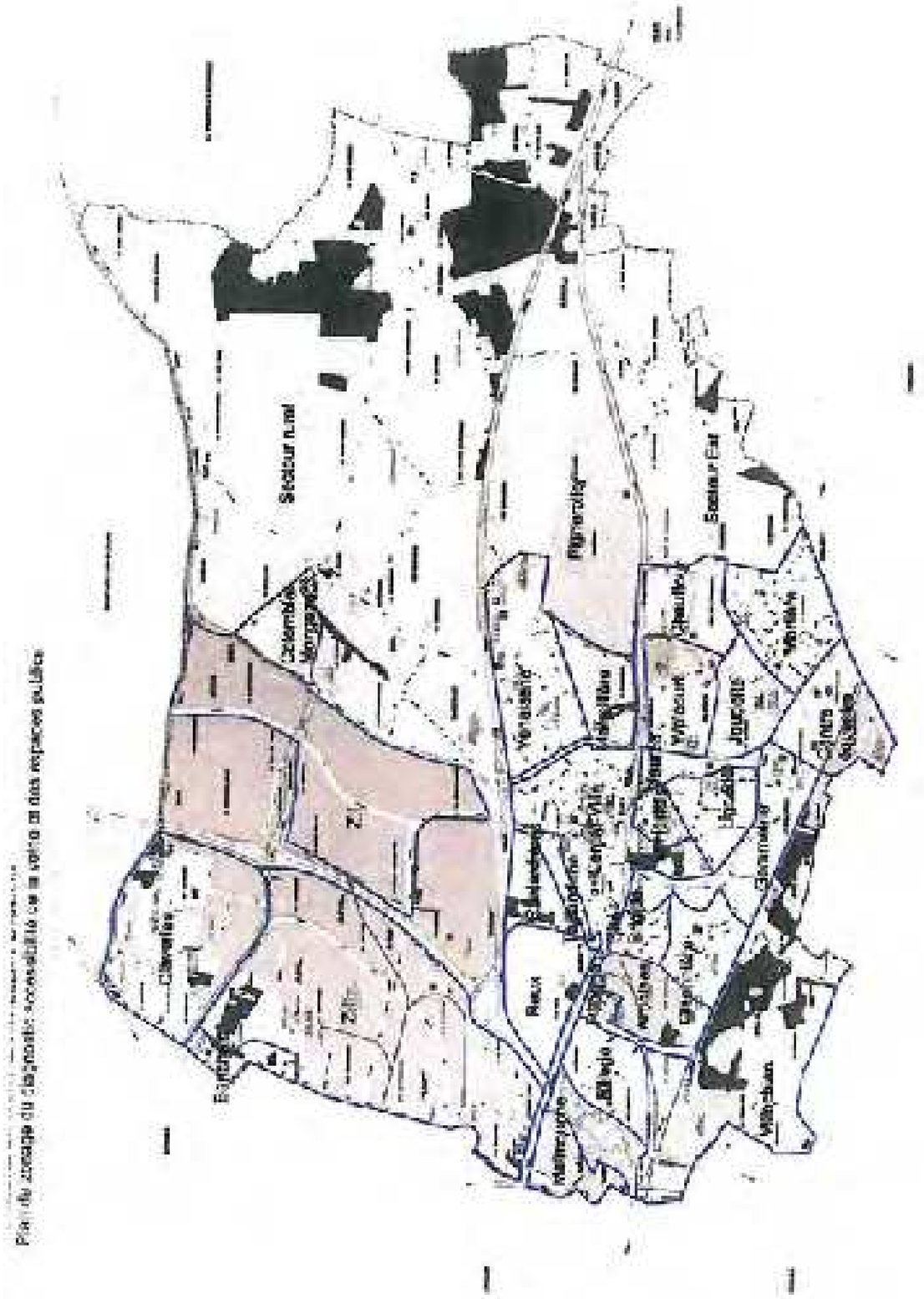

Saint-Barthélemy d'Anjou

Département du Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

CHEMINEMENTS PRIORITAIRES

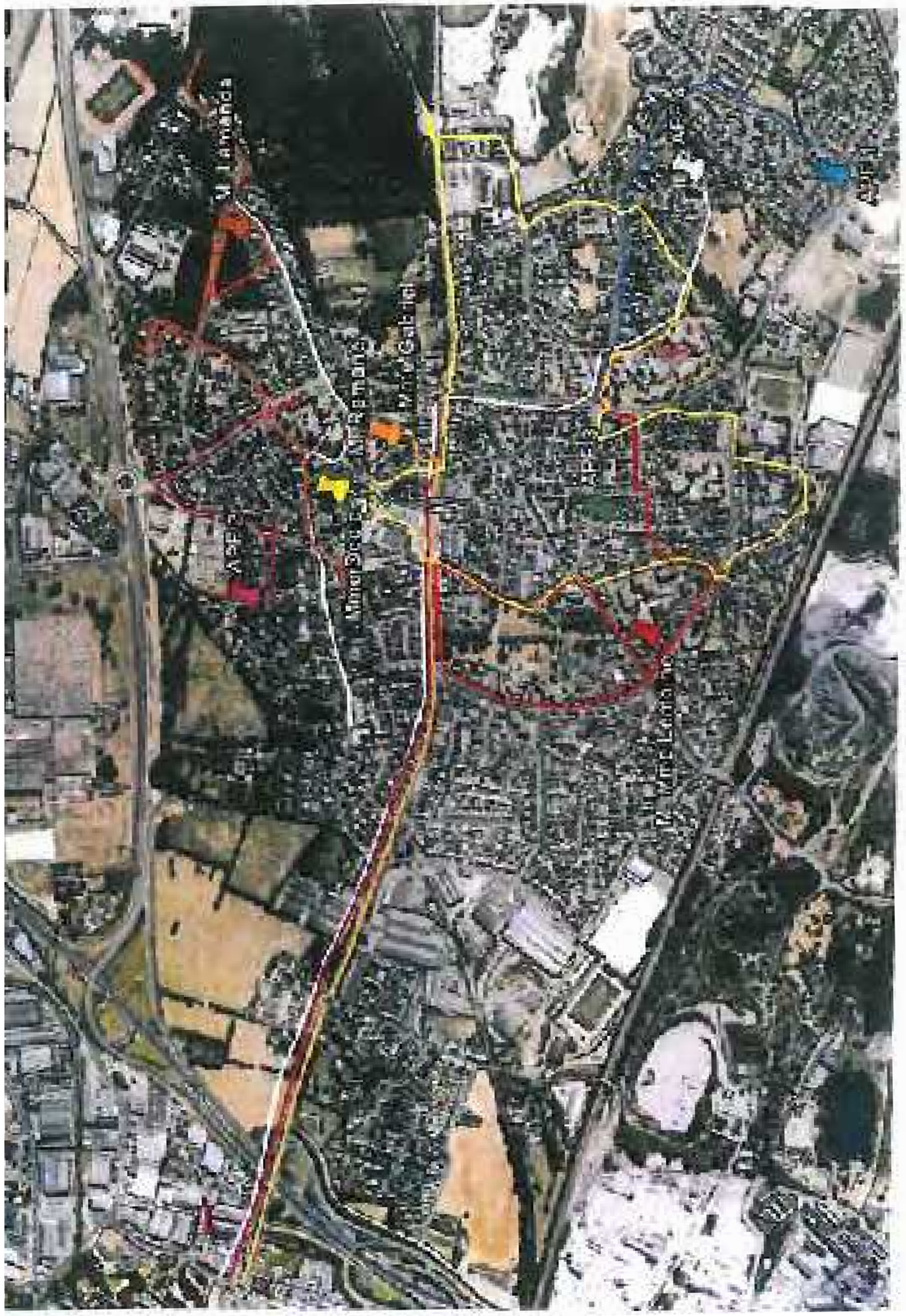

Saint Barthélemy d'Anjou



Département du Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

P.M.A.V.E.P. :

SYNTHESE DE L'ETAT

DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX

Type	Réglementation	Nombre de cas	Etat	Remarque
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

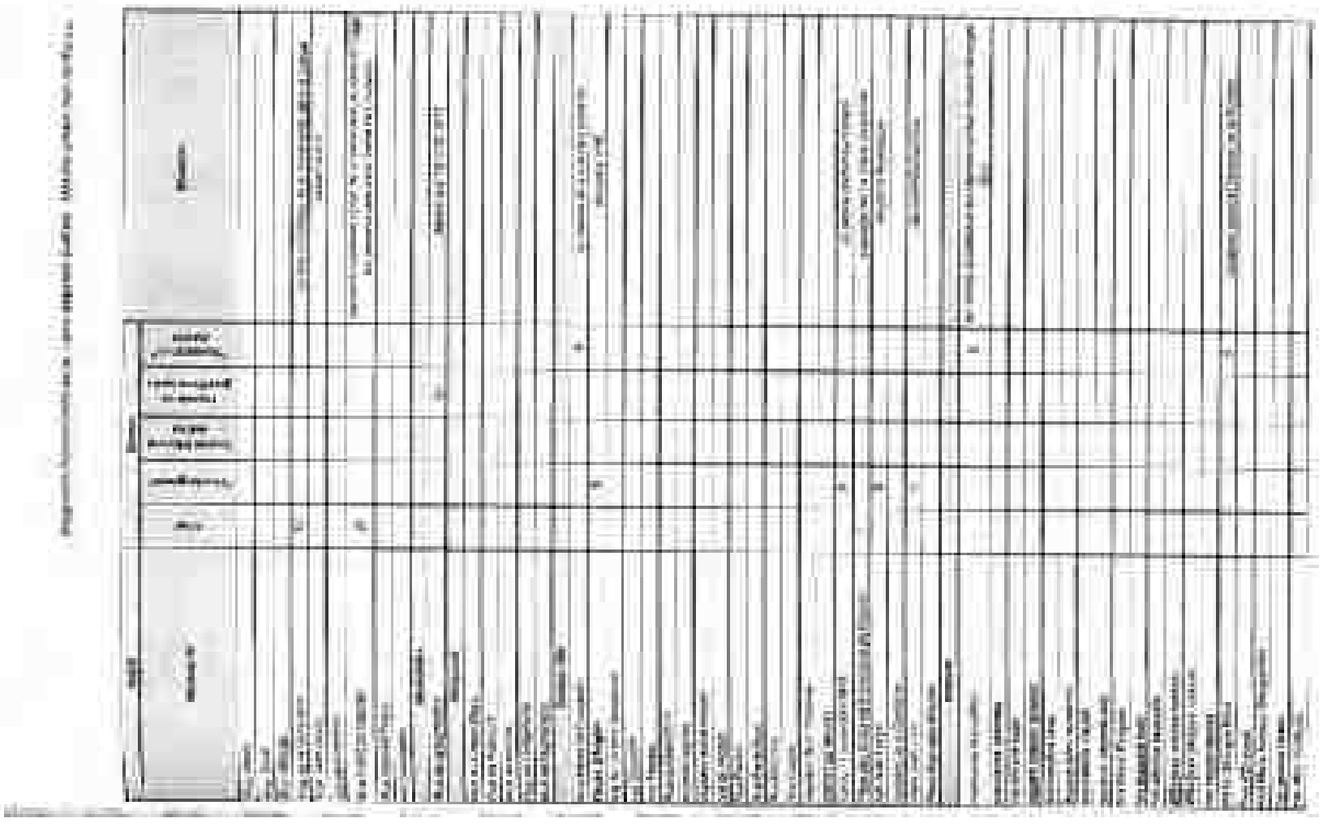

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU
Localisation des trottoirs dont la largeur est inférieure à 1,40 m

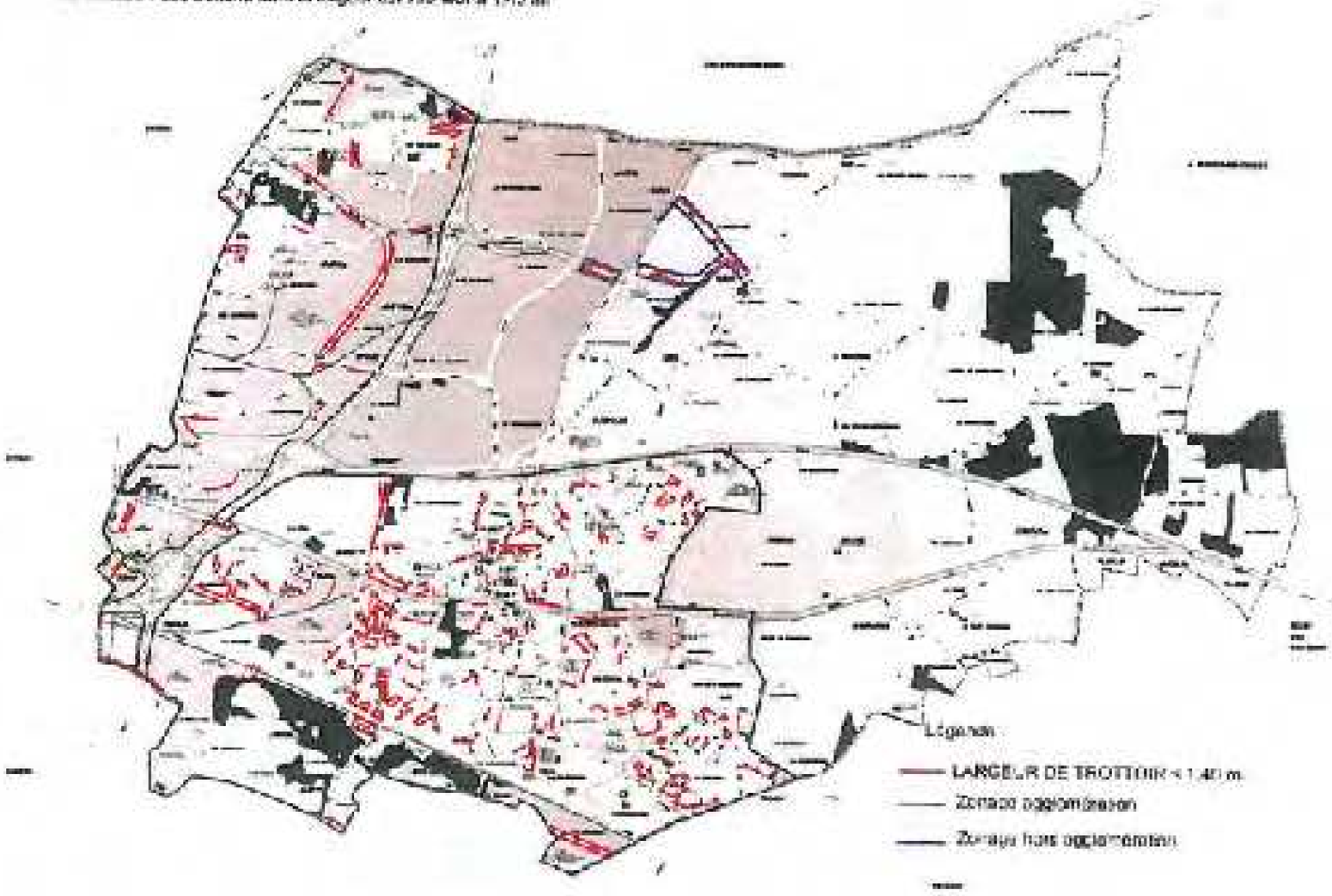





Saint Barthélemy d'Anjou

Département de Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

P.M.A.V.E.P. :

NOMBRE ET LOCALISATION

DES PLACES DE STATIONNEMENT RESERVE

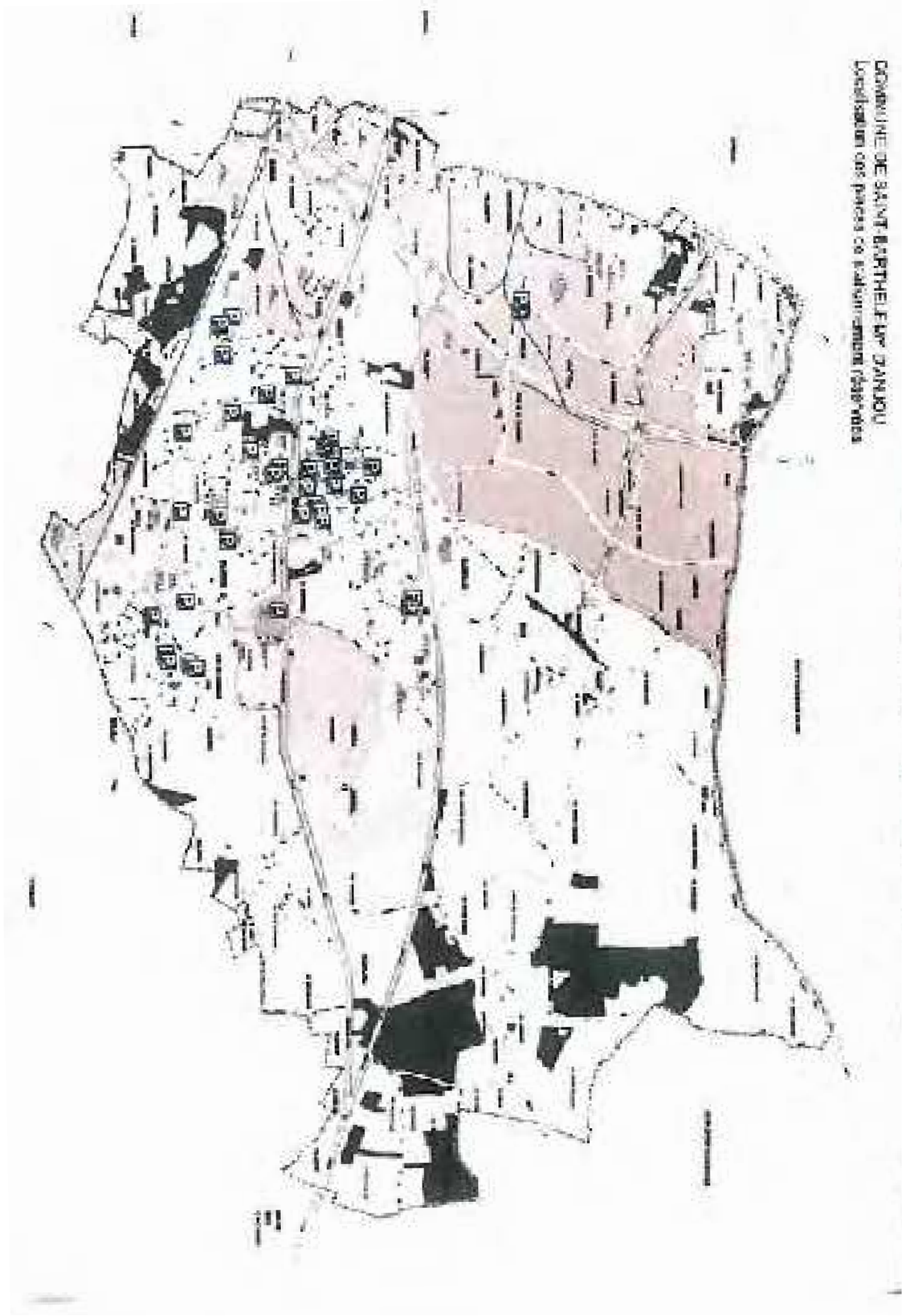



Saint-Barthélemy d'Anjou



Département du Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

NATURE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou
Annexe mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

PENTE
- Légère inclinaison

LARGEUR DE TROTTOIR
- Aménagement permettant la suppression de certains obstacles
- Création d'un cheminement continu

PROBLEME EN TRAVERS
- Aménagement de mise en travers

REVETEMENT
- Remplacement du revêtement du trottoir par un revêtement

TRAVERSEE POUR PIETONS
- Abaissement du trottoir en traversée
- Création au niveau de la bande d'éveil de vigilance (bande podotactile)
- Création d'un cheminement adapté aux personnes aveugles

RESSAUTS
- Aménagement des ressauts du trottoir

EQUIPEMENT MOBILIER
- Pose de mobilier urbain non conforme à chaque demande
- Pose de barrières, mobilier et panneaux en conformité avec l'analyse de détection
- Impose / Pose de mobilier urbain à mi-hauteur (panneaux, feux, ...) facilement détectable par la canne (hauteur inférieure à 2,20 m)
- Pose de mobilier présentant un encombrement inférieur à 2,20 m
- Pose d'une bande de vigilance podotactile sur mobilier urbain, candélabres et autres mobiliers sur une hauteur comprise entre 1,20 m et 1,40 m
- Déplacement / pose de mobilier hauteur maximale 1,40 m

ESCALIERS PENTES D'ACCES
- Aménagement des pentes longues et mises courantes par paliers à chaque demi-escalier
- Pose de bandes d'éveil de vigilance aux premier et dernier marches d'escaliers

STATIONNEMENT RESERVE
- Création de places de stationnements réservées "accueil de jour Pauline Jaricot, Pauline Jaricot, rue Paul Verlaine en vertu de la législation, panneau de signalisation vertical de la commune
- Marquage au sol des places de stationnement réservées en conformité

SIGNALETIQUE
- Pose de mâts et plaques de rues
- Mise en place de signalétique verticale afin de signaler les passages piétons

Saint-Barthélemy d'Anjou



Département de Maine et Loire

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou

P.M.A.V.E.P. :

PROGRAMME ET COUTS DES TRAVAUX

DE MISE EN ACCESSIBILITE

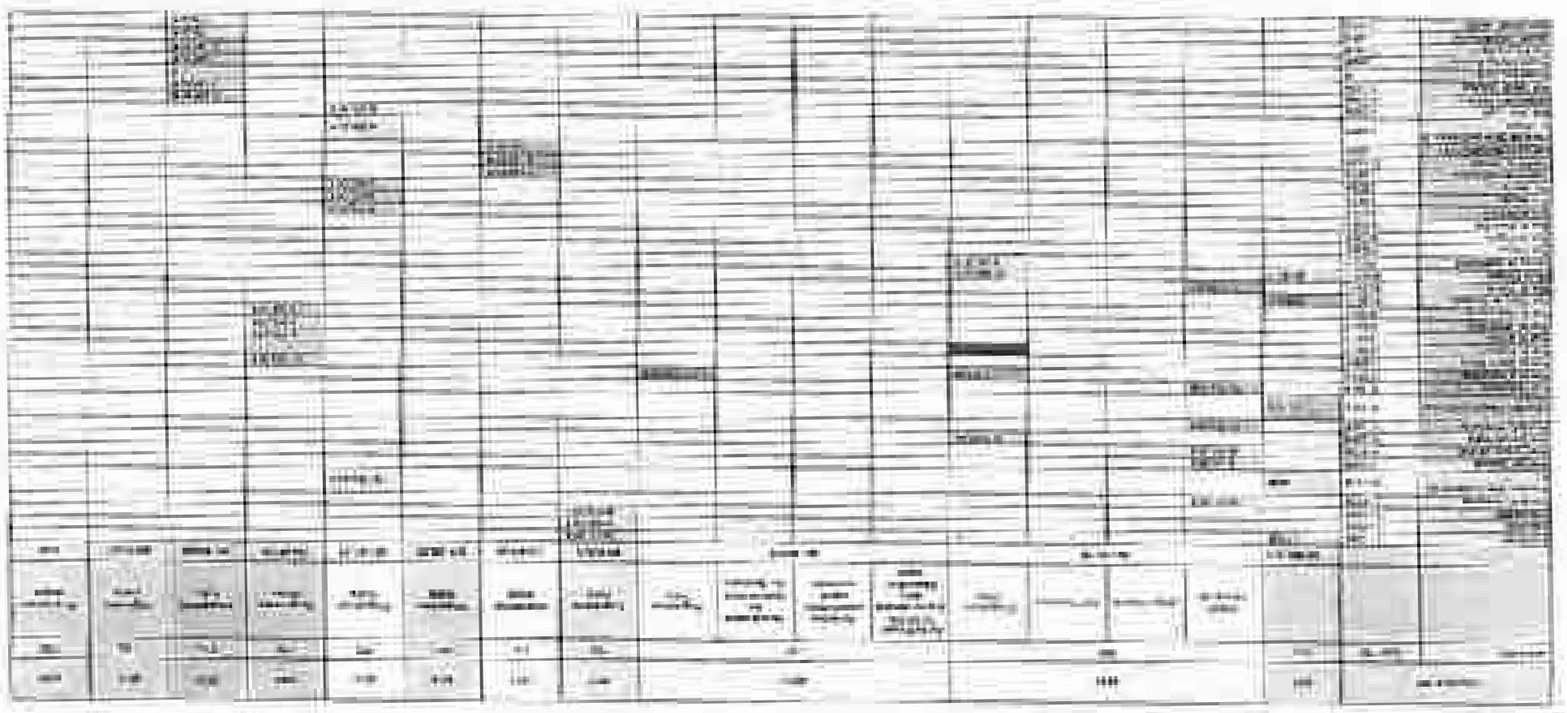

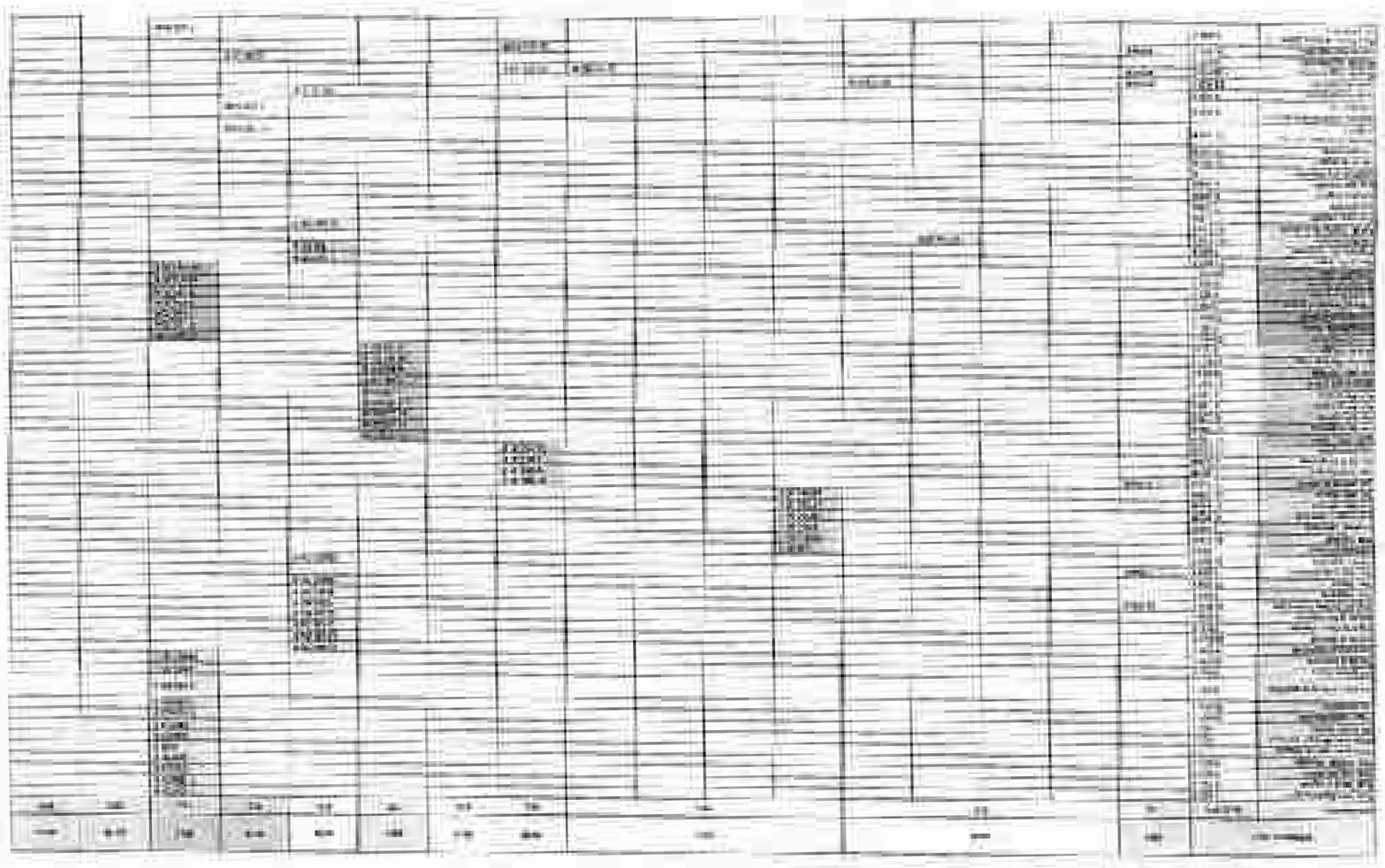

SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

La Loi du 11 février 2005

- **Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**

- **Diagnostic de la voirie et des espaces publics**

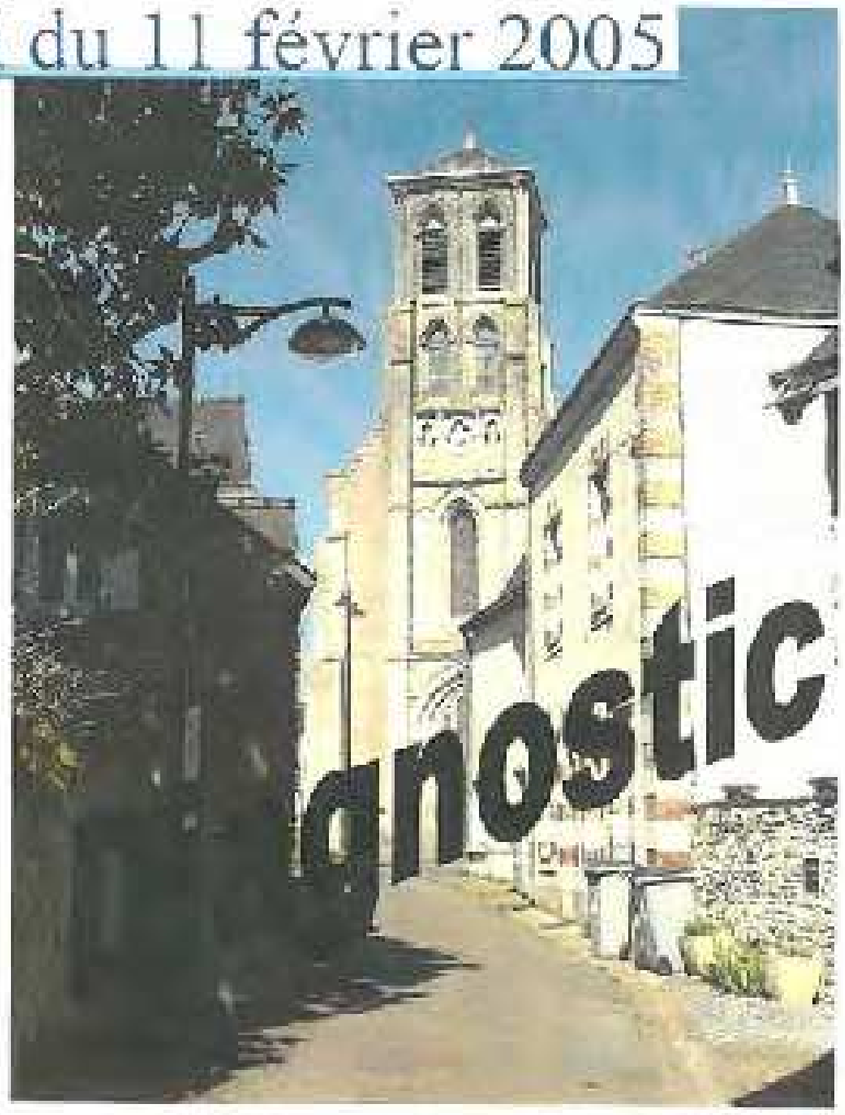

Le périmètre d'étude



PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Le choix du périmètre d'étude

- Le choix du périmètre d'étude a été établi en prenant en compte :
- Les sites recevant du public (*écoles, mairie, église, cimetière, salle de sports, salle culturelle, bibliothèque, salles associatives, aires de jeux, commerces, ...*)
- Les chaines de déplacements permettant de se déplacer entre chaque site.
- Les cheminements privilégiés utilisés par les habitants.

Synthèse du Diagnostic

- La commune a une topographie relativement accidentée sur le périmètre d'étude .
- Par contre , les dévers des trottoirs sont généralement conformes de 1 à 3 % maxi
- Les trottoirs ont des largeurs souvent inférieures à 1m40 et sont parfois non praticables
- Certains passages piétons sont relativement bien aménagés , mais n'ont ni bande d'éveil de vigilance (BEV) , ni contraste tactile sur la chaussée permettant de guider les personnes malvoyantes . Des passages piétons sont entièrement à créer .
- Les parkings sont relativement bien implantés , avec places pour GIC-GIG (Stationnement réservé au Grand Invalide Civil ou Grand Invalide de Guerre). Par contre leur accès est pour certains , à améliorer .
- Les stationnements le long des rues sont matérialisés (avec 2 places limitées au VIVAL et 2 places limitées à la boulangerie) . Le nombre de stationnements est insuffisant. .
- Les places de stationnements et les passages piétons , place de l'église , vont être revus lors du réaménagement de l'ilot central
- Les bandes de contraste visuel sont absentes sur une partie du mobilier urbain .

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Route d'Angers (carrefour jardins)

Voirie

Revêtement	Nature	Bicouche
	Etat	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		[illegible]
Devers du trottoir		[illegible]
Obstacles		
Observations		[illegible]

Stationnement

Nombre de places		
Revêtement	Nature	
	Etat	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	[illegible]	
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public

Observations générales

[illegible] jardins à créer et un cheminement à faire dans les jardins communaux

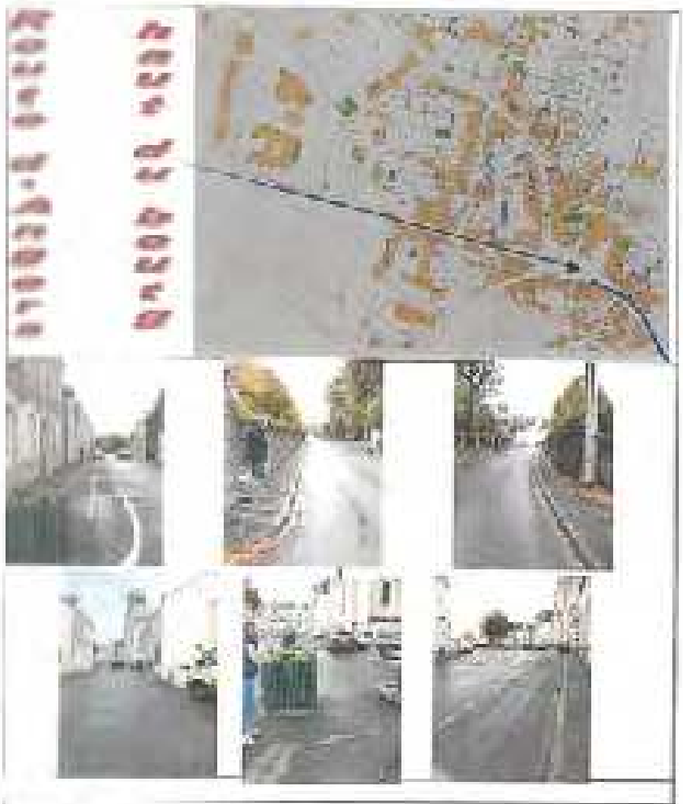

Route d'Angers haut du bourg

Voirie

Revêtement	Nature	[illegible]
	Etat	Moyen
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		[illegible]
Devers du trottoir		[illegible]
Obstacles		[illegible]
Observations		

Stationnement

Nombre de places		5 places
Revêtement	Nature	Bi-couche
	Etat	Moyen
Pente		[illegible]
Devers		[illegible]
Ressaut avec le trottoir		[illegible]
Signalisation		[illegible]

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public

Observations générales

[illegible] d'un côté avec création chicane et réduction des places de

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Route de Bécon

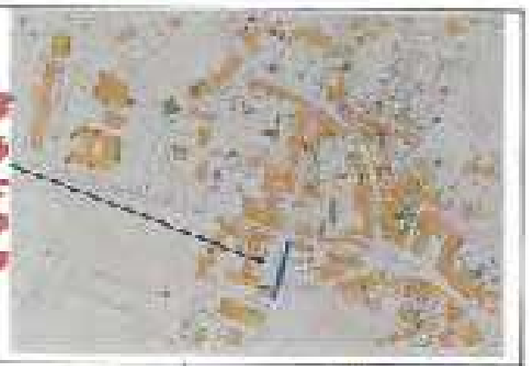



Observations générales

Route de Bécon

Voirie

Revêtement	Nature	Enrobé
	Etat	Bon
Largeur de trottoir		[illegible]
Pente de trottoir		2%
Devers de trottoir		1 à 2%
Obstacles		Une station bus à droit. Des poteaux électriques
Observations		

Stationnement

Nombre de places		4
Revêtement	Nature	Stabilisé
	Etat	Bon
Pente		5%
Dévers		1%
Ressaut avec le trottoir		14 cm
Signalisation		Marquage au sol

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Non

Etablissements Recevant du Public

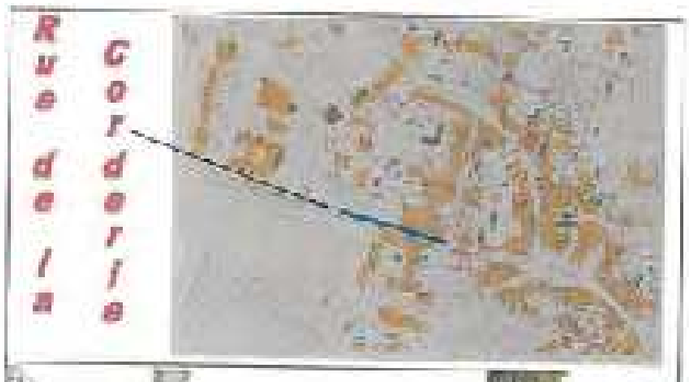



Observations générales

Il n'est pas toujours aisément possible de la largeur de la voirie ne permet pas d'aménager le trottoir sans supprimer les places de stationnement. Ce qui sera le cas sur la LOUROUX dans certains tronçons, mais surtout dans les rues étroites avec parking. Le remodelage devra créer un équilibre entre besoins de riverains et sens d'étude.

Rue de la Corderie

Voirie

Revêtement	Nature	Enrobé
	Etat	Mauvais
Largeur de trottoir		80 cm
Pente de trottoir		1%
Devers de trottoir		2%
Obstacles		Plusieurs poteaux, potelets, plaques d'égout
Observations		

Stationnement

Nombre de places		4 places + 1 handicapé (matérialisé)
Revêtement	Nature	Enrobé
	Etat	Mauvais
Pente		1%
Dévers		2%
Ressaut avec le trottoir		3 cm
Signalisation		Panneau

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	3 cm	
B.E.V	Mauvais	
Largeur	1,40 m	
Marquage au sol	Bon	

Etablissements Recevant du Public

Une épicerie rue Jacques d'Acosta
Un accès pour l'accueil des artistes
Un jeu de boules de fort
L'accès au terrain de football
L'accès aux locaux des associations





Rue Neuve

Voirie

Revêtement	Nature	[illegible]
	Etat	[illegible]
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		[illegible]
Devers du trottoir		[illegible]
Obstacles		Marches, côté impair, poteaux électriques, côté pair
Observations		[illegible]

Stationnement

Nombre de places		[illegible]
Revêtement	Nature	[illegible]
	Etat	[illegible]
Pente		[illegible]
Devers		[illegible]
Ressaut avec le trottoir		[illegible]
Signalisation		[illegible]

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	[illegible]	
C.E.V	[illegible]	
Largeur	[illegible]	
Marquage au sol	[illegible]	

Etablissements Recevant du Public

Une boulangerie, inaccessible en fauteuil

Observations générales

La circulation des piétons est difficile côté pair, (poteaux électriques, absence de trottoirs en partie résolue par la pose de dalle-lite, largeur insuffisante.)
Côté pair le trottoir n'est pas assez large et de nombreuses marches empiètent sur celui-ci.

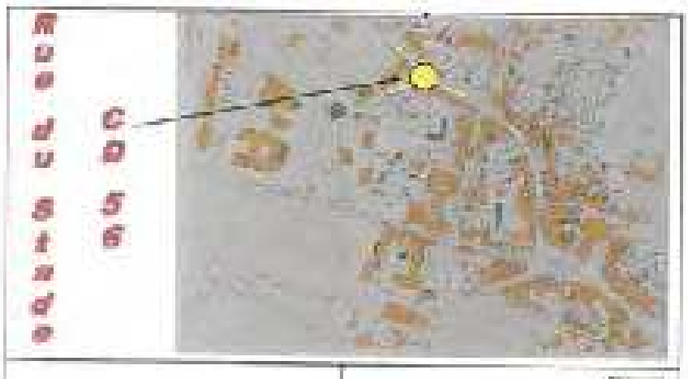



Carrefour rue du Stade-CD 56

Voirie

Revêtement	Nature	[illegible]
	Etat	[illegible]
Largeur du trottoir		Supérieure à 1,40
Pente du trottoir		[illegible]
Devers du trottoir		[illegible]
Obstacles		Marches, poteaux électriques et voitures en stationnement
Observations		[illegible]

Stationnement

Nombre de places		[illegible]
Revêtement	Nature	[illegible]
	Etat	[illegible]
Pente		[illegible]
Devers		[illegible]
Ressaut avec le trottoir		[illegible]
Signalisation		[illegible]

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	[illegible]	
C.E.V	[illegible]	
Largeur	[illegible]	
Marquage au sol	[illegible]	

Etablissements Recevant du Public

Observations générales

CD 56 RD 104

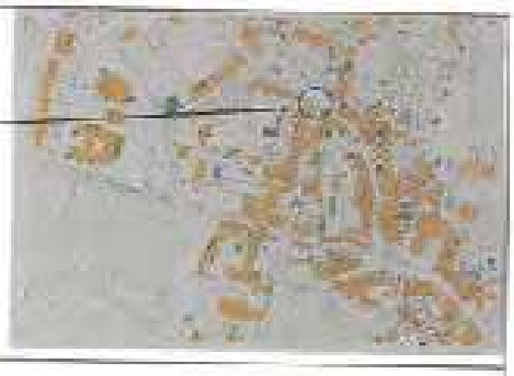



Observations générales

Carrefour CD56 RD104

Voirie

Revêtement	Nature	Bicouche
	Etat	Bon
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		[illegible]
Devers du trottoir		[illegible]
Obstacles		[illegible]
Observations		

Stationnement

Nombre de places		Parking à proximité
Revêtement	Nature	
	Etat	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	[illegible]	[illegible]
B.E.V	[illegible]	[illegible]
Largeur	[illegible]	[illegible]
Marquage au sol	[illegible]	[illegible]

Etablissements Recevant du Public

Lotissement du Puits Doux

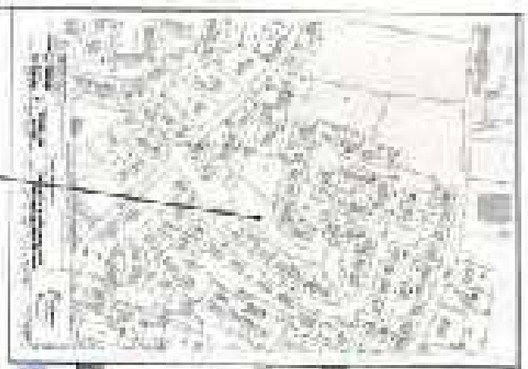



Observations générales

[illegible] chemins piétons. Pour [illegible] la largeur et le revêtement.
[illegible] des passages piétons et [illegible] les entrées et sortes.
[illegible] des poubelles avec signalisation.
[illegible] les [illegible] et déplacer les panneaux de signalisation.
[illegible] déplacer les conteneurs.

Lotissement du Puits Doux

Voirie

Revêtement	Nature	Bicouche
	Etat	Bon
Largeur du trottoir		[illegible]
Pente du trottoir		De 2 à 7%
Devers du trottoir		[illegible]
Obstacles		Réverbères, Panneaux et Voitures
Observations		[illegible]

Stationnement

Nombre de places		4 devant les locaux (insuffisant)
Revêtement	Nature	Bicouche
	Etat	Moyen
Pente		[illegible]
Devers		[illegible]
Ressaut avec le trottoir		[illegible]
Signalisation		Absence

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public

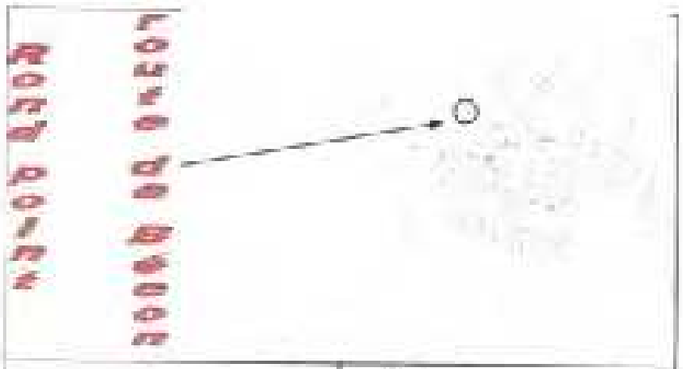



Observations générales

Absence de signalisation verticale et tactile podotactile

Rond Point route de Bécon

Voirie

Revêtement	Nature	Enrobé
	Etat	Bon
Largeur du trottoir		1,40m sur 1,60m
Pente du trottoir		10% Dévers vers chaussée
Devers du trottoir		Oui
Obstacles		Mats
Observations		

Stationnement

Nombre de places		Néant (Parking salle Nicolas Toussaint)
Revêtement	Nature	
	Etat	
Pente		
Dévers		
Raccord avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	Non	Non
B.E.V	Non	Non
Largeur	4,40m et 4,20m	3,60m et 4,20m
Marquage au sol	Non	Non

Etablissements Recevant du Public

Accès complexe sportif Nicolas Toussaint



Observations générales

Nombreux obstacles sur les trottoirs. Des parkings à créer et à arbitrer !

Un feu. Une borne incendie à déplacer.

Rue du Pinelier

Voirie

Revêtement	Nature	Enrobé
	Etat	Bon
Largeur du trottoir		1,40m sur 1,60m
Pente du trottoir		4%
Devers du trottoir		Oui
Obstacles		Arbres, voiture, panneaux, poteaux, bornes incendie
Observations		

Stationnement

Nombre de places		4 places
Revêtement	Nature	
	Etat	
Pente		
Dévers		
Raccord avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut	Environ 4cm de hauteur	
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

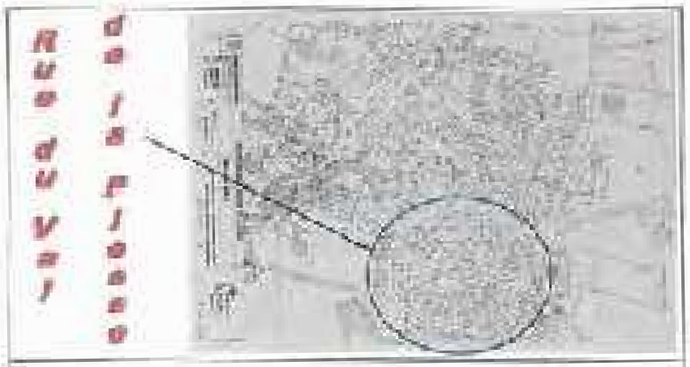



Observations générales

Rue du Val de la Plesse

Voirie

Revêtement	Nature	Bicouche
	Etat	Bon
Largeur du trottoir		1,40 côté sud
Pente du trottoir		5%
Devers du trottoir		5%
Obstacles		Voitures sur trottoirs
Observations		Largeur chaussée 5,20m

Stationnement

Nombre de places		Néant
Revêtement	Nature	
	Etat	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	Gestion côté pair, impaire [illegible]	Gestion rue du Champ de la Fontaine
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public

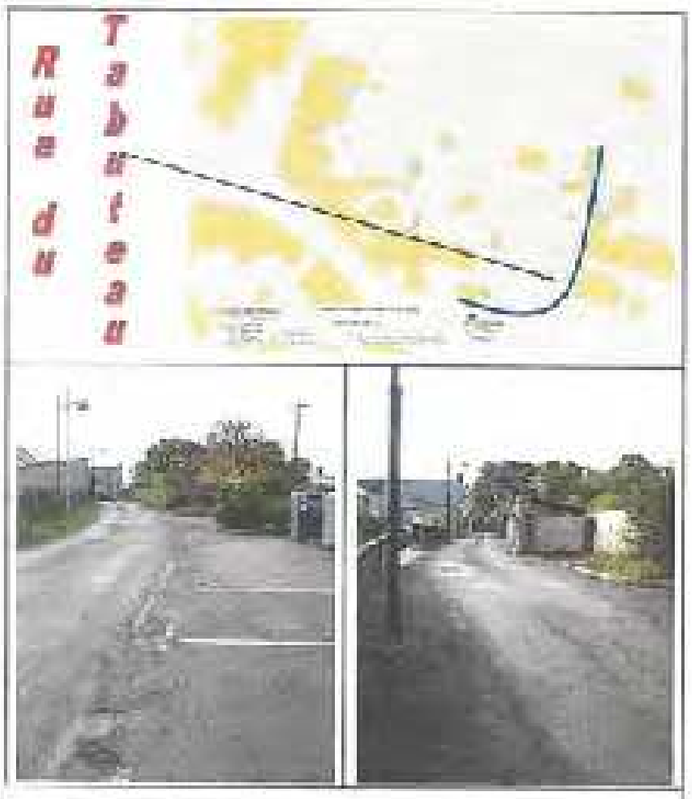

Observations générales

Néant [illegible] l'élargissement de la voie après [illegible] des terrains [illegible]
Le cimetière doit être réaménagé sur l'année.

Rue du Tabuteau

Voirie

Revêtement	Nature	Bicouche
	Etat	Bon
Largeur du trottoir		Pas de trottoirs
Pente du trottoir		
Devers du trottoir		
Obstacles		
Observations		

Stationnement

Nombre de places		Pas de stationnement dans la rue, en parking à chaque extrémité
Revêtement	Nature	
	Etat	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Néant

Etablissements Recevant du Public

Un des accès à la salle culturelle et au parking de la mairie
Un des accès au lotissement du Moulin de la Croix
Un des accès au cimetière.

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Chemin de La Plesse

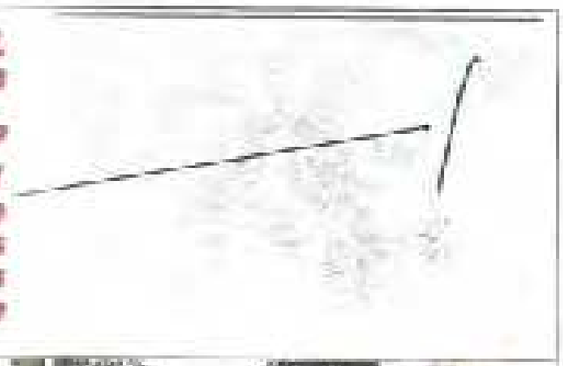



Observations générales

Poteau bornes : largeur fosse 1,20, largeur borne 1,40 sur une longueur de 940m
Poteau en barage public : 5 poteaux

Chemin de La Plesse

Voirie

Revêtement	Nature	Gravillonnée
	État	Moyen
Largeur du trottoir		Néant
Pente du trottoir		Néant
Devers du trottoir		Néant
Obstacles		Néant
Observations		Chemin d'un tronçon

Stationnement

Nombre de places		Pointe sans cultivation
Revêtement	Nature	Gravillonnée
	État	[illegible]
Pente		[illegible]
Devers		[illegible]
Ressaut avec le trottoir		[illegible]
Signalisation		Marquage au sol [illegible]

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public

Salle Culturelle Hugues Hauchay

Rue du Moulin de la Croix





Observations générales

Rue du Moulin de la Croix

Voirie

Revêtement	Nature	
	État	
Largeur du trottoir		
Pente du trottoir		
Devers du trottoir		
Obstacles		
Observations		

Stationnement

Nombre de places		
Revêtement	Nature	
	État	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
Signalisation		

Passage piétons (à voir et positionner)

	A	B
Ressaut		
B.E.V		
Largeur		
Marquage au sol		

Etablissements Recevant du Public


Saint CLEMENT de la PLACE
Les sol[illegible] continues

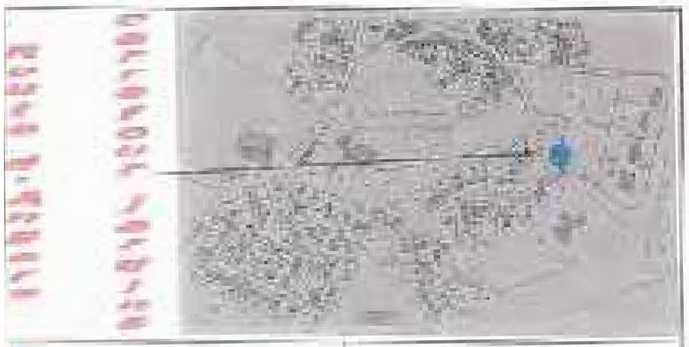



Observations générales

Un passage piétons à créer et un cheminement à faire dans les jardins communaux

Route d'Angers (carrefour jardins)

Un passage piétons est à créer.
Un panneau est à surélevé.
Un passage piétons peut être créer dans les jardins communaux mais la débouche tombe sur un chemin privé, affaire à régler.

Etablissements Recevant du Public

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

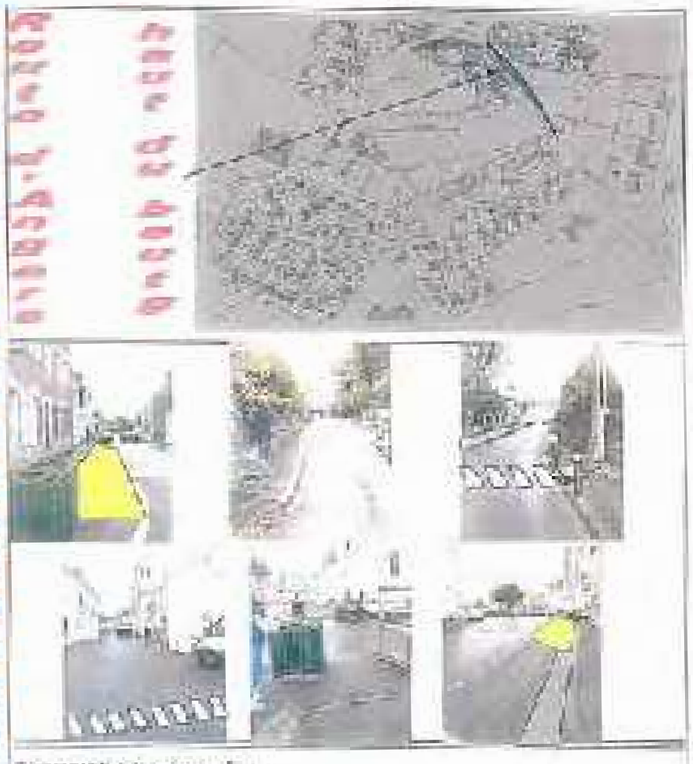

Route d'Angers haut du bourg

2 places de stationnement seront supprimées.
Le trottoir sera élargi.
Un passage piétons sera créer à la hauteur de la rue du puits salé.
Un deuxième sera créer face au jardin de Marcel Evain.

Observations générales

[illegible]
[illegible] de 2 passages piétons

Etablissements Recevant du Public



Route de Bécon

L'élargissement du trottoir coté droit est obligatoire et la création d'un parking sur l'ancien terrain Chatenay est à l'étude.

Observations générales

Etablissement Recevant du Public





Rue de la Corderie

L'élargissement du trottoir côté Y.Guiciau est obligatoire, le stationnement devra être supprimé pour une bonne fluidité du trafic. Il serait souhaitable de créer des parkings à chaque extrémité de la rue. En effet de nombreux ERP se situent ou se situeront dans ce secteur.

Observations générales

[illegible]

Etablissements Recevant du Public

Une épicerie avec rampe d'accès
Un local pour l'accueil des anciens
Un jeu de boules de fort
Hébergement des [illegible]



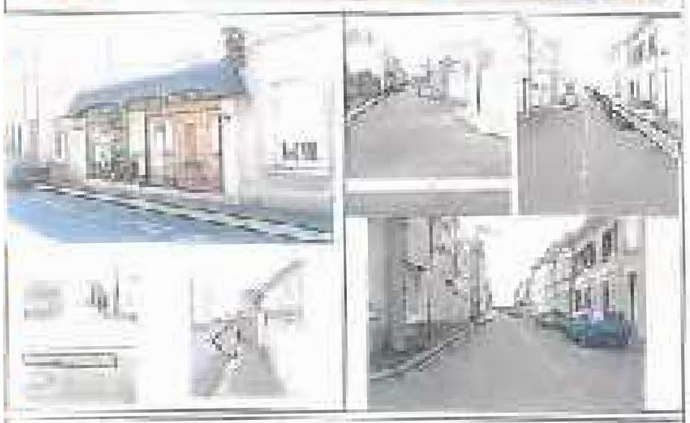

Rue Neuve

La rue Neuve est un axe droit qui doit voir élargir un de ses trottoirs côté impair et voir une création côté pair devant la maison avancée dans la rue.
Le passage piétons doit être sécurisé.
Cette rue sera un des accès à notre futur centre commercial.

Observations générales

[illegible]

Etablissements Recevant du Public

Une boulangerie, inaccessible en fauteuil

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

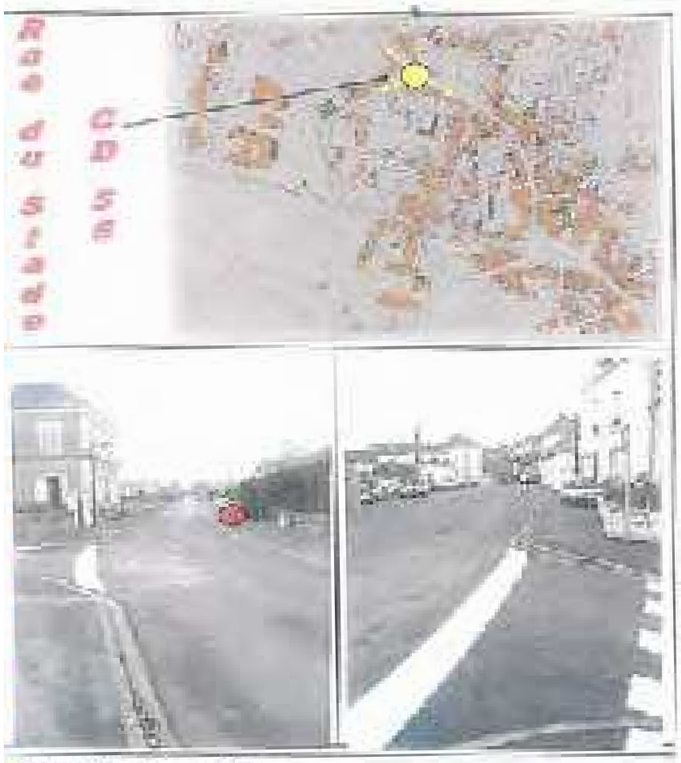

Carrefour rue du Stade-CD 56

La rue du stade est refaite dans sa longueur et tient compte des nouvelles normes de circulation, sur le CD 56 le passage piétons doit être réaménagé.
Les trottoirs sont suffisamment larges mais sont en mauvais état et devront être refaits.

Observations générales

Pour un bassin devant le passage piétons et arrêter une bande perforée et à [illegible].

Etablissements Recevant du Public



Carrefour CD56 RD104

Un cheminement est à créer sur le parking.
Un passage piétons est à réaliser et sécuriser.

Observations générales

Chez des bassins devant les passages piétons et tuiles des bandes podotactiles et des poteaux.

Etablissements Recevant du Public

Lotissement du Puits Doux



Observations générales

Les remarques chemins piétons. Pour certains avoir la largeur et le revêtement. Créer des passages piétons et abaisser les sauves et sortie.
Aménager des parkings avec signalisation.
Inculquer les mouvements et déplacer les panneaux de signalisation.
Faire déplacer les poubelles.

Lotissement du Puits Doux

L'utilisation des nombreux chemins et voies pompiers facilite une circulation douce dans le lotissement.
Une autre possibilité est de passer le lotissement en circulation mixte à 20 km, la priorité étant au plus faible : d'abord le piéton suivi du cycliste et des engins motorisés.

Etablissement Recevant du Public

Rond Point route de Bécon



Observations générales

Mesures de signalisation verticale et bandes podotactiles.

Rond Point route de Bécon

Les passages piétons existent mais doivent être sécurisés.
Le dénivelé est important sur le côté du lotissement des Vauguenais.

Etablissements Recevant du Public

Accès complexe sport Nicolas Taurent

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Observations générales

Rue du Pinelier

Des parkings doivent être matérialisés.
Des arceaux doivent être déplacés.
Une borne incendie doit être déplacée.
Un chêne empêchant au le trottoir doit être contourné.
Un passage piétons doit être créé.
Il faut peut être dans ce lotissement appliquer une circulation inverse et réduire la vitesse à 20 km

Etablissements Recevant du Public

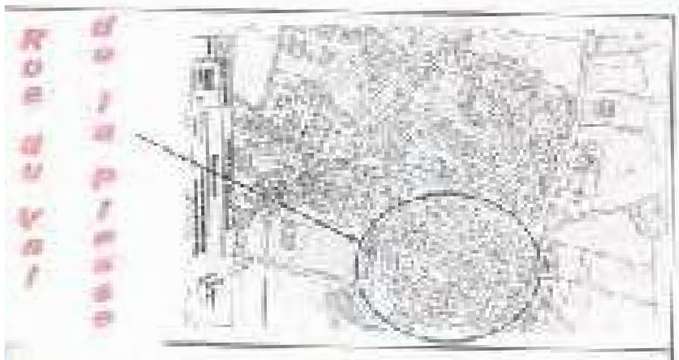

Observations générales

Rue du Val de la Plesse

Le lotissement possède des trottoirs assez larges et seuls des passages piétons sont à créer.
Du lotissement une sortie possible vers le chemin de La Plesse qui fait partie des voies à aménager.
Une deuxième sortie est envisagée pour le bas du lotissement et cette deuxième sortie peut emprunter deux rues pour rejoindre le centre du bourg ; ces créations sont à l'étude et seront arrêtées courant de l'année prochaine.

Etablissements Recevant du Public

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Observations générales

[illegible]

Rue du Tabuteau

Dans le prolongement du chemin de la Plesse, cette rue ne comporte pas de bouteurs et est bordée sur un côté par des maisons et de l'autre côté par des murs en ardoise clôturant des jardins. Elle présente un profil assez sinueux avec un virage très marqué et est sur la fin de la voie bordée par le cimetière. Ce dernier devra être réduit sur l'entrée afin d'ouvrir la rue du Tabuteau à la circulation.

Etablissements Recevant du Public

Un des accès à la salle culturelle et du parking de la mairie
Un des accès au lotissement du Moulin de la Croix
Un des accès au cimetière.

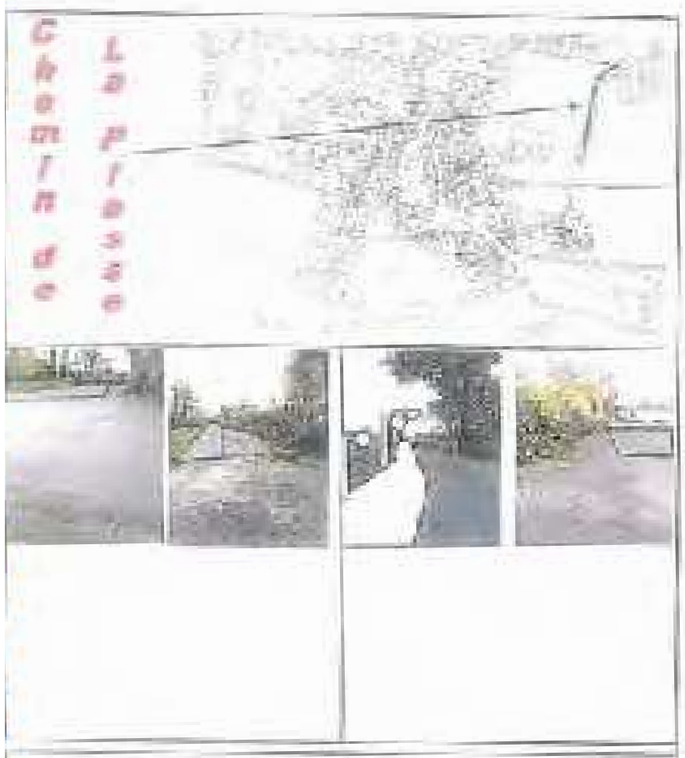

Observations générales

[illegible]

Chemin de La Plesse

Un cheminement sécurisé est possible à partir du lotissement du moulin de la croix en empruntant le chemin de la Plesse et en rejoignant le parking de la salle Hugues Aubray.
Le tosse devra être basé et des réverbères implantés, une possibilité d'élargir ce chemin est possible et permettrait de faire circuler un trafic de VL venant et allant au lotissement.

Etablissement Recevant du Public

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Rue du Moulin de la Croix

La création d'un chemin piétons vers les jardins communaux et desservants le lotissement du Moulin de la croix et celui du puits doux est à l'étude.
Deux solutions s'offrent à nous et nous devons affiner nos recherches avant de finaliser notre solution.





Observations générales







Rue du Moulin de la Croix



Rue du Moulin de la Croix

La création d'un chemin piétons vers les jardins communaux et desservants le lotissement du Moulin de la croix et celui du puits doux est à l'étude.
Deux solutions s'offrent à nous et nous devons affiner nos recherches avant de finaliser notre solution.





Observations générales







PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

1	Rue Neuve					5 750,00	
2	Rue du Pressoir					4 350,00	
3	Rue de La Cordelle					26 100,00	
4	Rue du Val de la Pierre					4 968,00	
5	Rond point Route de Décize					4 968,00	
6	Route d'Angers Haut du bourg					9 670,00	
7	Route d'Angers Bas du bourg					14 328,00	
8	Carrefour Moulin de la Croix/ RD 58					2 730,00	
9	RD 160 Rue du Stade					510,00	
10	Lotissement du Puits Doux					15 600,00	
11	Route de Moulin de la Croix					2 670,00	
12	Rue du Tabellaire					58 200,00	
13	Chemin de la Plaine					38 200,00	
14	Route de Décize					9 000,00	
						181 193,00	

	Très forte	Très facile	Très facile	Très facile		
	Forte	Facile	Facile	Facile		
	Faible	Difficile	Difficile	Elevé		
	Très faible	Très difficile	Très difficile	Très élevé		

Légende

Le critère "mise en conformité" indique les possibilités ou impossibilités de mise en accessibilité et intègre la difficulté technique de mise en accessibilité. Ce critère n'intègre pas le coût qui est traité à part. Par exemple une rue large en pente ne pourra jamais être mise aux normes.

Le critère "accessibilité" des ERP indique le niveau actuel de leur accessibilité au public.

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Rapport de Diagnostic Accessibilité

VILLE DE SAINTE GEMMES SUR LOIRE

CENTRE BOURG NORD

49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE



CENTRE BOURG NORD

1 mars 2011

Sommaire

Page

1ère partie : ETAT DES LIEUX **3**

Situation générale du secteur diagnostiqué (chaîne de déplacement) au regard de la réglementation présentée sous la forme d'un relevé des obstacles à l'Accessibilité.

2ème partie : DIAGNOSTIC **9**

Présenté sous la forme d'un tableau, le diagnostic décrit les Non-conformités et obstacles à l'Accessibilité rencontrés sur le secteur diagnostiqué, ainsi que les préconisations d'amélioration et estimatifs financiers associés. Les Non-conformités et obstacles sont localisés sur le portfolio des cartes.

3ème partie : Présentation du P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public) **100**

Ce tableau présente une synthèse des obstacles rencontrés et des coûts de mise en Accessibilité. Par ailleurs, il fournit plusieurs critères d'aide à la décision pour l'élaboration du P.A.V.E., tels que :

- Hiérarchisation des obstacles selon leur impact sur la chaîne de déplacement
- Niveau d'accessibilité actuel
- Accessibilité de la jonction ERP / voirie publique
- Fréquentation du secteur
- Evaluation de la mise en accessibilité

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie Etat des lieux
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

LEGENDE

● : Les points de contrôle marqués d'un point rouge sont des non-conformités à l'accessibilité d'ordre RÉGLEMENTAIRE.

■ : Les points de contrôle marqués d'un carré bleu identifient les obstacles à l'accessibilité **ne relevant pas des obligations réglementaires.** Il s'agit donc de recommandations visant une meilleure accessibilité pour Tous.

Chacun de ces points est décrit dans la 2ème partie du rapport intitulée « Diagnostic ». Les non-conformités et les obstacles sont numérotés afin de pouvoir être « tracés » tout au long du rapport.

1 - STATIONNEMENT	Non conforme	Recom-mandation	N°
Situation de la place adaptée Les emplacements réservés sont répartis de manière homogène sur la totalité de la voirie et des espaces publics	●	■	1.1 1.2
Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée • Largeur ≥ 3.30 m • Si stationnement de plain pied, jonction avec le trottoir ≥0,80 ml largeur • Espace horizontal au dévers et à la pente près de 2 % • Stationnement longitudinal :Larg. ≥ 2,00 ml si trottoir ≥ 1.80 m avec une bande de passage matérialisée de 0.80 m		■	1.3
Signalisation du stationnement adapté Chaque place adaptée destinée au public doit être repérée par un marquage au sol ainsi qu'une signalisation verticale.		■	1.4 1.6
Eclairage et niveau d'éclairement Le parc de stationnement doit comporter un dispositif d'éclairage répondant aux exigences suivantes : • Niveau d'éclairement 50 lux en tout point des circulations piétonnes du parc de stationnement • Niveau d'éclairement 20 lux en tout autre point du parc de stationnement Lorsque la durée de fonctionnement d'un système d'éclairage est temporisée, l'extinction doit être progressive. Dans le cas d'un fonctionnement par détection de présence, la détection doit couvrir l'ensemble de l'espace concerné et deux zones de détection successives doivent obligatoirement se chevaucher.	●		1.5 1.7

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie Etat des lieux
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

2 - ARRET DE TRANSPORTS COLLECTIFS	Non conforme	Recom-mandation	N°
Dimensions du quai Dimensions du quai : - largeur de passage ≥ 0.90 ml entre bordure de l'emplacement d'arrêt et le retour de l' abri. - largeur de passage ≥ 1.40 ml si le cheminement pour piétons n'est pas accessible - Aire de rotation de 1.50 ml de diamètre pour permettre la manœuvre du dispositif d'aide d'aide à l'embarquement ou au débarquement du véhicule.	●		2.1

3 - CHEMINEMENT, TROTTOIR	Non conforme	Recom-mandation	N°
Dimensions du cheminement • Largeur > 1,40 ml en cheminement courant • Largeur ≥ 1,20 ml libre de tout obstacle • Rétrécissements ponctuels à 0.90 ml de largeur maximum • Dévers ≤ 2%	●		3.4 à 3.198
Pente, rampe et palier • Pente conforme si ≤ 6% • Jusqu'à 10% sur longueur maxi 2 ml • Jusqu'à 12% sur longueur maxi 0,5 ml • Si pente > 5 % palier de repos obligatoire tous les 10 ml • Paliers de repos en haut et en bas de chaque pente : (larg. 1,20 x longueur 1,40 ml) • Dévers ≤ 3 %" • garde-corps si rupture de niveau de hauteur > 0.40 ml	●		3.32 à 3.181
Seuil et Ressaut Lorsqu'il ne peut être évité, un faible écart de niveau peut être traité par un ressaut à bord arrondi ou muni d'un chanfrein et dont la hauteur doit être inférieure ou égale à 2 cm. Cette hauteur maximale peut toutefois être portée à 4 cm si le ressaut comporte sur toute sa hauteur une pente ne dépassant pas 33 %. La distance minimale entre 2 ressauts doit être supérieure ou égale 2.50 m.	●		3.30
Etat du sol Le sol ou le revêtement de sol du cheminement accessible doit être non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue. Les trous et fentes situés dans le sol du cheminement doivent avoir une largeur ou un diamètre inférieur ou égal à 2 cm.	●		3.1 à 3.176

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 2,4 km	**Etat des lieux**
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

3 - CHEMINEMENT, TROTTOIR	Non conforme	Recom-mandation	N°
Obstacle en hauteur et saillie latérale Le cheminement accessible doit être libre de tout obstacle. Afin d'être repérables, les éléments éventuels qui ne peuvent pas être mis en dehors du cheminement doivent répondre aux exigences suivantes : • S'ils sont suspendus au-dessus du cheminement, laisser un passage libre d'au moins 2,20 m de hauteur au-dessus du sol ; • S'ils sont implantés sur le cheminement, quelle que soit leur hauteur, ou en saillie latérale de plus de 15 cm sur le cheminement, comporter un élément de contraste visuel par rapport à leur environnement immédiat et un rappel tactile ou un prolongement au sol. • Etre contrastés par rapport à leur environnement.	●		3.2 à 3.200

4 - PASSAGE PIETON	Non conforme	Recom-mandation	N°
Abaissement de trottoir • Largeur du bateau ≥ 1.20 m ou ≥ 1.40 m en cas d'obstacle (poteau) • Pentes : accès frontal ≤ 5 % , pente de 8 % tolérée sur 2 m et de 12 % sur 0.50 m accès latéral ≤ 12 % (si possible même pente que l'accès frontal) • Ressauts : ≤ 2cm • Ou 4 cm si pente < 33% • Arrondis ou chanfreiné • Dévers ≤ 3% en arrière du bateau pour passage le long du trottoir • Bande podo-tactile sur une longueur > 1 m au droit du bateau, parallèlement à l'axe de la chaussé. (pour des bateaux doubles en carrefour : - des bandes d'éveil doivent être implantées sur toute la longueur de la partie abaissée parallèlement à l'axe de la chaussée - si l'abaissement est continu : une barrière de protection doit être implantée dans l'arrondi du trottoir) • Cheminement (restant) libre de tout obstacle ≥ 1.20 m à l'arrière du bateau	●		4.1 à 4.129
Passage-piéton sécurisé • Signalisation adaptée aux points de choix d'itinéraires ou en cas de pluralité de cheminement • Si cheminement accessible croise voie de circulation, alors éveil de vigilance pour piéton • Passage piéton + marquage au sol + signalisation pour indiquer au conducteur qu'il croise un cheminement pour piéton POSITION : • Par rapport à la ligne de STOP : distance PP ≤ 1.50 m • Par rapport à un carrefour à feux ; distance entre 5 et 7 m • Le PP ne doit pas être de biais, sa position doit être pertinente.	●	■	4.3 à 4.131

5 - EQUIPEMENTS MOBILIERS	Non conforme	Recom-mandation	N°
Accessibilité des équipements extérieurs Le cheminement accessible permet notamment à une personne ayant une déficience visuelle ou auditive de se localiser, s'orienter et atteindre le bâtiment en sécurité, et permet à une personne ayant une déficience motrice d'accéder à tout équipement ou aménagement donné à l'usage.		■	5.2 5.4 5.12

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 2,4 km	**Etat des lieux**
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

5 - EQUIPEMENTS MOBILIERS	Non conforme	Recom-mandation	N°
Atteinte du système de communication et commandes Les systèmes de communication entre le public et le personnel, ainsi que les dispositifs de commande manuelle mis à la disposition du public, doivent répondre aux exigences suivantes : • Être situés à plus de 0.40 ml d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant ; • Être situés à une hauteur comprise entre 0.90 ml et 1.30 ml.	●		5.1
Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale Les bornes, poteaux et autres mobiliers urbain situé sur les cheminements doivent comporter une partie contrastée soit avec leur support soit avec leur arrière plan. A minima, présence d'une bande de 10 cm de largeur située entre 1,20 et 1,40 ml ht ou contraste de la partie haute si le mobilier à une hauteur < 1,30 ml.	●		5.6 5.13
Bornes et poteaux Les dimensions du mobilier urbain doivent respecter l'abaque de voirie. Le mobilier urbain doit être contrasté par rapport à son environnement.	●		5.3 5.5 5.9 5.10
Barrières Les éléments mobiliers doivent être détectables par les personnes non-voyantes	●		5.7 5.8 5.11

6 - SIGNALETIQUE & INFORMATION	Non conforme	Recom-mandation	N°
Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères Les informations données sur ces supports doivent répondre aux exigences suivantes : • Être fortement contrastées par rapport au fond du support • Ht des caractères proportionnelle aux circonstances, selon l'importance de l'information délivrée, des dimensions du local et de la distance de lecture Hauteur des caractères d'écriture ne peut en aucun cas être inférieure à : • 15 mm pour une lecture proche • 15 cm pour une lecture à 4,00 ml • 20 cm pour une lecture à 6,00 ml		■	6.1 6.3
Compréhension La signalisation doit recourir autant que possible à des icônes ou à des pictogrammes. Lorsqu'ils existent, le recours aux pictogrammes normalisés s'impose.	●		6.2 6.4

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 2,4 km	Etat des lieux
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

7 - SANITAIRES	Non conforme	Recom-mandation	N°
Caractéristiques et aménagements intérieurs du cabinet d'aisance adapté • Dispositif permettant de fermer la porte derrière soi • Espace d'usage latéral de 0.80 m x 1.30 m • Hauteur de la cuvette entre 0.45 et 0.50 m, abattant inclus • Lave-mains accessible d'une hauteur ≤0.85 m • Barre d'appui latérale entre 0.70 et 0.80 m du sol, et supportant tout le poids d'un adulte • Commande de chasse d'eau facilement accessible et manœuvrable • Robinetterie facilement préhensible.	●	■	7.1 7.2
Atteinte des accessoires Les divers aménagements tels que notamment miroir, distributeur de savon, sèche-mains, …, doivent être accessible (hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m). Le bas du miroir doit se situer à une hauteur de 1,05 m	●		7.3 7.4
Éclairage et niveau d'éclairement Le dispositif d'éclairage doit répondre aux exigences suivantes : niveau d'éclairement ≥ 100 lux en tout point des circulations intérieures horizontales Lorsque la durée de fonctionnement d'un système d'éclairage est temporisée, l'extinction doit être progressive. Dans le cas d'un fonctionnement par détection de présence, la détection doit couvrir l'ensemble de l'espace concerné et deux zones de détection successives doivent obligatoirement se chevaucher.	●		7.5

8 - PORTAILS, PORTILLONS, PORTES	Non conforme	Recom-mandation	N°
Poignée de portail facilement préhensible Les poignées doivent être facilement préhensibles et manœuvrables en position « debout » comme « assis », y compris par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet. Il est recommandé que les poignées soient de couleur contrastée par rapport au portail / portillon. Les exigences portant sur les poignées de porte s'appliquent à l'exception de celle concernant l'éloignement de leur extrémité de plus de 0.40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche du fauteuil roulant.	●		8.1

9 - CIRCULATION VERTICALE	Domaine d'évaluation SANS OBJET

10 - CABINES, DOUCHES	Domaine d'évaluation SANS OBJET

11 - TAPIS, ESCALIERS ET PLANS INCLINES MECANIQUES	Domaine d'évaluation SANS OBJET

12 - TRANSITION VOIRIE - ERP	Domaine d'évaluation SANS OBJET

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur totale :
2,4 km
1ère Partie
Etat des lieux
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin
RELEVE DES OSBTACLES

13 - ASCENSEUR	Domaine d'évaluation SANS OBJET

14 - PLAGE	Domaine d'évaluation SANS OBJET

Portfolio des cartes

VILLE DE SAINTE GEMMES SUR LOIRE

CENTRE BOURG NORD

49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE



CENTRE BOURG NORD

1 mars 2011

Introduction

Le portfolio des cartes a été réalisé dans le but de localiser les non-conformités afin de faciliter la lecture du diagnostic Voirie. Il se compose :

- d'une carte générale permettant de localiser les itinéraires diagnostiqués
- d'une carte par itinéraire diagnostiqué. Chaque carte est éventuellement décomposée en **ZONES**, selon l'étendue de l'itinéraire.
- chaque **ZONE** présente la localisation des fiches obstacles sous la forme suivante 

Sommaire

▶ Localisation des itinéraires diagnostiqués page 3

▶ Carte de l'itinéraire présentant le découpage des **ZONES** page 4

- Carte zone 1 page 5
- Carte zone 2 page 6
- Carte zone 3 page 7
- Carte zone 4 page 8

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG NORD **49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE**	Longueur totale : 2,4 km
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin	

Introduction & Sommaire

Carte générale de localisation des itinéraires diagnostiqués



3

PORTFOLIO DES CARTES
CENTRE BOURG NORD (composé de 4 zones)
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin

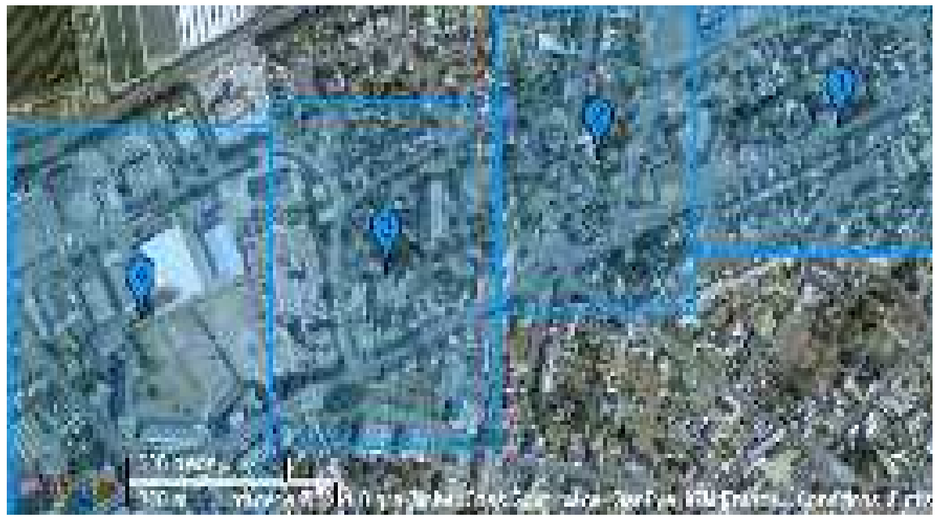

Carte globale présentant la décomposition par zone

4

PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG NORD	ZONE 1
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin	



5

PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG NORD	ZONE 2
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin	



6

PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG NORD	ZONE 3
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin	



PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG NORD	ZONE 4
Diagnostic réalisé le 1 mars 2011 par Nicolas Papin	



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
1	Passage-piéton sécurisé		4.5	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	1 200,00 €
1	Passage-piéton sécurisé		4.7	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactilement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
1	Passage-piéton sécurisé		4.6	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
1	Etat du sol		3.1	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	1 250,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE | 2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE | Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011 | Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
1	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.2	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
1	Abaissement de trottoir		4.1	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
1	Abaissement de trottoir		4.2	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1 ; longueur relevée en ml : 14.8)	●				Créer un abaissement de trottoir conforme *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
1	Passage-piéton sécurisé		4.4	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.2)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur de Sainte-Gemmes-sur-Loire
968

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
2	Atteinte du système de communication et commandes		5.1	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le dispositif d'accès / la commande est situé(e) à une hauteur supérieure à 1.30 ml	●				Installer une boîte aux lettres à hauteur adaptée	300,00 €
2	Abaissement de trottoir		4.8	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
2	Abaissement de trottoir		4.9	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 16.7 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
2	Abaissement de trottoir		4.10	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351 *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
1	Passage-piéton sécurisé		4.3	ROUTE DES PONTS-DE-CE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
1	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.3	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	100,00 €
2	Dimensions du cheminement		3.4	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 6.9)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
2	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.5	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	100,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
3	Etat du sol		3.8	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer le tampon fonte du regard	200,00 €
4	Passage-piéton sécurisé		4.15	ROUTE DES PONTS-DE-CE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
4	Situation de la place adaptée		1.1	ROUTE DES PONTS-DE-CE STATIONNEMENT Les places de stationnement adaptées ne sont pas réparties de façon homogène	●	●	●	●	Aménager une/des place(s) adaptée(s) suplémentaire(s)	1 500,00 €
4	Dimensions du cheminement		3.9	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.98)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
2	Passage-piéton sécurisé		4.11	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.4)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
2	Passage-piéton sécurisé		4.12	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
3	Dimensions du cheminement		3.6	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
3	Dimensions du cheminement		3.7	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.3)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
4	Passage-piéton sécurisé		4.18	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
4	Passage-piéton sécurisé		4.17	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
5	Dimensions du cheminement		3.11	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
5	Dimensions du cheminement		3.12	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
4	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.10	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
4	Abaissement de trottoir		4.13	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
4	Abaissement de trottoir		4.14	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1 ; longueur relevée en ml : 14.6)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
4	Passage-piéton sécurisé		4.16	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
6	Passage-piéton sécurisé		4.21	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
7	Dimensions du cheminement		3.14	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.8)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
7	Abaissement de trottoir	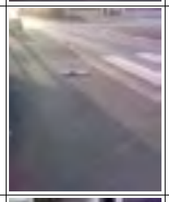	4.24	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 10.4)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
7	Abaissement de trottoir		4.23	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 10.4)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin
2ème Partie Diagnostic

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
6	Dimensions du cheminement		3.13	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
6	Abaissement de trottoir	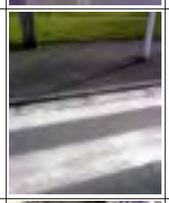	4.19	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
6	Abaissement de trottoir		4.20	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1 ; longueur relevée en ml : 18.5)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
6	Passage-piéton sécurisé		4.22	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
8	Dimensions du cheminement		3.17	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le sol	5 000,00 €
8	Abaissement de trottoir		4.30	RUE DU CORMIER 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
8	Abaissement de trottoir		4.29	RUE DU CORMIER 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8 ; longueur relevée en ml : 1.40)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
8	Abaissement de trottoir		4.31	RUE DU CORMIER 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	700,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
7	Abaissement de trottoir		4.25	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
7	Abaissement de trottoir		4.26	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
7	Passage-piéton sécurisé		4.27	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.9)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
7	Passage-piéton sécurisé		4.28	ROUTE DES PONTS-DE-CE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
8	Dimensions du cheminement		3.16	RUE DU CORMIER CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.1)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
9	Dimensions du cheminement		3.18	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.9)	●				Reprofiler le sol	5 000,00 €
9	Etat du sol		3.19	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
9	Abaissement de trottoir		4.35	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 11.8 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
8	Passage-piéton sécurisé		4.32	RUE DU CORMIER 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.5)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
8	Passage-piéton sécurisé		4.33	RUE DU CORMIER 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
8	Passage-piéton sécurisé		4.34	RUE DU CORMIER 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
8	Dimensions du cheminement		3.15	RUE DU CORMIER CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
9	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.20	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
10	Accessibilité des équipements extérieurs		5.2	CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée aux équipements extérieurs accessibles	●				Installer des bancs avec accoudoirs	400,00 €
10	Etat du sol		3.22	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer le tampon fonte du regard	200,00 €
10	Abaissement de trottoir	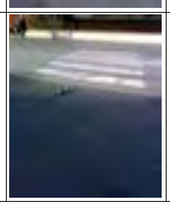	4.41	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 9.1 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
9	Abaissement de trottoir		4.36	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1 ; longueur relevée en ml : 14.2)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
9	Abaissement de trottoir		4.37	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
9	Passage-piéton sécurisé	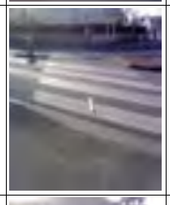	4.38	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
9	Passage-piéton sécurisé		4.39	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
10	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.1	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	1 000,00 €
11	Dimensions du cheminement		3.24	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.3)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
11	Dimensions du cheminement		3.23	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
11	Etat du sol		3.25	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer le tampon fonte du regard	200,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
10	Abaissement de trottoir	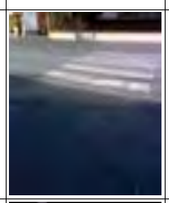	4.42	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
10	Abaissement de trottoir	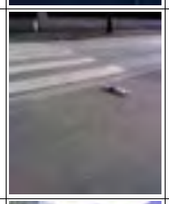	4.40	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 9.2 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
10	Passage-piéton sécurisé		4.43	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
10	Dimensions du cheminement		3.21	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.3)	●				Reprofiler le sol	6 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
11	Passage-piéton sécurisé		4.47	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
11	Passage-piéton sécurisé		4.48	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
11	Compréhension		6.2	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Signalètique d'information incomplète	●	●	●	●	Ajouter des éléments de signalétique d'information adaptés à tous indiquant le cheminement piétons accessible. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	300,00 €
12	Dimensions du cheminement		3.27	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
11	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.26	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
11	Abaissement de trottoir	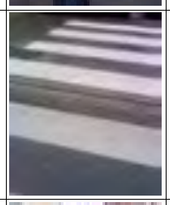	4.44	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
11	Abaissement de trottoir		4.45	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351 *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
11	Passage-piéton sécurisé		4.46	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
12	Dimensions du cheminement		3.28	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.2)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
12	Bornes et poteaux		5.3	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT PIETONS Les dimensions du mobilier sont non-conformes.(largeur/diamètre relevé(e) en ml : 9 pour une hauteur de 0.98 ml)		●			Remplacer le mobilier	3 400,00 €
13	Dimensions du cheminement		3.31	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 8.6)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
13	Pente, rampe et palier		3.32	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.2 ; longueur relevée en ml : 3)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin
2ème Partie Diagnostic

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
12	Seuil et Ressaut		3.30	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Présence d'un seuil ou d'un ressaut de 6 cm de hauteur	●				Aménager un bateau conforme	1 500,00 €
12	Dimensions du cheminement		3.29	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
12	Abaissement de trottoir		4.49	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
12	Passage-piéton sécurisé		4.50	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Recommandation : le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
14	Abaissement de trottoir		4.51	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.3 ; longueur relevée en ml : 1.80)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
14	Abaissement de trottoir		4.52	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 10.7)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
14	Abaissement de trottoir		4.53	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
14	Abaissement de trottoir		4.54	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
13	Etat du sol		3.33	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
13	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.34	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
14	Dimensions du cheminement		3.35	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
14	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.36	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
15	Abaissement de trottoir		4.56	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 13.1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
15	Abaissement de trottoir		4.57	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
15	Abaissement de trottoir		4.58	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
15	Abaissement de trottoir		4.59	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
14	Passage-piéton sécurisé		4.55	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
15	Dimensions du cheminement		3.37	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
15	Dimensions du cheminement		3.38	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
15	Pente, rampe et palier		3.40	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR PENTE 4.5 Absence de palier intermédiaire	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
16	Dimensions du cheminement		3.42	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 9)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
16	Dimensions du cheminement		3.41	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.04)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
16	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.43	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
16	Accessibilité des équipements extérieurs		5.4	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée aux équipements extérieurs accessibles	●				Installer des bancs avec accoudoirs	400,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
15	Passage-piéton sécurisé		4.60	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.1)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
15	Passage-piéton sécurisé		4.61	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
15	Passage-piéton sécurisé		4.62	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
15	Dimensions du cheminement		3.39	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers > 10 % (dévers relevé en % : 10.5)	●	●		●	Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
16	Passage-piéton sécurisé		4.68	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
16	Passage-piéton sécurisé		4.67	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
17	Dimensions du cheminement		3.46	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.9)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
17	Dimensions du cheminement		3.44	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.95)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
16	Abaissement de trottoir		4.63	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
16	Abaissement de trottoir		4.64	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
16	Passage-piéton sécurisé		4.65	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
16	Passage-piéton sécurisé		4.66	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
18	Obstacle en hauteur et saillie latérale	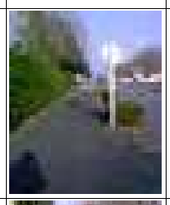	3.52	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
18	Abaissement de trottoir		4.69	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
18	Passage-piéton sécurisé		4.70	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €
18	Passage-piéton sécurisé		4.71	ROUTE DE BOUCHEMAINE INTERSECTION Le passage piéton présente un dévers > 10 % (dévers relevé en % : 11)	●	●		●	Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
17	Obstacle en hauteur et saillie latérale	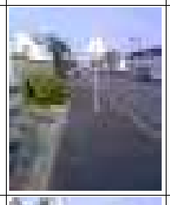	3.48	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
17	Dimensions du cheminement		3.45	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
17	Etat du sol		3.47	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	500,00 €
18	Dimensions du cheminement		3.49	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 7.3)	●	●		●	Reprofiler le sol	8 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
18	Pente, rampe et palier		3.50	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR ACCES CIMETIERE Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.1 ; longueur relevée en ml : 8)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
18	Etat du sol		3.51	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
18	Bornes et poteaux		5.5	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Les dimensions du mobilier sont non-conformes.(largeur/diamètre relevé(e) en ml : 0.09 pour une hauteur de 0.98 ml)		●			Remplacer le mobilier	1 400,00 €
19	Dimensions du cheminement		3.53	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.3)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
18	Situation de la place adaptée		1.2	ROUTE DE BOUCHEMAINE STATIONNEMENT La place de stationnement adaptée est mal situé	●	●	●	●	Aménager une place adaptée à proximité de l'entrée du bâtiment	1 500,00 €
18	Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée		1.3	ROUTE DE BOUCHEMAINE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE Recommandation liée à l'absence d'un palier à proximité de la place de stationnement adaptée	●	●		●	Aménager un palier adapté, au dévers près, à proximité de la place	350,00 €
18	Signalisation du stationnement adapté		1.4	ROUTE DE BOUCHEMAINE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE Recommandation liée à la signalisation du stationnement adapté	●	●	●	●	Peindre le centre de la place adaptée en bleu	350,00 €
18	Eclairage et niveau d'éclairement		1.5	ROUTE DE BOUCHEMAINE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE Le parc de stationnement est dépourvu d'un dispositif d'éclairage	●	●	●	●	Installer un éclairage assurant un niveau d'éclairement conforme (20 lux mini. dans le parc de stationnement, 50 lux sur les circulations piétonnes du parking)	1 600,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
19	Passage-piéton sécurisé		4.74	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
19	Passage-piéton sécurisé	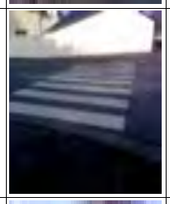	4.75	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
20	Dimensions du cheminement		3.56	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
20	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.57	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
19	Etat du sol		3.54	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	750,00 €
19	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.55	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
19	Abaissement de trottoir		4.72	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
19	Passage-piéton sécurisé		4.73	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.7)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
21	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.61	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Placer un repère tactile et visuel au niveau du sol	80,00 €
21	Abaissement de trottoir		4.76	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.6 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
21	Abaissement de trottoir		4.77	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.2 ; longueur relevée en ml : 3)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
21	Abaissement de trottoir		4.78	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
21	Dimensions du cheminement		3.58	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.3)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
21	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.59	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
21	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.3	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	400,00 €
21	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.60	ROUTE DE BOUCHEMAINE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
23	Dimensions du cheminement		3.62	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.32)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
23	Dimensions du cheminement		3.64	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
23	Dimensions du cheminement		3.63	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
24	Dimensions du cheminement		3.66	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
21	Abaissement de trottoir		4.79	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
21	Passage-piéton sécurisé		4.80	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
21	Passage-piéton sécurisé		4.81	ROUTE DE BOUCHEMAINE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
22	Passage-piéton sécurisé		4.82	ROUTE DES PONTS-DE-CE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
24	Passage-piéton sécurisé		4.83	ROUTE DES PONTS-DE-CE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
25	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.73	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
25	Dimensions du cheminement		3.70	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
25	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.72	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
24	Dimensions du cheminement		3.67	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.5)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
24	Pente, rampe et palier		3.68	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 10.2 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
24	Dimensions du cheminement		3.65	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
24	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.69	ROUTE DES PONTS-DE-CE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
26	Dimensions du cheminement		3.75	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
26	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.76	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
26	Abaissement de trottoir		4.84	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
26	Passage-piéton sécurisé		4.85	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
25	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.71	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
26	Signalisation du stationnement adapté		1.6	RUE DES GRANDS JARDINS STATIONNEMENT 2 PLACES ADAPTEES Recommandation liée à la signalisation du stationnement adapté	●	●	●	●	Peindre le centre de la place adaptée en bleu (x2)	700,00 €
26	Eclairage et niveau d'éclairement		1.7	RUE DES GRANDS JARDINS STATIONNEMENT 2 PLACES ADAPTEES Le parc de stationnement est dépourvu d'un dispositif d'éclairage	●	●	●	●	Installer un éclairage assurant un niveau d'éclairement conforme (20 lux mini. dans le parc de stationnement, 50 lux sur les circulations piétonnes du parking)	1 600,00 €
26	Dimensions du cheminement		3.74	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	80,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
27	Passage-piéton sécurisé		4.88	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €
27	Passage-piéton sécurisé		4.89	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactilement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
27	Passage-piéton sécurisé		4.90	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
27	Etat du sol		3.79	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE | 2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE | Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011 | Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
26	Passage-piéton sécurisé		4.86	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
27	Dimensions du cheminement		3.78	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.3)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
27	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.80	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Placer un repère tactile et visuel au niveau du sol	1 050,00 €
27	Abaissement de trottoir		4.87	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur de Sainte-Gemmes-sur-Loire
918

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
28	Dimensions du cheminement		3.81	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.32)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	80,00 €
28	Dimensions du cheminement		3.82	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
28	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.84	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
28	Abaissement de trottoir		4.91	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
27	Dimensions du cheminement		3.77	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT PIETONS La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.80)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	640,00 €
27	Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale		5.6	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT PIETONS Le contraste de l'équipement / mobilier est insuffisant		●		●	Mettre en peinture le mobilier pour le contraster	280,00 €
27	Barrières		5.7	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT PIETONS Absence d' élément bas		●			Installer une lisse basse sur les barrières exitantes conservées	400,00 €
28	Dimensions du cheminement		3.83	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
29	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.90	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m (x2)	60,00 €
29	Dimensions du cheminement		3.88	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
29	Dimensions du cheminement		3.85	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
29	Barrières		5.8	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Absence d' élément bas		●			Installer une lisse basse sur les barrières exitantes conservées	2 000,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
28	Abaissement de trottoir		4.92	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 9.4 ; longueur relevée en ml : 1.50)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
28	Abaissement de trottoir		4.93	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7 ; longueur relevée en ml : 1.50)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
28	Passage-piéton sécurisé		4.94	RUE DES GRANDS JARDINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
29	Dimensions du cheminement		3.86	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.24)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...) (x4)	3 200,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
30	Etat du sol		3.93	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols sur une surface de moins de 1m²	150,00 €
30	Bornes et poteaux		5.9	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Les dimensions du mobilier sont non-conformes.(largeur/diamètre relevé(e) en ml : 0.15 pour une hauteur de 0.39 ml et une longueur relevée en ml : 0.26)		●			Mettre en place un repère tactile et visuel	100,00 €
30	Bornes et poteaux		5.10	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Les dimensions du mobilier sont non-conformes.(largeur/diamètre relevé(e) en ml : 0.2 pour une hauteur de 0.35 ml et une longueur relevée en ml : 0.42)		●			Mettre en place un repère tactile et visuel	100,00 €
31	Dimensions du cheminement	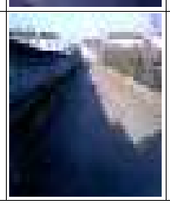	3.95	PASSAGE ENTRE RUE DES GRANGS JARDINS ET ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.8)	●				Reprofiler le sol	7 000,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
29	Dimensions du cheminement	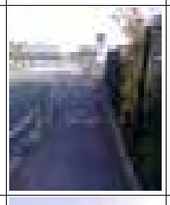	3.87	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
29	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.89	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
30	Dimensions du cheminement		3.91	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.28)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...) (x10)	8 000,00 €
30	Dimensions du cheminement		3.92	RUE DES GRANDS JARDINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
32	Abaissement de trottoir		4.96	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.6)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
32	Abaissement de trottoir		4.97	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.8 ; longueur relevée en ml : 1.90)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
32	Passage-piéton sécurisé		4.98	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
32	Passage-piéton sécurisé		4.99	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
31	Dimensions du cheminement		3.94	PASSAGE ENTRE RUE DES GRANGS JARDINS ET ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT PIETONS La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.16)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	320,00 €
31	Barrières		5.11	PASSAGE ENTRE RUE DES GRANGS JARDINS ET ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT PIETONS Absence d' élément bas		●			Installer une lisse basse sur les barrières exitantes conservées	200,00 €
32	Etat du sol	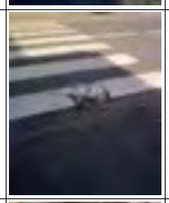	3.99	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols sur une surface de moins de 1m²	150,00 €
32	Abaissement de trottoir		4.95	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
32	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.101	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Placer un repère tactile et visuel au niveau du sol	80,00 €
32	Dimensions du cheminement		3.98	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 8.7)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
32	Dimensions du cheminement		3.96	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.10)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
33	Dimensions du cheminement		3.103	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.75)	●			●	Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
32	Passage-piéton sécurisé		4.100	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
32	Dimensions du quai		2.1	ROUTE D'ANGERS ARRET DE TRANSPORT EN COMMUN La largeur du passage est non-conforme	●				Aménager un quai de transport collectif conforme	9 000,00 €
32	Dimensions du cheminement		3.97	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.16)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
32	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.100	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
33	Passage-piéton sécurisé		4.102	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
34	Dimensions du cheminement		3.107	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.4)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
34	Dimensions du cheminement		3.105	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.93)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
34	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.108	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
33	Dimensions du cheminement		3.102	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
33	Dimensions du cheminement		3.104	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.9)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
33	Abaissement de trottoir		4.101	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
33	Passage-piéton sécurisé		4.103	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
35	Abaissement de trottoir		4.105	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
35	Abaissement de trottoir		4.104	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
35	Abaissement de trottoir		4.106	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	700,00 €
35	Passage-piéton sécurisé		4.107	ROUTE D'ANGERS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
34	Dimensions du cheminement		3.106	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.55)	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €
35	Dimensions du cheminement		3.109	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
35	Dimensions du cheminement		3.113	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.8)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
35	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.115	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
36	Dimensions du cheminement		3.117	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●				Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
36	Pente, rampe et palier		3.120	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.3 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
36	Dimensions du cheminement		3.118	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
36	Dimensions du cheminement		3.116	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.07)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
35	Dimensions du cheminement		3.110	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.55)	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €
35	Dimensions du cheminement		3.112	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.3)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
35	Dimensions du cheminement		3.111	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
35	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.114	ROUTE D'ANGERS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
37	Abaissement de trottoir	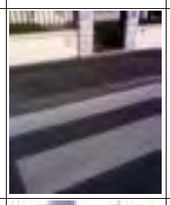	4.108	RUE DE LA FRAGONELLE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
37	Abaissement de trottoir		4.109	RUE DE LA FRAGONELLE 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.35)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
37	Passage-piéton sécurisé		4.111	RUE DE LA FRAGONELLE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
37	Passage-piéton sécurisé		4.112	RUE DE LA FRAGONELLE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
36	Dimensions du cheminement		3.119	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.9)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
37	Dimensions du cheminement		3.122	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.33)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
37	Dimensions du cheminement		3.123	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.9)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
37	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.125	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
38	Dimensions du cheminement		3.128	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.95)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...) (x3)	2 400,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.129	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.60)	●			●	Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.130	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.2)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.126	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
37	Passage-piéton sécurisé		4.110	RUE DE LA FRAGONELLE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
37	Dimensions du cheminement		3.121	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.98)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
37	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.124	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.127	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
40	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.139	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	60,00 €
40	Dimensions du cheminement		3.135	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
40	Dimensions du cheminement		3.136	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.4)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
40	Dimensions du cheminement		3.134	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
38	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.131	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
39	Dimensions du cheminement		3.132	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
39	Dimensions du cheminement		3.133	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 3.5)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
40	Passage-piéton sécurisé		4.113	RUE DE LA FRAGONELLE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
41	Etat du sol		3.143	RUE DE LA FRAGONELLE INTERSECTION Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
41	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.144	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
41	Dimensions du cheminement		3.140	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.25)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
41	Dimensions du cheminement		3.142	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.7)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
40	Dimensions du cheminement		3.137	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.9)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
40	Etat du sol		3.138	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	2 300,00 €
41	Dimensions du cheminement		3.141	RUE DE LA FRAGONELLE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.95)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
41	Passage-piéton sécurisé		4.114	RUE DE LA FRAGONELLE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
43	Passage-piéton sécurisé		4.115	RUE DE L'ARTISANAT INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous (x2)	6 000,00 €
43	Dimensions du cheminement		3.146	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.35)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
43	Dimensions du cheminement		3.147	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.94)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
43	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.152	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
42	Dimensions du cheminement		3.145	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.9)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
43	Dimensions du cheminement		3.148	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
43	Dimensions du cheminement		3.151	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.8)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
43	Dimensions du cheminement		3.149	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.70)	●			●	Tailler la végétation	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
44	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.156	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
45	Dimensions du cheminement		3.158	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
45	Etat du sol		3.159	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
45	Etat du sol		3.160	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	1 250,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
43	Dimensions du cheminement		3.150	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.9)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
44	Dimensions du cheminement		3.154	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
44	Etat du sol		3.155	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	2 500,00 €
44	Dimensions du cheminement		3.153	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
46	Passage-piéton sécurisé		4.117	RUE DE L'ARTISANAT 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
46	Dimensions du cheminement		3.162	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le sol	5 000,00 €
47	Dimensions du cheminement		3.165	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.85)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
47	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.169	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Tailler la végétation	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
45	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.161	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
45	Dimensions du cheminement		3.157	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
46	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.163	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	60,00 €
46	Abaissement de trottoir		4.116	RUE DE L'ARTISANAT 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
48	Dimensions du cheminement		3.170	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.80)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...) (x4)	3 200,00 €
48	Dimensions du cheminement		3.171	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.2)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
49	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.172	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
49	Accessibilité des équipements extérieurs		5.12	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée aux équipements extérieurs accessibles	●				Installer des bancs avec accoudoirs	400,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
47	Etat du sol		3.168	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols	2 500,00 €
47	Dimensions du cheminement		3.164	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
47	Dimensions du cheminement		3.166	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
47	Dimensions du cheminement		3.167	RUE DE L'ARTISANAT CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.2)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
49	Caractéristiques et aménagements intérieurs du cabinet d'aisance adapté		7.2	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC Recommandation liée aux caractéristiques du cabinet d'aisances adapté	●	●	●	●	Installer des équipements et commandes de couleur claire, sur des parois foncées ou colorées (ou vice-versa)	200,00 €
49	Atteinte des accessoires		7.3	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC L'accessoire, la commande est mal positionné(e) : hauteur non conforme et/ou dans l'angle (miroir, sèche-mains, distributeur, …)	●				Repositionner l'accessoire pour le rendre accessible	50,00 €
49	Atteinte des accessoires		7.4	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC La partie basse du miroir n'est pas à la bonne hauteur	●				Repositionner le miroir à une hauteur conforme	80,00 €
49	Éclairage et niveau d'éclairement	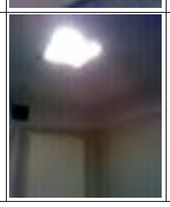	7.5	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC L'éclairage existant est insuffisant dans le cabinet d'aisances (valeur relevée en lux : 87)		●		●	Renforcer l'éclairage pour obtenir un niveau d'éclairement conforme (100 lux minimum). Prévoir l'installation d'ampoules à économie d'énergie	100,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
49	Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale		5.13	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC Le contraste de l'équipement / mobilier est insuffisant		●		●	Contraster par un jeu de couleur l'entrée du sanitaire	100,00 €
49	Poignée de portail facilement préhensible		8.1	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC Les poignées du portail sont difficilement manoeuvrables	●			●	Installer des poignées de porte préhensibles	50,00 €
49	Compréhension		6.4	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC Signalètique d'information incomplète	●	●	●	●	Ajouter des éléments de signalétique d'information adaptés à tous. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	150,00 €
49	Caractéristiques et aménagements intérieurs du cabinet d'aisance adapté		7.1	RUE DE L'ARTISANAT SANITAIRE PUBLIC La porte du sanitaire adapté n'est pas pourvue d'un dispositif de fermeture adapté	●				Remplacer le ferme-porte par une barre de fermeture. Prévoir éventuellement l'ouverture de la porte à 180° sur les circulations horizontales	80,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
50	Passage-piéton sécurisé		4.120	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
50	Passage-piéton sécurisé		4.121	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
50	Dimensions du cheminement		3.173	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.17)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
50	Dimensions du cheminement		3.174	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.6)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
50	Etat du sol		3.176	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
50	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.177	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
50	Abaissement de trottoir		4.118	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
50	Passage-piéton sécurisé		4.119	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.9)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
51	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.182	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
51	Dimensions du cheminement		3.180	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
51	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.183	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
51	Abaissement de trottoir		4.122	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
50	Etat du sol		3.175	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols sur une surface de moins de 1m²	150,00 €
51	Dimensions du cheminement		3.179	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
51	Dimensions du cheminement		3.178	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.96)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
51	Pente, rampe et palier		3.181	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 10 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
52	Dimensions du cheminement		3.184	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.13)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
52	Dimensions du cheminement		3.185	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.3)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
52	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.186	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.189	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.93)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
51	Abaissement de trottoir		4.123	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.8)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
51	Passage-piéton sécurisé		4.124	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.8)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
51	Passage-piéton sécurisé		4.125	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
51	Passage-piéton sécurisé		4.126	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
53	Dimensions du cheminement		3.191	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 9.5)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.190	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.85)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
54	Dimensions du cheminement		3.197	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.10)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
54	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.200	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
53	Dimensions du cheminement		3.192	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 7.2)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.188	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.21)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
53	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.193	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.187	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.05)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km	
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
54	Passage-piéton sécurisé		4.131	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
54	Dimensions du cheminement		3.195	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.25)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
54	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.199	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
54	Dimensions du cheminement		3.196	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.08)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
54	Abaissement de trottoir		4.128	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.26)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
54	Abaissement de trottoir		4.129	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	700,00 €
54	Abaissement de trottoir		4.127	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
54	Passage-piéton sécurisé		4.130	RUE DU STADE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.3)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin

3ème Partie P.A.V.E.

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public

CENTRE BOURG NORD

SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX

Niveau d'accessibilité par famille de handicap AVANT TRAVAUX				Evaluation globale de la Mise en accessibilité	Accessibilité de la jonction ERP / Voirie publique			Fréquentation du secteur
					Nombre d'ERP présents sur le secteur		Taux (en %) d'ERP disposant d'une jonction accessible	
Non accessible	Peu accessible	Très accessible	Accessible avec quelques travaux		Accessible	Non Accessible		
Répartition des obstacles par famille de handicap (en %) AVANT TRAVAUX								
48,39%	31,12%	4,62%	15,86%	☹	7	2	**77,78%**	⚠

RECAPITULATIF DES FICHES D'OBSTACLES

FICHE D'OBSTACLES	Impact	Qualification de la fiche obstacles selon thématique	Montant estimatif en € H.T.	Evaluation de la Mise en accessibilité
1	▲		16 180,00 €	😐
2	▲	M	7 500,00 €	😐
3	▲		200,00 €	☹
4	▲	P	13 260,00 €	😐
5	▲		0,00 €	☹
6	▲		8 000,00 €	😐
7	▲		4 850,00 €	☹
8	△		12 350,00 €	😐
9	▲		11 280,00 €	😐
10	△	M	12 550,00 €	😐
11	▲		9 130,00 €	☹
12	▲	M	6 150,00 €	😐
13	△		230,00 €	☹
14	▲		3 780,00 €	☹
15	▲		5 510,00 €	☹
16	△	M	9 510,00 €	😐
17	▲		660,00 €	☹
18	▲	P M	17 480,00 €	☹
19	▲		8 680,00 €	😐
20	○		30,00 €	☹
21	△		6 890,00 €	☹
22	△		3 000,00 €	☹
23	▲		0,00 €	☹
24	▲		3 160,00 €	☹
25	○		60,00 €	☹
26	▲	P	7 710,00 €	☹
27	▲	M	11 370,00 €	☹
28	▲		4 610,00 €	☹

PROGRAMMATION

P1	P2	P3	P4	P5

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG NORD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011
Par : Nicolas Papin
2ème Partie Diagnostic

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles N°	Description	Famille de handicap concernée	Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
54	Dimensions du cheminement	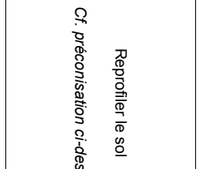	3.198	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (déver relevé en % : 5.8)	●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
54	Dimensions du cheminement	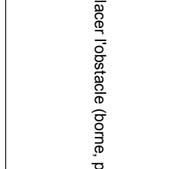	3.194	RUE DU STADE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.92)	●	Déplacer l'obstacle (borne, poteau...)	800,00 €

29	△	M	5 290,00 €	☹						
30	△	M	8 350,00 €	😐						
31	△	M	7 520,00 €	☺						
32	▲		17 860,00 €	☹						
33	▲		5 100,00 €	☹						
34	▲		160,00 €	☹						
35	▲		5 230,00 €	☹						
36	○		0,00 €	☹						
37	▲		9 090,00 €	😐						
38	▲		2 560,00 €	☹						
39	▲		0,00 €	☹						
40	△		5 360,00 €	😐						
41	△		3 230,00 €	☹						
42	△		0,00 €	☹						
43	▲		6 160,00 €	😐						
44	▲		2 500,00 €	😐						
45	▲		1 450,00 €	☹						
46	▲		9 560,00 €	😐						
47	▲		3 460,00 €	☹						
48	△		3 200,00 €	☹						
49	○	M	1 210,00 €	☺						
50	▲		8 080,00 €	☹						
51	▲		7 960,00 €	☹						
52	○		30,00 €	☹						
53	△		160,00 €	☹						
54	▲		8 990,00 €	☹						
			TOTAL	306 640,00 €						

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin

4ème Partie P.A.V.E.

LEGENDE du P.A.V.E.

▶ Evaluation de la mise en Accessibilité

☺ **SIMPLE / AISEE** : travaux ponctuels, localisés sans difficulté particulière

😐 **MOYENNE** : travaux pouvant être nombreux et nécessitant la reprise d'un ouvrage complet (trottoir dans sa totalité)

☹ **DIFFICILE / COMPLEXE** : travaux lourds à envisager à l'occasion d'une réfection complète de la voirie

▶ Impact

Il permet de déterminer la conséquence d'un ou de plusieurs obstacle(s) relevé(s) dans la **FICHE** sur la continuité de la chaîne de déplacement et de participation. A2CH a fixé une échelle permettant la hiérarchisation suivante :

▲ **FORT**
Non-conformité ou obstacle pouvant créer une rupture dans la chaîne de déplacement et de participation, voire un risque pour l'usager en situation de handicap *(exemple : absence d'un abaissé de trottoir, d'une Bande d'Eveil de Vigilance - BEV)*

△ **MOYEN**
Non-conformité ou obstacle ne créant pas une rupture de la chaîne de déplacement et de participation, mais occasionnant une gêne significative *(exemple : absence de nez de marche contrastés sur un escalier, absence d'une signalétique adaptée à tous)*

○ **FAIBLE**
Non-conformité ou obstacle ne créant pas une rupture de la chaîne de déplacement et de participation, et pouvant être contourné ou évité *(exemple : présence d'un escalier Non-Conforme doublé par une rampe adaptée)*

Tous les obstacles accompagnés des pictogrammes ▲△○ constituent des non-conformités au regard de la réglementation en vigueur. Ces points seront donc à traiter dans le cas d'une opération de réfection de la voirie ou de modification d'assiette.

■ **RECOMMANDATION**
Pour des obstacles ne relevant pas des obligations réglementaires, A2CH est amené à produire ses propres recommandations. Il s'agit donc d'amélioration visant une meilleure Accessibilité pour TOUS

▶ Niveau d'accessibilité du secteur AVANT TRAVAUX

Très accessible	Accessible avec quelques travaux	Peu accessible	Non accessible

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG NORD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 2,4 km
Diagnostic réalisé le : 1 mars 2011	Par : Nicolas Papin

4ème Partie P.A.V.E.

LEGENDE du P.A.V.E. (suite)

▶ Accessibilité de la jonction ERP / Voirie publique

On entend par "Jonction ERP / Voirie publique", le dénivelé plus ou moins important entre le niveau de la voirie publique et l'ERP. Il s'agit souvent de la "fameuse" marche d'entrée ou du seuil (non arrondi ou non chranfreiné) > à 2 cm.

Le nombre d'ERP présentant un obstacle au niveau de cette jonction constitue une information importante dans l'élaboration du PAVE. Tous les ERP sont comptabilisés y compris les commerce de 5ème catégorie.

▶ Fréquentation du secteur

Fréquentation élevée — Fréquentation Moyenne — Fréquentation faible — Zone piétonne

Eléments pris en compte pour déterminer la fréquentation d'une zone

. La concentration / le nombre d'Etablissements Recevant du Public (ERP)
. La présence de pôles divers, générateurs de déplacements (accès à un site particulier, présence d'un ERP de 1ère ou 2ème catégorie, …)
. L'existence de moyens de transports en commun (arrêt de bus, station tramway, …)
. Densité de population

▶ Qualifification de la fiche obstacles selon thématique

Chaque FICHE OBSTACLES est qualifiée à l'aide des pictogrammes correspondant aux différentes thématiques présentées ci-dessous. La FICHE peut comporter un ou plusieurs OBSTACLE(S), donc un ou plusieurs pictogramme(s).



Rapport de Diagnostic Accessibilité

VILLE DE SAINTE GEMMES SUR LOIRE

CENTRE BOURG SUD

49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE



CENTRE BOURG SUD

28 février 2011

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD **49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE**	Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	

Introduction & Sommaire

Sommaire

Page

1ère partie : ETAT DES LIEUX **3**

Situation générale du secteur diagnostiqué (chaîne de déplacement) au regard de la réglementation présentée sous la forme d'un relevé des obstacles à l'Accessibilité.

2ème partie : DIAGNOSTIC **9**

Présenté sous la forme d'un tableau, le diagnostic décrit les Non-conformités et obstacles à l'Accessibilité rencontrés sur le secteur diagnostiqué, ainsi que les préconisations d'amélioration et estimatifs financiers associés. Les Non-conformités et obstacles sont localisés sur le portfolio des cartes.

3ème partie : Présentation du P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public) **108**

Ce tableau présente une synthèse des obstacles rencontrés et des coûts de mise en Accessibilité. Par ailleurs, il fournit plusieurs critères d'aide à la décision pour l'élaboration du P.A.V.E., tels que :

- Hiérarchisation des obstacles selon leur impact sur la chaîne de déplacement
- Niveau d'accessibilité actuel
- Accessibilité de la jonction ERP / voirie publique
- Fréquentation du secteur
- Evaluation de la mise en accessibilité

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD **49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE**	Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	

1ère Partie

Etat des lieux

LEGENDE

● : Les points de contrôle marqués d'un point rouge sont des non-conformités à l'accessibilité d'ordre RÉGLEMENTAIRE.

■ : Les points de contrôle marqués d'un carré bleu identifient les obstacles à l'accessibilité **ne relevant pas des obligations réglementaires.** Il s'agit donc de recommandations visant une meilleure accessibilité pour Tous.

Chacun de ces points est décrit dans la 2ème partie du rapport intitulée « Diagnostic ». Les non-conformités et les obstacles sont numérotés afin de pouvoir être « tracés » tout au long du rapport.

1 - STATIONNEMENT	Non conforme	Recom-mandation	N°
Situation de la place adaptée Les emplacements réservés sont répartis de manière homogène sur la totalité de la voirie et des espaces publics	●		1.1 1.2 1.12
Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée • Largeur ≥ 3.30 m • Si stationnement de plain pied, jonction avec le trottoir ≥0,80 ml largeur • Espace horizontal au dévers et à la pente près de 2 % • Stationnement longitudinal :Larg. ≥ 2,00 ml si trottoir ≥ 1.80 m avec une bande de passage matérialisée de 0.80 m	●	■	1.3 1.4 1.8 1.9
Raccordement au cheminement Une place de stationnement adaptée doit se raccorder sans ressaut de plus de 2 cm au cheminement d'accès à l'entrée du/des bâtiments ou du trottoir	●		1.5 1.10
Signalisation du stationnement adapté Chaque place adaptée destinée au public doit être repérée par un marquage au sol ainsi qu'une signalisation verticale.	●	■	1.6 1.7 1.11

2 - ARRET DE TRANSPORTS COLLECTIFS	Non conforme	Recom-mandation	N°
Dimensions du quai Dimensions du quai : - largeur de passage ≥ 0.90 ml entre bordure de l'emplacement d'arrêt et le retour de l' abri. - largeur de passage ≥ 1.40 ml si le cheminement pour piétons n'est pas accessible - Aire de rotation de 1.50 ml de diamètre pour permettre la manœuvre du dispositif d'aide d'aide à l'embarquement ou au débarquement du véhicule.	●		2.1

RELEVE DES OSBTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 1,8 km	Etat des lieux
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

3 - CHEMINEMENT, TROTTOIR	Non conforme	Recom-mandation	N°
Dimensions du cheminement • Largeur > 1,40 ml en cheminement courant • Largeur ≥ 1,20 ml libre de tout obstacle • Rétrécissements ponctuels à 0.90 ml de largeur maximum • Dévers ≤ 2%	●		3.1 à 3.181
Pente, rampe et palier • Pente conforme si ≤ 6% • Jusqu'à 10% sur longueur maxi 2 ml • Jusqu'à 12% sur longueur maxi 0,5 ml • Si pente > 5 % palier de repos obligatoire tous les 10 ml • Paliers de repos en haut et en bas de chaque pente : (larg. 1,20 x longueur 1,40 ml) • Dévers ≤ 3 %" • garde-corps si rupture de niveau de hauteur > 0.40 ml	●		3.3 à 3.182
Seuil et Ressaut Lorsqu'il ne peut être évité, un faible écart de niveau peut être traité par un ressaut à bord arrondi ou muni d'un chanfrein et dont la hauteur doit être inférieure ou égale à 2 cm. Cette hauteur maximale peut toutefois être portée à 4 cm si le ressaut comporte sur toute sa hauteur une pente ne dépassant pas 33 %. La distance minimale entre 2 ressauts doit être supérieure ou égale 2.50 m.	●		3.4 à 3.127
Etat du sol Le sol ou le revêtement de sol du cheminement accessible doit être non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue. Les trous et fentes situés dans le sol du cheminement doivent avoir une largeur ou un diamètre inférieur ou égal à 2 cm.	●		3.41 à 3.142
Obstacle en hauteur et saillie latérale Le cheminement accessible doit être libre de tout obstacle. Afin d'être repérables, les éléments éventuels qui ne peuvent pas être mis en dehors du cheminement doivent répondre aux exigences suivantes : • S'ils sont suspendus au-dessus du cheminement, laisser un passage libre d'au moins 2,20 m de hauteur au-dessus du sol ; • S'ils sont implantés sur le cheminement, quelle que soit leur hauteur, ou en saillie latérale de plus de 15 cm sur le cheminement, comporter un élément de contraste visuel par rapport à leur environnement immédiat et un rappel tactile ou un prolongement au sol. • Etre contrastés par rapport à leur environnement.	●		3.5 à 3.173

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin
1ère Partie
Etat des lieux

RELEVE DES OSBTACLES

4 - PASSAGE PIETON	Non conforme	Recom-mandation	N°
Abaissement de trottoir • Largeur du bateau ≥ 1.20 m ou ≥ 1.40 m en cas d'obstacle (poteau) • Pentes : accès frontal ≤ 5 % , pente de 8 % tolérée sur 2 m et de 12 % sur 0.50 m accès latéral ≤ 12 % (si possible même pente que l'accès frontal) • Ressauts : ≤ 2cm • Ou 4 cm si pente < 33% • Arrondis ou chanfreiné • Dévers ≤ 3% en arrière du bateau pour passage le long du trottoir • Bande podo-tactile sur une longueur > 1 m au droit du bateau, parallèlement à l'axe de la chaussé. (pour des bateaux doubles en carrefour : - des bandes d'éveil doivent être implantées sur toute la longueur de la partie abaissée parallèlement à l'axe de la chaussée - si l'abaissement est continu : une barrière de protection doit être implantée dans l'arrondi du trottoir) • Cheminement (restant) libre de tout obstacle ≥ 1.20 m à l'arrière du bateau	●		4.1 à 4.165
Passage-piéton sécurisé • Signalisation adaptée aux points de choix d'itinéraires ou en cas de pluralité de cheminement • Si cheminement accessible croise voie de circulation, alors éveil de vigilance pour piéton • Passage piéton + marquage au sol + signalisation pour indiquer au conducteur qu'il croise un cheminement pour piéton POSITION : • Par rapport à la ligne de STOP : distance PP ≤ 1.50 m • Par rapport à un carrefour à feux ; distance entre 5 et 7 m • Le PP ne doit pas être de biais, sa position doit être pertinente.	●	■	4.4 à 4.168
Eclairage et niveau d'éclairement du cheminement Le cheminement doit comporter un dispositif d'éclairage répondant aux exigences suivantes : • Niveau d'éclairement 20 lux en tout point du cheminement accessible • Lorsque la durée de fonctionnement d'un système d'éclairage est temporisée, l'extinction doit être progressive. Dans le cas d'un fonctionnement par détection de présence, la détection doit couvrir l'ensemble de l'espace concerné et deux zones de détection successives doivent obligatoirement se chevaucher.	●		4.59
Terre-pleins centraux RECOMMANDATIONS : Un îlot-refuge devrait être créé dans certains cas : - lorsque les phases de feux pour une même traversée impliquent une traversée en 2 temps pour les piétons - lorsque la largeur de la voie à traverser est ≥ 12 m - lorsque la traversée peut être source de fatigue • Longueur ≥ 2 m • Largeur d'accès à l'îlot ≥ 2.50 m • Présence de bande d'éveil de vigilance à l'intérieur du refuge • Si passage piéton décalé, des barrières doivent être installées		■	4.25

RELEVE DES OSBTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		1ère Partie
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur totale : 1,8 km	Etat des lieux
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin		

RELEVE DES OSBTACLES

5 - EQUIPEMENTS MOBILIERS	Non conforme	Recom-mandation	N°
Accessibilité des équipements extérieurs Le cheminement accessible permet notamment à une personne ayant une déficience visuelle ou auditive de se localiser, s'orienter et atteindre le bâtiment en sécurité, et permet à une personne ayant une déficience motrice d'accéder à tout équipement ou aménagement donné à l'usage.		■	5.1 5.5 5.8
Atteinte du système de communication et commandes Les systèmes de communication entre le public et le personnel, ainsi que les dispositifs de commande manuelle mis à la disposition du public, doivent répondre aux exigences suivantes : • Être situés à plus de 0.40 ml d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant ; • Être situés à une hauteur comprise entre 0.90 ml et 1.30 ml.	●		5.2
Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale Les bornes, poteaux et autres mobiliers urbain situé sur les cheminements doivent comporter une partie contrastée soit avec leur support soit avec leur arrière plan. A minima, présence d'une bande de 10 cm de largeur située entre 1,20 et 1,40 ml ht ou contraste de la partie haute si le mobilier à une hauteur < 1,30 ml.	●		5.3 5.6 5.7
Téléphone public L'équipement doit être accessible (pas de cabine) Les commandes doivent être situées 0.90 ml ≤ h ≤ 1.30 ml. Le téléphone doit être muni d'une Boucle à Induction Magnétique	●		5.4

6 - SIGNALETIQUE & INFORMATION	Non conforme	Recom-mandation	N°
Visibilité Les informations doivent être regroupées. Les supports d'informations doivent répondre aux exigences suivantes : • Être contrastés par rapport à l'environnement immédiat • Permettre une vision et une lecture en position "debout" / "assis" • Être choisis, positionnés et orientés de façon à éviter tout effet d'éblouissement, de reflet, ou de contre-jour dû à l'éclairage naturel ou artificiel • S'ils sont situés à une hauteur inférieure à 2.20 m, permettre à une personne mal voyante de s'approcher à moins d'un mètre.	●	■	6.1 6.3

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin
1ère Partie
Etat des lieux

RELEVE DES OSBTACLES

6 - SIGNALETIQUE & INFORMATION	Non conforme	Recom-mandation	N°
Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères Les informations données sur ces supports doivent répondre aux exigences suivantes : • Être fortement contrastées par rapport au fond du support • Ht des caractères proportionnelle aux circonstances, selon l'importance de l'information délivrée, des dimensions du local et de la distance de lecture Hauteur des caractères d'écriture ne peut en aucun cas être inférieure à : • 15 mm pour une lecture proche • 15 cm pour une lecture à 4,00 ml • 20 cm pour une lecture à 6,00 ml	●	■	6.4 à 6.14
Compréhension La signalisation doit recourir autant que possible à des icônes ou à des pictogrammes. Lorsqu'ils existent, le recours aux pictogrammes normalisés s'impose.	●		6.2 à 6.13

7 - SANITAIRES	Domaine d'évaluation SANS OBJET

8 - PORTAILS, PORTILLONS, PORTES	Domaine d'évaluation SANS OBJET

9 - CIRCULATION VERTICALE	Non conforme	Recom-mandation	N°
Caractéristiques liées à l'escalier Largeur : • ≥ 1.40 m si entre 2 murs • ≥ 1.30 m si 1 mur • ≥ 1.20 m si aucun mur Marches : • Hauteur des marches ≤ 16 cm • Giron des marches ≥ 28 cm • Nez de marche de couleur contrastée sur une largeur ≥ 5 cm pour la 1ère et la dernière marche • Nez visuellement contrastés par rapport aux marches Mains courantes à partir de 3 marches • 2 mains courante si passage libre > 1.20 ml • 3 mains courantes si larg. esc.> 4.20 ml	●	■	9.1 à 9.8

10 - CABINES, DOUCHES	Domaine d'évaluation SANS OBJET

11 - TAPIS, ESCALIERS ET PLANS INCLINES MECANIQUES	Domaine d'évaluation SANS OBJET

RELEVE DES OSBTACLES

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD **49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE**	Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	

1ère Partie

Etat des lieux

RELEVE DES OSBTACLES

12 - TRANSITION VOIRIE - ERP	Domaine d'évaluation SANS OBJET
13 - ASCENSEUR	Domaine d'évaluation SANS OBJET
14 - PLAGE	Domaine d'évaluation SANS OBJET

Portfolio des cartes

VILLE DE SAINTE GEMMES SUR LOIRE

CENTRE BOURG SUD

49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE

CENTRE BOURG SUD

28 février 2011

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD **49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE**	Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	

Introduction & Sommaire

Introduction

Le portfolio des cartes a été réalisé dans le but de localiser les non-conformités afin de faciliter la lecture du diagnostic Voirie. Il se compose :

- d'une carte générale permettant de localiser les itinéraires diagnostiqués
- d'une carte par itinéraire diagnostiqué. Chaque carte est éventuellement décomposée en **ZONES**, selon l'étendue de l'itinéraire.
- chaque **ZONE** présente la localisation des fiches obstacles sous la forme suivante 

Sommaire

▶ Localisation des itinéraires diagnostiqués page 3

▶ Carte de l'itinéraire présentant le découpage des **ZONES** page 4

- Carte zone 1 page 5
- Carte zone 2 page 6
- Carte zone 3 page 7
- Carte zone 4 page 8
- Carte zone 5 page 9

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD **49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE**	Longueur totale : 1,8 km
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	

Introduction & Sommaire

Carte générale de localisation des itinéraires diagnostiqués



PORTFOLIO DES CARTES
CENTRE BOURG SUD (composé de 5 zones)
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin



Carte globale présentant la décomposition par zone

PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG SUD	**ZONE 1**
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	



PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG SUD	ZONE 2
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	



PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG SUD	ZONE 3
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	



PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG SUD	ZONE 4
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	



PORTFOLIO DES CARTES	
CENTRE BOURG SUD	ZONE 5
Diagnostic réalisé le 28 février 2011 par Nicolas Papin	



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
1	Dimensions du cheminement		3.1	PLACE DU CALVAIRE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.75)	●			●	Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
1	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.5	PLACE DU CALVAIRE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
1	Abaissement de trottoir		4.1	PLACE DU CALVAIRE 1 PASSAGE PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4)	●				Reprofiler le cheminement	0,00 €
1	Abaissement de trottoir		4.2	PLACE DU CALVAIRE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
1	Situation de la place adaptée		1.1	PLACE DU CALVAIRE STATIONNEMENT Les places de stationnement adaptées ne sont pas réparties de façon homogène	●	●	●	●	Aménager une/des place(s) adaptée(s) suplémentaire(s)	1 500,00 €
1	Pente, rampe et palier		3.3	PLACE DU CALVAIRE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.9 ; longueur relevée en ml : 10)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
1	Seuil et Ressaut		3.4	PLACE DU CALVAIRE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un seuil ou d'un ressaut de 5 cm de hauteur	●				Aménager un bateau conforme *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
1	Dimensions du cheminement		3.2	PLACE DU CALVAIRE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.8)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
2	Passage-piéton sécurisé		4.6	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
2	Dimensions du cheminement		3.6	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4)	●				Reprofiler le sol	10 000,00 €
3	Dimensions du cheminement		3.8	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.7)	●				Reprofiler le sol	5 000,00 €
3	Accessibilité des équipements extérieurs		5.1	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée aux équipements extérieurs accessibles	●				Installer des bancs avec accoudoirs	400,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
2	Dimensions du cheminement		3.7	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.6)	●	●		●	Reprofiler le sol	2 500,00 €
2	Abaissement de trottoir		4.3	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
2	Passage-piéton sécurisé		4.4	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.7)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
2	Passage-piéton sécurisé		4.5	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le passage piéton *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
3	Passage-piéton sécurisé		4.11	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
4	Dimensions du cheminement		3.11	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
4	Dimensions du cheminement		3.9	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.27)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
4	Dimensions du cheminement		3.10	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.27)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
3	Abaissement de trottoir		4.9	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.6 ; longueur relevée en ml : 10)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
3	Abaissement de trottoir		4.7	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
3	Abaissement de trottoir		4.8	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.25)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
3	Passage-piéton sécurisé		4.10	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
5	Passage-piéton sécurisé		4.16	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €
5	Passage-piéton sécurisé		4.17	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente supérieure à 10 % (pente relevée en % : 10.6)	●			●	Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
5	Passage-piéton sécurisé		4.18	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
5	Passage-piéton sécurisé		4.20	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
4	Dimensions du cheminement	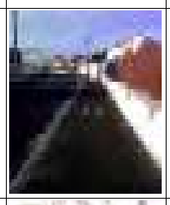	3.12	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.6)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
5	Abaissement de trottoir		4.14	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1.40 ; longueur relevée en ml : 12.5)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
5	Abaissement de trottoir		4.12	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
5	Abaissement de trottoir		4.13	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
6	Dimensions du cheminement		3.17	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.2)	●				Reprofiler le sol	8 400,00 €
6	Dimensions du cheminement		3.16	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.10)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
6	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.18	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
6	Dimensions du cheminement		3.15	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
5	Passage-piéton sécurisé		4.19	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf préconisation ci-dessus*	0,00 €
5	Dimensions du cheminement		3.13	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 12.1)	●	●		●	Reprofiler le sol	1 500,00 €
5	Passage-piéton sécurisé		4.15	RUE DE L'AUTHION INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
5	Obstacle en hauteur et saillie latérale	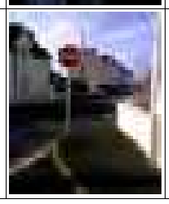	3.14	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
7	Passage-piéton sécurisé		4.24	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
7	Terre-pleins centraux		4.25	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'îlot-refuge	●	●	●	●	Aménager un îlot-refuge conforme	2 200,00 €
8	Dimensions du cheminement		3.22	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers > 10 % (dévers relevé en % : 13.7)	●	●		●	Restructurer le cheminement	0,00 €
8	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.23	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
7	Dimensions du cheminement		3.19	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.27)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
7	Abaissement de trottoir		4.21	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
7	Abaissement de trottoir		4.22	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.4)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
7	Passage-piéton sécurisé		4.23	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.1)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
9	Dimensions du cheminement		3.27	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.7)	●	●		●	Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
9	Dimensions du cheminement		3.26	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.70)	●			●	Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
9	Dimensions du cheminement		3.25	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
10	Dimensions du cheminement	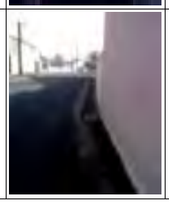	3.28	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.60)	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
8	Dimensions du cheminement		3.20	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
8	Dimensions du cheminement		3.21	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.80)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
8	Passage-piéton sécurisé		4.26	RUE DE L'AUTHION INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
9	Dimensions du cheminement		3.24	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.15)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
12	Dimensions du cheminement		3.31	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 7.5)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
12	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.33	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
13	Pente, rampe et palier		3.35	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.6 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
13	Pente, rampe et palier		3.36	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.1 ; longueur relevée en ml : 1.50)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
10	Passage-piéton sécurisé		4.27	RUE DE L'AUTHION INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
11	Dimensions du cheminement		3.29	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.05)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
11	Dimensions du cheminement		3.30	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.1)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
12	Pente, rampe et palier		3.32	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.6 ; longueur relevée en ml : 15)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
14	Passage-piéton sécurisé		4.31	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.7)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
14	Passage-piéton sécurisé		4.32	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactilement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
14	Passage-piéton sécurisé		4.33	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf préconisation ci-dessus*	0,00 €
15	Dimensions du cheminement		3.37	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin
2ème Partie Diagnostic

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
13	Dimensions du cheminement		3.34	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.5)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
14	Abaissement de trottoir		4.28	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.5 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
14	Abaissement de trottoir		4.29	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
14	Abaissement de trottoir		4.30	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
16	Abaissement de trottoir		4.36	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
16	Abaissement de trottoir		4.37	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
16	Passage-piéton sécurisé		4.38	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.4)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
16	Passage-piéton sécurisé		4.39	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
15	Pente, rampe et palier		3.39	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.2)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
15	Dimensions du cheminement		3.38	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.5)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
16	Abaissement de trottoir		4.34	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.90)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
16	Abaissement de trottoir		4.35	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.3 ; longueur relevée en ml : 1.50)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
17	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.42	PLACE DE LA MAIRIE MOBILIER (SANICAN) Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Abaisser le bas de l'obstacle à 30 cm du sol	50,00 €
17	Atteinte du système de communication et commandes		5.2	PLACE DE LA MAIRIE MOBILIER (SANICAN) Le dispositif d'accès / la commande est situé(e) à une hauteur supérieure à 1.30 ml	●				Déplacer le dispositif d'accès / la commande pour permettre son atteinte	150,00 €
17	Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale		5.3	PLACE DE LA MAIRIE MOBILIER (SANICAN) Le contraste de l'équipement / mobilier est insuffisant		●		●	Mettre en peinture le mobilier pour le contraster	70,00 €
17	Caractéristiques liées à l'escalier		9.1	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER PARKING Les nez de marche ne sont pas suffisamment contrastés		●		●	Contraster les nez de marche par la couleur	60,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
17	Situation de la place adaptée		1.2	PLACE DE LA MAIRIE PARKING Les places de stationnement adaptées ne sont pas réparties de façon homogène	●	●	●	●	Aménager une/des place(s) adaptée(s) suplémentaire(s)	2 400,00 €
17	Dimensions du cheminement		3.40	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
17	Etat du sol		3.41	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols sur une surface de plus de 1 m²	630,00 €
17	Visibilité		6.1	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT Recommandation liée à la visibilité des informations et signalisations	●	●	●	●	Matérialiser, par un repère tactile contrasté, l'accès à un équipement / une commande	100,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur de Sainte-Gemmes-sur-Loire
296

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
18	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.44	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
18	Passage-piéton sécurisé		4.40	RUE DE L'AUTHION INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
19	Dimensions du cheminement		3.45	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●				Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
19	Dimensions du cheminement		3.46	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
17	Caractéristiques liées à l'escalier		9.2	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER PARKING Absence de 2 mains courantes sur l'escalier	●	●		●	Installer une main courante sur les côtés et/ou au milieu de l'escalier	1 050,00 €
17	Caractéristiques liées à l'escalier		9.3	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER PARKING Recommandation liée à l'escalier	●	●	●	●	Contraster les 1ère et dernière contremarches	270,00 €
17	Caractéristiques liées à l'escalier		9.4	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER PARKING Recommandation liée à l'escalier	●	●	●	●	Installer un appel de vigilance, à 50 cm du premier nez de marche, dans le sens de la descente	330,00 €
18	Dimensions du cheminement		3.43	RUE DE L'AUTHION CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 8.2)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
20	Passage-piéton sécurisé		4.44	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.7)	●				Reprofiler le passage piétons	2 600,00 €
20	Passage-piéton sécurisé		4.45	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
20	Passage-piéton sécurisé		4.47	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
20	Passage-piéton sécurisé		4.46	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
20	Dimensions du cheminement		3.47	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.06)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	320,00 €
20	Abaissement de trottoir		4.41	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
20	Abaissement de trottoir		4.42	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351 *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
20	Abaissement de trottoir		4.43	RUE DE L'AUTHION 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	1 400,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description	♿	👁	👂	🧠		
22	Dimensions du cheminement		3.49	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT PIETONS Le cheminement présente un dévers > 10 % (dévers relevé en % : 18.5)	●	●		●	Restructurer le cheminement	0,00 €
22	Passage-piéton sécurisé		4.51	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT PIETONS Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
22	Etat du sol		3.50	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols sur une surface de plus de 1 m² *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
22	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.51	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT PIETONS Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description	♿	👁	👂	🧠		
21	Pente, rampe et palier		3.48	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.3 ; longueur relevée en ml : 5)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
21	Abaissement de trottoir		4.48	RUE DE LA POSTE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
21	Passage-piéton sécurisé		4.49	RUE DE LA POSTE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 9.5)	●	●		●	Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
21	Passage-piéton sécurisé		4.50	RUE DE LA POSTE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
23	Abaissement de trottoir		4.55	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	700,00 €
23	Passage-piéton sécurisé		4.56	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.4)	●	●		●	Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
23	Passage-piéton sécurisé		4.57	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
23	Passage-piéton sécurisé		4.58	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
23	Etat du sol		3.53	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €
23	Abaissement de trottoir		4.52	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
23	Abaissement de trottoir		4.53	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.95)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
23	Abaissement de trottoir		4.54	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
24	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.59	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
24	Dimensions du cheminement		3.55	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
24	Dimensions du cheminement		3.54	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT PIETONS La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €
24	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.58	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT PIETONS Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
23	Eclairage et niveau d'éclairement du cheminement		4.59	RUE DE LA JEANNIERE 1 PASSAGE PIETONS L'éclairage existant ne permet pas d'obtenir un niveau d'éclairement de 20 lux en tout point du cheminement accessible	●	●	●	●	Ajouter un point d'éclairage pour obtenir un niveau d'éclairement conforme	1 600,00 €
23	Dimensions du cheminement		3.52	RUE DE LA JEANNIERE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.3)	●				Reprofiler le sol	2 500,00 €
24	Compréhension		6.2	RUE DE LA POSTE INTERSECTION Absence de signalétique d'orientation	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	400,00 €
24	Dimensions du cheminement		3.56	RUE DE LA POSTE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.75)	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
25	Passage-piéton sécurisé		4.62	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.4)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
25	Passage-piéton sécurisé		4.63	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
25	Téléphone public		5.4	PLACE DE LA MAIRIE TELEPHONE PUBLIC Le téléphone n'est pas accessible (cabine téléphonique et/ou ht commande NC)	●				Demander à l'opérateur téléphonique le remplacement du téléphone par un modèle accessible	0,00 €
26	Dimensions du cheminement		3.61	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers > 10 % (dévers relevé en % : 16.5)	●	●		●	Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
24	Seuil et Ressaut		3.57	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un seuil ou d'un ressaut de 11 cm de hauteur	●				Aménager un bateau conforme	1 500,00 €
25	Dimensions du cheminement		3.60	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.8)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
25	Abaissement de trottoir	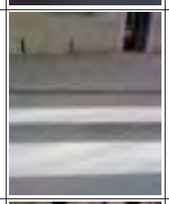	4.60	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
25	Abaissement de trottoir		4.61	PLACE DE LA MAIRIE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
27	Dimensions du quai		2.1	PLACE DE LA MAIRIE ARRET DE TRANSPORT EN COMMUN La largeur du passage est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.8)	●				Aménager un quai de transport collectif conforme	9 000,00 €
27	Dimensions du cheminement		3.62	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
27	Visibilité		6.3	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le support n'est pas suffisamment contrasté par rapport à son environnement		●			Opter pour des supports fortement contrastés par rapport à leur environnement	700,00 €
27	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères	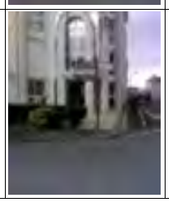	6.4	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	1 400,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
27	Passage-piéton sécurisé		4.64	PLACE DE LA MAIRIE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
27	Dimensions du cheminement		3.63	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
27	Pente, rampe et palier		3.66	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.2 ; longueur relevée en ml : 20)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
27	Dimensions du cheminement		3.64	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 7.7)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
27	Pente, rampe et palier		3.65	PLACE DE LA MAIRIE CHEMINEMENT PIETONS Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.6 ; longueur relevée en ml : 4)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
28	Abaissement de trottoir		4.66	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.98)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
28	Abaissement de trottoir		4.65	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
28	Abaissement de trottoir		4.67	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 9.7)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin
2ème Partie Diagnostic

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
27	Caractéristiques liées à l'escalier		9.5	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER Les nez de marche ne sont pas suffisamment contrastés		●		●	Contraster les nez de marche par la couleur	50,00 €
27	Caractéristiques liées à l'escalier		9.6	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER Absence de 2 mains courantes sur l'escalier	●	●		●	Installer une main courante sur les côtés et/ou au milieu de l'escalier	1 050,00 €
27	Caractéristiques liées à l'escalier		9.7	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER Recommandation liée à l'escalier	●	●	●	●	Contraster les 1ère et dernière contremarches	220,00 €
27	Caractéristiques liées à l'escalier		9.8	PLACE DE LA MAIRIE ESCALIER Recommandation liée à l'escalier	●	●	●	●	Installer un appel de vigilance, à 50 cm du premier nez de marche, dans le sens de la descente	260,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
29	Dimensions du cheminement		3.68	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.25)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
29	Pente, rampe et palier		3.71	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.1 ; longueur relevée en ml : 4)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
29	Dimensions du cheminement		3.70	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.8)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
29	Dimensions du cheminement		3.67	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
28	Abaissement de trottoir		4.68	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
28	Passage-piéton sécurisé		4.69	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.8)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
28	Passage-piéton sécurisé		4.71	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
28	Passage-piéton sécurisé		4.70	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
31	Abaissement de trottoir		4.73	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.93)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
31	Abaissement de trottoir		4.75	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.7 ; longueur relevée en ml : 1.40)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
31	Abaissement de trottoir		4.77	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	1 050,00 €
31	Abaissement de trottoir		4.74	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.4 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin
2ème Partie Diagnostic

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
29	Pente, rampe et palier		3.72	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.8)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
29	Dimensions du cheminement		3.69	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.8)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
29	Passage-piéton sécurisé		4.72	RUE DES MOULINS INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
30	Dimensions du cheminement		3.73	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
32	Abaissement de trottoir		4.80	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
32	Abaissement de trottoir		4.81	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.77)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
32	Passage-piéton sécurisé		4.82	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
32	Dimensions du cheminement		3.74	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.4)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
31	Abaissement de trottoir		4.76	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
31	Passage-piéton sécurisé		4.78	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée à la position du passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
31	Passage-piéton sécurisé		4.79	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
31	Compréhension		6.5	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence de signalétique d'orientation	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	200,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
33	Passage-piéton sécurisé		4.86	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
33	Passage-piéton sécurisé		4.85	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
33	Dimensions du cheminement		3.77	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
33	Etat du sol		3.78	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer le tampon fonte du regard	200,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
32	Etat du sol		3.75	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer le tampon fonte du regard	200,00 €
32	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.76	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
33	Abaissement de trottoir		4.83	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
33	Passage-piéton sécurisé	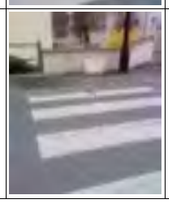	4.84	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 9.3)	●				Reprofiler le passage piétons	2 600,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
34	Passage-piéton sécurisé		4.88	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.8)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
34	Passage-piéton sécurisé		4.89	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	1 800,00 €
34	Passage-piéton sécurisé		4.90	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
35	Dimensions du cheminement		3.83	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.76)	●			●	Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
33	Etat du sol		3.79	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer le tampon fonte du regard	200,00 €
33	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.80	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
34	Dimensions du cheminement		3.81	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 8.8)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
34	Abaissement de trottoir		4.87	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
36	Abaissement de trottoir		4.91	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
36	Passage-piéton sécurisé		4.92	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.9)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
36	Passage-piéton sécurisé		4.93	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée à la position du passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
36	Passage-piéton sécurisé		4.94	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
35	Dimensions du cheminement		3.84	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
35	Dimensions du cheminement		3.82	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.93)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...) (x2)	1 600,00 €
36	Dimensions du cheminement		3.87	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.8)	●				Reprofiler le sol	1 050,00 €
36	Etat du sol		3.88	RUE DES MOULINS 1 PASSAGE PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	200,00 €

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
37	Passage-piéton sécurisé		4.95	RUE DES MOULINS INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.90	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.91	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.88)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
38	Dimensions du cheminement		3.92	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.5)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
36	Dimensions du cheminement		3.85	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.08)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
36	Dimensions du cheminement		3.86	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.6)	●				Reprofiler le sol	2 500,00 €
36	Compréhension		6.6	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Absence de signalétique d'orientation	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	100,00 €
37	Dimensions du cheminement		3.89	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.30)	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
39	Signalisation du stationnement adapté		1.6	PLACE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE La signalisation vertical est non conforme	●	●	●	●	Installer une signalisation verticale conforme	250,00 €
39	Signalisation du stationnement adapté		1.7	PLACE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE Recommandation liée à la signalisation du stationnement adapté	●	●	●	●	Peindre le centre de la place adaptée en bleu	350,00 €
39	Dimensions du cheminement	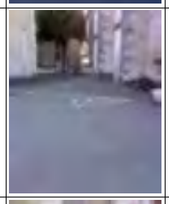	3.98	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.8)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
39	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.7	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT PIETONS La mauvaise position du support ne facilite pas la lecture des informations	●	●		●	Repositionner le support pour rendre les informations lisibles	50,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
38	Pente, rampe et palier		3.93	RUE DES MOULINS CHEMINEMENT TROTTOIR Absence de palier intermédiaire	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
39	Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée		1.3	PLACE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE La place adaptée présente une pente non-conforme (pente relevée en % : 4.8 / nombre de place(s) : 1)	●				Reprofiler la place de stationnement adaptée. Prévoir une pente inférieure ou égale à 2%	1 500,00 €
39	Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée		1.4	PLACE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE Recommandation liée à l'absence d'un palier à proximité de la place de stationnement adaptée	●	●		●	Aménager un palier adapté, au dévers près, à proximité de la place *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
39	Raccordement au cheminement		1.5	PLACE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 1 PLACE ADAPTEE Le raccordement au cheminement n'est pas conforme compte tenu du seuil/ressaut (hauteur relevée en cm : 14)	●	●			Aménager un bateau conforme	1 500,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur de Sainte-Gemmes-sur-Loire
978

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
39	Accessibilité des équipements extérieurs		5.5	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée aux équipements extérieurs accessibles	●				Installer des bancs avec accoudoirs	400,00 €
39	Dimensions du cheminement		3.94	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.37)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
39	Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale		5.6	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le contraste de l'équipement / mobilier est insuffisant		●		●	Mettre en peinture le poteau pour le contraster *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
39	Passage-piéton sécurisé	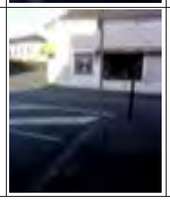	4.96	PLACE DE L'EGLISE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
39	Pente, rampe et palier		3.99	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 11.1 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
39	Dimensions du cheminement		3.97	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.7)	●				Reprofiler le sol	2 000,00 €
39	Dimensions du cheminement		3.96	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.6)	●				Reprofiler le sol	1 000,00 €
39	Dimensions du cheminement		3.95	PLACE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.15)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
40	Abaissement de trottoir		4.99	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €
40	Passage-piéton sécurisé		4.101	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.8)	●				Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
40	Passage-piéton sécurisé		4.100	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente supérieure à 10 % (pente relevée en % : 10.5)	●			●	Reprofiler le passage piéton *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
40	Abaissement de trottoir		4.97	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
40	Dimensions du cheminement		3.100	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.35)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
40	Dimensions du cheminement		3.102	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.9)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
40	Dimensions du cheminement		3.101	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Tailler la végétation	0,00 €
40	Abaissement de trottoir		4.98	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
41	Dimensions du cheminement		3.103	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
41	Dimensions du cheminement		3.104	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.32)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
41	Dimensions du cheminement		3.105	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.8)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
41	Pente, rampe et palier		3.107	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 9.9 ; longueur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
40	Passage-piéton sécurisé	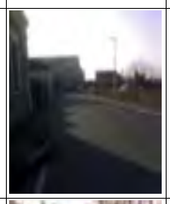	4.102	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
40	Passage-piéton sécurisé		4.104	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
40	Passage-piéton sécurisé		4.103	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
41	Dimensions du cheminement		3.106	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 9.6)	●	●		●	Reprofiler le sol	3 000,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description	♿	👁	👂	🧠		
42	Passage-piéton sécurisé		4.107	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
43	Dimensions du cheminement		3.109	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
43	Passage-piéton sécurisé		4.108	RUE DE BEL AIR INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
43	Les équipements / mobiliers ne sont pas facilement repérables par les personnes ayant une déficience visuelle et/ou mentale		5.7	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le contraste de l'équipement / mobilier est insuffisant		●		●	Mettre en peinture le mobilier pour le contraster	70,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description	♿	👁	👂	🧠		
41	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.108	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Tailler la végétation	0,00 €
42	Compréhension		6.8	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Absence de signalétique d'orientation	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	100,00 €
42	Abaissement de trottoir		4.105	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
42	Abaissement de trottoir		4.106	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.8)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
44	Passage-piéton sécurisé		4.109	RUE DE BEL AIR INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
45	Dimensions du cheminement		3.113	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.08)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
45	Dimensions du cheminement		3.114	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
45	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.115	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	60,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
44	Dimensions du cheminement		3.110	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.27)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
44	Dimensions du cheminement		3.111	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 9.4)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
44	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.112	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
44	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.9	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	200,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
46	Abaissement de trottoir		4.113	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
46	Abaissement de trottoir		4.114	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351 *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
46	Abaissement de trottoir		4.115	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	1 400,00 €
46	Passage-piéton sécurisé	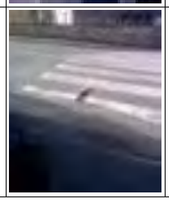	4.116	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente supérieure à 10 % (pente relevée en % : 10.3)	●			●	Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
45	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.116	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m (x2)	60,00 €
46	Abaissement de trottoir		4.110	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.90)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
46	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.10	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	400,00 €
46	Abaissement de trottoir		4.112	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1 ; longueur relevée en ml : 10.6)	●				Créer un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
47	Dimensions du cheminement		3.119	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.15)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
47	Dimensions du cheminement		3.120	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
47	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.121	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
48	Dimensions du cheminement		3.122	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.98)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
46	Passage-piéton sécurisé		4.117	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
46	Abaissement de trottoir		4.111	RUE DE BEL AIR 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.4 ; longueur relevée en ml : 1)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
46	Dimensions du cheminement		3.117	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.87)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
46	Pente, rampe et palier		3.118	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.6 ; longueur relevée en ml : 10)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
48	Passage-piéton sécurisé		4.119	RUE DE BEL AIR INTERSECTION Absence du marquage au sol indiquant le cheminement pour piétons		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	3 000,00 €
48	Passage-piéton sécurisé		4.118	RUE DE BEL AIR INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
48	Dimensions du cheminement		3.123	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT PIETONS Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
48	Seuil et Ressaut		3.126	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un seuil ou d'un ressaut de 9 cm de hauteur	●				Aménager un bateau conforme	1 500,00 €

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
48	Pente, rampe et palier		3.125	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente ponctuelle entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.4 ; longueur relevée en ml : 5)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
48	Dimensions du cheminement		3.124	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.1)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
48	Seuil et Ressaut		3.127	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un seuil ou d'un ressaut de 6 cm de hauteur	●				Aménager un bateau conforme	1 500,00 €
48	Etat du sol		3.128	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Remplacer les avaloirs	400,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
49	Dimensions du cheminement		3.133	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.4)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
49	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.134	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
50	Dimensions du cheminement		3.136	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.20)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
50	Dimensions du cheminement		3.138	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 7)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
48	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.129	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
49	Dimensions du cheminement		3.130	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.12)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...) (x3)	2 400,00 €
49	Dimensions du cheminement		3.131	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.37)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
49	Dimensions du cheminement		3.132	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.05)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
51	Dimensions du cheminement		3.140	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
51	Abaissement de trottoir		4.120	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.10)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
51	Etat du sol		3.142	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Présence de trous/fentes supérieurs à 2 cm ; présence de bosses ; stagnation d'eau ; revêtement peu praticable	●	●			Reprendre les sols sur une surface de moins de 1m²	150,00 €
51	Abaissement de trottoir		4.121	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
50	Dimensions du cheminement		3.135	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.97)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	800,00 €
50	Dimensions du cheminement		3.137	RUE DE BEL AIR CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
51	Dimensions du cheminement		3.139	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.98)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
51	Dimensions du cheminement		3.141	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.5)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
51	Passage-piéton sécurisé		4.122	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
52	Dimensions du cheminement		3.143	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.35)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
52	Abaissement de trottoir		4.129	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
52	Abaissement de trottoir		4.130	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
51	Passage-piéton sécurisé	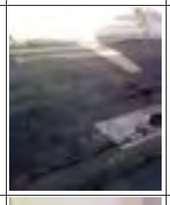	4.123	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €
51	Passage-piéton sécurisé		4.124	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.1)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
51	Passage-piéton sécurisé		4.125	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
51	Passage-piéton sécurisé		4.126	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
52	Abaissement de trottoir	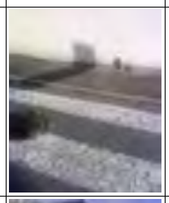	4.127	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	1 500,00 €
52	Abaissement de trottoir		4.128	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS La largeur du trottoir est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.07)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
52	Abaissement de trottoir		4.131	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	700,00 €
52	Passage-piéton sécurisé		4.132	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Redéfinir les circulations piétonnes (plans, signalétique,...)	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
52	Passage-piéton sécurisé		4.133	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Le marquage est dégradé et/ou non réglementaire		●			Effectuer un marquage au sol conforme	800,00 €
52	Passage-piéton sécurisé	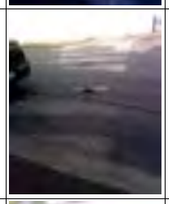	4.135	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 7)	●	●		●	Reprofiler le passage piéton	2 800,00 €
52	Passage-piéton sécurisé		4.134	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.7)	●				Reprofiler le passage piétons *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
52	Passage-piéton sécurisé		4.136	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
53	Dimensions du cheminement		3.146	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.15)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.148	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Tailler la végétation	0,00 €
53	Pente, rampe et palier		3.150	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 7.7)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.149	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 6.6)	●	●		●	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
52	Pente, rampe et palier		3.145	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.7)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
52	Dimensions du cheminement		3.144	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.7)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
52	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.11	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	400,00 €
52	Compréhension		6.12	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Absence de signalétique d'orientation	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	200,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
54	Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée		1.8	RUE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 2 PLACES ADAPTEES Les dimensions de la place de stationnement adaptée ne sont pas conformes (longueur relevée en ml : 5 ; largeur relevée en ml : 2.30 / nombre de place(s) : 2)	●	●	●	●	Reprendre la configuration au sol (longueur : 5 ml ; largeur : 3.3 ml) *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
54	Raccordement au cheminement		1.10	RUE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 2 PLACES ADAPTEES Le raccordement au cheminement n'est pas conforme compte tenu du devers (dévers relevé en % : 15)	●	●		●	Restructurer le cheminement jusqu'à la place de stationnement adaptée	0,00 €
54	Signalisation du stationnement adapté		1.11	RUE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 2 PLACES ADAPTEES Recommandation liée à la signalisation du stationnement adapté	●	●	●	●	Peindre le centre de la place adaptée en bleu *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
54	Abaissement de trottoir		4.138	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
53	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.151	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT PIETONS Présence d'un obstacle en saillie dépourvu d'un rappel tactile ou d'un prolongement au sol		●			Déplacer le panneau	0,00 €
53	Dimensions du cheminement		3.147	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT PIETONS La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Restructurer le cheminement	0,00 €
53	Compréhension		6.13	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT PIETONS Absence de signalétique d'orientation	●	●	●	●	Installer une signalétique d'orientation adaptée à tous indiquant le cheminement accessible. Prévoir l'intégration des informations en relief / braille	100,00 €
54	Caractéristiques dimensionnelles de la place adaptée		1.9	RUE DE L'EGLISE STATIONNEMENT 2 PLACES ADAPTEES La place adaptée présente un dévers non-conforme (dévers relevé en % : 9.3 / nombre de place(s) : 2)	●	●		●	Reprofiler la place de stationnement adaptée. Prévoir un dévers inférieur ou égal à 2%	3 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
54	Passage-piéton sécurisé		4.141	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
55	Dimensions du cheminement		3.152	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
55	Abaissement de trottoir		4.144	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
55	Abaissement de trottoir		4.145	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
54	Passage-piéton sécurisé		4.140	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.5)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
54	Abaissement de trottoir		4.137	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 1.45 ; longueur relevée en ml : 12.8)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
54	Abaissement de trottoir		4.139	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Les barrières sont absentes ou NC	●	●	●	●	Installer des barrières conformes	1 400,00 €
54	Passage-piéton sécurisé		4.142	RUE DE L'EGLISE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
56	Abaissement de trottoir		4.148	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
56	Abaissement de trottoir		4.150	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 10.1)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
56	Abaissement de trottoir		4.149	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.5 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
56	Passage-piéton sécurisé		4.151	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
55	Passage-piéton sécurisé	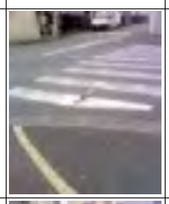	4.146	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Le passage piéton présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 5.8)	●				Reprofiler le passage piéton	2 600,00 €
55	Passage-piéton sécurisé	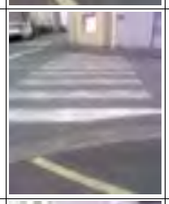	4.147	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
55	Abaissement de trottoir		4.143	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 10.8)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
56	Dimensions du cheminement		3.153	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
57	Abaissement de trottoir		4.154	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
57	Abaissement de trottoir		4.155	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 6.5 ; longueur relevée en ml : 1.50)	●				Restructurer le cheminement *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
57	Passage-piéton sécurisé		4.156	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
57	Passage-piéton sécurisé		4.157	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
56	Passage-piéton sécurisé		4.152	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un passage piéton réhaussé et contrasté (visuellement et tactillement) par rapport à la chaussée	5 000,00 €
56	Passage-piéton sécurisé		4.153	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
57	Dimensions du cheminement		3.154	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
57	Dimensions du cheminement		3.157	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
58	Situation de la place adaptée		1.12	AVENUE DU COMMERCE STATIONNEMENT Les places de stationnement adaptées ne sont pas réparties de façon homogène	●	●	●	●	Aménager une/des place(s) adaptée(s) suplémentaire(s)	2 400,00 €
58	Dimensions du cheminement		3.160	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
58	Dimensions du cheminement		3.161	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 8.1)	●	●		●	Reprofiler le sol	0,00 €
58	Abaissement de trottoir		4.158	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
57	Dimensions du cheminement		3.155	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.08)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
57	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.159	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
57	Dimensions du cheminement		3.156	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.23)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
57	Dimensions du cheminement		3.158	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.2)	●				Reprofiler le sol	3 500,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
59	Dimensions du cheminement		3.163	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4.2)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
59	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.164	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €
60	Dimensions du cheminement		3.165	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 2.7)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
60	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.166	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
58	Abaissement de trottoir		4.159	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.8 ; longueur relevée en ml : 3)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
58	Abaissement de trottoir		4.160	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente > 10 % (pente relevée en % : 2 ; longueur relevée en ml : 13.4)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
58	Passage-piéton sécurisé		4.161	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
58	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.162	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m	30,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
60	Passage-piéton sécurisé		4.166	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Panneaux de signalisation, à l'attention des conducteurs, leur indiquant un cheminement pour piéton absents ou NC	●	●	●	●	Installer des panneaux de signalisation, à destination des conducteurs (A13b)	600,00 €
60	Passage-piéton sécurisé		4.167	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Recommandation liée au passage piéton		●		●	Créer un marquage au sol bénéficiant d'un contraste tactile	1 500,00 €
61	Lisibilité : contraste par rapport au fond du support / taille des caractères		6.14	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée à la lisibilité des informations et signalisations		●		●	Reprendre ou compléter la signalétique d'orientation : privilégier une typographie adaptée, une police sans empattement et sans majuscules. Intégrer dans la signalétique des informations en braille/relief et des pictogrammes	2 000,00 €
61	Dimensions du cheminement		3.167	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.35)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
60	Abaissement de trottoir		4.163	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS L'abaissement de trottoir présente une pente comprise entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.6 ; longueur relevée en ml : 2)	●				Aménager un abaissement de trottoir conforme	3 000,00 €
60	Abaissement de trottoir		4.162	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'abaissement de trottoir	●	●		●	Aménager un abaissement de trottoir conforme *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
60	Abaissement de trottoir		4.164	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Présence d'un seuil ou d'un ressaut inférieur ou égale à 4 cm dépourvu d'un chanfrein à 33 %, soit 12 cm	●				Créer un chanfrein	300,00 €
60	Abaissement de trottoir		4.165	AVENUE DU COMMERCE 1 PASSAGE PIETONS Absence d'un éveil de vigilance pour les piétons au droit du croisement		●		●	Poser une bande d'éveil de vigilance conforme à la norme Norme Afnor NFP 98-351	450,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
63	Dimensions du cheminement		3.171	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 0.98)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	160,00 €
63	Obstacle en hauteur et saillie latérale	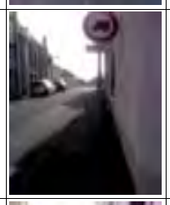	3.173	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Réhausser l'obstacle à une hauteur supérieure à 2.20 m *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €
63	Dimensions du cheminement		3.172	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.1)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
64	Dimensions du cheminement		3.174	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.28)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
61	Dimensions du cheminement		3.168	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 3.6)	●				Reprofiler le sol	0,00 €
61	Obstacle en hauteur et saillie latérale		3.169	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Présence d'un obstacle en hauteur situé à moins de 2.20 m de hauteur		●			Tailler la végétation	0,00 €
61	Accessibilité des équipements extérieurs		5.8	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Recommandation liée aux équipements extérieurs accessibles	●				Installer des bancs avec accoudoirs	400,00 €
62	Dimensions du cheminement		3.170	AVENUE DU COMMERCE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 4)	●				Reprofiler le sol	0,00 €

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE		2ème Partie Diagnostic
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km	
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin	

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
64	Dimensions du cheminement		3.175	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.02)	●				Déplacer l'obstacle (borne, poteau,...)	0,00 €
64	Passage-piéton sécurisé		4.168	RUE DE L'EGLISE INTERSECTION Absence de passage piéton	●	●	●	●	Aménager un passage piéton sécurisé et adapté à tous	3 000,00 €
65	Dimensions du cheminement		3.180	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
65	Pente, rampe et palier	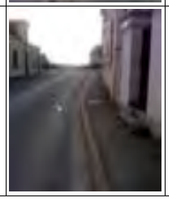	3.182	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.3)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE
CENTRE BOURG SUD
49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE
Longueur voirie : 1,8 km
2ème Partie Diagnostic
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011
Par : Nicolas Papin

Fiche	Point examiné	Photo	Non-conformités & obstacles		Famille de handicap concernée				Préconisations & Solutions	Estimatif financier en € HT
			N°	Description						
64	Dimensions du cheminement		3.177	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT PIETONS La largeur du cheminement extérieur est non-conforme	●			●	Interdire le stationnement sur le trottoir	0,00 €
64	Dimensions du cheminement		3.176	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR La largeur du cheminement extérieur est non-conforme (largeur relevée en ml : 1.30)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
64	Pente, rampe et palier		3.179	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente une pente sur toute la longueur entre 5 et 10 % (pente relevée en % : 8.5)	●				Restructurer le cheminement	0,00 €
64	Dimensions du cheminement		3.178	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 2 et 6 % (dévers relevé en % : 5.1)	●				Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*	0,00 €

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics - Secteur de Sainte-Gemmes-sur-Loire
1000

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin

3ème Partie P.A.V.E.

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public

CENTRE BOURG SUD

SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX

Niveau d'accessibilité par famille de handicap AVANT TRAVAUX				Evaluation globale de la Mise en accessibilité	Accessibilité de la jonction ERP / Voirie publique			Fréquentation du secteur
					Nombre d'ERP présents sur le secteur		Taux (en %) d'ERP disposant d'une jonction accessible	
Non accessible	Peu accessible	Accessible avec quelques travaux	Accessible avec quelques travaux		Accessible	Non Accessible		
Répartition des obstacles par famille de handicap (en %) AVANT TRAVAUX								
49,91%	25,85%	6,06%	18,18%	☹	16	7	69,57%	⚠

RECAPITULATIF DES FICHES D'OBSTACLES

FICHE D'OBSTACLES	Impact	Qualification de la fiche obstacles selon thématique	Montant estimatif en € H.T.	Evaluation de la Mise en accessibilité
1	▲	P, M	2 110,00 €	☹
2	△	M	17 250,00 €	😐
3	▲	M	12 700,00 €	😐
4	▲		0,00 €	☹
5	▲	M	16 730,00 €	😐
6	○		8 560,00 €	☹
7	▲	M	9 660,00 €	😐
8	▲	M	4 630,00 €	☹
9	▲		0,00 €	☹
10	▲	M	3 000,00 €	☹
11	○		0,00 €	☹
12	△		30,00 €	☹
13	○		0,00 €	☹
14	△	M	8 550,00 €	😐
15	△		0,00 €	☹
16	△	M	5 050,00 €	😐
17	△	P, M	5 110,00 €	☺
18	△	M	3 030,00 €	😐
19	○		0,00 €	😐
20	▲	M	11 420,00 €	😐
21	△	M	4 750,00 €	☹
22	▲	M	30,00 €	☹
23	▲	M	11 850,00 €	😐
24	▲	M	1 930,00 €	☹
25	▲	M	6 250,00 €	😐
26	▲		0,00 €	☹
27	▲	M	16 640,00 €	☹

PROGRAMMATION

P1	P2	P3	P4	P5

Fiche	65
Point examiné	Dimensions du cheminement
Photo	
Non-conformités & obstacles — N°	3.181
Non-conformités & obstacles — Description	RUE DE L'EGLISE CHEMINEMENT TROTTOIR Le cheminement présente un dévers entre 6 et 10 % (dévers relevé en % : 8.9)
Famille de handicap concernée	●
Préconisations & Solutions	Reprofiler le sol *Cf. préconisation ci-dessus*
Estimatif financier en € HT	0,00 €

28	▲		9 750,00 €	☹						
29	△		3 000,00 €	☹						
30	○		0,00 €	☹						
31	△		8 750,00 €	😐						
32	▲		4 700,00 €	☹						
33	▲		11 000,00 €	☹						
34	▲		8 900,00 €	☹						
35	▲		2 400,00 €	☹						
36	▲		14 950,00 €	😐						
37	▲		3 000,00 €	☹						
38	△		0,00 €	☹						
39	▲	P M	10 210,00 €	😐						
40	▲		10 650,00 €	☹						
41	△		3 000,00 €	☹						
42	▲		4 600,00 €	😐						
43	△	M	3 070,00 €	☹						
44	△		3 230,00 €	☹						
45	○		120,00 €	☹						
46	▲		9 900,00 €	😐						
47	○		30,00 €	☹						
48	▲		9 590,00 €	☹						
49	○		4 030,00 €	☹						
50	▲		800,00 €	☹						
51	▲		9 100,00 €	☹						
52	▲		8 650,00 €	☹						
53	▲		100,00 €	☹						
54	▲	P	12 450,00 €	😐						
55	▲		4 850,00 €	😐						
56	▲		8 600,00 €	😐						
57	▲		8 630,00 €	😐						
58	▲	P	6 930,00 €	😐						
59	○		30,00 €	☹						
60	▲		5 880,00 €	😐						
61	○	M	2 400,00 €	😐						
62	○		0,00 €	☹						
63	○		160,00 €	☹						
64	▲		3 000,00 €	☹						
65	△		0,00 €	☹						
		TOTAL	345 740,00 €							

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin

4ème Partie P.A.V.E.

LEGENDE du P.A.V.E.

▶ **Evaluation de la mise en Accessibilité**

☺ **SIMPLE / AISEE** : travaux ponctuels, localisés sans difficulté particulière

😐 **MOYENNE** : travaux pouvant être nombreux et nécessitant la reprise d'un ouvrage complet (trottoir dans sa totalité)

☹ **DIFFICILE / COMPLEXE** : travaux lourds à envisager à l'occasion d'une réfection complète de la voirie

▶ **Impact**

Il permet de déterminer la conséquence d'un ou de plusieurs obstacle(s) relevé(s) dans la **FICHE** sur la continuité de la chaîne de déplacement et de participation. A2CH a fixé une échelle permettant la hiérarchisation suivante :

▲ **FORT**

Non-conformité ou obstacle pouvant créer une rupture dans la chaîne de déplacement et de participation, voire un risque pour l'usager en situation de handicap *(exemple : absence d'un abaissé de trottoir, d'une Bande d'Eveil de Vigilance - BEV)*

△ **MOYEN**

Non-conformité ou obstacle ne créant pas une rupture de la chaîne de déplacement et de participation, mais occasionnant une gêne significative *(exemple : absence de nez de marche contrastés sur un escalier, absence d'une signalétique adaptée à tous)*

○ **FAIBLE**

Non-conformité ou obstacle ne créant pas une rupture de la chaîne de déplacement et de participation, et pouvant être contourné ou évité *(exemple : présence d'un escalier Non-Conforme doublé par une rampe adaptée)*

Tous les obstacles accompagnés des pictogrammes ▲△○ constituent des non-conformités au regard de la réglementation en vigueur. Ces points seront donc à traiter dans le cas d'une opération de réfection de la voirie ou de modification d'assiette.

■ **RECOMMANDATION**

Pour des obstacles ne relevant pas des obligations réglementaires, A2CH est amené à produire ses propres recommandations. Il s'agit donc d'amélioration visant une meilleure Accessibilité pour TOUS

▶ **Niveau d'accessibilité du secteur AVANT TRAVAUX**

Très accessible	Accessible avec quelques travaux	Peu accessible	Non accessible

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE	
CENTRE BOURG SUD 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE	Longueur voirie : 1,8 km
Diagnostic réalisé le : 28 février 2011	Par : Nicolas Papin

4ème Partie P.A.V.E.

LEGENDE du P.A.V.E. (suite)

▶ Accessibilité de la jonction ERP / Voirie publique

On entend par "Jonction ERP / Voirie publique", le dénivelé plus ou moins important entre le niveau de la voirie publique et l'ERP. Il s'agit souvent de la "fameuse" marche d'entrée ou du seuil (non arrondi ou non chranfreiné) > à 2 cm.

Le nombre d'ERP présentant un obstacle au niveau de cette jonction constitue une information importante dans l'élaboration du PAVE. Tous les ERP sont comptabilisés y compris les commerce de 5ème catégorie.

▶ Fréquentation du secteur

Fréquentation élevée — Fréquentation Moyenne — Fréquentation faible — Zone piétonne

Eléments pris en compte pour déterminer la fréquentation d'une zone

. La concentration / le nombre d'Etablissements Recevant du Public (ERP)
. La présence de pôles divers, générateurs de déplacements (accès à un site particulier, présence d'un ERP de 1ère ou 2ème catégorie, …)
. L'existence de moyens de transports en commun (arrêt de bus, station tramway, …)
. Densité de population

▶ Qualification de la fiche obstacles selon thématique

Chaque FICHE OBSTACLES est qualifiée à l'aide des pictogrammes correspondant aux différentes thématiques présentées ci-dessous. La FICHE peut comporter un ou plusieurs OBSTACLE(S), donc un ou plusieurs pictogramme(s).



SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES



Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics

St Jean de Linières

Plan de mise en accessibilité

Février 2010

Préambule

La loi du 11 février 2005 pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a instauré de nouvelles avancées en terme d'accessibilité. Elle introduit notamment la notion de **chaîne de déplacement** comprenant le cadre bâti, la voirie, l'aménagement des espaces publics.

Les communes ont l'obligation d'établir un **plan de mise en accessibilité** de la voirie et des aménagements des espaces publics .
Elles doivent également réaliser :

- un **diagnostic** des Établissements Recevant du Public (E.R.P.) de catégories 1 à 4 pour le 1er janvier 2011
- une **mise en conformité** de l'ensemble des E.R.P. pour le 1er janvier 2015.

La commune de ST Jean de Linières a décidé de réaliser son plan de mise en accessibilité de la voirie.
Un diagnostic du cadre bâti communal fera l'objet d'une étude en 2010.

Historique

La commune de St Jean de Linières s'est engagée dans la réalisation du plan de mise en accessibilité le 25/06/2009.

Pour cela, elle a créé un groupe de travail composé :

- d'élus,
- de commerçants,
- de membres d'associations de la commune,
- de personnes à mobilité réduite,
- d'administrés.

Après avoir défini le périmètre d'études, les membres du groupe de travail ont réalisé le diagnostic de la voirie en réalisant des relevés sur site.
Des solutions techniques et des estimations financières pour la mise aux normes accessibilité ont ensuite été discutées et validées par le groupe de travail.
Un échéancier de réalisation des travaux a été proposé et validé par le conseil municipal.

Le plan a été transmis pour avis conforme au conseil général et pour information à la commission intercommunale pour l'accessibilité d' Angers Loire Métropole, puis approuvé par délibération du conseil municipal le ……..

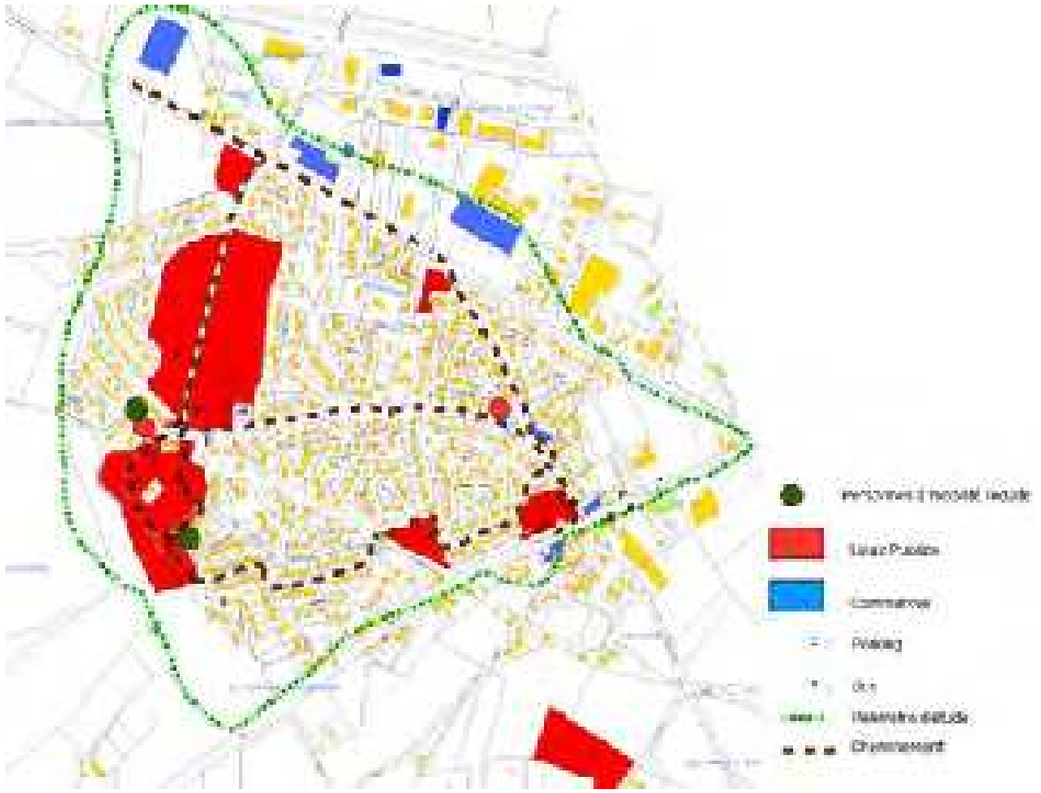

Le choix du périmètre d'étude

Le périmètre d'étude de la commune a été établi en prenant en compte :

- les sites recevant du public (écoles, mairie, maison médicale, église, cimetière, salle de sports, salle culturelle, aires de jeux, commerces,...)
- les chaînes de déplacements permettant de se déplacer entre chaque site,
- les logements des personnes à mobilité réduite connues au moment de l'étude,
- les cheminements privilégiés utilisés par les habitants.

En dehors du périmètre d'étude, un site est à prendre en compte :

- Le terrain de foot

Synthèse du diagnostic

Saint Jean de Linières est une commune qui, compte-tenu de son évolution, est appelée à connaître des réaménagements :

- La rue de la liberté n'a pas été diagnostiquée car une étude de travaux est en cours.
- La place de la croisée a été étudiée succinctement car un réaménagement est en prévision.
- Un chemin piétonnier traversant le parc de la Forêtrie va être créé. Il permettra de rejoindre l'espace Galilée à la route de la forêt.

La commune a une topographie relativement plane sur le périmètre d'étude, par contre certains trottoirs ont parfois des dévers supérieurs à 2% et des largeurs insuffisantes.

Le stationnement des voitures constitue souvent des obstacles pour les piétons.

Des barrières et pierres ont été mises pour la protection des piétons mais gênent à l'accessibilité.

Pratiquement tous les passages piétons sont à remettre aux normes.

Les bandes de contraste visuel sont absentes de l'ensemble du mobilier urbain.

Le diagnostic de l'éclairage public n'a pas été mesuré car les relevés sur terrains ont été faits de jour.

Voir annexe 1 : Diagnostic de la voirie et des espaces publics

Synthèse des travaux à réaliser

Les travaux à réaliser par la commune, pour mettre en accessibilité les cheminements qu'elle a déterminés, sont divers :
Certains consistent en des réaménagements entiers de voiries, d'autres en des modifications ponctuelles des trottoirs, des parkings …
A chaque phasage de travaux, il faudra vérifier la qualité ou le manque d'éclairage public pour la mise aux normes.
A chaque mise en conformité, la commune devra également s'interroger sur la réactualisation des solutions techniques proposées. (modifications éventuelles de la réglementation, changement de projets au sein de la commune …)

Voir annexe 2 : Travaux à réaliser
annexe 3 : Solutions techniques et chiffrages

Annexe 4 : Tableau d'aide à la hiérarchisation des travaux

Phasage des travaux

Années	Travaux à réaliser	
2010	Place Plantagenêt – terrain de foot	4200 €
2011	Route de la forêt	6500 €
2012	Route de la forêt – Place de la croisée	8700 €
2013	Rue des lauriers - Ecole	8700 €
2014	Rue des châtaigniers	13500 €
2015	Long terrain de basket – Rue de la source – Allée romaine Traversée Châtellenie	8000 €
2016	Rue de la roche	4000 €
2017	Mairie – Point du jour	3000 €
2018	Chemin des brûlons	4700 €
2019	Chemin des Robinières	15500 €

Modalités de révision du plan

Le plan fera l'objet d'une **évaluation une fois par an**.
Cette évaluation consistera à faire un point sur l'avancement des travaux et le respect du phasage prévu.
Les informations sur les mises en accessibilité réalisées seront transmises à la commission pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole.

Le plan sera révisé tous les 3 ans.
Cette révision consistera en :
- une mise à jour du plan en fonction des travaux réalisés,
- un complément éventuel des travaux à réaliser ou une modification des travaux prévus initialement,
- une actualisation du phasage des travaux.

Cette révision fera l'objet d'une validation par le conseil municipal et sera transmise à la commission pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole.
Si une partie de la révision concerne de la voirie ou des aménagements dont la commune n'est pas l'autorité gestionnaire, un avis préalable conforme de cette autorité gestionnaire sera demandé.
En cas de modifications importantes ou de projet impactant fortement le plan, une révision pourra également être réalisée selon les modalités indiquées ci-dessus.

Route de la forêt (mare →rond point du calvaire)		Passages piétons à créer (chemin de la mare) Abaisser le trottoir (rue pasteur) 4 BEV	Trottoir à élargir par endroits Dévers à reprendre par endroits 3 Panneaux sur cheminement < 2m20
Route de la forêt (rond point du calvaire → place de la croisée)		Passages piétons à créer (genêts) Abaisser le trottoir X 2 2 BEV Avaloir à déplacer	Dévers à reprendre Barrières de bois à supprimer Grille avaloir à mettre à niveau Pierre à enlever
Place de la croisée	Panneau arrêt interdit (près de l'église)	BEV Marquage à redessiner	Cheminement à matérialiser avec une lisse de bois jusqu'au pp Chicanes à enlever
Rue des lauriers			Panneau gênant Revêtement à refaire Dévers à reprendre
Devant école		BEV	Enrobé à refaire par endroits Dévers à reprendre par endroits Déplacer des poteaux
Rue des châtaigniers	A prévoir		Elargir le trottoir ? Revêtement à refaire Dévers à reprendre par endroits 2 poteaux à déplacer Faire un marquage de stationnement Passage barrières à refaire

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Annexe 2

Travaux à réaliser

Cheminements identifiés	Stationnements GIC-GIG	Passages piétons	Espace voirie
Chemin des Brûlons		2 BEV Passages piétons à créer (rue de la liberté)	Atténuer le dévers, Déplacer un candélabre Panneau dos d'âne < 2.20 m
Place Plantagenêt	Revêtement à refaire Pente importante Abaisser le trottoir 1 Panneau vertical Dimensions un peu justes Grille eau pluviale (Place à repositionnée ?)	Passages piétons à créer	Garage à vélo à déplacer Hauteur stores et enseigne à revoir Matérialiser le cheminement pour les non-voyants Déplacer un candélabre
Rue de la roche	Dévers et pentes à corriger Panneau à changer ? A élargir → à déplacer ? (devant mairie ?)	Passages piétons à déplacer	Revêtement à refaire par endroits Dévers et pentes à corriger (proche mairie) : non chiffré Passage rétréci (proche mairie) : non chiffré
Mairie-Point du jour	A créer ?	Avaloir à modifier Passages piétons à prolonger 1 Abaisser de trottoir 1 BEV	Revêtement à refaire par endroits Matérialiser le cheminement pour les non-voyants

Annexe 3

Solutions techniques et Chiffrages

			totaux
Chemin des Brûlons	- Démolition du trottoir et reprofilage sur 30 ml + pose de bordures CC1 - 2 BEV - Peinture - Déplacer candélabre - Panneau dos d'âne	2160 € 200 € 150 € 1200 € 150 € 3860 € ht	**4700 € TTC**
Place Plantagenêts	- Déplacement place stationnement à l'autre extrémité du parking - + enrobé - Passages piétons en biais - Matérialisation pour les non-voyants	770 € 500 € 1460 € 200 € 2930€ ht	**4000 € TTC**
Rue de la roche	- Déplacement place stationnement GIG-GIC (ou devant mairie) - Enrobé de trottoir : 30 m² x 25 € - Pentes et dévers : solution ? dérogation ? - Passage rétréci : solution ? dérogation ? - Passages piétons + rechargement chaussée	770 € 750 € ? ? 1820 € 3360 € ht	**4000 € TTC**
Mairie- Point du jour	- 1Abaisser trottoir - Peinture - 1 BEV - Enrobé : 20 m² x 25 € - Matérialisation pour les non-voyants - Avaloir à modifier	640 € 300 € 100 € 500 € 200 € 640 € 2380 € ht	**3000 € TTC**
Route de la forêt (mare→rond point calvaire)	- Passages piétons (mare) - Abaisser trottoir + démolition bordure (pasteur) - 4 BEV - Dévers : rechargement trottoir et reprise d'espaces verts - 3 panneaux à rehausser ou déplacer	1460 € 1660 € 400 € 1500 € 450 € 5470 € ht	**6500 € TTC**

Le long du terrain de basket Rue de la source - allée romaine		6 BEV 2 Passages piétons à créer	Passage barrières à refaire Dévers à reprendre par endroits Enrobé à refaire par endroits Accès place Galilée à reprendre
Traversée Châtellenie	Neutraliser place parking	Passage piétons à créer	Passage de la noue (parking Galilée vers square séquoïa)
Chemin des robinières	A prévoir	Passages piétons à créer	Nouveau chemin à créer (presque partout)
Terrain de foot			Panneau (accès handicapé)

Plan de mise en accessibilité Février 2010

Route de la forêt (rond point calvaire→place de la croisée)	- Avaloir à déplacer - Passages piétons à refaire - Dévers : rechargement trottoir et reprise d'espaces verts - Passages piétons (genêts) - Grille avaloir à remettre à niveau - BEV + peinture (devant maison médicale)	700 € 1460 € 900 € 1460 € 150 € 250 € 4920 € ht	**6000 € TTC**
Place de la croisée	- Panneau - Passages piétons (vers église) - Lisses de bois - Chicanes à enlever	150 € 400 € 1500 € 150 € 2200 € ht	**2700 € TTC**
Rue des lauriers	- Elargissement trottoir de 20cm x 10m - Dévers 10ml x 1.40m x 25€	350 € 350 € 700 € ht	**850 € TTC**
Devant école	- Reprofiler et refaire enrobage 250m² x 25€ - Remise à niveau (bac dégraisseur, citerneau, bouche à clé)	6250 € 350 € 6600 € ht	**7900 € TTC**
Rue des châtaigniers	- Elargissement trottoir 80ml x 90 € - 6 remises à niveau sortie EP riverains - Place stationnement GIG-GIC - Reprofilage pour dévers - Voirie vers chemin piéton 15 x 4 x 25	7200 € 900 € 770 € 700 € 1500 € 11000€ht	**13500 € TTC**
long terrain de basket-rue de la source-allée romaine	- 2 Passages piétons - 6 BEV - Chicanes à enlever - Enrobé + dévers - Création cheminement hors voirie (accès Galilée) - Grille	2920 € 600 € 300 € 200 € 1800 € 350 € 6170 € ht	**7400 € TTC**
Traversée Châtellenie	- Passage piétons à créer - Buser la noue - Neutraliser place parking	1 460 € 600 € 100 € 2160 € ht	**2600 € TTC**
Chemin des robinières	- 2 BEV (liberté) - Création chemin proche liberté: 75 m² x 60 € - Passages piétons - Chemin bitumé : marquage vélos / piétons - Création chemin : 45 m² x 60 € - Accessibilité devant salle de sport ? dérogation ?	200 € 4500 € 1460 € 4000 € 2700 € ? 12860€ ht	**15500 € TTC**
Terrain de foot	- Panneau (annonce accès handicapé)	200 € ht	**250 € TTC**

TOTAL : 78900 € TTC

Annexe 4 Tableau d'aide à la hiérarchisation des travaux

Les cheminements	Fréquentation	Mise en conformité	ERP accessibilité	Coût	Ordre de priorité
Chemin des brûlons			Commerces		6
Place Plantagenêt			Commerces		1
Rue de la Roche			Mairie Restaurants		5
Devant Mairie			Mairie Point du Jour		5
Route de la Forêt Mare --> Rond point du calvaire			Commerces Maison médicale		1
Route de la forêt Rond point du calvaire --> Place de la Croisée			Halte Garderie Eglise		1
Place de la Croisée					
Rue des Lauriers			Ecole		2
Devant Ecole			Ecole		2
Rue des Chataigniers			Ecole		4
Rue de la source - allée Romaine			Galilée Cimetière		4
Chemin des robinières			Salle Linériis Commerces		3 Parking-salle 6 pour la suite
Terrain de foot					

Légende	Fréquentation	Mise en conformité	Accessibilité	Coût
	Très forte	Très facile	Très facile	Très faible
	Forte	Facile	Facile	Faible
	Faible	Difficile	Difficile	Elevé
	Très faible	Très difficile	Très difficile	Très élevé

SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE

Le 05 novembre 2009

Saint Lambert la Potherie

REÇU LE
24 NOV. 2009
PAR LA PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE

Nos réf : PV/VP
Vos réf : -
Objet :
Dossier suivi par : Pierre VERNOT (06.10.25.14.41)

ACCESSIBILITE HANDICAPES
Rapport au conseil municipal

PJ : un plan d'action simplifié

A -Cadre juridique

La loi n°2005/102 du 11/02/2005 relative à l'accessibilité handicapés impose à toute les communes de rendre accessible d'une part les bâtiments ouverts au public et d'autre part, la voirie et les espaces publics ouverts aux piétons (jardins publics, trottoirs, etc...)
Les handicaps visés par cette loi comprennent tous les handicaps :

- le handicap moteur (fauteuil roulant),
- le handicap visuel (qui nécessite des bandes podotactiles et une accentuation des contrastes),
- etc...

Commentaires de la loi :

Le législateur français a eu « la main un peu lourde » en validant des exigences qui sont beaucoup plus souples ailleurs : par exemple des rampes de 2 à 4 % maximum alors que la Norvège accepte des rampes de 4% avec dérogation jusqu'à 8%. Les trottoirs handicapés doivent avoir 1.40m de largeur pour que 2 fauteuils puissent se croiser en tous points, alors que la plupart des autres Etats acceptent des « créneaux » de croisement ou de dépassement, mais n'ont pas exigé une telle largeur sur tout le linéaire d'un cheminement handicapés.

Le gouvernement a pris un décret le 17 mai 2006 pour permettre à chaque Préfet d'accorder des dérogations aussi bien pour les bâtiments que pour la voirie, mais une récente jurisprudence du Conseil d'Etat (21 juillet 2009) a invalidé ce décret, puisque le législateur n'avait pas prévu la possibilité de dérogations !

B -Position de la commune de Saint Lambert la Potherie et orientations :

Après en avoir débattu, le conseil municipal se propose d'appliquer la loi n°2005/102 du 11/02/2005 relative à l'accessibilité handicapés de manière raisonnable et en prenant en compte les moyens financiers limités d'une petite commune.

1- Accessibilité voirie :

a) Cela signifie tout d'abord, qu'aucune des rues de la commune ayant une pente supérieure à 4% ne sera reconstruite. Ceci concerne par exemple les rues Félix Pauger, de la Perraudière, des Carrières sur une partie, etc...

b) Les zones limitées à 30 km/h sont considérées par le législateur comme des espaces mixtes : piétons/voitures, ne nécessitant pas d'aménagement particulier pour les handicapés moteur. Il est possible que des bandes podotactiles soient nécessaires pour signaler des arrêts bus, des passages piétons, etc.... On peut envisager dans ce cadre d'étendre les zones 30 à de petits lotissements fermés (Aubépine, Genêts, etc...). Leur liste est à constituer.

Pour le reste de la commune (l'obligation se limite à la partie agglomérée), on peut signaler :

- pour le domaine des Ecots et l'Angevine : les trottoirs suffisent. Il reste une liaison (ouvrage d'art en bois) à réaliser entre l'Angevine et le Domaine des Ecots.
il reste à identifier les trottoirs de largeur insuffisante, lister les bateaux à réaliser sur les passages piétons, ainsi que les autres travaux particuliers.

c) **Accessibilité des arrêts de bus** : l'accessibilité des arrêts de bus nécessite une coordination entre d'une part les investissements sur la voirie et d'autre part les investissements sur le matériel roulant. Le plan d'action adopté par le conseil d'ALM sur ce point s'étale jusqu'en 2020, ce qui confirme le caractère relatif de la loi !

d) **Liens avec le schéma des parcours cyclables** : Ce schéma a pour but de séparer les flux de voitures et ceux de deux roues. Il est bien avancé (JN + HV + comité consultatif) dans la commune. Dans ce cadre, les handicapés moteurs peuvent être conduits à utiliser les parcours cyclables qui sont ainsi assimilés à une « zone 30 ». Tous les parcours réservés aux piétons et vélos sont accessibles aux handicapés. Certains parcours mixtes (voitures/vélos) comme rue Pré Madame peuvent être limités à 30 kms/heure et considérés comme accessibles.

e) **Etudes réalisées par la commune** : dès 2007, le comité consultatif « mieux vivre à Saint Lambert » a commencé à recenser les difficultés des personnes handicapées à se déplacer sur la commune (« bateau » pour accéder à des passages piétons, trottoirs encombrés fréquemment pas des voitures, etc...) Depuis le printemps 2008, la commission voirie et le comité consultatif environnement cadre de vie poursuivent les études de façon à lister de manière aussi exhaustive que possible, tous les problèmes à résoudre.

2- Accessibilité bâtiments :

La commune a demandé à l'APAVE un diagnostic handicapé des principaux bâtiments publics et de leurs parkings. Le programme de travaux qui en résulte est présenté également dans le tableau ci-joint.

C – Calendrier à respecter :

Avant le 19 décembre 2009, la commune de Saint Lambert la Potherie devrait prendre deux délibérations :

1) Une délibération pour annoncer à tous la mise à l'étude d'un plan d'action pour l'accessibilité handicapés de la voirie et des bâtiments communaux.
2) Une seconde délibération (un mois plus tard) pour adopter le plan d'action.

Si nous voulons respecter strictement la loi, le plan d'action d'accessibilité, aussi bien pour la voirie que pour les bâtiments, devrait être entièrement réalisé avant février 2015. Compte tenu des contraintes budgétaires d'une part et des inévitables dérogations, qui seront accordées à d'autres communes d'autre part, je propose que Saint Lambert la Potherie vise la réalisation « des travaux de 1ère urgence » d'ici 2015 et que le conseil municipal se réserve le droit d'évaluer la situation fin 2011 et fin 2013 pour déterminer les ajustements utiles ou nécessaires sur le 1er plan d'action qui sera adopté. Ces 2 rendez-vous intermédiaires, qui seront préparés par le comité consultatif environnement et cadre de vie et la commission voirie, permettront aussi de constater l'avancement des travaux décidés par le conseil.

Je vous propose d'adopter directement le plan d'actions dans une première version en indiquant qu'il sera à compléter et à faire évoluer au fur et à mesure des avis et réactions reçus (Département pour la RD105, associations de handicapés, etc...) et en restant dans les limites financières supportables pour la commune.

Le Maire

Pierre VERNOT

Réunion du samedi 7 novembre 2009

Rapport sur l'accessibilité handicapés voirie

Nord de Saint Lambert la Potherie

REÇU LE
24 NOV. 2009
PAR LA PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE

Présents : Etienne BOISEAU, Didier YOU, Béatrice VERNOT, Jean-Louis GRIMAULT
Absent excusé :

Réf.	Descriptif	Rue	Solution retenue	Coût estimé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
1	Chemin piéton à l'arrière de la maison médicale : haleau à rabaisser	Grand Pré									
2	Rue du Grand Pré – face au n°43 : raboter les bordures au passage piéton ou rehausser la chaussée	Grand Pré									
3	Entrée lotissement le Grand Pré : tronçonner les bordures – zone partagée sur le lotissement	Grand Pré									
4	Entrée lotissement le Grand Pré : déplacer le panneau Cédez le passage	Grand Pré									
5	Rue Paul Cézanne : chemin piétons en boucle	P. Cézanne									
6	N°1 à l'angle de la rue Paul Cézanne : passage surbaissé	P. Cézanne									
7	Angle des rues de l'Aubriais et Renoir : abaissement des bordures	Aubriais/Renoir									
8	Passage face au 8 rue Renoir (côté du n°11) : déplacer les poteaux bois pour augmenter le passage	Renoir									
9	Angle des rues Renoir et Manet : élargir le cheminement au droit passage piéton	Renoir/Manet									
10	Du n°13 rue Renoir au côté intérieur de la rue de l'Aubriais : créer un cheminement piéton	Renoir/Aubriais									
11	9 rue de la Cottrie : voir la traversée piétonne accès abri bus	Cottrie									
12	Le Grand Chêne : zone partagée	Grand Chêne									
13	Angle du n°7 Le Grand Chêne : abaissement des bordures	Grand Chêne									
14	Angles des n°22, 23, 25 et 26 Le Grand Chêne : abaissement des bordures	Grand Chêne									
15	Entrée Le Grand Chêne par la rue des Poiers : zone partagée, abaissement des bordures	Grand Chêne									
16	N°17 rue des Poiers : traversée piétonne à prévoir	Poiers									
17	Angle des rues de la Rivardière et de Mallerie : élargir le chemin piéton côté pelouse	Rivardière/Mallerie									
18	Angle du n°12 et face au n°12 rue de Mallerie : enlèvement des bordures	Mallerie									
19	Angle rues de Mallerie et Bois de Brie : abaissement des bordures	Mallerie/Bois de Brie									
20	Rue de Mallerie, angle n°8 et 6 : abaissement des bordures et faire passage protégé	Mallerie									
21	Angle rue d'Anjou au n°5 : faire un passage protégé, et abaissement des bordures, accotement à stabiliser sur 30ml	Anjou									
22	Face aux jardins familiaux : faire un passage protégé	Anjou									
23	Angle des rues d'Anjou et Bois de Brie : abaissement des bordures – 6 points pour trois passages protégés	Anjou/Bois de Brie									
24	Rue du Bois de brie : zone partagée	Bois de Brie									
25	N°5 rue du Verger : abaissement des bordures	Verger									
26	Rue des Coteaux : faire passage protégé face au n°14, abaissement des bordures	Coteaux									
27	Angle des n°1 rue d'Anjou et n°1 rue des Coteaux : abaissement des bordures	Anjou/Coteaux									
28	2 rue des Roseaux et 2 rue d'Anjou : abaissement des bordures	Roseaux/Anjou									
29	L'Aubépine : zone partagée	Aubépine									

\\Srv-mairie\scouet1\Conseil municipal\Délibérations\ANNEE 2009\23 novembre 2009\Rapport 7 nov 2009_12 11 09 version définitive.xls

Commission environnement cadre de vie

Réunion du samedi 7 novembre 2009

Rapport sur l'accessibilité handicapés voirie

Sud de Saint Lambert la Potherie

REÇU LE
24 NOV. 2009
PAR LA PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE

Présents : Gérard PETIT, Hervé VOISINE, Monique GIRAULT, Jean-Claude DELESTRE
Absent excusé :

Réf.	Descriptif	Rue	Solution retenue	Coût estimé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
30	Entourager la zone 30 jusqu'au droit du magasin, les trottoirs n'étants pas à la norme des 1m40 alors que la fréquentation des piétons est importante dans ce secteur	Petite Pougne									
31	Prévoir d'élargir 1 des 2 trottoirs sur la totalité de la rue	Petite Pougne									
32	Supprimer le stationnement à cheval sur le trottoir et matérialiser celui-ci sur la rue par une zone de 3 ou 4 places éventuellement abaissées d'un côté et de l'autre, en prévoyant le jeu d'inters des propositions, en bordures collées à chaque extrémité de zone.	Petite Pougne									
33	Devant la mairie, au droit du mur de séparation avec le parking : déplacer une borne pour élargir le passage à 1m40	Petite Pougne									
34	Au carrefour avec la rue d'Anjou : aménager un bateau côté école et abaisser légèrement la bordure à l'autre côté	Petite Pougne/Anjou									
35	Arrêt bus de l'entrée de l'école : abaisser la bordure qui traverse le trottoir	Petite Pougne									
36	Carrefour rues des Iotiers : Tracer un passage piéton traversant la rue des haies et aménager 2 bateaux	Petite Pougne									
37	Face au n°15 : modifier la position des bornes (3) pour élargir le trottoir	Petite Pougne									
38	Faire 2 passages piétons carrefour les Genêts et l'Aubépine et aménager 2 bateaux (1 au Nord de la rue Genêts et l'autre au Sud de la rue de l'aubépine)	Petite Pougne									
39	2 lampadaires à déplacer qui ont traversé au milieu du trottoir	Petite Pougne									
40	Entrée et sortie des Vallerianes : abaisser une bordure qui traverse le trottoir	Petite Pougne									
41	Carrefour avec les rues des Carrieres et Denis Papin : aménager un cheminement pour relier les trottoirs de cette rue avec ceux de la rue Denis Papin. Tracer un passage piéton et aménager 2 bateaux.	Petite Pougne									
42	Carrefour rue du stade/entrée SLTS, tracer un passage piéton et aménager 2 bateaux (ou prévoir un plateau surélevateur le carrefour)	Petite Pougne									
43	Rue des Genêts : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	Les Genêts									
44	Rue de l'Aubépine : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	Aubépine									
45	Les Vallerianes : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	Les Vallerianes									
46	Rue du stade : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	Stade									
47	Chemin du stade : reprendre le revêtement en grave stabilisé sur une chaine de mètre à l'extrémité côté chemin du stade et quelques mètres (1ou2) à l'autre extrémité à la jonction avec l'enrobé.	Stade									
48	Carrefour impasse des Frênes/ Rue de la Cave : 1 lampadaire à déplacer	Frênes/Cave									
49	Rue de la Cave : réaménager le cheminement sur l'ensemble de cette rue pour interdire aux véhicules le stationnement en travers sur le trottoir afin de laisser libre 1m40 pour les piétons	Cave									
50	Face au n°29 rue de la Cave : modifier l'organisation du parking pour retrouver un trottoir de 1m40	Cave									
51	Face au 1 impasse des Vignes : Tracer un passage piéton et aménager 2 bateaux.	Vignes									
52	Entre le n°20 et 22 rue de la Cave : déplacer la barrière qui ferme l'accès des véhicules à l'aire de jeux pour dégager 1m40 sur la côte	Cave									
53	Face au 1 impasse des Vignes : Tracer un passage piéton et aménager 2 bateaux, supprimer le poteau de fixation et de la plaque de rue et placer celle-ci sur le mur du lampadaire	4 mains									
54	Face au 6 rue de la Cave : tracer un passage piéton et aménager 2 bateaux.	Cave									
55	Impasse des Vignes : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	Vignes									
56	Impasse des 4 Pave : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	4 pavés									
57	Rue des Eglantiers : rectifier la hauteur d'une bordure de trottoir (face au n°1)	Eglantiers									
58	Réduire la largeur de la voie pour dégager l'emprise nécessaire pour un trottoir de 1m40	Loisirs									
59	Pour la section située entre la salle communale et la rue des Landes : classer en zone 30 et implanter un panneau "espace partagé"	Loisirs									
60	Face à la salle communale et à l'école : reprendre ou aménager 4 bateaux.	Loisirs									
61	Supprimer les bordurettes béton sur le parking et les remplacer par des caniveaux.	Loisirs									
62	Supprimer ensemble chaines face à l'école	Loisirs									

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Saint Lambert la Potherie

Actualisé le 28/10/09

Programme d'Investissement pour l'accessibilité handicapés SLP 2010-2015

	Batiments communaux	Travaux programmés	Budget TTC estimé en €€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/A	Observation
DOB	Accessibilité handi		98	28	15	15	15	15	10		
	Atelier Communal	Aucun	0.0								
	École maternelle	Accès entrées	2.0			2.0					
	et accueil périscolaire	Passage piétons bordures trottoirs	4.0			4.0				0.0	à préciser
	Propos. Apave 37,6KK HT	Rampe accès détente coté cour	3.0	3.0							[illegible]
		Accès couloir et classe côté jeux	1.0	1.0							
		Accès école élémentaire et garderie	2.0			2.0					
		Eclairage cheminement vers garderie	4.0			4.0					
		Emplacement adapté parking devant école	4.0		4.0						à préciser 1 place
		Escalier intérieur main courante, repérage et contraste contre marche	3.0			3.0					Réussi
	Ecole élémentaire	accès classes + grille EP	1.0	1.0							
		Sanitaires handicapé	0.3	0.3							
		Escalier extérieur accès continu main courante	1.0	1.0							
		cour école									
		Sanitaires (repérage et dispositif fermeture)	0.2	0.2							
	Cantine	Main courante, contraste marches	1.0	1.0							
	Salle communale	Signalisation entrée, bordure trottoirs, bandes podotactiles, passage piéton	2.6		2.6						
		Parking stationnement adapté et éclairage	2.4		2.4						
		Porte d'entrée principale seuil	1.0	1.0							
		Sanitaires homme adapté et femme non conformes - pbs lavabo adapté	6.3		6.3						
	Préfabriqué extérieur		0.0								Sans possibilité supprimer
	Foyer de Jeunes	Sanitaire handicapé RDC	10.0	10.0							Travail déjà prévu au DOB doc 2008
	Vestiaires de Foot	2 rampes accès	5.0				5.0				
	Maison Médicale		0.0	0.0							
	Mairie et locaux annexes	Entrées	1.0	1.0							
		Portes	0.0								
		Parking	0.3	0.3							
		Banque accueil	0.5	0.5							
		Porte entrée local poste	1.5	1.5							
		Circulation locaux associatifs	0.3	0.3							
		Escaliers locaux associatifs	2.5	2.5							
		Porte entrée locaux associatifs	0.5	0.5							
		Sanitaires locaux associatifs	1.0	1.0							
	Eglise	Accès par porte latérale Sud	5.0				5.0				
	1ère Salle OMS	Seuil et poignées de portes	1.0	1.0							
	2ème Salle OMS	Aucun	0.0								
	Total Bâtiments		**65,9**	**27,1**	**14,3**	**15,0**	**10,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	

REÇU LE
24 NOV. 2009
PAR LA PREFECTURE
DE MAINE ET LOIRE

SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

Plan de Mise en Accessibilité de la voirie et des espaces publics





Plan de Mise en Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Ce document a pour but de présenter la démarche et les actions engagées par la commune de St Martin du Fouilloux pour la prise en compte des contraintes d'accessibilité sur la voirie et les espaces publics dans le cadre de la loi n°2005-102 du 11 Février 2005 et de son décret d'application n°2006-1657 du 21 Décembre 2006.

Au travers de l'élaboration d'un **Plan de Mise en Accessibilité** et dans le cadre de la **Charte sécurité routière,** la Commune souhaite affirmer sa volonté d'agir en faveur d'un développement urbain durable, socialement vivable dans d'équité et l'intérêt commun, en s'investissant activement dans la promotion et l'autonomie des personnes handicapées

1. Le territoire communal

Département : **Maine et Loire (49)**
Situation : **au sud-ouest d'Angers.**
Population : **1580 habitants.**
Superficie : 1470 ha
Plan centre bourg de la commune

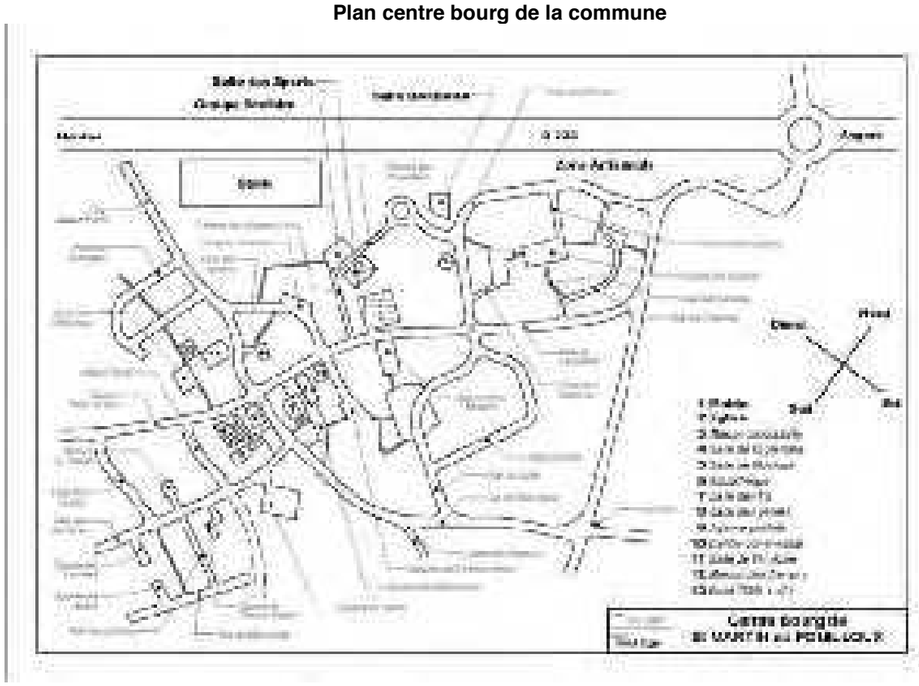

Le périmètre d'étude de la commune a été établi en prenant compte :
- des sites recevant du public ERP (école, garderie, mairie, église, cimetière, salle de sport, aire de jeux, commerces, salles des fêtes, parc, bureau de postes…)
- les chaines de déplacement permettant de se déplacer entre chaque site
- les cheminements privilégiés utilisés par les habitants

La commune a une topographie plane sur le périmètre d'étude.

2. La composition de la commission d'accessibilité communale

Le Maire
Des élus
Un représentant de l'Association « Handicap International 49 »
Des représentants des Associations sportives et culturelles
Un Représentant de la Direction Départementale de l'Équipement de Maine et Loire (DDE 49)
Des représentants du Comité consultatif Voirie
Un représentant du personnel communal
Des habitants volontaires inscrits au programme Accessibilité

3. La sensibilisation interne à l'accessibilité

Le 15 Septembre 2009 une réunion de présentation relative aux exigences règlementaires et techniques a eu lieu.

Des documents (fiches techniques CERTU et Fiche synthétique DDE) et un Compte rendu ont été envoyés aux participants et rappellent les **fondements règlementaires** en matière d'accessibilité et les différents types de contraintes rencontrées conformément aux décrets n°2006-1957 relatif à la mise en accessibili té de la voirie et des espaces publics avant le 23 Décembre 2009.

4. Le recensement sur le terrain

Les Secteurs géographiques

Les recensements sont effectués les samedis matin régulièrement sur l'ensemble des secteurs de la Commune centre bourg.
Le point de départ de la démarche a été le centre bourg de St Martin découpé en 5 zones dont chacune fera l'objet d'un recensement exhaustif. Un référent a été nommé pour chaque zone.

	zone	Rues concernées	Référents	Date samedis	Lieu de rendez vous	Horaire
1	**Centre Bourg Zone orange**	-petit Anjou -vivier -liberté - **mairie + commerces + église squares :** marronniers et métairie	Hervé Hérault	03/10	Mairie	09h00
2	**Le Bois – ZA Zone Jaune**	Rue des tilleuls, Salle Barbara, chemin prunelliers, Ecole et salle de sport, cimetière, aire de jeux, stade de foot, rues des châtaigniers, des tamaris, des charmes	Arnold Bouget	17/10	Square des acacias	09h00
3	**La Croix Zone turquoise**	Allée des papillons, rues jubilé, petit Anjou, du pâtis, la croix, rue liberté	Thierry Raymond	31/10	Place du Julibé	09h00
4	**Chemin Breton Zone verte**	Rue des sources, des bosquets, des vignes, des carrières, square du vivier, rue du point du jour	Michel Poupin	14/11	Square du Vivier	09h00
5	**Fontaine Zone bleue**	Rue et cour des Fontaines, rue Walter Pyron, rue du paleron, parc des fontaines, clos des jardins	Emmanuelle Colonna	28/11	Place des Fontaine s - Boulodrô me	09h00

L'objectif est de recenser toutes les zones de la commune avant fin décembre 2009

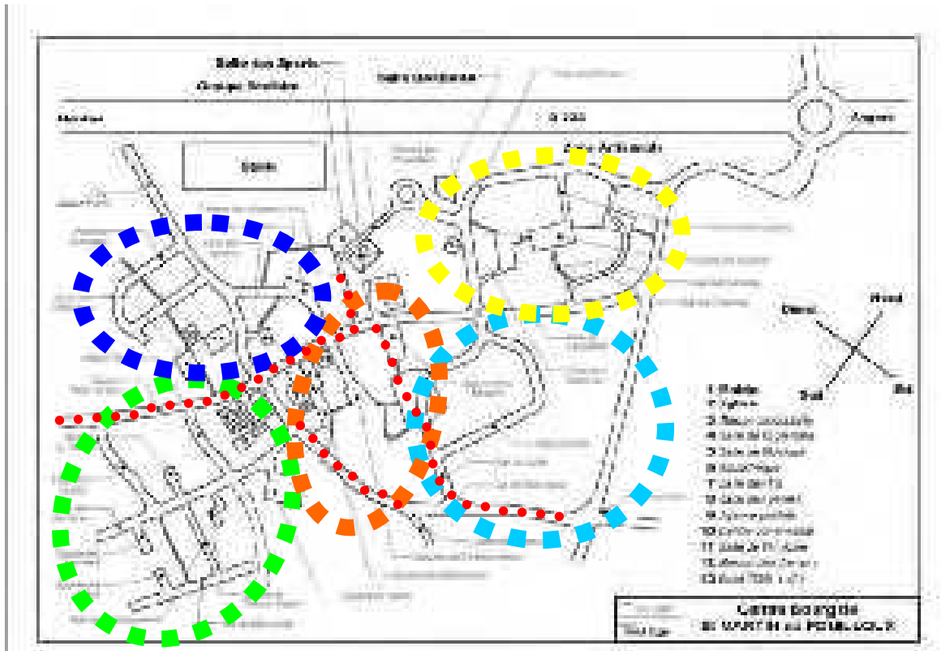

6. Contrainte de la réglementation

Voici les principales contraintes réglementaires présentées sous forme de tableau : l'ensemble de la «commission accessibilité» a dressé un bilan de la commune conformément à ces références. Un travail de concertation qui a facilité les décisions à prendre dans le cadre du suivi de la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Code contrainte	Type contrainte	visuel
A1.CHEMINEMENT	**Largeur 1.40m si obstacle** **Sinon 1.20m**	
A2.CHEMINEMENT	**Pente < 5%**	
A3.CHEMINEMENT	**Ressauts** **< 2cm si bords arrondis** **<4 cm pente** **2.50m entre 2 ressauts**	
A4.CHEMINEMENT	**Dévers (pente transversale) < 2%**	
A5.CHEMINEMENT	**<u>Sol et grille :</u> trous et fentes < 2cm** **<u>Bornes, Poteaux :</u>** **Partie contrastée de 10cm apposée à hauteur 1.20 à 1.40m** **hauteur entre 1.20 et 1.40 m** **En passage libre : h > 2.20** **En saillie >15cm**	
B1.TROTTOIR	**Bateaux Largueur > 1.20m** **Bande éveil** **Marquage** 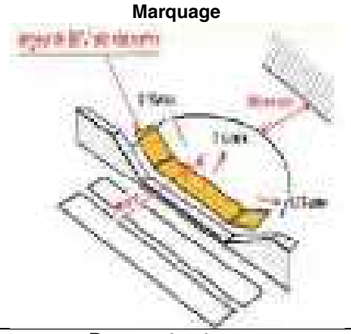	
B2.TROTTOIR	**Bornes et poteaux :** **Bande de 10cm entre 1.20 et 1.40 de hauteur** **Hauteur passage 2.20m**	

	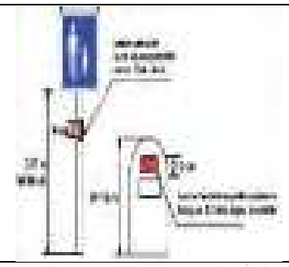	
C.ESCALIERS	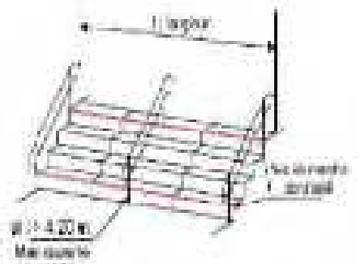 **Rajouter commentaires escaliers**	
D.STATIONNEMENTS		

A noter : les arrêts de bus sont de la compétence d'ALM. Le choix des arrêts est réalisé par la commune mais la mise aux normes est du ressort d'ALM

.

7. Bilan de la voirie

Se reporter aux Annexes sur les zones étudiées en fin de document

Annexe 1	**Zone 1**
Annexe 2	**Zone 2**
Annexe 3	**Zone 3**
Annexe 4&5	**Zone 4&5**

Le bilan récapitulatif permet de mettre en évidence la répartition des types de contraintes par nature et quantitativement afin de mieux se rendre compte de la situation globale sur la commune.

8. CHOIX DES CHEMINEMENTS

Les membres de la commission ont ensuite déterminé 3 cheminements principaux classés par ordre de priorité. Ces zones desservent des ERP et des zones d'habitation et touchent en priorité les PMR.

- **priorité 1** : En rose. Lotissement chemin Breton – commerces – Mairie – Ecoles – Eglise – salles communales
- **priorité 2** : En orange ; Lotissement du Bois – salle Barbara – salles de sports – Ecoles – cimetière – Eglise – commerces
- **priorité 3** : En vert ; la croix – rue du jubilé – cimetière – commerces – rue du petit Anjou

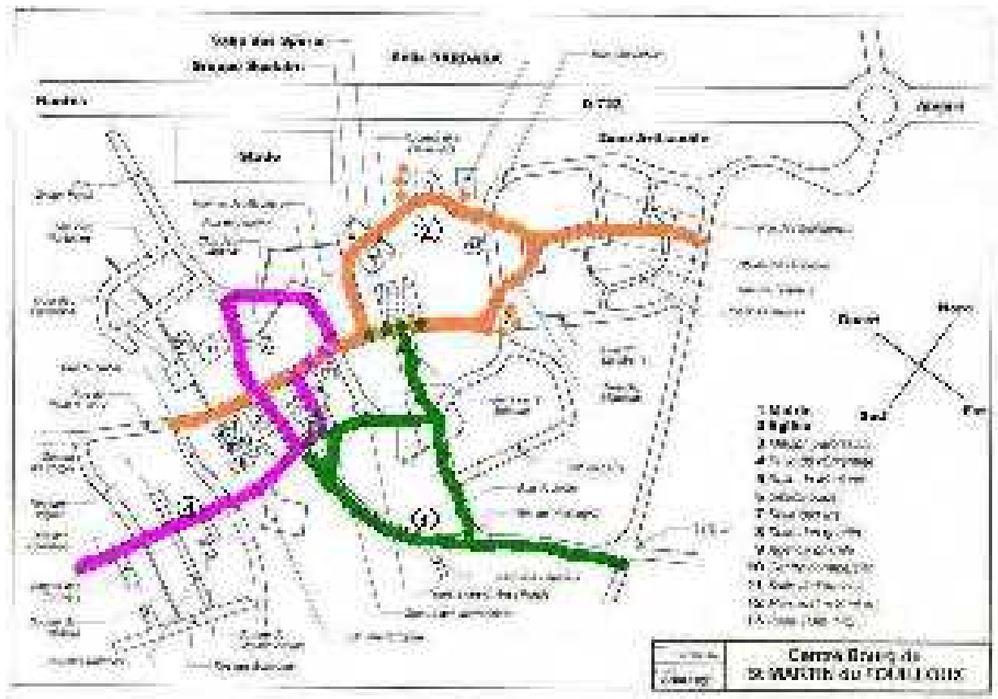

8. CHIFFRAGE DES COUTS

Le chiffrage du PAVE a été réalisé d'après le catalogue de prix de la Direction Départementale des Territoires DDT – Estimation des coûts donnée pour des conditions normales de réalisation des travaux – Valeur Septembre 2009.

Le chiffrage du PAVE prend en compte l'étude réalisée par la DDT49 fin 2012 pour la mise en sécurité de la commune nommé « Schéma de Principe de Modération des Vitesses » :

- le passage de l'actuelle zone 30 en « zone de rencontre » qui vise à une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public. (zone rouge)
- Le déplacement de l'actuelle zone 30 vers les zones d'habitation et donc un élargissement de celle-ci sur l'ensemble de la commune (zone turquoise)
- la zone 50 se limite aux entrées de la commune et permet un ralentissement progressif des véhicules





L'objectif de la zone de rencontre est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui.
Dans cet espace, il n'est pas possible ou souhaité d'interdire la circulation des véhicules. Les piétons sont donc prioritaires sur tous les véhicules.

Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules à faible vitesse au centre de la rue. Dès que la largeur de la rue le permet, il est important de garder un espace continu réservé aux piétons. Le terme «rencontre» souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.



La zone 30 demeure un espace affectée de manière traditionnelle, avec une chaussée pour les usagers motorisés et les cyclistes et des trottoirs pour les piétons.
Son aménagement doit :
• faciliter la circulation des piétons de part et d'autre de la chaussée. Il se caractérise par une nette différenciation des espaces entre chaussée et trottoirs, que l'on cherchera à rendre aussi larges et confortables que possibles;
• faciliter les traversées en tout point de la chaussée, en limitant le recours aux passages piétons PP

- ➔ *le principe retenu est de conserver les PP sur les chaines de déplacements CMR*
- ➔ *pour réduire la vitesse des véhicules, on utilisera des chicanes, écluses, plateau dans les carrefours*

<u>Bilan des coûts selon les tracés 1 à 3</u> (pages 10 à fin du document) :

Identification du tracé	Coûts en euros HT
Tracé 1	34000€
Tracé 2	15000€
Tracé 3	16000€
Total	65000€

9. PHASAGE DU PAVE

Le phasage respectera l'ordre des tracés établis par la commission.

Les 65000€ seront répartis sur une période de 10 ans soient de 2014 à 2024 et nécessitent donc un budget annuel de 6500€ investis chaque année pour la mise en accessibilité.

Ce budget pourra être regroupé sur plusieurs années afin d'optimiser les travaux ou de regrouper des opérations. Et de les intégrer aux travaux d'aménagements étudiés et établis au préalable sur plan dans le cadre des entretiens et aménagements de voirie.

10. REVISION DU PAVE

Le plan fera l'objet d'une **évaluation une fois par an** au mieux sinon tous les deux ans.
Cette évaluation consistera à faire un point sur l'avancement des travaux et le respect du phasage prévu.

Les informations sur les mises en accessibilité réalisées seront transmises à la commission intercommunale pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole.
Le plan sera révisé tous les 3 ans par les conseillers municipaux en place.

Cette révision consistera en :
- une mise à jour du plan en fonction des travaux réalisés,
- un complément éventuel des travaux à réaliser ou une modification des travaux prévus initialement,
- une actualisation du phasage des travaux.

Cette révision fera l'objet d'une validation par le conseil municipal.
En cas de modifications importantes ou de projet impactant fortement le plan, une révision pourra également être réalisée

CHAINE DE DEPLACEMENT : tracé n°1

Compte rendu de visite du : samedi Février 2010 de 10h à 12h

Présents : Georges Goujon : adjoint à la voirie
Michel Poupin membre de la commission voirie
Emmanuelle Colonna adjoint accessibilité



N°	Nom de rue	Aménagements	Chiffrage des coûts
1.1	**Rue des carrières Rue des vignes vers la mairie** 	**Cheminement à droite en zone 30** 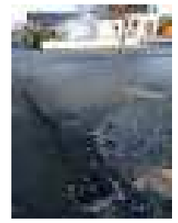 Marquage au sol en peinture et aménager un PP vers la rue des vignes	**20*20 = 400€** **1430€ (optionnel en zone 30)**
1.2	**Traversée vers Rue des sources** 	Aménager un passage piéton	**1430€ (optionnel en zone 30)**
1.3	**Traversée Vers le square du verger** 	Aménager un passage piéton pour l'accès au square du verger	**1430€ (optionnel en zone 30)**
1.4	**Square du chemin breton**	Création d'un passage piéton	**1430€ (optionnel)**

	ZONE 30		**Ou descendre les trottoirs et mettre bandes podotactiles**
1.5	**Vers la rue du vivier** ZONE 30	Remettre aux normes le passage piéton 	**1280€**
1.6	**Lampadaire gênant**	Déplacer et changer le lampadaire vers le carrefour pour éclairer le bateau et dégager le trottoir	**800€**
1.7	**Trottoir rue des carrières Vers la mairie**	Refaire le revêtement et revoir le dévers du trottoir sur 40 mètres	**40*25= 1000€**
1.8	**Square du vivier**	Création d'un passage piéton	**1430€ (optionnel en zone 30)**
1.9	**Trottoir vers la mairie** ZONE 30	Revêtement à changer sur 40m	**40*25 = 1000€ Ou mise à niveau de la chaussée pour annoncer la zone de rencontre. Et changement de revêtement avec protection des points singuliers**
1.10	**Mairie** 	**Passage en zone de rencontre** Suppression des 6 potelets devant la mairie 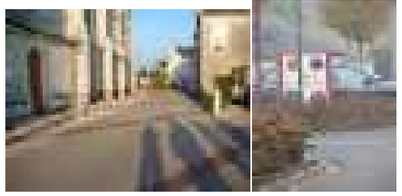 **Annonce de la zone de rencontre via un panneau**	**mairie** **250€**
1.11	**Parking des commerces**	Revoir le marquage au sol et changer la grille des EP Retirer les 4 plots béton et mettre 4 poteaux normés **Revoir l'ensemble du parking devant les commerces suite aux travaux de la mairie en 2011**	**100€** **4*200 = 800€** **Travaux réalisées partiellement en 2012 suite aux travaux de la mairie**

		 Démolition trottoir existant pour créer un cheminement au niveau de la chaussée en enrobé	**30*30 = 900€**
1.12	**Carrefour Rue de la liberté et square des chênes** ZONE 30	**Sortie de la zone de rencontre vers la zone 30 :** Mise aux normes pour les 4 passages piétons du carrefour  Changement du panneau école	**4*1460 = 5840€** **<u>Ou aménagement d'un plateau pour favoriser le ralentissement des véhicules et marquer la transition entre la zone 30 et la zone de rencontre</u>** **120€**
1.13	**Rue du paleron vers Ecole** ZONE 30	Rajouter un panneau Parking Ecole Création d'un marquage au sol parallèle au parking hachuré soient 20m2 de peinture hachurée au sol Achat de 10 potelets pour limiter le stationnement sur la rue	**250€** **20*20=400€** **10*200 =2000€**
1.14	**Rue du paleron vers école** **Retour vers la rue des Fontaines et vers l'église** ZONE 30	Mise aux normes du passage piéton devant l'école  Achat de 5 potelets 4 lampadaires à déplacer Rue du Paleron	**1280€** **<u>En option :</u> création d'une écluse au droit du PP pour offrir une traversée plus courte et marquer ce point singulier** **5*200 = 1000€** **4*800 = 2400€** **(réalisation fin 2012)**

		 	Chiffrage réel à 2170€ par lampadaire (changement et déplacement) en 2013
1.15	**Rue des fontaines et rue du paleron** 	Aménager un passage piéton sur la rue Walter Pyron vers la rue des Fontaines   Déplacer lampadaire	**1430€ (PP en PMR)** **800€**
1.16	**Rue Walter Pyron Vers Eglise** 	**Cheminement à gauche de la zone 30 vers la zone de rencontre** Retirer trottoir et bordure sur 40 mètres (mise à plat) Mettre une bande de couleur en pépite (résine) pour délimiter le cheminement au niveau de la chaussée sur 60 mètres 	**30*40=1200€** **50*60=3000€** **Il s'agit de marquer la transition vers la zone de rencontre**
1.17	**Rue Walter Pyron** 	**Passage en zone de rencontre** Pose d'un panneau de zone de rencontre 	**250€**
1.18	**Parking rue Walter Pyron** 	Retirer le trottoir et ses bordures vers le parking sur 4m linéaire  Dessiner place de parking handicapé + 1 panneau de signalétique	**4*20 = 80€** **25€ + 250€ = 275€**

1.19	**Place de l'église** 	Supprimer l'ensemble des potelets de la place : Place Eglise+café 16 potelets Rue Walter Pyron 14 potelets Prévoir bouchage des trous	**Prévoir marquage de points particuliers par quelques potelets aux normes**
1.20	**Vers la mairie rue du petit Anjou** 	supprimer 16 potelets le long de l'église 	**Prévoir marquage de points particuliers par quelques potelets aux normes**

CHAINE DE DEPLACEMENT : tracé n°2

Compte rendu de visite du : samedi 21 Février 2010 de 10h à 12h

Présents : Georges Goujon (adjoint à la voirie) et Mme Hermiot

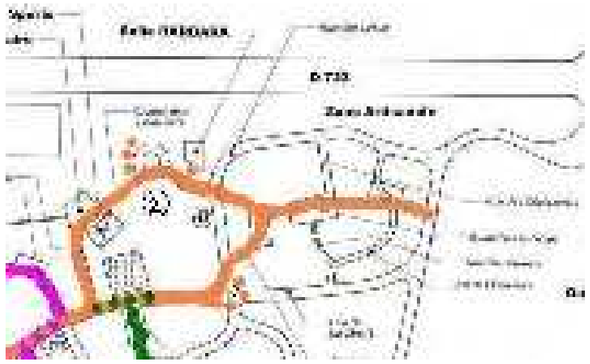

N°	Nom de rue	Aménagements	Chiffrage des coûts
1	**Rue de la liberté vers la rue des mimosas** 	**Cheminement coté droit en zone 30 vers rond point central** Mise aux normes des 4 bateaux existants Déplacement du panneau céder le passage (dépose et repose) 	**4*1280€ = 5120€** **200€**
2	**Rue des mimosas** 	**Cheminement à droite vers le square des acacias** 	

		Création d'un bateau Rajouter panneau voie sans issue 	**1480€ (PP en PMR)** **250€**
3	**Square des acacias vers l'arrêt de bus** 	**Circulation des piétons sur le coté gauche** Stationnement à revoir avec aménagement de la voirie -Passage vers la rue des charmes : grille pluviale à changer rue des charmes Faire passage piéton pour traverser la rue des charmes   Mise aux normes du passage piéton existant 	Hors PAVE (2013) **1480€** **1280€** **(PP en PMR)**
4	**Retour vers rue des mimosas** 	Remplacement des 8 potelets  Panneau Zone 30 à rajouter	**8*200=1600€** **Transition entre la zone 50 et la zone 30 à marquer**

		Passage rue des Mimosas vers salle Barbara : mise aux normes du passage piéton existant 	**1280€** **(PP en PMR)**
5	**Cheminement devant la salle Barbara** **Accès future salle des sports** 	Passage Piéton à mettre aux normes vers la salle Barbara  Place de stationnement handicapé à mettre aux normes sur le parking de la salle Barbara 	**1280€** **(PP en PMR)** **425€**
6	**De la salle Barbara vers la nouvelle salle de sports** 	Traverser le parking de la salle Barbara en direction de la salle de sport SIS - dépose de 4 mètres de bordures  **De la future salle des sports au chemin des prunelliers** - dépose de 4 mètres de bordures à droite - Faire des bandes hachurées sur le parking - Faire une trouée sur le chemin des prunelliers 	**4*20=80€** **4*20=80€** **20m2 *20 = 400€** **mairie**

CHAINE DE DEPLACEMENT : tracé n°3

Compte rendu de visite du : samedi 13 Février 2010 de 10h à 12h

Présents : Thierry Raymond Pascal Tijou - Didier Bruand - Georges Goujon : adjoint à la voirie -



N°	Nom de rue	Aménagements	Chiffrage des coûts
1	**Départ Rue du Jubilé et place du Jubilé** 	Aménagement d'un passage piéton complet face au passage du square du Jubilé Retirer les bordures qui gênent pour rejoindre le square sur 9m 	**1480€** **9*20€ = 180€**
2	**Passage entre le square du Jubilé et la Rue du Chêne Rond** 	Prévoir l'abaissement des bordures type P1 ou réaliser un reprofilage devant ces bordures afin d'obtenir un ressaut de moins de 2cm Revêtement du passage mal adapté (« peu roulant et boueux »)→ qualité du sol à améliorer Déposer le plot en béton  Prévoir la création d'un passage piéton à l'arrivée dans la rue du Chêne Rond	**Cet aménagement a été réalisé en fin 2010 : 2500€** **1430€**
3	**Passage entre la rue du Chêne Rond et le Square des Marronniers**	Eclairage du passage insuffisant (« trou noir ») faire un essai en tournant la lanterne du square des Marronniers pour diriger le flux lumineux vers le passage ou déplacer ce candélabre	Mairie

4	**Square des Marronniers** 	Changer la grille d'évacuation des eaux pluviales non conforme (espacements entre les barreaux supérieurs à 2cm) 	**100€**
5	**Passage entre le Square du Jubilé et le Square de la Métairie** 	Côté Square du Jubilé, prévoir l'abaissement des bordures type P1 afin d'obtenir un ressaut de moins de 2cm  1 Grille d'évacuation des eaux pluviales ronde est non conforme (espacements entre les barreaux supérieurs à 2cm) Déposer les 2 plots en béton et les remplacer par des potelets plus hauts avec un espacement ≥ à 1,40m	**2*115€ = 230€** **100€** **2*200 = 400€**
6	**Square de la Métairie vers la rue de la Liberté** 	Absence de trottoir : zone semi piétonne. Le passage se fera par le terre plein central. Prévoir un passage piéton côté du Square de la Métairie pour accéder au terre plein central. rabaisser le trottoir sur 2 mètres pour accéder à la rue de la Liberté 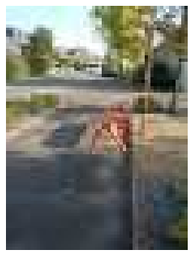	**1430€ (PP en PMR)** **2 *115 = 230€**

7	**Rue de la Liberté vers l'Ecole** 	supprimer les 4 plots béton libres et déplacer les jardinières supprimer le passage piéton vers la montée de l'école et utiliser le plateau piétonnier en zone hachurée pour le cheminement PMR : - dépose des bordures - bandes hachurées sur le terre-plein central, orientées vers le cheminement de l'école 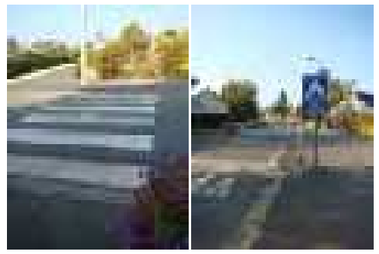	**mairie** **500€** **1500€**
8	**Rue du Petit Anjou vers la Mairie** 	**Cheminement à gauche depuis le carrefour de la Croix**  Trottoir côté n° pairs : revêtement usé et dévers supérieur à 3% sur 20m en enrobé  1 Grille d'évacuation carrée des eaux pluviales est non conforme au droit du n°18  Au n°20 déport de toiture avec gouttière à hauteur d'homme très dangereux : Prévoir un balisage d'obstacle 2 Grilles d'évacuation des eaux pluviales sont non conformes au n° 22	**25*20 = 500€** **100€** **Mairie** **2*100 = 200€**

		 Création d'un passage piéton en traversée de la rue du Petit Anjou au niveau du n°22 avec 1 «bateau » du côté du n°21 Création d'un passage piéton en traversée de l'Allée des Papillons  Largeur de trottoir côté du n°26 insuffisante : réduire l'espace vert 	**1460€** **1460€** **mairie**
9	**Carrefour rue du Petit Anjou et rue du Jubilé** 	Création d'un passage piéton en traversée de la rue du Jubilé 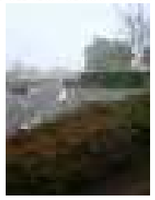	**1460€**
10	**Rue du Petit Anjou vers le carrefour de la Croix** 	Prévoir le balayage des gravillons au niveau du passage piéton notamment sur les bandes podotactiles	**mairie**
11	**Carrefour de la Croix**	L'aménagement du carrefour sera revu lors des travaux de la RD126, cependant en attendant, un passage piéton est nécessaire en traversée du carrefour entre les accès aux deux bois avec l'aménagement d'un passage dans l'îlot	**1460€**

		 A l'entrée du bois déposer le poteau situé à droite afin d'avoir un accès d'au moins 1.40m	**200€**
12	**Carrefour Rue du Jubilé et rue du Pâtis** 	Création d'un passage piéton 	**1460€**

SOULAINES-SUR-AUBANCE



SOULAINES-SUR-AUBANCE

Le diagnostic

SOULAINES sur AUBANCE

P.A.V.E.

Loi du 11 février 2005

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Les périmètres d'études

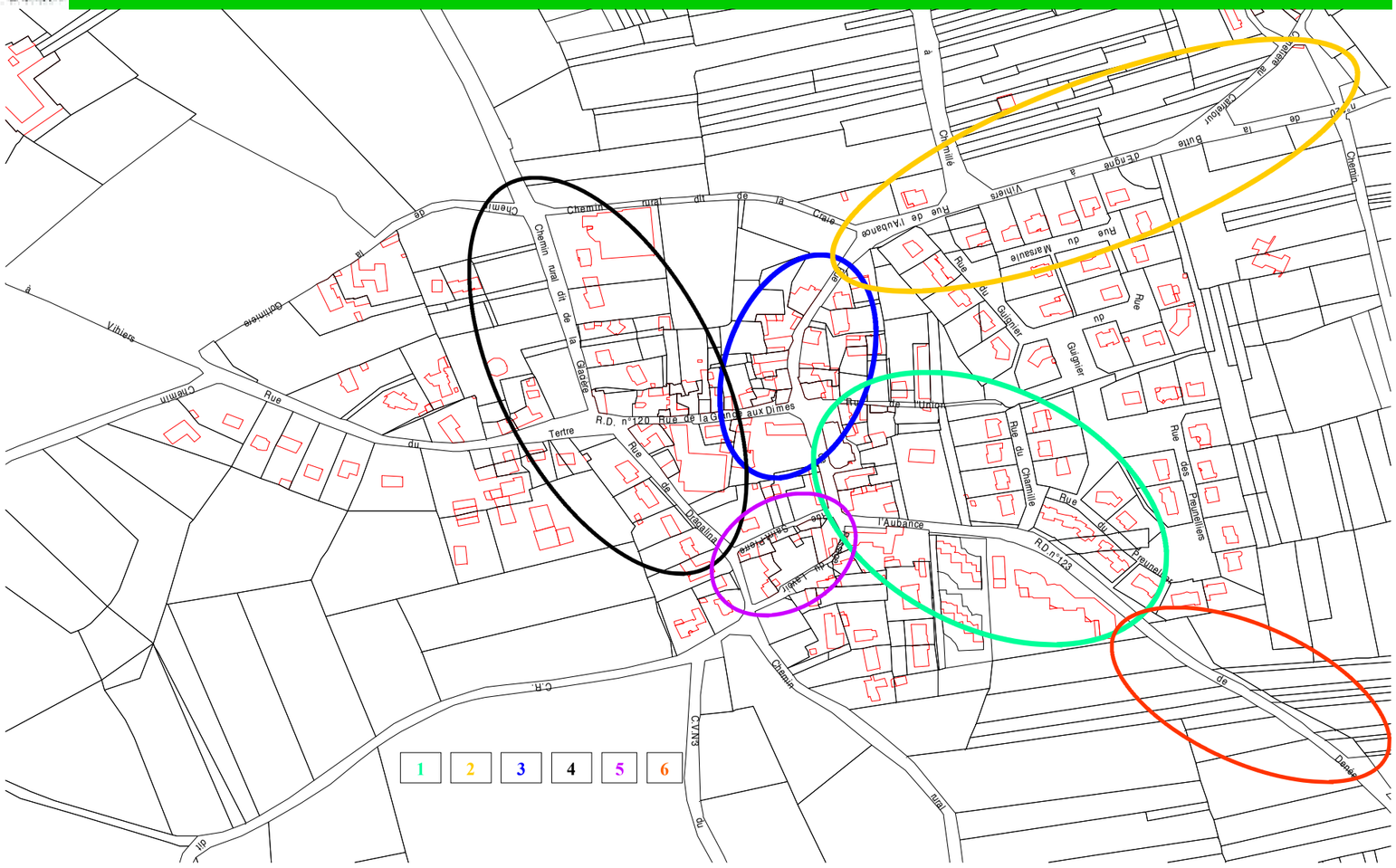
1
2
3
4
5
6
Chemin rural dit de la Claie
Rue de l'Aubance
Chemin rural dit de la Grange
R.D. n°120 Rue de la Grange aux Dîmes
Rue de Dragalina
Rue du Guignier
Rue du Chamille
Rue des Preuneliers
l'Aubance
R.D.n°123
Chemin
C.R.
C.V.N°8
Vihiers
Gohmerie
Terfre
Tertre
Rue du Tuffeau
Rue du Marsault
Rue de la Butte
Rue de la Croix Rouge
Rue du Carbouil
Rue de la Vignes
Rue de la Prunelle
Rue de la Pruneraie
Rue de la Pruneraie
Rue de la Pruneraie

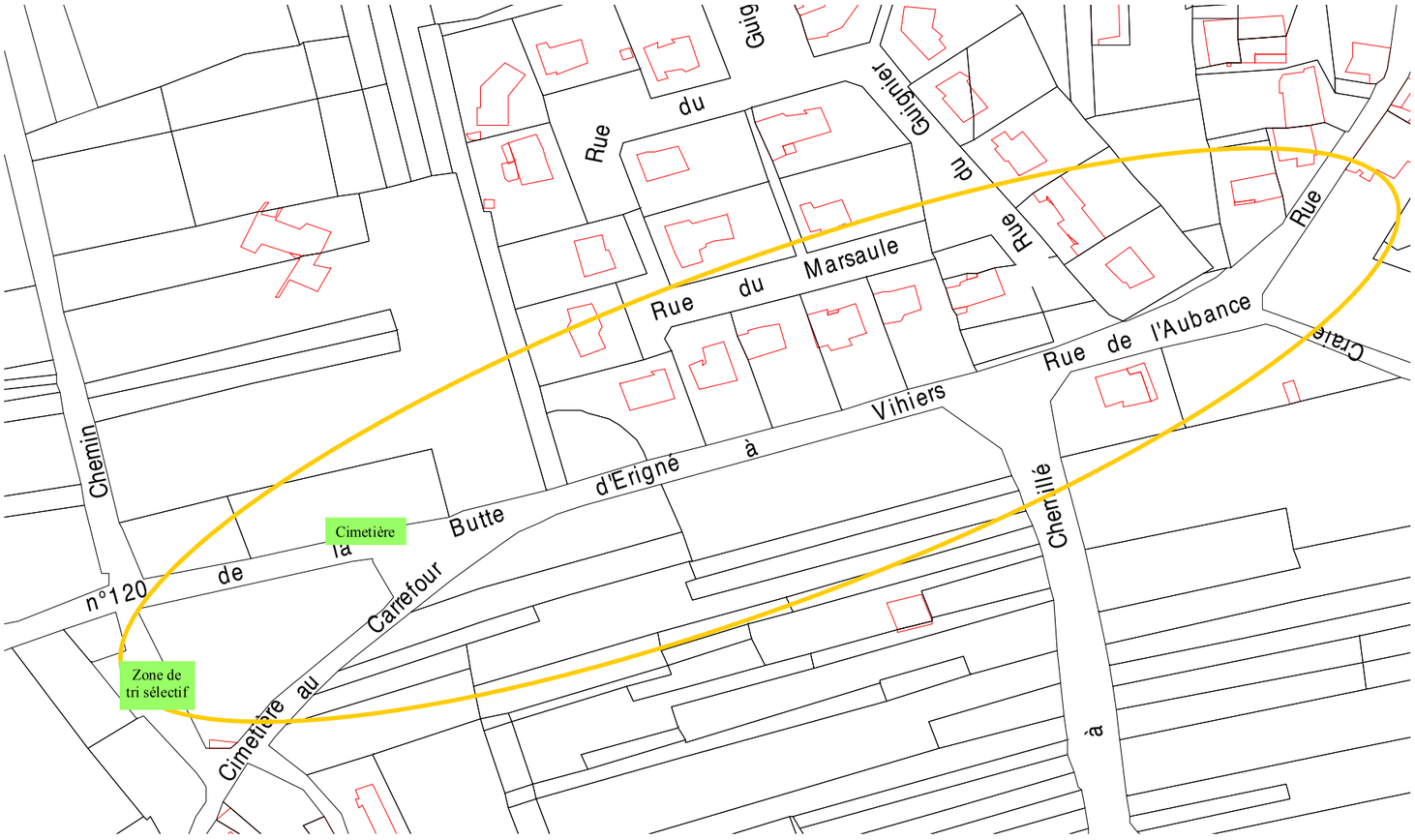

Périmètre 2 : il concerne l'entrée Nord du bourg, du cimetière à l'entrée du parking de la salle Cortequisse..

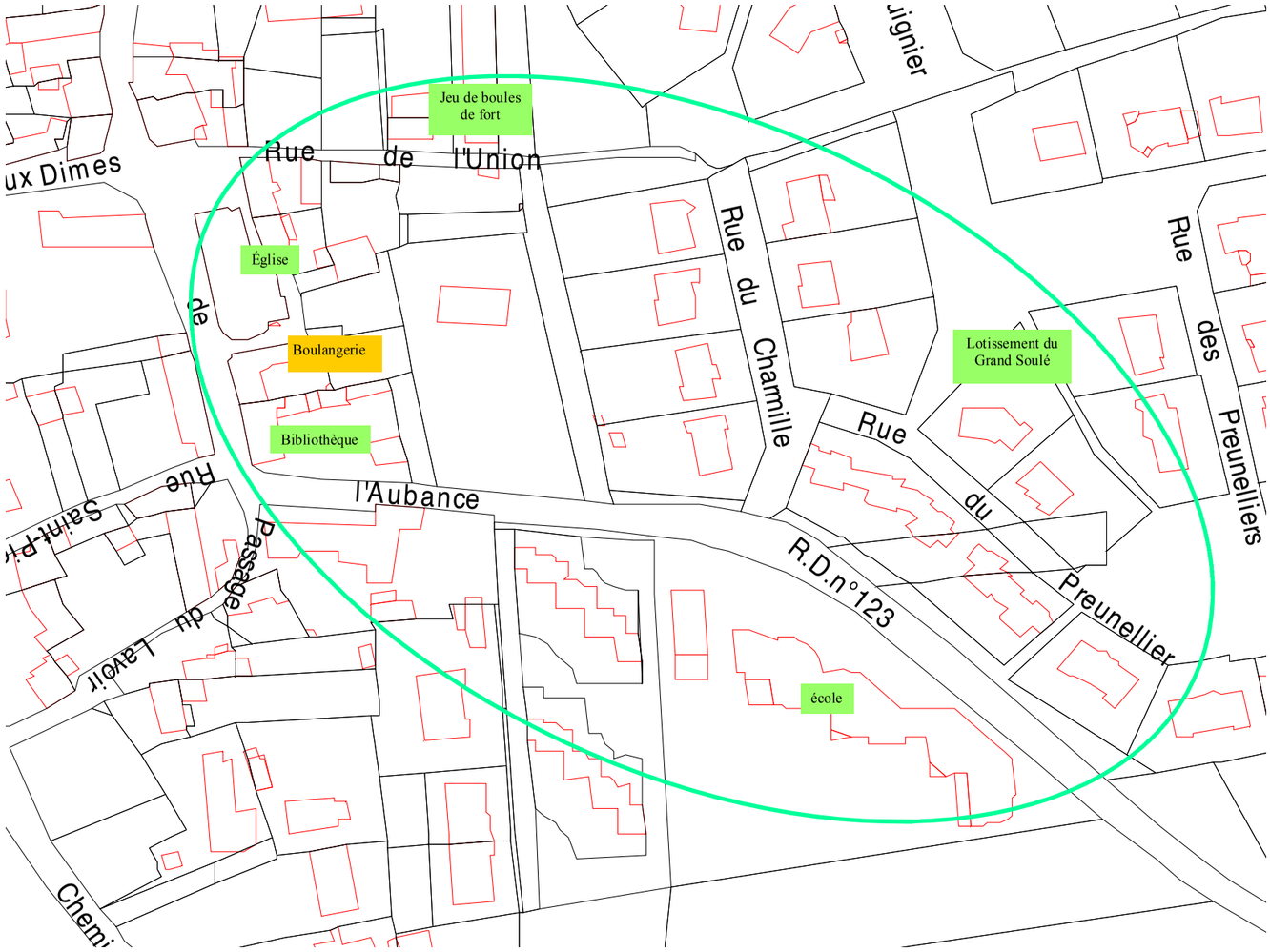

Périmètre 1: il concerne l'entrée Est du bourg, de l'école à l'église, en y incluant la rue de l'Union et le jeu de boules de fort.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

8

4

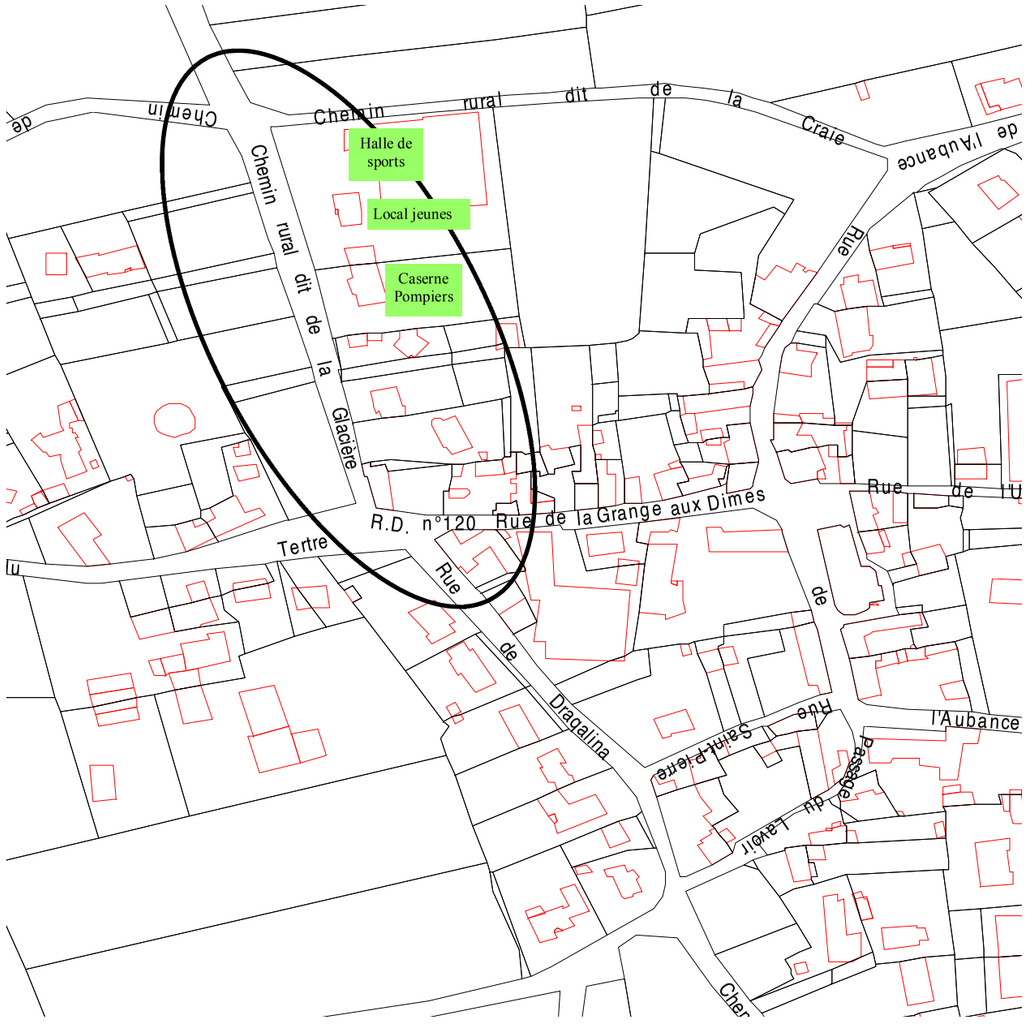

Périmètre 4 : il concerne le chemin de la Glacière et la rue de Dragalina, avec en son milieu un carrefour qu'il faudra « traiter » assez rapidement, ceci afin d'assurer une liaison accessible à tous de la salle de tennis à l'étang.

7

3

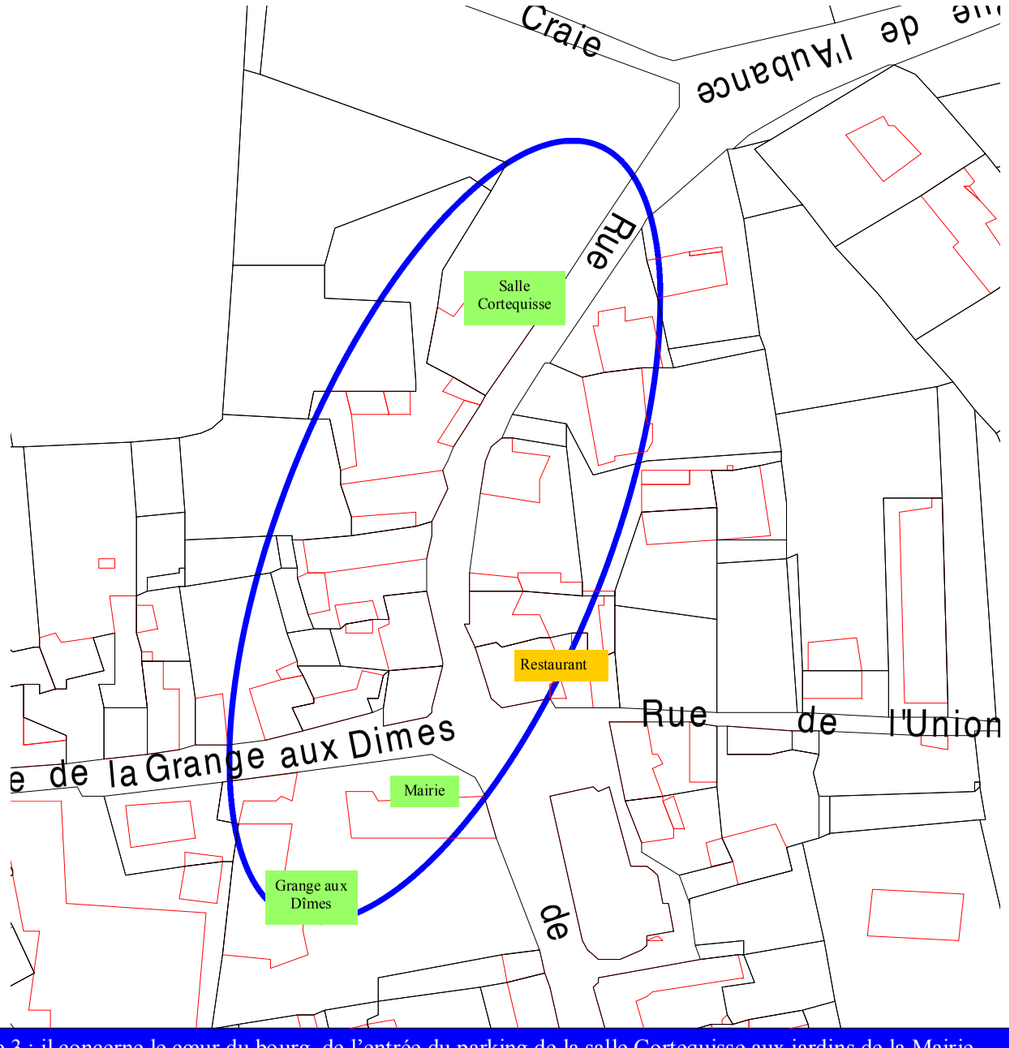

Périmètre 3 : il concerne le cœur du bourg, de l'entrée du parking de la salle Cortequisse aux jardins de la Mairie.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

6

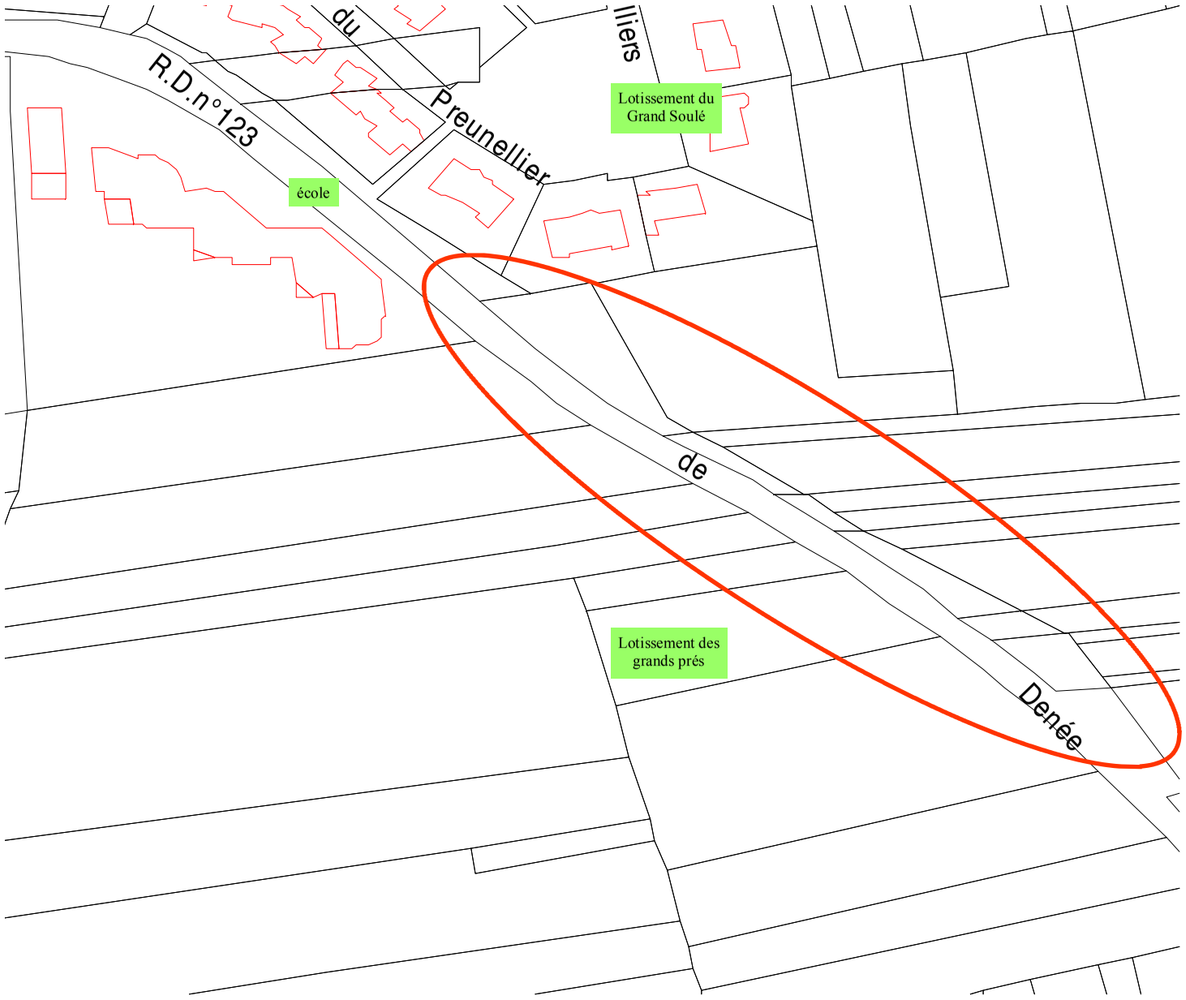

Périmètre 6 : il concerne l'entrée Est du bourg, à partir de l'école jusqu'au lieu dit de Malnoue.

5

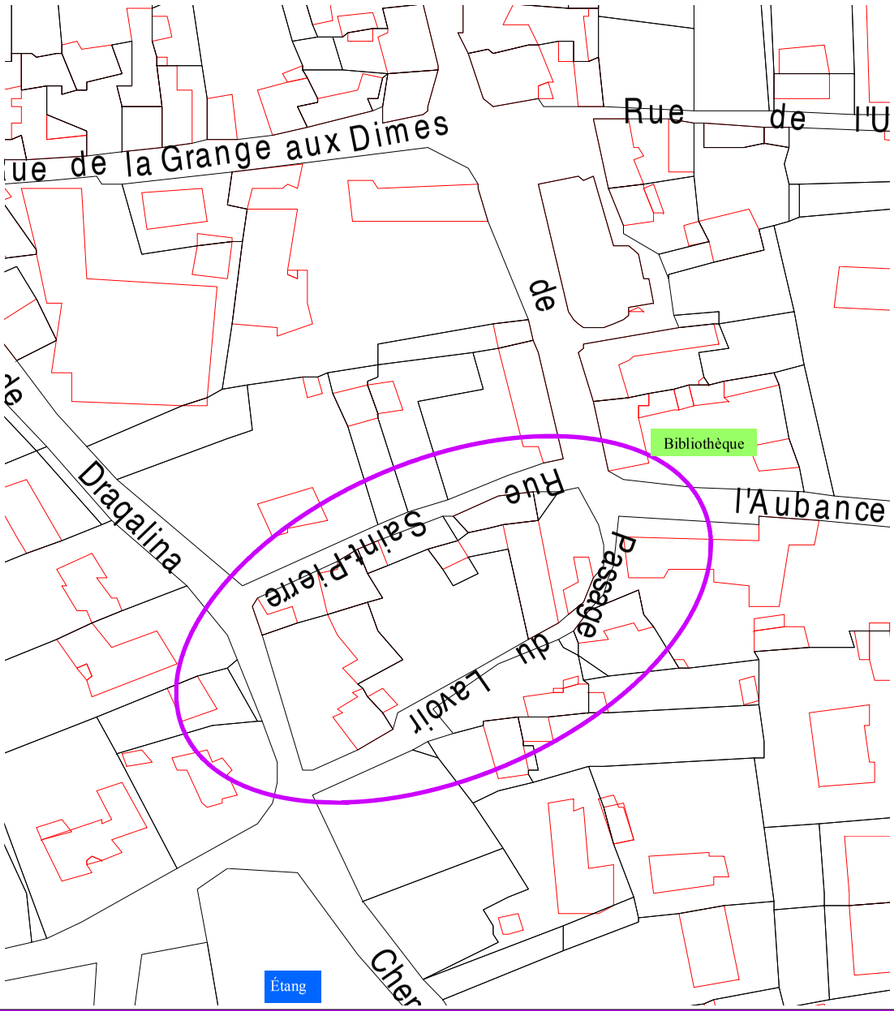

Périmètre 5 : il concerne la rue St Pierre et le passage du lavoir.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Synthèse du diagnostic

Périmètre 1 De l'école à la Mairie
Voir les plans réalisés par l'architecte B. Ducoq en 2010. Les travaux ont été repoussés d'une année (de 2010 à 2011) pour l'installation du gaz dans différents bâtiments de cette zone. Il faudra prendre en compte les aménagements prévus au périmètre 5 et les intégrer lors de la réalisation de cet aménagement.

Périmètre 2 Du cimetière à l'entrée du parking salle Cortequisse (en cours de réalisation)
Quelques aménagements ont été déjà faits :

goudronnage de l'entrée du cimetière en remplacement d'une entrée « sable »
création d'un parking en bordure de route pour favoriser le stationnement et le cheminement des personnes lors de cérémonies
création d'un passage piétons pour l'entrée du cimetière

La commission s'est réunie in situ et a expérimenté le trajet cimetière-mairie avec un fauteuil roulant et en présence d'une personne déficiente visuelle.

Périmètre 3 Du parking salle Cortequisse aux jardins de la mairie
La rue de l'Aubance a été « expérimentée » par la commission : problème d'absence de trottoir et d'espace protégé pour les piétons ….. Une réflexion est en cours sur l'aménagement de cette partie en « zone de rencontre » ou « zone 30 » afin d'encourager le stationnement sur le parking.
Travaux à envisager sur le trottoir entre le porche de la mairie et le carrefour
Les travaux de rénovation de la mairie ont tenu compte de l'accessibilité aux différentes salles pour toutes les personnes. Les jardins seront aussi réaménagés.

Périmètre 4 Chemin de la Glacière, carrefour du Tertre et rue de Dragalina
Carrefour du Tertre à repenser : trottoir à créer entre le haut de la rue du Tertre et le début de la rue de Dragalina, en y incluant l'abri bus, installer un abri vélo en relation avec les arrêts de bus, aménager le rétrécissement du bas de la rue de la Grange aux Dimes.
Une réflexion sur la rue de la Glacière sera à mener, suite à des projets de construction : voirie à revoir, absence d'un trottoir et d'une bande cyclable qui seraient à créer. Cette rue est utilisée pour l'accès à la Halle de sports, au local jeunes, au local des employés communaux, à la caserne des pompiers, et à des maisons individuelles. (des usages différents par des personnes différentes à des moments différents).

Périmètre 5 Rue St Pierre et passage du lavoir
Réfléchir à un sens de circulation avec la rue St Pierre et le passage du lavoir…. Ces 2 rues ne comporte aucun trottoir permettant la sécurité des piétons (prévoir peut-être un trottoir à droite en montant rue St Pierre afin de déboucher face à la bibliothèque sur le trottoir existant).
Elles sont à certains endroits très peu larges, mais sont cependant utilisées par des voitures, essentiellement par les riverains pour le passage du lavoir. L'idée est d'associer les habitants de ces 2 voies à une réflexion sur un ou des aménagements possibles garantissant une liaison sécurisée entre l'étang et la sortie Est du bourg.

Périmètre 6 De l'école vers Malnoue
Le cheminement sera à continuer en fonction du lotissement en cours de réalisation, en pensant notamment à l'accès à l'école en venant de ce lotissement. Penser à liaison possible vers Charruau et St Melaine, les Baluères et Mûrs Erigné.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Le choix des périmètres d'étude

Le choix des périmètres d'étude a été établi en tenant compte :

- des sites recevant du public (école, mairie, église, cimetière, halle de sports, salle culturelle, espace du tilleul avec bibliothèque, salle des fêtes, commerces,..)
- des chaines de déplacements de différents publics entre chaque site.
- de cheminements privilégiés utilisés par les habitants.
- des projets d'aménagements dans les prochaines années, en privilégiant des liaisons douces.



Bande STOP marquant la limite de la rue St Pierre.

La voiture rouge sort de l'espace extérieur derrière la bibliothèque



Où ? Du virage bibliothèque au petit rond point près de l'école		29
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	moyen
Trottoir	**nature**	des 2 côtés avec largeur de moins d'un mètre.
	état	bitume, léger dévers
Obstacles		Boitier EDF/tel sur trottoir dans virage, sortie véhicules de l'espace tilleul dangereux.
Stationnement		
Nombre de places		plus de 20 places
Revêtement	**nature**	terre, enrobé
	état	bon
Pente		légère
Devers		néant
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		Marquage au sol (en partie)
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		absence
Largeur		2 m
Marquage au sol		bon
Établissements recevant du public		
- une salle d'activités inaccessible en fauteuil avec un espace extérieur - une bibliothèque (entrée public) - l'école par le parking		

Observations générales

Les travaux prévus pour 2011 sont reportés en 2012 (suite à l'arrivée du gaz en réseau).
Tous les trottoirs seront aux normes et l'entrée de la bibliothèque sera revue.





Trottoir réduit avec les marches de l'entrée de la bibliothèque.

Boitier EDF sur trottoir

Partie haute de la rue St Pierre



Où ? De l'église au virage bibliothèque		28
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	Très bon
Trottoir	**nature**	des 2 côtés avec largeur de moins d'un mètre.
	état	bitume avec léger dévers
Obstacles		Marches côté impair
Stationnement (le long de l'église)		
Nombre de places		3 ou 4 places
Revêtement	**nature**	pavés
	état	bon
Pente		légère
Devers		néant
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		Marquage au sol par revêtement pavés (au pied de l'église)
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		absence
Largeur		2 m
Marquage au sol		bon
Établissements recevant du public		
- l'église - une boulangerie - une bibliothèque (entrée et sortie du public)		

Observations générales

Les travaux prévus pour 2011 sont reportés au deuxième semestre 2012 (suite à l'arrivée du gaz en réseau).

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

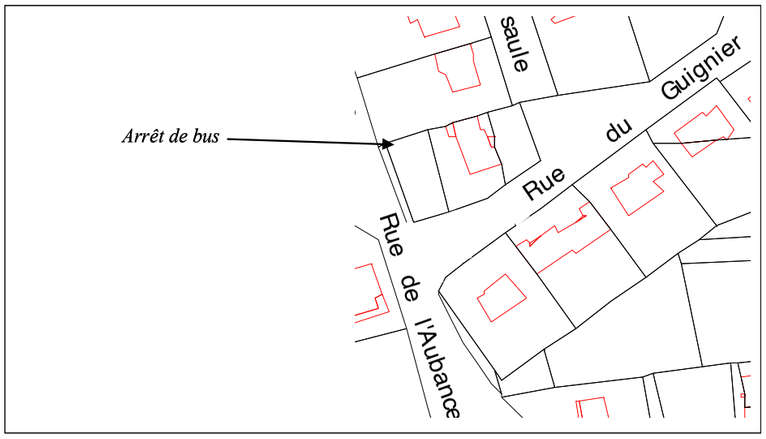



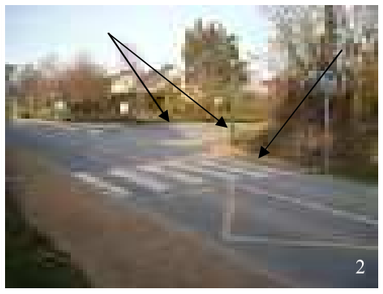

Observations générales

(photo 1) Venant d'Angers, arrêt de bus et trottoir satisfaisants.

(photo 2) Absence d'un passage piéton rue du guignier conjuguée à l'absence d'un trottoir pour accéder à l'arrêt de bus.

L'arrêt pour le bus ainsi que le passage piétons sont bien marqués.

Où ? Angle rue du Guignier et rue de l'Aubance		31
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	Très bon état
Trottoir	**nature**	Bitumé recouvert d'un gravillon fin
	état	Bon état
Obstacles		Lampadaire sur un trottoir réduit, à droite en montant Plantations et de fait absence de trottoir de l'autre côté de la rue
Stationnement		
Nombre de places		Aucun stationnement possible
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		Marquage au sol pour arrêt de bus en allant vers le bourg
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut	faible	
B.E.V.	aucune	
Largeur	2 m	
Marquage au sol	Bon état	
Établissements recevant du public		
- 2 arrêts de bus dont un avec abri		

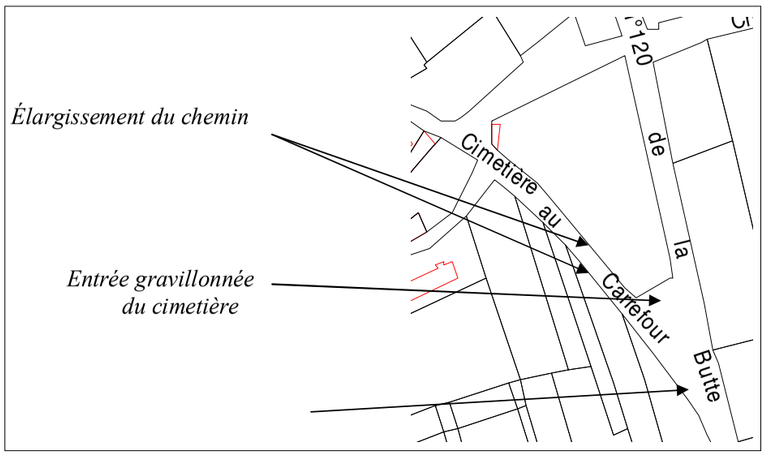

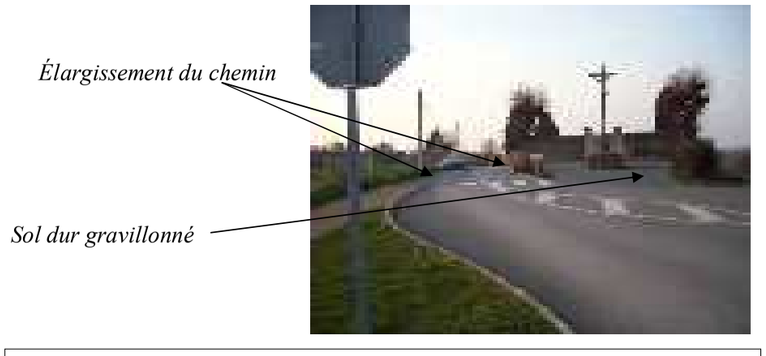

Observations générales

Le sol (sable) de l'entrée du cimetière a été remplacé par un bitume et gravillons. Un fauteuil roulant y a été testé positivement.

Le chemin le long du mur du cimetière a été élargi pour y permettre le stationnement de véhicules sur 10 mètres environnement.
Le fossé a été busé de l'autre côté de la rue.

Où ? Carrefour route de la butte d'Érigné et cimetière		30
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	Bon état
Trottoir	**nature**	Largeur 1,40 m en début de rue, absence aux abords immédiats du cimetière, aucun ressaut
	état	bon
Obstacles		Haricot tracé au sol pour accompagner le flux
Stationnement		
Nombre de places		plusieurs
Revêtement	**nature**	Bitume et gravillons
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		aucun
signalisation		aucune
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut	non	
B.E.V.	non	
Largeur		
Marquage au sol	passage incomplet et trop près du carrefour	
Établissements recevant du public		
- le cimetière		

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Arrêt du trottoir et début d'un « caniveau »



Où ? Rue de l'Aubance		33
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	Bon
Trottoir	**nature**	Sable à droite jusqu'à la salle Cortequisse, goudron à gauche
	état	Bordure au départ, remplacé par un caniveau
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		non
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		

Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A à prévoir au niveau du parking	**B** à prévoir au niveau du restaurant
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		

Établissements recevant du public

- la salle Cortequisse (accessibilité correcte)
- le restaurant

Observations générales

Il n'y a pour l'instant aucun trottoir pour permettre aux piétons d'accéder au carrefour de la mairie.
Aménager cette rue en « zone 30 » ? Bandes rugueuses à l'entrée ou dessin d'un panneau 30 au sol, zébrage peinture au sol sur les côtés ?
Comment privilégier le parking de la salle Cortequisse si l'accès piétonnier vers la mairie reste dangereux et non protégé ?



Exemple d'aménagement possible



Où ? Zone de tri sélectif		32
Voirie		
Revêtement	**nature**	Bi couche
	état	correct
Trottoir	**nature**	Néant
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		Non marqué
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		

Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		

Établissements recevant du public

Zone recevant des voitures qui s'y arrêtent quelques minutes

Observations générales

La zone de tri sélectif se trouve derrière le cimetière. Elle compte 7 containers pour papier, plastique et verre.
Les containers sont posés sur une dalle de béton.
Faut-il prévoir un aménagement particulier pour une accessibilité meilleure ? plus grande ? Plus sécurisée ?
(zébrage, signalétique arrêt minute….. ?)

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Absence d'espace protégé autour des voitures

L'espace devant le bureau du Maire et la salle du Conseil est réduit, et l'accessibilité à ces salles y est impossible.



Observations générales

Cette zone est actuellement difficilement utilisable par des personnes à mobilité réduite, alors que c'est « le centre du bourg » :
- des revêtements mal ou pas adaptés
- des pentes et des dénivelés importants
- des marches pour accéder au bureau du Maire et à la salle du Conseil

Il faut cependant noter que le côté Ouest de la Mairie est totalement accessible et sans marche pour l'accès à la salle des associations, à la salle du conseil, et au secrétariat.

Où ? Aménagements extérieurs du côté Est de la mairie		36
Voirie		
Revêtement	**nature**	Enrobé vers parking GAD
	état	TB
Trottoir	**nature**	végétalisé
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		5 places dont 1 pour handicapé en haut 9 places parking GAD en bas
Revêtement	**nature**	Enrobé
	état	T bon
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		
- salle des associations - salle du conseil municipal - bureau du maire - salle de spectacle « Grange aux Dimes » (église et restaurant à proximité)		



L'espace devant le secrétariat et la salle du Conseil doit être prochainement réaménagé , afin de permettre une accessibilité maximale.



Observations générales
- trottoir à droite en montant en sable fin
- signalisation à revoir au niveau du carrefour (panneau STOP provisoire)
- ne pas permettre de stationnement devant le secrétariat …. Comment ? Faut-il y aménager une place réservée aux handicapés ?

Où ? Partie haute de la rue de la Grange aux Dimes		35
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	bon
Trottoir	**nature**	Sable à partir du porche
	état	moyen
Obstacles		Panneau STOP
Stationnement		
Nombre de places		Non
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		Bande jaune sur bordure
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A à prévoir face secrétariat	**B**
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		
- entrée accueil mairie - entrée restaurant de l'autre côté du carrefour, ainsi que l'église - accès vers société l'Union en face/prolongement de la rue		

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Chemin de la Glacière, vu du carrefour du Tertre

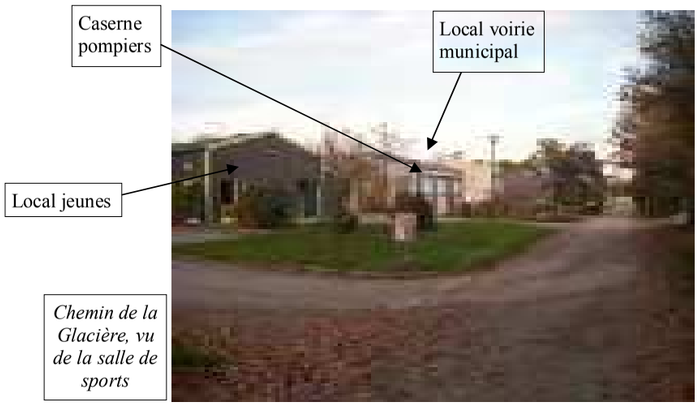

Chemin de la Glacière, vu de la salle de sports

Observations générales

Cette voie dessert plusieurs locaux importants : local voirie municipale, local pompiers, foyer de jeunes, salle de sports. Ceux-ci entrainent de plus en plus de passages qui sont très différents (piétons, vélos, voitures, camions, tracteurs…)
Des aménagements seront à faire rapidement afin de sécuriser tous ces déplacements (voirie à repenser, trottoirs à créer)

Où ? Chemin de la glacière		38
Voirie		
Revêtement	**nature**	Goudron
	état	Bon
Trottoir	**nature**	Aucun
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		aucun
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		
- local jeunes - local pompiers - salle de sports		



Rue de Dragalina, vers l'Écotière

Rue de la Grange aux Dîmes



Vers La Marzelle



Chemin de la Glacière

Observations générales

Voir trottoir au niveau du carrefour

Où ? Carrefour du tertre		37
Voirie		
Revêtement	**nature**	enrobé
	état	bon
Trottoir	**nature**	Pas de trottoir
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		Aucun (seulement à partir de la rue du Tertre)
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A Rue de la GAD	**B** Rue de Dragalina
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Passage du lavoir



La rue St Pierre n'offre aucun trottoir aux piétons à sa sortie rue de Dragalina.



Observations générales

L'aménagement de la partie basse de la rue St Pierre et du Passage du Lavoir entrainera certainement de petits aménagements rue de Dragalina (à faire sans doute dans la continuité après une période d'observation)

Où ? Rue St Pierre et passage du lavoir (partie basse)		40
Voirie		
Revêtement	**nature**	Enrobé
	état	moyen
Trottoir	**nature**	aucun
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		aucun
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		





Passage du lavoir





Rue St Pierre

Observations générales

- quelques habitations rénovées (« vieux bourg »)
- passage très étroit
- aucune signalisation en remontant
- sortie sur virage

Où ? Rue St Pierre et passage du lavoir (partie haute)		39
Voirie		
Revêtement	**nature**	Enrobé
	état	Assez bon
Trottoir	**nature**	Aucun
	état	
Obstacles		Étroitesse de la voie
Stationnement		
Nombre de places		aucun
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Où ? Vers Malnoue		42
Voirie		
Revêtement	**nature**	Bi couche
	état	Bon
Trottoir	**nature**	Aucun trottoir ou espace piétonnier
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut	À l'entrée de Malnoue	
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		

Observations générales

Peut-on imaginer une liaison douce jusqu'à Ste Melaine ? (desservant les hameaux de Malnoue, et ainsi Noizé et Les Baluères, ainsi que Charruau).



Cheminement « sable » jusqu'à l'école



Emplacement du futur petit rond point avec l'entrée dans le lotissement



Où ? Entre les 2 ronds points		41
Voirie		
Revêtement	**nature**	Goudron
	état	Bon
Trottoir	**nature**	Chemin piétonnier en retrait
	état	
Obstacles		
Stationnement		
Nombre de places		
Revêtement	**nature**	
	état	
Pente		
Devers		
Ressaut avec le trottoir		
signalisation		
Passage piétons (à voir et à positionner)		
	A	B
Ressaut		
B.E.V.		
Largeur		
Marquage au sol		
Établissements recevant du public		

Observations générales

Il sera nécessaire d'attendre un peu afin que la plus grande partie des maisons de ce nouveau lotissement soit terminée avant d'entreprendre des travaux d'aménagements.
Ce cheminement pourrait être pensé comme liaison douce vers Malnoue, avec accès vers Noizé et Les Baluères, et à terme aboutir à Charruau, créant ainsi « une boucle piétonnière ».

- accès par le chemin piétonnier à l'école publique

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Où ? De l'église au virage bibliothèque	13
Solutions techniques	
Évaluation des couts	
Élargissement des trottoirs……..	

Remarques

Toute l'entrée Nord Est a été chiffrée et mise en investissement



SOULAINES-SUR-AUBANCE

Les solutions techniques et l'évaluation des couts

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

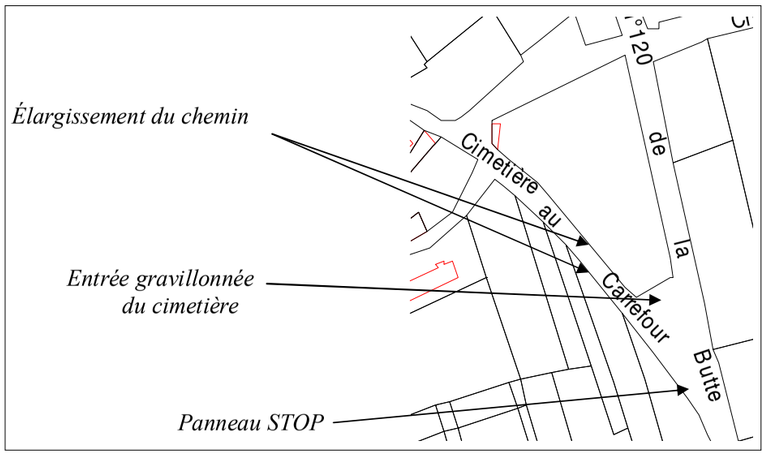

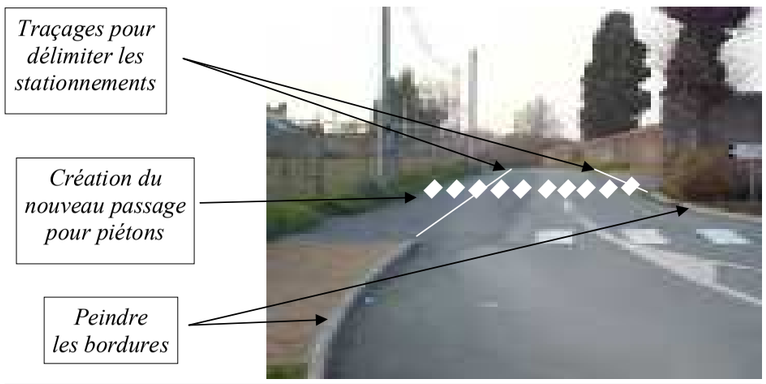

Remarques

Peindre les trottoirs à la suite des 2 lignes blanches de chaque côté.

Où ? Carrefour route de la butte d'Érigné et cimetière — 15

Solutions techniques

Ce qui a déjà été fait :
-une entrée gravillonnée du cimetière
-un élargissement du chemin sur 1,50 m du côté du mur
-un élargissement du chemin sur 2 m côté opposé
-un premier traçage de passage piétons

Ce qui reste à faire :
-refaire un passage piétons plus éloigné du carrefour afin de sécuriser davantage les personnes sortant des véhicules par exemple (supprimer le traçage précédent)
-tracer au sol le prolongement du trottoir afin de délimiter un espace de stationnement
-marquer/peindre les trottoirs de chaque côté en continuité des lignes blanches
-prévoir 2 B.E.V. (à chaque extrémité du passage piétons)

Évaluation des couts

Travaux réalisés par les employés communaux.	
Temps ……*8 heures*……	*240*
Peinture …….....	*120*
B.E.V. ……..... (Bande d'Eveil et de Vigilance)	*110*
Total	*470*

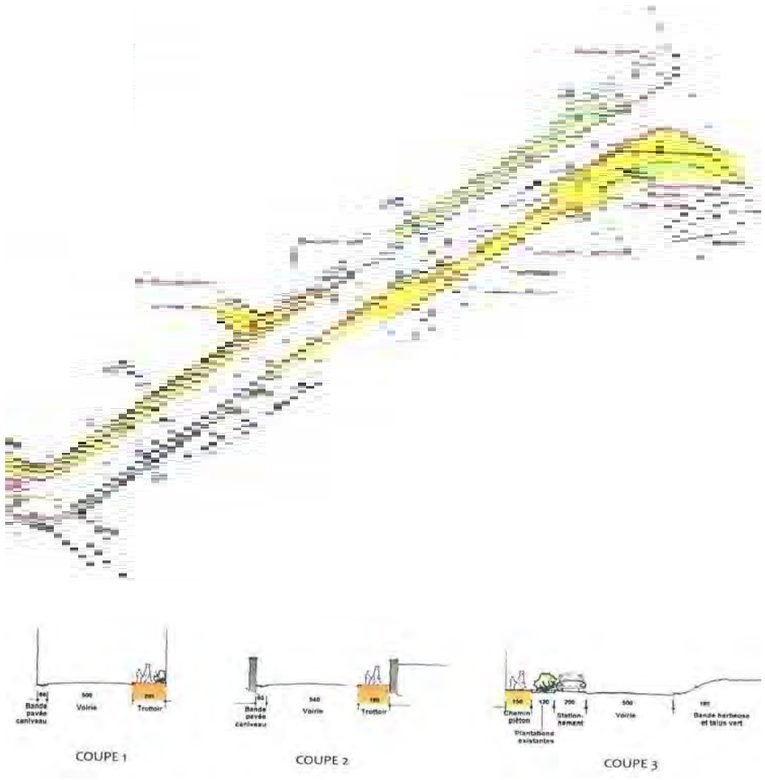

Remarques

Toute l'entrée Nord Est a été chiffrée et mise en investissement.

Où ? Du virage bibliothèque au petit rond point près de l'école — 14

Solutions techniques

Évaluation des couts

Élargissement des trottoirs……	
Création de places de stationnement	
Total des 2 pages	*214005 €*

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Dalle et haie de charmilles

Pose d'un grillage



Où ? Zone de tri sélectif — 17

Solutions techniques

Les travaux seront faits par les employés communaux.

Évaluation des couts

Plants de charmilles……..	*20*
Temps …… *2 heures*……..	*60*
Dalle récupérée	
Grillage…….	*100*
Total	*180*

Remarques

- dalle agrandie pour 7 containers
- plantation d'une haie de charmilles
- pose d'un grillage permettant d'arrêter les papiers
- entretien paysager à prévoir derrière les containers

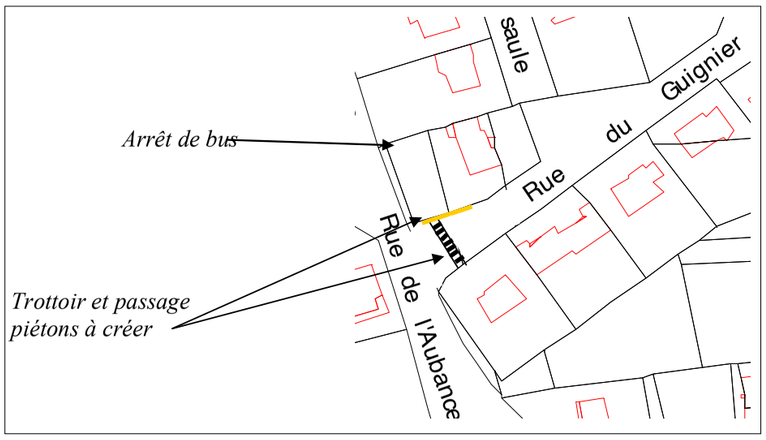





Aménagements réalisés par les employés communaux

Où ? Angle rue du Guignier et rue de l'Aubance — 15

Solutions techniques

Défrichage de 5 m de trottoir (*tracé jaune)* si nécessaire et traçage d'un passage piétons en retrait du carrefour
Prévoir 4 B.E.V.

Évaluation des couts

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux. Le défrichage n'a pas été nécessaire.	
Temps ……*4 heures* ……..	*120*
Peinture ……..	*60*
B.E.V. ……..	*220*
Total	*400*

Remarques

Cet aménagement doit faciliter l'accès des personnes du lotissement à l'arrêt de bus *(il faut savoir qu'un certain nombre de trottoirs ont été recréés dans le lotissement afin de permettre la circulation des piétons)*

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Supplément à la page précédente

Réhabilitation d'une liaison douce entre terrains le long de la société « L'Union » et l'accès au parking de la salle Cortequisse, et l'espace sportif en empruntant le chemin de la Craie.

Haie à enlever pour « ouvrir » face au calvaire





Au fond



Chemin piétonnier à créer

Société l'Union





PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

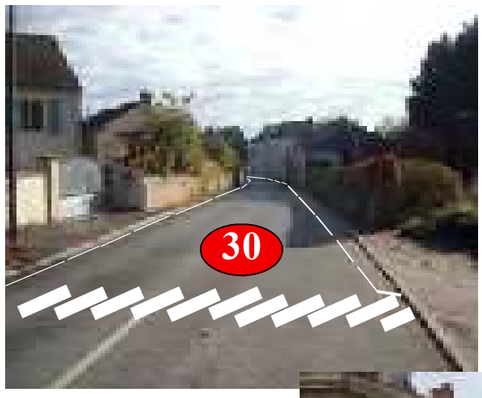



Chiffrer un vrai trottoir à la place du zébrage qui arrondit le virage

Remarques

2 réflexions sont à mener conjointement :

- faut-il « zone 30 » au début de la rue, en limite du parking ? (panneau «30 » peint sur la chaussée en gros, bandes rugueuses ou non, signalétique particulière sur poteaux, « gendarme couché »…….)

- sur la rue jusqu'au carrefour de la mairie, comment matérialiser au sol un trottoir ? De chaque côté ? Quelle largeur ?

Remarque : toutes les entrées du bourg devront être en cohérence.

Où ? Rue de l'Aubance — 18

Solutions techniques

À partir de l'entrée du parking de la salle Cortequisse (si possible face à la liaison douce qui sera réhabilitée), marquage d'un passage piétons.
Traçage d'une ligne blanche discontinue de chaque côté de la chaussée. Conserver une largeur de chaussée de 4,50 m.
Un zébrage pourrait être tracé au pied des sorties de maison près du carrefour face au restaurant.

À plus long terme (prendre contact avec bureau d'études)

Une chicane est envisagée ……. L'analyse de la fonctionnalité de ces traçages après un certain temps (une année d'utilisation par exemple) est prévue pour cela.

Un « vrai chemin piétonnier » côté salle Cortequisse peut être créé, avec la pose de barrières décoratives.

Évaluation des couts

Peinture (passage piétons, logo piétons et zébrage) ……	*100*
Temps estimé ……*10 heures*……..	*300*
2 B.E.V. ……	*110*
Total	*510*
Ou	
Résine marquant espace trottoir 250 m² (estimation 250 m x 1m)…… 80 € le m²	*20000*
Chemin piétonnier (derrière Société), abattage haie, création de marches, pose de barrières bois ……...	*2000*
Estimation d'aménagements possibles dans le futur (avec l'aide d'un bureau d'études)	
- pose de barrières à droite	*1000*
- construction d'une chicane avec panneaux	*1500*

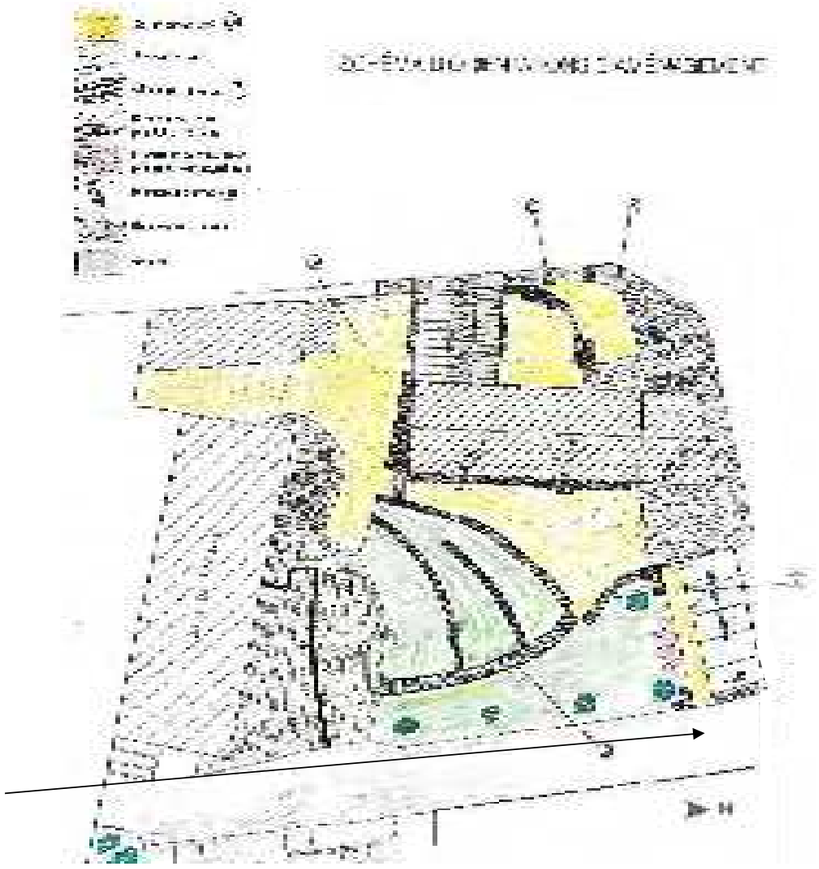

Où ? Aménagements extérieurs du côté Est de la mairie — 20

Solutions techniques

Travaux réalisés en avril 2012 par l'entreprise Clouet.

Évaluation des couts

	14075
	30000
Total	*44075*

Remarques

La réflexion a été menée pendant 6 mois avec le C.A.U.E. de Maine et Loire.



Où ? Partie haute de la rue de la Grange aux Dimes — 19

Solutions techniques

Enrobé sur trottoir avec pose de quelques rangées de pavés de récupération
Traçage d'un passage piéton
Pose définitive d'un panneau STOP
Sur le trottoir côté habitation, enlever panneaux P parking et poids lourd

Évaluation des couts

Enrobé sur trottoir avec pavés de récupération ……	(dans cout global p 35)
Peinture ……	*120*
Temps ……. *4 heures*……..	*120*
2 B.E.V……	*110*
Panneau STOP……	*400*
Total	*750*

Remarques

L'enrobé du trottoir sera « coupé » de rangées de pavés (de 4 rangées au carrefour à une rangée au niveau du porche pour servir de repère).

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



Où ? Rue de la Glacière — 22

Solutions techniques

Pose d'une lisse en bois sur le côté gauche de la rue en allant vers la halle de sport

Création d'une surface plane et ferme (enrobé ou arène granitique) entre la lisse et la haie

Traçage d'un trait discontinu de l'autre côté de la chaussée

Évaluation des couts

Peinture d'une bande discontinue …….	*100*
Temps …… *4 heures*……. *(dont élagage des bordures : pompiers, local jeunes ...)*	*120*
Lisse en bois (nbre : 50) + pose (20 heures)	*2200*
Total	*2420*
À plus long terme…. Arène granitique 200 ml x 1 m x 8 € ……	*1600*

Remarques

Pose de la lisse à court terme et prévoir à plus long terme la réalisation d'un espace piétonnier en arène granitique

Travaux de voirie importants à prévoir : faudra-t-il un caniveau ? Avec ou sans trottoir ?





Où ? Carrefour du Tertre — 21

Solutions techniques

Création d'une chicane en bas de la rue de la Grange aux Dîmes avec un sens prioritaire
Élargissement du trottoir (près borne incendie) faisant l'angle avec la rue de Dragalina
Traçage d'un passage piétons rue de Dragalina
Suppression du passage piétons et retraçage de ce passage un peu plus haut, entre arrêt de bus et abri vélo

Réfléchir à l'aménagement de la rue du tertre (réduire la vitesse dans les 2 sens par des panneaux limitation de vitesse, bandes au sol, miroirs pour sorties de maison ???)
Pose d'un trottoir en remplacement de la ligne blanche, à rejoindre le chemin piétonnier existant

Évaluation des couts

2 panneaux « chicane » ……	*800*
Peinture …… ……..	*100*
Temps …… *8 heures* ……	*240*
4 B.E.V. ……	*220*
Balises plastique réfléchissantes (10)……	*900*
bacs à fleurs…….	*600*
Total	*2860*

Remarques

À court terme
- Peinture

À moyen terme
- pose des balises réfléchissantes et des panneaux « chicane »

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics





Rue St Pierre

Passage du lavoir



Où ? Rue St Pierre et passage du lavoir (partie basse) 24

Solutions techniques

Évaluation des couts

2 panneaux « sens interdit »…….	*800*
Peinture (bande STOP) ……	*200*
Temps …….*8 heures* ……	*240*
4 B.E.V. ……..	*220*
Total	*1460*

Remarques

Élaguer haie de charme rue de Dragalina
(près du Stop en bas de la rue St Pierre)

Rue St Pierre





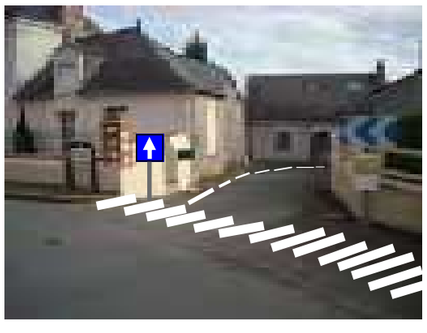

Où ? Rue St Pierre et passage du lavoir (partie haute) 23

Solutions techniques

Des traçages seront réalisés au sol, pour permettre à la fois la traversée de chaque rue, et la continuité du trottoir venant de la mairie avec celui venant de l'école.
Une ligne discontinue sur le côté droit de la rue St Pierre en descendant et une ligne discontinue sur le côté gauche du Passage du lavoir en descendant, permettront la sécurisation des piétons.

Il serait souhaitable que le traçage qui joint les 2 trottoirs, puisse être intégré et donc réalisé lors des travaux d'aménagements de cette rue.

Évaluation des couts

2 panneaux « sens unique »…….	*800*
Peinture avec logo ……	*200*
Temps …….*12 heures* ……	*360*
4 B.E.V. ……..	*220*
Total	*1580*

Remarques

L'espace trottoir sera côté droit

Penser peut-être à des flèches devant chaque sortie de maison : panneau, peinture au sol ? (à voir avec les propriétaires)

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Où ? Vers Malnoue — 26

Solutions techniques

Création d'un chemin piétonnier en arène granitique
(peut-être un busage du fossé en fonction du terrain disponible)

Plantation d'une haie à envisager

Traçage d'un passage piéton pour liaison Malnoue-Noizé-Baluères

Évaluation des couts

Arène granitique 200 ml x 2 m x 8 € ……..	*3200*
Peinture …….	*100*
Temps … *4heures* ……..	*120*
2 BEV…….	*110*
Haie bocagère 200 ml……..	*2000*
Achat des terrains …….	*500*
	6030

Remarques

Un chemin piétonnier est à prévoir en fonction de l'avancée du lotissement .
Envisager l'achat de terrains : négociations à engager dès 2013

Où ? Entre les 2 ronds points — 25

Solutions techniques



Évaluation des couts

	?

Remarques

- petit rond point non réalisé en 2011
- chemin piétonnier à réaliser pour liaison lotissement / école

PLU Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

n°	Cheminement	Fréquentation	Mise en conformité	ERP / IOP rencontrés		Couts (€)	Évolution de l'usage
				Fréquentation	Mise en conformité		
1	De l'église à l'école 13/28, 14/29	très forte	facile	forte	difficile	214005	↗
2	...Cimetière 15/30	faible	facile			470	→
3	Rue du Guignier 16/31	forte	facile			400	→
4	Zone de tri 17/32	faible				180	↗
5	Rue de l'Aubance 18/33-34	très forte	très difficile	Très forte	facile		↗
6	Partie haute rue de la GAD 19/34	forte	facile	forte	facile	750	↗
7	Jardins de la mairie 20/35	variable	facile	variable	facile	44075	→
8	Carrefour du Tertre 21/36	très forte	difficile			2860	↗
9	Rue de la Glacière 22/37	forte	très difficile	forte	Facile		↗
10	Rue St Pierre / passage lavoir	faible	très difficile			3040	→
11	Entre les 2 rondpoints	Très faible	facile				↗
12	Vers Malnoue	nulle	difficile			6030	↗
13							

LEGENDE Le critère « mise en conformité » indique les possibilités ou impossibilités de mise en accessibilité et intègre la difficulté technique de mise en accessibilité (ce critère n'intègre pas le cout qui est traité à part). Par exemple, une rue trop en pente ne pourra jamais être mise aux normes.
Le critère « accessibilité » des ERP indique le niveau actuel de leur accessibilité au public.

PLUi Communautaire - Angers Loire Métropole - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics



SOULAINES-SUR-AUBANCE

La hiérarchisation

Avertissement
Ce document présentant un impact sur les routes départementales sera soumis à l'avis du Conseil Général par l'intermédiaire des services de la D.R.D.

Cet avis daté sera repris sur la délibération du Conseil Municipal de Soulaines-sur-Aubance pour l'approbation du P.A.V.E.

Modalités de révision du plan

Le plan fera l'objet d'une évaluation une fois par an.
Cette évaluation consistera à faire un point sur l'avancement des travaux et le respect du phasage prévu.
Les informations sur les mises en accessibilité réalisées seront transmises à la Commission intercommunale pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole, ainsi qu'à la D.R.D.
Le plan sera révisé tous les trois ans .
Cette révision consistera en :

- une mise à jour du plan en fonction des travaux réalisés
- un complément éventuel des travaux à réaliser ou une modification des travaux prévus initialement
- une actualisation du phasage des travaux

Cette révision fera l'objet d'une validation par le conseil municipal et sera transmise à la commission intercommunale pour l'accessibilité d'Angers Loire Métropole, ainsi qu'à la D.R.D.
(Si une partie de la révision concerne de la voirie ou des aménagements dont la commune n'est pas l'autorité gestionnaire, un avis préalable conforme de cette autorité gestionnaire sera demandé)
En cas de modifications importantes ou de projet impactant fortement le plan, une révision pourra également être réalisée selon les modalités indiquées ci-dessus.

Plan approuvé par délibération du conseil municipal
de Soulaines-sur-Aubance du

Programmation chiffrée par année					
		2012	**2013**	**2014**	**2015**
Périmètre 1	De l'église au rondpoint après l'école 13/28 et 14/29	214005			
Périmètre 2	Carrefour de la butte d'Erigné et cimetière 15/30	470			
	Angle rue Guigner rue de l'Aubance 16/33	400			
	Zone de tri sélectif 17/32	180			
Périmètre 3	Rue de l'Aubance 18/33		2510	20000	2500
	Rue de la GAD (haut) 17/34		750		
	Aménagements Mairie EST 20/35	44075			
Périmètre 4	Rue de la Glacière 22/37		2420	1600	
	Carrefour du tertre 21/36		2860		
Périmètre 5	Rue St Pierre et passage du lavoir (haut) 23/38		1580		
	Rue St Pierre et passage du lavoir (bas) 24/39		1460		
Périmètre 6	Entre les 2 rondpoints 25/40	Lotisseur			
	Vers Malnoue 26/41			6030	
	TOTAL	259120	11580	27630	2500

TRÉLAZÉ

ERP PRIVES IMPORTANTS

ERP IOP COMMUNAUX

CHEMINEMENTS PRIVILEGIES

(Plan établi sur le fond de plan cadastral SIG mis à disposition par ALM)

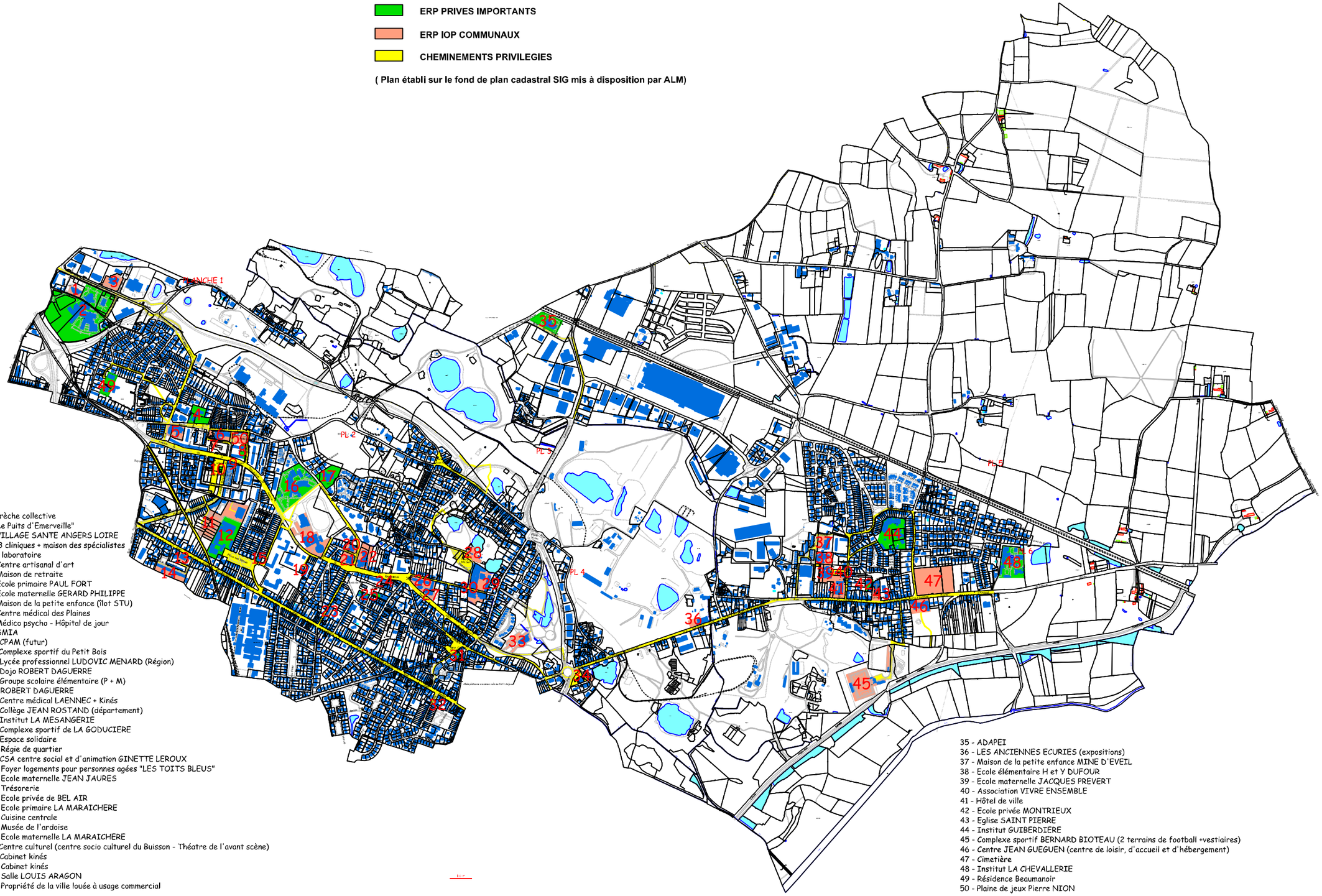

1 - Crèche collective
"Le Puits d'Emerveille"
2 - VILLAGE SANTE ANGERS LOIRE
3 cliniques + maison des spécialistes
+ laboratoire
3 - Centre artisanal d'art
4 - Maison de retraite
5 - Ecole primaire PAUL FORT
6 - Ecole maternelle GERARD PHILIPPE
7 - Maison de la petite enfance (îlot STU)
8 - Centre médical des Plaines
Médico psycho - Hôpital de jour
9 - SMIA
10 - CPAM (futur)
11 - Complexe sportif du Petit Bois
12 - Lycée professionnel LUDOVIC MENARD (Région)
13 - Dojo ROBERT DAGUERRE
14 - Groupe scolaire élémentaire (P + M)
ROBERT DAGUERRE
15 - Centre médical LAENNEC + Kinés
16 - Collège JEAN ROSTAND (département)
17 - Institut LA MESANGERIE
18 - Complexe sportif de LA GODUCIERE
19 - Espace solidaire
20 - Régie de quartier
21 - CSA centre social et d'animation GINETTE LEROUX
22 - Foyer logements pour personnes agées "LES TOITS BLEUS"
23 - Ecole maternelle JEAN JAURES
24 - Trésorerie
25 - Ecole privée de BEL AIR
26 - Ecole primaire LA MARAICHERE
27 - Cuisine centrale
28 - Musée de l'ardoise
29 - Ecole maternelle LA MARAICHERE
30- Centre culturel (centre socio culturel du Buisson - Théatre de l'avant scène)
31 - Cabinet kinés
32 - Cabinet kinés
33 - Salle LOUIS ARAGON
34 - Propriété de la ville louée à usage commercial

35 - ADAPEI
36 - LES ANCIENNES ECURIES (expositions)
37 - Maison de la petite enfance MINE D'EVEIL
38 - Ecole élémentaire H et Y DUFOUR
39 - Ecole maternelle JACQUES PREVERT
40 - Association VIVRE ENSEMBLE
41 - Hôtel de ville
42 - Ecole privée MONTRIEUX
43 - Eglise SAINT PIERRE
44 - Institut GUIBERDIERE
45 - Complexe sportif BERNARD BIOTEAU (2 terrains de football +vestiaires)
46 - Centre JEAN GUEGUEN (centre de loisir, d'accueil et d'hébergement)
47 - Cimetière
48 - Institut LA CHEVALLERIE
49 - Résidence Beaumanoir
50 - Plaine de jeux Pierre NION